

Prix: 30 centimes

PU 353



DELACHAUX & NIESTLÉ. éditeurs. NEUCHATEL

FABRIQUE SUISSE

DE

Meubles

JULES PERRENOUD & C^{ie}

AMEUBLEMENTS

Mêmes Maisons

Usine et Atelier

A

A

Chaux-de-Fonds

CERNIER

Rue Léopold Robert

(Neuchâtel)

ET A

Neuchâtel

SALLES DE VENTES

21, Faubourg du Lac, 21

(H-5201-J)

TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE



ÉPHÉMÉRIDES

Description des Quatre Saisons de l'année 1894.

HIVER

Commencement le 21 décembre de l'année précédente, à 2 h. 34 minutes du soir, quand le *Soleil* entre au signe du *Capricorne*. La *Lune* se trouve au 6° degré du *Taureau*, *Mercur*e au 9° du *Sagittaire*, *Vénus* au 16° du *Verseau*, *Mars* au 22° du *Scorpion*, *Jupiter* rétrograde au 22° du *Taureau*, *Saturne* au 23° de la *Balance*, la tête du *Dragon* au 15° du *Bélier* et la queue du *Dragon* au 15° de la *Balance*.

PRINTEMPS

Commencement le 20 mars à 3 h. 26 min. du soir, lorsque le *Soleil* entre au signe du *Bélier*. La *Lune* se trouve au 27° degré du *Capricorne*, *Mercur*e rétrograde au 18° des *Poissons*, *Vénus* au 22° du *Verseau*, *Mars* au 24° du *Capricorne*, *Jupiter* au 27° du *Taureau*, *Saturne* rétrograde au 23° de la *Balance*, la tête du *Dragon* au 10° du *Bélier*, et la queue du *Dragon* au 10° de la *Balance*.

ÉTÉ

Commencement le 21 juin, à 11 h. 24 minutes du matin, lorsque le *Soleil* entre au signe de l'*Ecrevisse*. La *Lune* se trouve au 5° degré du *Verseau*, *Mercur*e au 25° degré de l'*Ecrevisse*, *Vénus* au 20° du *Taureau*, *Mars* au 28° des *Poissons*, *Jupiter* au 17° des *Gémeaux*; *Saturne* au 18° de la *Balance*, la tête du *Dragon* au 6° du *Bélier*, et la queue du *Dragon* au 6° de la *Balance*.

AUTOMNE

Commencement le 23 septembre à 1 h. 54 min. du matin, quand le *Soleil* entre au signe de la *Balance*. La *Lune* se trouve alors au 7° degré de l'*Ecrevisse*, *Mercur*e au 16° de la *Balance*, *Vénus* 15° de la *Vierge*, au *Mars* rétrograde au 4° *Taureau*, *Jupiter* au 4° de l'*Ecrevisse*, *Saturne* au 24° de la *Balance*, la tête du *Dragon* au 1° du *Bélier*, et la queue du *Dragon* au 1° de la *Balance*.

Le régent de cette année est la *Lune* ☾.

ECLIPSES DE L'AN 1894

Cette année il y aura quatre éclipses, dont deux de soleil et deux de lune, et un passage de Mercure devant le soleil. Dans notre contrée la seconde éclipse de lune et le passage de Mercure seuls seront visibles.

La première éclipse est une partielle de lune et a lieu le 21 mars, de 1 h. 53 minutes du soir jusqu'à 3 h. 43 minutes. On l'observera sur la côte occidentale de l'Amérique du Nord, dans la mer Pacifique, l'Australie, l'Asie et la mer des Indes.

La seconde éclipse est une annulaire de soleil qui se montrera le 6 avril de 1 h. 44 min. jusqu'à 6 h. 59 m. du matin. Elle sera visible en Asie, dans la partie orientale de l'Europe, sur la côte Nord-Est de l'Afrique.

La troisième éclipse est encore une partielle de lune le 15 septembre à 4 h. 4 min. jusqu'à 5 h. 55 min. du matin. Sa grandeur sera presque un quart du diamètre de la lune. Dans notre contrée on n'observera que le commencement de l'éclipse, et le pénombre de la terre

sera visible pendant une heure avant le commencement de l'éclipse, sur le disque de la lune. On verra cette éclipse dans la plus grande partie occidentale de l'Europe, dans l'Afrique occidentale, l'Amérique et la moitié orientale de la mer Pacifique.

La quatrième éclipse est une totale de soleil qui aura lieu le 29 septembre, de 3 h. 29 min. jusqu'à 8 h. 45 min. du matin et sera vue dans la moitié orientale de l'Afrique, la moitié australe de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ainsi qu'à la mer des Indes.

Le passage de la planète Mercure devant le soleil aura lieu le 10 novembre, de 4 h. 23 min. jusqu'à 9 h. 41 minutes du soir. Chez nous on n'observera que l'entrée de Mercure sur le disque du soleil, puisque le soleil se couchera déjà 7 minutes après. Le phénomène sera vu dans l'Europe occidentale, la mer Atlantique, l'Amérique, la mer Pacifique et dans l'Australie, à l'exception de la côte occidentale.

AGENTS DIPLOMATIQUES SUISSES ET CONSULS

EUROPE

Ministres plénipotentiaires.

PARIS. — Lardy, Charles.
ROME. — Bavier, Siméon.
BERLIN. — Dr Roth, Arnold.
VIENNE. — Aeppli, Arnold-Otto.
LONDRES. — Bourcart, Ch.-Dan.
chargé-d'affaires.

Consuls et vice-consuls.

BRUXELLES. — Rivier, Alph.; c.-g.
AMSTERDAM. — Hässig, Ferd.
ROTTERDAM. — Koch, Ferdinand.
LEIPZIG. — Hirzel, Henri.
HAMBOURG. — Nölting, Paul.
BRÈME. — Strauch, Daniel.
MUNICH. — Fischer, Gottfried.
STUTTGART. — Kernen, Wilhelm.
FRANCFORT s/M. — de Frising, C.
KÖNIGSBERG. — Theodor, Oscar,
consul.
MANNHEIM. — Hafter, Jean.
LYON. — Vernet, Edmond.
BAYONNE. — Roth, Frédéric, v.-c.
BORDEAUX. — Sillimann, Gustave.
BESANÇON. — Gräa, Alfred.
MARSEILLE. — Hofmann, Adolph.
NANCY. — Wild, Emile.
NICE. — Muller, Mayni.
HAVRE. — Wanner, Emile.
LIVERPOOL. — Ehrensperger, Ch.
TRIEST. — Chaudoux, Charles.
PESTH. — Haggemacher, Henri.
VENISE. — Imhof, Ferdinand.
MILAN. — Cramer, Henri.
TURIN. — Geisser, Ulrich, c.-g.
GÈNES. — Thöni, Jacques.
LIVOURNE. — Lieber, Jacques.
NAPLES. — Meuricoffre, Jean-Georges,
c.-g.
ANCONA. — Diethelm, L.
PALERME. — Hirzel, Conrad.
MADRID. — Lardet, Charles, c.-g.

BARCELONE. — Syz, Georges.
LISBONNE. — Ferreira Pinto Basto,
G.-J., consul général.
PATRAS. — Hamburger, Alb.
St-PÉTERSBOURG. Dupont, E., c.-g.
MOSCOU. — Luchsinger, Ferdinand
RIGA. — Caviezel, Charles.
ODESSA. — de Freudenreich, Georg.
VARSOVIE. — Bardet, Frédéric.
COPENHAGUE. — Cloëtta, Christ.
STOCKHOLM. — Kramer, Jules-
Henri, administ. du consulat.
CHRISTIANIA. — Sewell, Thomas.
BUCAREST. — Staub, Jean, c.-g.
GALATZ. — Rychner, Jean.

AFRIQUE

Consuls et vice-consuls.

ALGER. — Borgeaud, Jules.
PHILIPPEVILLE. — Sider, Fréd.
PORT-LOUIS (île Maurice) — Bour-
guignon, George-Auguste.
CONGO. — Rivier, Alphonse, con-
sul général, à Bruxelles.
PRÉTORIA (Répub. sud-africaine).
— Constançon, Edouard.

AMÉRIQUE

Ministre plénipotentiaire.

WASHINGTON (Etat-Unis). — de
Claparède, Alfred.
BUÉNOS-AYRES. — Rodé, Emile,
ministre résident.

Consuls et vice-consuls.

NEW-YORK. — Bertschmann, Jaq.
PHILADELPHIE. — Koradi, Rodol.
NOUVELLE-ORLÉANS. — Höhn, E.
MONTRÉAL. — Rey, D. L.
KNOXVILLE. — Ducloux, C., a.-c.
CINCINNATI. — Karrer, Charles.
SAINT-LOUIS. — Buff, Jaques.
CHICAGO. — Holinger, Arnold.

SAN FRANCISCO. — Borel, Ant.
GALVESTON. — Rosenberg, Henry.
PORTLAND. — Schindler, Gabriel.
St-PAUL. — Dr Stamm, Gottfried.
LOUISVILLE. — Dr Kälin, Louis.
MEXICO. — Grieshaber, Georg., c.-g.
PARA (Brésil). — Da Costa, Frank.
FERNAMBOUC (Brésil). — Falkeisen.
BAHIA (Brésil). — Schläpfer, Ed.
CARAVELLAS (Léopoldina). — Bor-
nand, Louis, v.-c.
RIO JANEIRO (Brésil). — Raffard
Eugène-Emile, consul général.
SAO PAULO. — Wildberger, A., v.-c.
RIO GRANDE DO SUL (Brésil). —
Luchsinger, Fritz.
VALPARAISO (Chili). — Zürcher-
Jean-Ulrich, c.-g.
LIMA (Pérou). — Weiss, Robert.
TRAIGUEN. — Breganti, Célest. v.-c.
MONTEVIDEO (Uruguay). — Rappap-
PAYSANDU. — Kammermann, v. c.
NUEVA HELVECIA. — Imhof, H. v.-c.
ROSARIO (Rép. Arg.). — Chiesa, A-
chilles, v.-c.
ESPERANZA. — Quillet, Henri, v.-c.
CORDOBA. — Kurth, Jean, v.-c.
MENDOSA. — Junod, Charles, v.-c.
CONCORDIA. — de Coulon, R., v.-c.
ASSOMPTION (Paraguay). — Perren-
Frédéric-Aug.
GUATEMALA. — Mægli, Jean.

ASIE

YOKOHAMA. — Ritter, Paul, secré-
taire de lég., v.-c.
TIFLIS. — Tallichet, Emile.
BATAVIA. — Buss, Eugène.
MANILLE (Philippines). — Sprang,
B.

AUSTRALIE

MELBOURNE. — Martin, Ch.-P.
ADÉLAÏDE. — Page, James, v.-c.
BRISBANE. — Leutenegger, Jaq.

MESSAGER BOITEUX ALMANACH HISTORIQUE

CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois; le cours du Soleil et de la Lune;
les principales Foires de Suisse, d'Allemagne, de France, de Savoie, etc.;
enfin un recueil d'Histoires et d'Anecdotes accompagnées de gravures,

POUR L'AN DE GRACE

1894

PAR ANTOINE SOUCI, ASTRONOME ET HISTORIOGRAPHE

FONDÉ EN 1708. — 187^{me} ANNÉE

EXPLICATION DES DOUZE SIGNES DU ZODIAQUE

Verseau		Taureau		Lion		Scorpion	
Poissons		Gémeaux		Vierge		Sagittaire	
Bélier		Ecrevisse		Balance		Capricorne	

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE

Nombre d'or 14
 Cycle solaire 27
 Indiction romaine. 7
 Epactes. XXIII
 Quatre temps :
 14 Février.
 16 Mai.
 19 Septembre.
 19 Décembre.
 Depuis Noël 1893 jusqu'au
 Carême 1894 il y a 5 se-
 maines et 6 jours.
 Cette année est une année
 commune de 365 jours.



FÊTES MOBILES

Septuagésime . . 21 Janv.
 Mardi gras 6 Févr.
 Les Cendres 7 »
 Pâques 25 Mars.
 Les Rogations . . 29 Avril.
 Ascension 3 Mai.
 Pentecôte 13 »
 La Trinité 20 »
 La Fête-Dieu . . . 24 »
 Jeûne fédéral . . 16 Sept.
 Premier dimanche
 de l'Avant 2 Déc.
 Entre la Trinité et l'Avant
 il y a 27 dimanches.

A NEUCHÂTEL, chez DELACHAUX & NIESTLÉ, ÉDITEURS.

1 ^{er} Mois	JANVIER ☾	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Lundi	Circoncision ☾ 9	♀ * ♀, ♂ en ☾	
2 Mardi	s Abel ☾ 21	♂ ♀ Nous froid	Nouv. lune,
3 Mercredi	s Isaac, s Genev. ☾ 3	♂ ♀ avons des clair	le 7, à 3 h. 35
4 Jeudi	s Tite, évêque ☾ 15	♀ * ♀ maî- beau	m. du matin.
5 Vendredi	s Siméon ☾ 27	☾ ♂ ♀ ☾ Apogée	Froid et vent.
6 Samedi	Les 3 Rois ☾ 9	♂ * ♀ (♀ en ☾)	Prem. quar-
2	Lever du soleil, 7 h. 46 m.	Coucher du soleil, 4 h. 28.	tier, le 15, à
7 Dimanche	G. 1. s Lucien ☾ 21	☾ 3 h. 35 m. du matin.	0 h. 37 m. du
8 Lundi	s Appollin ☾ 3	☾ ♀ en ☾ tres vent	matin. Neige.
9 Mardi	s Julien. l'hôpital ☾ 15	♀ ét. d. soir au plus	Pleine lune,
10 Mercredi	s Guillaume ☾ 27	♂ ♀ qui (gr. éclat	le 21, à 3 h.
11 Jeudi	s Hygin. pape ☾ 9	♂ ♀ nous froid	39 m. du soir.
12 Vendredi	s Satyr. martyr ☾ 22	♂ ♀ nous froid	Assez froid.
13 Samedi	s Hilaire, 20^e jour ☾ 5	♂ ♀ nous froid	Dern. quar-
3	Lever du soleil, 7 h. 43 m.	apprennent à ven-	tier, le 28, à 5
14 Dimanche	G. 2. s Félix ☾ 18	parler et nous teux	h. 19 m. du s.
15 Lundi	s Maure ☾ 1	Coucher du soleil, 4 h. 36.	Doux et se-
16 Mardi	s Marcel ☾ 15	☾ ☾ ☾ ♀ ☾	rein.
17 Mercredi	s Antoine ☾ 29	0 h. 37 m. d. m. ☾ ♀	
18 Jeudi	s Claire, s Pierre ☾ 14	♀ ♀ n'en neige	
19 Vendredi	s Sulpice ☾ 29	♂ ♀ ☾ ☾ ☾ dir.	
20 Samedi	s Fabien, s Séb. ☾ 14	♂ ♀ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	
4	Lever du soleil, 7 h. 37 m.	♂ ♀ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	
21 Dimanche	G. Sept. s Agnès ☾ 29	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	
22 Lundi	s Vincent ☾ 14	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	
23 Mardi	s Raimond ☾ 29	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	
24 Mercredi	s Timothée ☾ 13	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	
25 Jeudi	Convers. s Paul ☾ 27	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	
26 Vendredi	s Polycarpe ☾ 10	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	
27 Samedi	s Jean, Crisost. ☾ 23	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	
5	Lever du soleil, 7 h. 30 m.	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	
28 Dimanche	G. Sex. s Charle. ☾ 6	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	
29 Lundi	s François de S. ☾ 18	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	
30 Mardi	s Martine, mart. ☾ 0	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	
31 Mercredi	s Pierre Nol ☾ 12	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	

Marchés aux Bestiaux du mois de Janvier.

Aarau 17	Flawyll, St-Gall 8	Lucerne, chaque mardi.	Rapperswyl, mercredis.
Aarberg, Berne 31	Fribourg (Suisse) 20	Mellingen, Argovie 4	Sallanches (H ^{te} Savoie) 20
Berne chaque mardi.	Genève, mardis et vendr.	Nyon c. Vaud 4	Sion, Valais 27
Bischoffzell, Thurg. 15	Langenthal (Berne) 16	Payerne (Vaud) 4	Thonon (S.) chaq. lundi.
Eschozmatt, Lucerne 15	Lausanne (Vaud) 10	Romont (Fribourg) 30	Vevey tous les mardis.










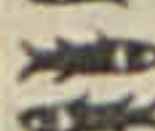







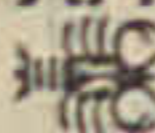
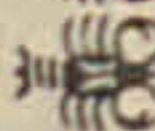
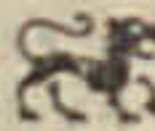




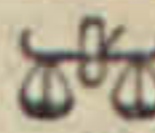


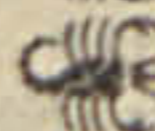
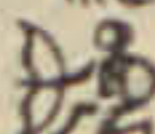
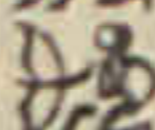
Foires du mois de Janvier 1894.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aeschi, Berne	9	Martigny-bourg, Val.	8 et 29
Albeuve, Fribourg	8	Mellingen, Argovie	22
Andelfingen, Zurich	B. 17	Morat, Fribourg	B. 3
Appenzell.	10 et 24	Neunkirch, Schaffhouse	29
Avenches, Vaud	12	Nidau, Berne	30
Baden, Argovie	2	Oberstammheim, Z. B.	29
Berne,	2 et 16	Oensingen, Soleure	22
Berthoud, Berne	B. 4	Ollon, Vaud	12
Bienne, Berne	11	Olten, Soleure	29
Boltigen, Berne	9	Payerne, Vaud	18
Bremgarten	8 et 29	Pfäffikon, Zurich	B. 15
Brugg, Argovie	B. 9	Porrentruy, Berne	15
Bulach, Zurich	B. 3	Romont, Fribourg	9 et 30
Bulle, Fribourg	11	Rougemont, Vaud	17
Châtel-St-Denis, Frib.	15	Rue, Fribourg	31
Chiètres, Fribourg	25	Schaffhouse	B. 2 et 16
Coire, Grisons	B. 17	Schiers, Grisons	2 et 22
Dagmersellen, Lucerne	15	Schupfheim,	2
Delémont, Berne	16	Schwytz	29
Diessenhofen, Th. B.	8	Seengen, Argovie	16
Eglisau, Zurich	B. 15	Sidwald, St-Gall	11
Estavayer, Fribourg	10	Sissach, Bâle	8
Etiswyl, Lucerne	30	Soleure	8
Frauenfeld, Th. B.	2 et 15	Stäfa, Zurich	B. 2
Fribourg (Suisse)	M. 8	Sursee, Lucerne	8
Frick, Argovie	B. 8	Tiefenkastels, Grisons	B. 15
Genève	B. 2	Unterhallau, Schaffh.	2
Gossau, St-Gall	B. 2	Uster, Zurich	B. 25
Grünigen, Zurich	B. 29	Uznach, St-Gall	16
Hutwyl, Berne	B. 3	Vevey, Vaud	30
Ilanz, Grisons	16	Viège, Valais	8
Landeron-Combes, N.	2	Weinfelden, Th. B.	10 et 31
Langenthal, Berne	B. 16	Wilchingen, Schaffh.	B. 15
Langnau, Berne	B. 5	Willisau, Lucerne	B. 25
Lausanne, Vaud	B. 10	Zizers, Grisons	B. 8
Lenzbourg, Argovie	B. 11	Zofingue, Argovie	11
Liestal, Bâle-C.	B. 10	Zweisimmen, Berne	10
Locle, Neuchâtel	2		

Au restaurant. — Voyons, garçon, faites donc attention, vous inondez de bouillon ma redingote, que diable, un habit tout neuf.

— Le garçon (impassible) : Oh, monsieur, après 7 heures le bouillon ne tache plus.

II ^{me} Mois	FEVRIER ☾	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Jeudi	s Brigide, s Ign.  24	♂♂ Il ☾ Apogée	Nouv. lune, le 5, à 10 h. 13 m. du soir. Variable.
2 Vendredi	Purification N.D.  6	☾ ♀ ☐ ♃, h rétr.	
3 Samedi	s Blaise, évêque  17	♀ * ♂ faut serein	
6	Lever du soleil, 7 h. 22 m.	Coucher du soleil, 5 h. 7.	
4 Dimanche	G. Quinq. s Vér.  29	☾ ☐ ♃ beau	Prem. quartier, le 13, à 11 h. 11 m. du matin. Pluie et neige.
5 Lundi	s Agathe  12	☾ 10 h. 13 m. du soir.	
6 Mardi	Mardi grass Dor.  24	♂ ♀, ♂ ♀ avoir bien	Pleine lune, le 20, à 2 h. 44 m. du mat. Eclaircissant.
7 Mercredi	Cendres s Hélène  6	étudie les hom- incon-	
8 Jeudi	s Salomon  19	mes stant	
9 Vendredi	s Apolline  2	en pour pluie	Dern. quartier, le 27, à 0 h. 56 m. du soir. Doux.
10 Samedi	s Scholastique  15	☾ ☐ se mêler frais	
7	Lever du soleil, 7 h. 12 m.	Coucher du soleil, 5 h. 17.	
11 Dimanche	G. Inv. s Sev. ab.  28	♂ h ♃ ☐ ☉ de les	Dern. quartier, le 27, à 0 h. 56 m. du soir. Doux.
12 Lundi	s Damien  11	♀ * ♂, ♀ de ret. en	
13 Mardi	s Jonas, cast.  25	☾ 11 h. 11 m. d. m. ♂ ♃	Dern. quartier, le 27, à 0 h. 56 m. du soir. Doux.
14 Mercredi	4 Temps s Val.  9	♂ en h Δ ☉	
15 Jeudi	s Faustin, martyr  23	gouverner. pluvieux	
16 Vendredi	s Julienne  8	☾ ♂♂ ♀ dev. étoile	FÉVRIER vient de Februare, qui signifie faire des expiations.
17 Samedi	s Sylvain, évêque  23	(du matin. ☾ Périgée	
8	Lever du soleil, 7 h. 1 m.	Coucher du soleil, 5 h. 28.	
18 Dimanche	G. Rem. s Siméon  7	♀ ☐ ♃, ☉ en	Le 18, le soleil fera son entrée au signe des Poissons.
19 Lundi	s Boniface, évêq.  22	Celui qui soleil	
20 Mardi	s Constantin  7	☾ 2 h. 44 m. d. m. ♂ ♀	Depuis le 1 ^{er} au 28 février les jours ont crû de 86 minutes.
21 Mercredi	s Léonore  21	☾ ♀ ♀ Δ h veut	
22 Jeudi	Chaire s Pierre  5	☾ ♀ * ♃ s'asseoir	
23 Vendredi	s Josué  18	aux bonnes places beau	
24 Samedi	s Mathias  1	♂ h au banquet clair	
9	Lever du soleil, 6 h. 48 m.	Coucher du soleil, 5 h. 38.	
25 Dimanche	G. Oc. s Victor  14	☾ ét. du soir à la plus	Depuis le 1 ^{er} au 28 février les jours ont crû de 86 minutes.
26 Lundi	s Nestor  26	☾ ♂ ♃ (gr. élong.	
27 Mardi	s Sara  8	☾ 0 h. 56 m. du soir.	
28 Mercredi	s Léandre  20	de la vie est forcé doux de jouer des coudes et de se faire lui-même la place qu'il occupe.	

Marchés aux Bestiaux du mois de Février.

Aarberg, Berne 28	Genève, mardi et vendr.	Payerne (Vaud) 1	St-Imier (Berne) 13
Berne, chaque mardi.	Langenthal (Berne) 20	Rapperswyl, St-Gall, les	Schüpfheim, Lucerne 6
Bischoffzell, Thurg. 19	Lausanne (Vaud) 14	mercredis.	Sus, Grisons 6
Cruseille (H ^{te} Savoie) 7	Lucerne, chaque mardi.	Romont (Fribourg) 27	Thonon (H.-S.) les lundis
Escholzmatt, Lucerne 19	Mellingen, Argovie 1	Sallanches (H ^{te} Savoie) 17	Vevey, chaque mardi.
Flawyll, St-Gall 12	Nyon (Vaud) 1	Sion (Valais) 24	



Foire du mois de Février 1894.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarau (Suisse)	21	Lausanne, Vaud	B.	14
Aarberg, Berne	B et Ch.	Lenzburg, Argov.		1
Altorf, Uri	1	Lichtensteig, St-Gall		5
Altstätten, St-Gall	8 et 9	Liestal, Bâle campagne		14
Andelfingen, Zurich	B.	Locle, Neuchâtel	B.	5
Appenzell	B.	Lutry, Vaud		22
Avenches, Vaud	9	Maiensfeld, Grisons		13
Baden, Argovie	B.	Mellingen, Argovie	B.	28
Balstall, Soleure	5	Monthey, Valais		1
Bellinzona, Tessin	3, 5 et 6	Morat, Fribourg		7
Berne	6	Morges, Vaud		7
Berthoud, Berne	B.	Moudon, Vaud		5
Bex, Vaud	15	Münster, Lucerne		1
Bienne, Berne	1	Neunkirch, Schaffh.		26
Bischofzell, Thurgovie	1	Oberstammheim, Zur.		26
Brugg, Argovie	13	Onnens, Vaud		16
Bülach, Zurich	7 et 27	Orbe, Vaud		12
Bulle, Fribourg	8	Oron, Vaud		7
Büren, Berne	B.	Payerne, Vaud		15
Château-d'Ex, Vaud	1	Pfäffikon, Zurich	6 et B.	19
Châtel-St-Denis, Frib.	5	Porrentruy, Berne		19
Coire, Grisons	B 5 et 21	Ragatz, St-Gall		5
Cossonay, Vaud	1	Reinach, Argovie	B.	1
Delémont, Berne	20	Rolle, Vaud		16
Diessenhofen, Th.	B.	Romont, Fribourg		6
Echallens, Vaud	15	Rue, Fribourg		28
Eglisau, Zurich	6 et 19	Saignelégier, Berne		5
Estavayer, Fribourg	14	St-Triphon, Vaud		16
Fenin, Neuchâtel	26	Sargans, St-Gall	27 et 28	
Frauenfeld, Th.	B. 5 et 19	Schaffhouse		13
Fribourg (Suisse)	M.	Seewis, Grisons		6
Frick, Argovie	5	Sempach, Lucerne		5
Genève	B.	Sidwald, St-Gall		22
Gessenay, Berne	6	Sierre, Valais		5
Gorgier, Neuchâtel	B.	Sion, Valais		3
Gossau, St-Gall	5	Soleure		12
Gruningen, Zurich	B.	Stäfa, Zurich	B	6
Hérisau, Appenzell	9	Teuffen, Appenzell	B.	2
Hitzkirch, Lucerne	6	Thoune, Berne		21
Hutwyl, Berne	B.	Tiefenkastels, Grisons		19
Ilanz, Grisons	3 et 20	Turbenthal, Grisons		26
Kublis, Grisons	B.	Unterhallau, Sch.	2 et B	5
Landeron, Neuchâtel	5	Uster, Zurich	B	22
Langenthal, Berne	20	Uznach, St-Gall	B	20
Langnau, Berne	B. 2 et 28			
Laufen, Berne	5			

Voir suite après le mois de décembre.

III ^{me} MOIS	MARS	☾	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Jeudi	s Aubin		2 ☾ ♂ * ☉ ☾ Apogée	Nouv. lune,
2 Vendredi	s Simplicie, pape		14 ♂ ♂ D'abord agré-	le 7, à 2 h. 46
3 Samedi	s Marin		26 les ouvrages don- able	min. du soir.
10	Lever du soleil, 6 h. 35 m.		☾ Coucher du soleil, 5 h. 48.	Humide
4 Dimanche	G. Laet. s Adrien		8 ♀ rétr. nent de beau	Prem. quar-
5 Lundi	s Eusèbe		20 ♂ ♀ la réputation	tier, le 14, à
6 Mardi	s Fridolin		3 à l'ouvrier, soleil	6 h. 56 m. du
7 Mercredi	s Thomas d'Aq.		15 ☾ 2 h. 46 m. du soir.	soir. Vent et
8 Jeudi	s Jonathan		28 ♂ ♀ ♀ direct et en-	pluie.
9 Vendredi	40 martyrs		11 ☾ ☽ suite sombre	Pleine lune,
10 Samedi	s Françoise		25 ☽ ☾ l'ouvrier frais	le 21, à 2 h.
11	Lever du soleil, 6 h. 23 m.		☾ ☽ ☾ Coucher du soleil, 5 h. 58.	39 m. du soir.
11 Dimanche	G. Jud. s Cunib.		8 aux ouvrages. humide	Vent. Eclipse
12 Lundi	s Grégoire		22 ♂ ♀ ♀ * ♀ Les	de lune invis.
13 Mardi	s Nicéphore, évêq.		6 ☾ ♀ dev. ét. d. mat.	Dern. quar-
14 Mercredi	s Mathilde, reine		20 6 h. 56 m. du soir.	tier, le 29, à
15 Jeudi	s Longin		4 ☾ ♀ * ♂, ♂ ☽ ☾	8 h. 55 m. du
16 Vendredi	s Héribert, évêque		18 ♂ ♂ bonnes pas- tem-	matin.
17 Samedi	s Gertrude		3 sions pête ☾ Périgée	Pluvieux.
12	Lever du soleil, 6 h. 9 m.		☾ ☽ ☾ Coucher du soleil, 6 h. 8.	MARS
18 Dimanche	G. Rameaux s G.		17 ♂ ♀ ♀ * ☉ sont	était consacré
19 Lundi	s Joseph		1 ♀ △ ☾, [nuit égaux	au dieu Mars
20 Mardi	s Joachim		15 ☾ ☽ en ♉ jour et	par Romulus.
21 Mercredi	s Benoît, abbé		29 ☾ ☽ 2 h. 39 m. d. s., éclipse	C'était le pre-
22 Jeudi	s Cène s Nic.		13 ☾ ☽ (de ☾ invisible	mier mois de
23 Vendredi	Vendredi s. s Th.		26 ♂ ☾ comme les ven-	l'année mar-
24 Samedi	s Siméon		9 mauvaises, le teux	tiale.
13	Lever du soleil, 5 h. 55 m.		☾ ☽ ☾ Coucher du soleil, 6 h. 17.	Le 20 de ce
25 Dimanche	G. PAQUES a. N. D.		21 ♀ étoile du mat. au pl.	mois le soleil
26 Lundi	Lundi s s César		4 ♂ ♀ (grand éclat.	fera son en-
27 Mardi	s Lydie		16 ♀ ☽ ☽ couvert	trée au signe
28 Mercredi	s Ruppert		28 ☾ ☽ ♂ dir., ♂ en ♉	Bélier ; jour
29 Jeudi	s Eustase		10 ☾ 8 h. 55 du matin	et nuit égaux.
30 Vendredi	s Quirin		22 temps ☾ ☾ Apogée	Du 1 ^{er} au 31
31 Samedi	s Balbine		4 ♂ ♂ les fortifie. pluie	mars les jours
				ont crû de 103
				minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Mars.

Aarau	21	Escholzmatt, Luc.	19	Lucerne, chaque mardi.	St-Imier (Berne)	13
Aarberg, Berne	28	Fahrwangen (Arg.)	5	Nyon (Vaud)	Schmitten (Fribourg)	5
Berne, chaque mardi.		Flawyl, St-Gall	12	Payerne c. Vaud	Schüpfheim, Lucerne	6
Bischoffszell, Thurg.	19	Fribourg (Suisse) 3 et 17		Rapperswyl, mercredis.	Sion (Valais)	24
Chaux-de-Fonds, N.	7	Genève, mardi et vendr.		Romont (Fribourg)	Thonon (Sav.) les lundis	
Couvet (Neuchâtel)	20	Langenthal (Berne)	20	Sallanches (H ^{te} Savoie)	Vevey, chaque mardi.	













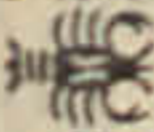
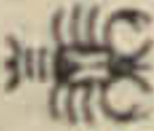
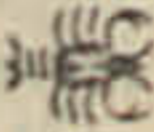




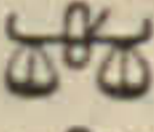
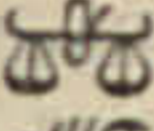
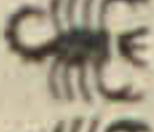


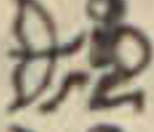
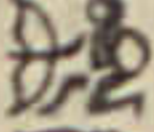






Foire du mois de Mars 1894.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarberg, Berne	14	Genève	B.	5
Aigle, Vaud	10	Gessenay, Berne		16
Altorf, Uri	1	Gossau, St-Gall		5
Andelfingen Zurich	B. 21	Grandson, Vaud		14
Anet, Berne	21	Gross-Hochstetten, B.		14
Appenzell	14 et 28	Gross-Laufenbourg, A.		26
Aubonne, Vaud	20	Gruningen, Zurich	B.	26
Avenches, Vaud	9	Herzogenbuchsee, Bern.		14
Baden, Argovie	B. 6	Horgen, Zurich		9
Berchier, Vaud	9	Hutwyl, Berne		14
Berne	27	Ilanz, Grisons		20
Berthoud, Berne	B. 1	Klein-Lauffenbourg, A.		19
Bevaix, Neuchâtel	19	Klingnau, Argovie		6
Bex, Vaud	15	Kloten, Zurich		14
Bienne, Berne Chevaux	1	Lachen, Schwytz		27
Bonvillard, Vaud	24	Landeron, Neuchâtel		12
Bözingen, Berne	26	Langenthal, Berne		6
Bremgarten, Argovie	26	Langnau, Berne	B.	2
Brigue, Valais	29	Langwies, Grisons	B.	12
Brugg, Argovie	B. 13	La Sarraz, Vaud		27
Bulach, Zurich	B. 7	Lausanne, Vaud	M.	14
Bulle, Fribourg	1	Lenzburg, Argovie	B.	1
Carouge, Genève	B. 13	Liestal, Bâle Chevaux		14
Cerlier, Berne	28	Lignieres, Neuchâtel		24
Château-d'Ex, Vaud	B. 14	Locle, Neuchâtel	B.	5
Chêne-Bourg, Genève	15	Mallerey, Berne		8
Chiètres, Fribourg	29	Martigny-Ville, Valais		26
Coire	5, 31 et B. 21	Mellingen, Argovie		19
Concise, Vaud	7	Mézières, Vaud		28
Coppet, Vaud	8	Montfaucon, Berne		26
Cortailod, Neuchâtel	13	Monthey, Valais		28
Cossonay, Vaud	8	Morat, Frib.,		7
Cully, Vaud	2	Morges, Vaud		28
Delémont, Berne	20	Moudon, Vaud		5
Diessenhofen, Th.	B. 12	Neunkirch, Schaffhouse		26
Echallens, Vaud	15	Neuveville, Berne	B.	27
Eglisau, Zurich	B. 19	Nidau, Berne		20
Erlenbach, Berne	B. 13	Nyon, Vaud		1
Estavayer, Fribourg	14	Oberstammheim, Z.	B.	26
Fontaines, Neuchâtel	19	Oensingen, Soleure		26
Frauenfeld, Th.	B. 5 et 19	Ollon, Vaud		16
Fribourg (Suisse)	5, 6 et 7	Olten, Soleure		12
Frick, Argovie	12	Oron-la-Ville, Vaud		7
Frutigen, Berne	9	Payerne, Vaud		15
Gais, Appenzell	6			
Gelterkinden, Bâle	C. 7			

Voir suite après le mois de décembre.

Voir rectification des foires à la dernière page.

IV ^{me} MOIS	AVRIL ☾	ELECTIONS	LUNAISONS
14	Lever du soleil, 5 h. 41 m.	Coucher du soleil, 6 h. 27.	
1 Dimanche	G. Quas s Hugues  16	L'invention des pluie	Nouv. lune, le 6, à 4 h. 28 du mat Pluie.
2 Lundi	s Nisier, Fr. Paul  28	♂ ♀ ♃ en ♁ bals	Eclipse de soleil invisible.
3 Mardi	s Eugène  11	♂ ♀ ♃ en ♁ d'en-	
4 Mercredi	s Isidore, évêque  24	fants est une vent	
5 Jeudi	s Chrétien  7	☾ ☽ [♂ ♃ triple	
6 Vendredi	s Sixte, s Celse  20	4 h. 28 d. m. éclipse	Prem. quartier, le 13, à 1 h. 0 m. du m. Variable.
7 Samedi	s Alexandre  4	de ☉ invisible	
15	Lever du soleil, 5 h. 28 m.	Coucher du soleil, 6 h. 36.	
8 Dimanche	G. Mis. s Proc.  18	conspiration humide	
9 Lundi	s Dionise  2	♂ ♃ (élongation	Pleine lune, le 20, à 3 h. 30 m du mat. Assez beau.
10 Mardi	s Ezéchiel  16	♂ ét. du mat. à la pl. gr.	
11 Mercredi	s Léon  1	☾ ♃ ☉ ☽ Périogée	
12 Jeudi	s Jules I ^r , pape  15	☾ contre l'in- vari-	
13 Vendredi	s Justin, martyr  29	1 h. 0 m. du m. no-	Dern. quart., le 28, à 3 h. 48 m. du mat. Venteux.
14 Samedi	s Bélony  13	♂ ♃ cence, la able	
16	Lever du soleil, 5 h. 14 m.	Coucher du soleil, 6 h. 46.	
15 Dimanche	G. Jub. s Olympe  27	santé et le bon- doux	
16 Lundi	s Daniel  11	♂ ♀ ♃ * ♃ heur	
17 Mardi	s Rodolphe  25	♂ en ♁ des éclair-	
18 Mercredi	s Apollon  8	☾ ☽, ♂ ♃ en- cis-	
19 Jeudi	s Sévère  21	☾ ♂ ♃ fants. sant	
20 Vendredi	s Sulpice  4	☾ 3 h. 30 m. d. matin	
21 Samedi	s Anselme  17	☾ (☉ en ♁ La beau	
17	Lever du soleil, 5 h. 1 m.	Coucher du soleil, 6 h. 55.	
22 Dimanche	G. Cant. s Sot., C.  29	♂ ♃ ♂ ♃ ♁ ♃ vertu	
23 Lundi	s Georges  12	consiste dans l'em- soleil	
24 Mardi	s Albert  24	pire sur soi-même. doux	
25 Mercredi	s Marc, évangél.  6	☾ Il y a tel ami agréable	
26 Jeudi	s Amélie  18	qui (élong. ☽ Apogée	
27 Vendredi	s Anastase  0	☾ ♀ ét. d. m. à la pl. gr.	
28 Samedi	s Vital, martyr  12	☾ 3 h. 48 m. du matin	
18	Lever du soleil, 4 h. 50 m.	Coucher du soleil, 7 h. 4.	
29 Dimanche	G. Rog. s Robert  24	♂ ♃ est plus atta- vent	
30 Lundi	s Sigismond  6	♂ ♃ ♃ ché qu'un frère.	

Marchés aux Bestiaux du mois d'Avril.

Aarberg, Berne 25	Flawyl, St-Gall 9	Lausanne (Vaud) 11	Romont c. Fribourg 24
Aubonne (Vaud) 3	Fleurier c. Neuchâtel 20	Lucerne, chaque mardi.	Sallanches Hte Savoie 21
Berne, tous les mardis.	Fribourg (Suisse) 14	Mellingen, Argovie 5	St-Imier c. Berne 10
Bischoffzell, Thurg. 16	Genève, mardis et vendr.	Nyon (Vaud) 5	Schüpfheim, Lucerne 3
Chaux-de-Fonds, N. 4	Gimel (Vaud) 9	Payerne (Vaud) 5	Sion, Valais 28
Escholzmatt, Lucerne 16	Langenthal c. Berne 17	Rapperswyl, mercredis.	Vevey, chaque mardi.



Foire du mois d'Avril 1894.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un **B** seulement au bétail et celles d'un **M** seulement aux marchandises.

Aarau c. Argovie	18	Grüningen c. Zurich	B 30
Aarberg, Berne	B et ch. 11	Hérisau c. Appenzell	27
Aigle c. Vaud	21	Ilanz c. Grisons	17
Albeuve c. Fribourg	30	Kublis c. Grisons	3
Altorf, Uri	25	Landeron c. Neuchâtel	2
Andelfingen c. Zurich	B 18	Langenthal c. Berne	17
Appenzell	11 & 25	Langnau, Berne	M 25 B 6
Aitalens, Fribourg	30	La Roche c. Fribourg	30
Avenches c. Vaud	13	La Sagne c. Neuchâtel	3
Baden c. Argovie	3	La Sarraz c. Vaud	24
Bas-Chatillon c. Valais	2	Lausanne c. Vaud	B 11
Bauma c. Zurich	6 et 7	Lenzburg c. Argovie	B 5
Berne	B 2 — 14	Les Bois c. Berne	2
Berthoud, Berne	B 5	Lichtensteig c. St-Gall	2
Bienne c. Berne au bétail et aux chevaux	5	Liestal, Bâle chevaux	11
Bischoffzell, Thurgovie	30	Locle c. Neuchâtel	Ch. 2
Bremgarten, Argovie	B 9	Martigny-Ville c. Valais	23
Brugg c. Argovie	B 10	Martigny-Bourg c. V.	2
Bulach c. Zurich	B 4	Meilen c. Zurich	26
Bulle c. Fribourg	5	Mellingen, Argovie	B 25
Buttes, Neuchâtel	4	Meyrin, Genève	B 20
Cernier c. Neuchâtel	16	Moerel, Valais	12
Châtel-St-Denis c. Frib.	16	Morat c. Fribourg	4
Coffrane, Neuchâtel	23	Mosnang c. St-Gall	B 25
Coire, Grisons	B 18	Mottiers-Travers c. N.	12
Conthey c. Valais	23	Moudon c. Vaud	9
Courtelay c. Berne	3 et 4	Neunkirch, Sch.	16 B 30
Cossonay c. Vaud	19	Ober-Aegeri, Zug	30
Cudrefin c. Vaud	30	Oberstammheim c. Z.	B 30
Dagmersellen c. Lucern	10	Oensingen c. Soleure	30
Délémont c. Berne	17	Olten c. Soleure	9
Diessenhofen c. Th.	B 9	Orbe c. Vaud	2
Echallens c. Vaud	26	Oron-la-Ville, Vaud	4
Eglisau c. Zurich	16, 24	Payerne c. Vaud	19
Einsiedeln, Schwytz	B 30	Pfäffikon, Zurich	B 16
Estavayer c. Fribourg	11	Planfayon c. Fribourg	18
Fideris c. Grisons	19	Porrentruy, Berne	16
Flawyl, St-Gall	9	Provence, Vaud	16
Frauenfeld, Th.	B 2 & 16	Ragätz, St-Gall	30
Fribourg en Suisse	2	Rheineck, St-Gall	23
Frick, Argovie	B 9	Rochefort, Neuchâtel	5
Gais c. Appenzell	3	Romont, Fribourg	17
Genève	B 2	Rue, Fribourg	25
Gossau, St-Gall	B 2	Sarnen, Unterwald	B 25
Grandson c. Vaud	25		

*Suite à la fin du mois
de décembre.*

V ^{me} MOIS	M A I	☾	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Mardi	s Phil. s Jaques		♂ ♀ Le bon- cou- heur de chaque vert	Nouvelle lune le 5, à 3 h. 9 m. du soir. Beau temps.
2 Mercredi	s Athanase, évêq.		♂ ♀	
3 Jeudi	ASCENSION I. s U.		☾ ☽, ☽ ☿ h individu	Prem. quar- tier le 12, à 7 h. 49 du mat. Brouillard.
4 Vendredi	s Florian		☾ ☽, ☽ ☿ est vent	
5 Samedi	s Pie V, pape		☾ ☽, ☽ ☿ 3 h. 9 min. du soir.	Pleine lune le 19, à 5 h. 11 m. du soir. Eclaircissant.
19	Lever du soleil 4 h. 39 m.		Coucher du soleil, 7 h. 13	
6 Dimanche	G. Ex. s Jean p. l.		♀ en ♉, ♀ en ♋	Dern. quar- tier le 27, à 8 h. 32 m. du soir. Variable.
7 Lundi	s Stanislas		♂ ♃ fondé éclair-	
8 Mardi	Appar. s Michel		☾ sur cis- ☾ Périgée	MAI vient de Majus; il était dédié aux plus anciens cito- yens romains nommés Ma- jores. Il était le troisième mois.
9 Mercredi	s Béate		le malheur de sant	
10 Jeudi	s Sophie		♂ en ♉ quelques	Le 21 Mai, le soleil entrera au signe des Gémeaux.
11 Vendredi	s Mammert, évêq.		☾ autres; l'in- beau	
12 Samedi	s Pancrace		☾ 7 h. 49 m. du mat.	Du 1 ^{er} au 31 les jours ont crû de 79 mi- nutes.
20	Lever du soleil 4 h. 30 m.		Coucher du soleil, 7 h. 22	
13 Dimanche	G. PENTECOTE		☽ ☿ ♀ * ♃ téré et	Le 21 Mai, le soleil entrera au signe des Gémeaux.
14 Lundi	Lundi s s Bonif.		la commodité serein	
15 Mardi	s Isidore		☾ ☽, ☽ ♀ des cou-	Le 21 Mai, le soleil entrera au signe des Gémeaux.
16 Mercredi	4 temps Pérégr.		♂ h uns exigent vert	
17 Jeudi	s Pascal, évêque		les privations brouil-	Le 21 Mai, le soleil entrera au signe des Gémeaux.
18 Vendredi	s Théodose, cab.		☾ ☽ ☿ et lard	
19 Samedi	s Potentiane		☾ ☽ ☿ 5 h. 11 m. d. s.	Le 21 Mai, le soleil entrera au signe des Gémeaux.
21	Lever du soleil 4 h. 22 m.		Coucher du soleil, 7 h. 31	
20 Dimanche	G. s Trinité s B.		☽ ♃ ♀ dev. ét. du soir	Le 21 Mai, le soleil entrera au signe des Gémeaux.
21 Lundi	s Constant		☾ en ♉, ♀ en ♋	
22 Mardi	s Julie, vierge		☾ le malheur soleil	Le 21 Mai, le soleil entrera au signe des Gémeaux.
23 Mercredi	s Samuel		des autres. beau	
24 Jeudi	Fête-Dieus Jean.		♀ ☽ h, ☾ Apogée	Le 21 Mai, le soleil entrera au signe des Gémeaux.
25 Vendredi	s Urbain		L'honnêteté est la doux	
26 Samedi	s Philippe de N.		♀ ☽ ♃, ♃ △ h	Le 21 Mai, le soleil entrera au signe des Gémeaux.
22	Lever du soleil 4 h. 16 m.		Coucher du soleil, 7 h. 38	
27 Dimanche	G. 1. ap. Tr. s Luc.		☾ ☽ ☿ 8 h. 32 m. du soir	Le 21 Mai, le soleil entrera au signe des Gémeaux.
28 Lundi	s Germain		☾ ☽ ☿ ☽ ☿	
29 Mardi	s Maximilien		♀ △ h meil- va-	Le 21 Mai, le soleil entrera au signe des Gémeaux.
30 Mercredi	s Félix, pape		☾ ☽ ☿ leur des ria-	
31 Jeudi	s Pétronelle		☽ ♀, ☽ h po- ble litiques.	

Marchés aux Bestiaux du mois de Mai.

Aarberg, Berne 30	Flawyl, St-Gall 14	Nyon c. Vaud 4	Schüpfheim, Lucerne 1
Berne, tous les mardis.	Fribourg en Suisse 19	Payerne c. Vaud 4	Sion c. Valais 26
Bischofszell, Thurg. 21	Genève, mardi et vendr.	Pré St-Didier (Aoste) 12	Süs, Grisons 1
Chaux-de-Fonds 2	Langenthal c. Berne 15	Rapperswyl les mercred.	Thonon chaque lundi
Escholzmatt, Lucerne 21	Lucerne, tous les mardis	St-Imier c. Berne 8	Vevey c. Vaud les mardis
Fahrwangen, Arg. 28	Mellingen, Argovie 3	Sallanches en Savoie 19	



Foires du mois de Mai 1894.

Aarau c. Argovie	16	Coire, Gr. M	12-17 B	2-16
Aarberg, Berne	B 9	Combremont-le-Grand		16
Aigle c. Vaud	B 19	Concise c. Vaud		8
Altorf, Uri	16	Corcelles c. Neuchâtel		2
Altstädten, St-Gall	10 et 11	Cortailod c. Neuchâtel		16
Andelfingen c. Zurich	16	Cossonay c. Vaud		31
Anet c. Berne	30	Couvet c. Neuchâtel		31
Anniviers c. Valais	25	Davos c. Grisons	M	25
Appenzell	9 & 23	Délémont c. Berne		15
Aubonne c. Vaud	8	Diessenhofen, Thur.	B	14
Avenches c. Vaud	11	Dombresson c. Neuch.		21
Baden c. Argovie	B 1	Echallens c. Vaud		30
Bagnes c. Valais	21 & 30	Eglisau c. Zurich	B	21
Bâle	24 et 25	Erlenbach, Berne	B	8
Balstall, Soleure	7	Ernen c. Valais		1
Bassecour c. Berne	8	Escholzmatt c. Lucerne		14
Bayards c. Neuchâtel	7	Estavayer c. Fribourg		9
Begnins c. Vaud	21	Evionnaz c. Valais		15
Bellegarde, Fribourg	B 14	Fiez c. Vaud		26
Berthoud c. Berne	B 4, 31	Frauenfeld c. Th.	B 7 & 21	
Bevaix c. Neuchâtel	28	Fribourg en Suisse	7 M	9
Bex c. Vaud	17	Frick c. Argovie		14
Bienne c. Berne	2	Gais c. Appenzell		8
Bière c. Vaud	7	Gampel, Valais		4
Bischofszell c. Thurg.	31	Gelterkinden c. Bâle		9
Boudevilliers c. Neuch.	25	Genève	B	7
Boudry c. Neuchâtel	29	Gersau, Schwytz	M	7
Bœtzen, Argovie	23	Gessenay c. Berne		1
Bœzingen, Berne	21	Gimel c. Vaud		28
Bremgarten, Arg.	21	Glyss c. Valais		2
Breuleux c. Berne	15	Gossau, St-Gall	B	7
Brugg c. Argovie	8	Grabs c. St-Gall		28
Bulach, Zurich	B 2, 29	Grandfontaine c. Berne		8
Bulle c. Fribourg	10	Grandson, Vaud		30
Buren c. Berne	2	Gross-Laufenbourg, A.		14
Buttes, Neuchâtel	B 21	Grünigen, Zurich	B	28
Carouge, Genève	B 12	Hutwyl, Berne		2
Cerlier c. Berne	9	Ilanz c. Grisons		10
Chaindon, Berne	9 et 10	Kaiserstuhl, Argovie		7
Champagne c. Vaud	18	Kublis, Grisons		30
Charbonnières (les)	B 30	Lachen, Schwytz		15
Charmey c. Fribourg	1	Landeron-Combe, N.	B	7
Château d'Oex c. Vaud	16	Langenbruck Bâle-C.		2
Châtel-St-Denis c. Fr.	14	Langenthal, Berne		22
Chavornay c. Vaud	9	Langnau, Berne	B	4
Chiètres c. Fribourg	31			

Suite fin décembre.

Voir rectification des foires à la dernière page.




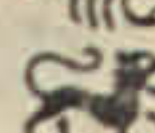

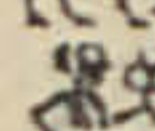

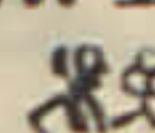
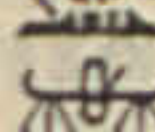
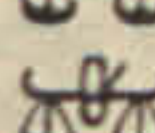

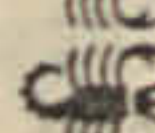
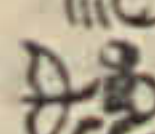
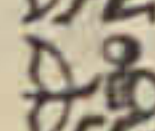
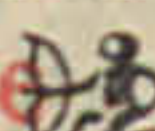














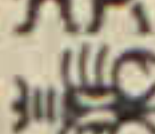



Foire du mois de Juin 1894.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Andelfingen, Zurich	B 20	Moudon c. Vaud	4
Appenzell	13 & 27	Münster c. Valais	14
Avenches c. Vaud	8	Neunkirch, Schaffh. B	25
Baden, Argovie	B 5	Noirmont c. Berne	4
Bagnes c. Valais	14	Oberstammheim c. Z. B	25
Berthoud, Berne	B 7	Olten c. Soleure	4
Bienne c. Berne	7	Oron-la-Ville c. Vaud	6
Bremgarten, Argovie	B 11	Orsières c. Valais	5
Brevrai c. Neuchâtel	8	Payerne c. Vaud	21
Brigue c. Valais	4	Pfaffikon c. Zurich	B 18
Brugg c. Argovie	12	Ponte-Campovasto c. G.	8
Bulach c. Zurich	B 6	Porrentruy c. Berne	18
Bulle c. Fribourg	14	Regensberg c. Zurich	14
Courchapoix, Berne	M 5	Romont c. Fribourg	12
Délémont c. Berne	19	Rue c. Fribourg	27
Diessenhofen, Thurg.	B 11	St-Aubin c. Neuchâtel	11
Eglisau c. Zurich	B 18	St-Imier c. Berne	5 et 6
Estavayer, Fribourg	13	Salux, Grisons	11
Frauenfeld c. Th.	B 4 & 18	Saxon c. Valais	1
Fribourg (Suisse)	4, 5, 6	Sempach c. Lucerne	4
Frick c. Argovie	B 11	Sidwald c. St-Gall	21
Genève	B 4	Sion c. Valais	9
Gossau, St-Gall	B 4	Sissach, Bâle	27
Grandfontaine, Berne	12	Soleure	11
Grüningen c. Zurich	B 25	Stäfa c. Zurich	B 5
Hutwil c. Berne	6	Sursee c. Lucerne	25
Ilanz c. Grisons	6	Teuffen, Appenzell	B 1
Lajoux c. Berne	12	Travers c. Neuchâtel	15
Landeron-Combe, N.	B 11	Unterhallau, Schaffh. B	4
Langenthal c. Berne	B 19	Uster, Zurich	B 28
Langnau c. Berne	B 1	Uzna h c. St-Gall	B 19
Laufen c. Berne	5	Valangin Neuchâtel	B 4
Lausanne c. Vaud	B 13	Verrières (les) c. N.	20
Lenzbourg c. Argovie	B 7	Villmergen c. Argovie	5
Liddes, Valais	B 6	Weinfelden, Th. B	13 & 27
Locle c. Neuchâtel	B 4	Wilchingen, Schaffh. B	18
Loèche-Ville c. Valais	1	Willisau, Lucerne	B 28
Martigny-Bourg c. Val.	11	Winterthour, Z. B	7 et 21
Mellingen, Argovie	B 27	Yverdon c. Vaud	5
Mezières, Vaud	13		
Montfaucon c. Berne	25		
Monthey c. Valais	6		
Morat c. Fribourg	6		
Motiers-Travers c. N.	12		

Les Foires étrangères se trouvent à la fin du mois de décembre.

VII ^m MOIS	JUILLET ☾	ELECTIONS	LUNAISONS
27	Lever du soleil 4 h. 12 m.	Coucher du soleil, 7 h. 54	
1 Dimanche	G. 6. s Théobald  14	♂ ♃ Un bien-beau	Nouvelle lune le 3, à 6 h. 13 m. du matin. Constant.
2 Lundi	Visitation N. D.  29	☾ [la pl. gr. d. dela terre	
3 Mardi	s Anatole, évêque  15	♁ 6 h. 13 m. d. m. ☉	
4 Mercredi	s Ulric, évêque  0	♁ ♀ fait est vent	
5 Jeudi	s Zoé  15	souvent le 3 ☉ Périgée	Prem. quartier le 9, à 10 h. 42 minutes du soir. Venteux.
6 Vendredi	s Goar, solitaire  0	♀ * ♀, ♀ rétrog.	
7 Samedi	s Elisabeth  14	ou toujours ou-pluie	
28	Lever du soleil 4 h. 17 m.	Coucher du soleil, 7 h. 52	
8 Dimanche	G. 7. s Procope  28	☾ ☉ blié par	Pleine lune le 17, à 10 h. 31 m du soir. Variable.
9 Lundi	s Zénon, martyr  11	♁ 10 h. 42 m. d. s. ♂♂	
10 Mardi	7 Frères  24	♁ ♁ ♀ * ♂ l'homme	
11 Mercredi	s Pie I, pape  7	☉ ♁ qui ven-	
12 Jeudi	s Jean Gualbert  20	le reçoit et rare- teux	
13 Vendredi	s Henri, emper.  2	ment ou jamais tem-	Dernier quar-
14 Samedi	s Bonaventure  14	♁ ♀ par l'hom- pête	tier le 25, à 9 h. 34 m. du soir. Beau.
29	Lever du soleil 4 h. 23 m.	Coucher du soleil, 7 h. 47	
15 Dimanche	G. 8. s Marguerite  26	☾ ♂ ♃ ♀ △ ♁ me	
16 Lundi	Commenc. cannic.  8	beau ☉ Apogée	
17 Mardi	s Alexis  20	♁ 10 h. 31 m. du soir	JUILLET tire son nom de la naissance de Jules César, arrivée en ce mois. On l'appelait auparavant Quintilis.
18 Mercredi	s Camille  2	♁ ♀ ♀ d. ret. en ♁	
19 Jeudi	s Vincent de P.  13	qui l'accorde. soleil	
20 Vendredi	s Elie, s Marg.  25	♀ ♂ ♃, ♀ devient	
21 Samedi	s Arbogaste  7	étoile du matin	
30	Lever du soleil 4 h. 31 m.	Coucher du soleil, 7 h. 41.	
22 Dimanche	G. 9. s Marie Mad  20	☉ en ♁ Le nua-	
23 Lundi	s Apollinaire  2	☉ ☉ premier geux	
24 Mardi	s Christine, mart.  14	☾ ♂ ♁ pas vers le	Le 22 de ce mois le soleil entre au signe du Lion.
25 Mercredi	s Jacq., s Christ.  27	☾ 9 h. 34 m. d. s. ♂♂	
26 Jeudi	s Anne  11	♁ ♁ ♁, ♀ en ♁	
27 Vendredi	s Pantaléon  24	bien, c'est de ne soleil	
28 Samedi	s Victor, pape  8	pas faire de mal. clair	Du 1 ^{er} au 31 Juillet les jours ont diminué de 56 minutes.
31	Lever du soleil 4 h. 39 m.	Coucher du soleil, 7 h. 33	
29 Dimanche	G. 10. s Marthe  23	☾ ♂ ♃ Ce monde ap-	
30 Lundi	s Ignace de L.  8	♁ ♀ partient à chaud	
31 Mardi	s Germain  23	♁ ♀ l'énergie. ☉ Périg.	

Marchés aux Bestiaux du mois de Juillet.

Aarberg, Berne 25	Flawyl, St-Gall 9	Meyringen, Berne 5	Schupfheim, L., porcs 3
Aubonne c. Vaud 3	Fribourg (Suisse) 21	Nyon c. Vaud 5	Sion, Valais 28
Berne, tous les mardis	Genève, mardi et vendr.	Payerne c. Vaud 5	Süss, Grisons 3
Bischofszell, Thurg. 16	Langenthal c. Berne 17	Rapperswyl, les mercre.	Thonon, tous les lundis
Escholzmatt, Lucerne 16	Lucerne, tous les mardis	Sallanches en Savoie 21	Vevey, Vaud les mardis



Foires du mois de Juillet 1894.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarau, Argovie	18	Lausanne, Vaud	M 11
Aarberg, Berne B et Ch.	11	Lenzburg, Argovie	19
Andelfingen, Zurich B	18	Liestal, Bâle	B 4
Appenzell	11 et 25	Locle, Neuchâtel	B 2
Avenches, Vaud	13	Mellingen, Argovie	B 25
Baden, Argovie	B 3	Morat, Fribourg	4
Bellegarde, Fribourg B	30	Moudon, Vaud	2
Bellelay, Berne	M 1	Munster, Lucerne	23
Berthoud, Berne B	5, 12	Neunkirch, Schaffh.	B 30
Bienne, Berne	5	Nidau, Berne	24
Bischofszell, Thurgov.	19	Nyon, Vaud	5
Bözingen, Berne	16	Oberstammheim, Z.	B 30
Bremgarten, Arg.	B 9	Oensingen, Soleure	16
Brévine, Neuchâtel M	4	Olten, Soleure	2
Brugg, Argovie	B 10	Orbe, Vaud	9
Bulach, Zurich	B 4	Oron-la-Ville, Vaud	4
Bulle, Fribourg	26	Payerne, Vaud	19
Büren, Berne	11	Pfäffikon, Zurich	B 16
Châtres, Fribourg	26	Porrentruy, Berne	16
Cossonay, Vaud	12	Reinach, Argovie	5
Davos, Grisons M	6 et 7	Rheineck, St-Gall	30
Delémont, Berne	17	Romont, Fribourg	10
Diessenhofen, Th.	B 9	Rue, Fribourg	25
Echallens, Vaud	19	Saignelégier, Berne	9
Eglisau, Zurich	B 16	Schaffhouse	B 3 et 17
Estavayer, Fribourg	11	Schleitheim, Schaffh.	2
Fiez, Vaud	30	Sempach, Lucerne	16
Frauenfeld, Th. B	2 et 16	Sidwald, St-Gall	19
Fribourg (Suisse) 9, 10, 11		Sissach, Bâle	25
Frick, Argovie	B 9	Soleure	9
Gelterkinden, Bâle c.	11	Stäfa, Zurich	B 3
Genève	B 2	Teuffen, Appenzell	B 6
Gimel, Vaud	16	Unterhallau, Schaffh.	B 2
Gorgier, Neuchâtel	2	Unterkulm, Argovie	13
Gossau, St-Gall	B 2	Uster, Zurich	B 26
Gross Hochstetten, Bern	11	Uznach, St-Gal	B 17
Grünlingen, Zurich	B 30	Vevey, Vaud	31
Herzogenbuchsee,	B 4	Weinfelden, Th. B	11 et 25
Ilanz, Grisons,	27	Wilchingen, Schaffh.	B 16
Klein-Lauffenburg, Ar.	23	Willisau, Lucerne	26
Klingnau, Argovie	2	Winterthour, Z.	B 5 et 19
Landeron-Combe, N. B	2	Yverdon, Vaud	B 3
Langenthal, Berne	17	Zofingue, Argovie	12
Langnau, Berne B	6 M 18	Zurzach, Argovie	9

VIII ^e MOIS	AOUT		ELECTIONS	LUNAISONS
1 Mercredi	s Pierre aux liens	8	☉ 0 h. 52 m. du soir.	Nouvelle lune
2 Jeudi	s Etienne, pape	23	(♁ direct Le	le 1, à 0 h. 52
3 Vendredi	Invention s Et.	8	monde a beau soleil	min. du soir.
4 Samedi	s Dominique	23	vieillir, il ne chaud	Constant.
32	Lever du soleil 4 h. 47 m.		Coucher du soleil, 7 h. 24	Prem. quart.
5 Dimanche	G. 11. s Oswald	7	☾ ☽ change tonnerre	le 8, à 10 h.
6 Lundi	Transfig. N. D.	20	♂ ♀ pas ; [élongation	32 m. du mat.
7 Mardi	s Emma, Gaëtan	3	☾ ♀ ét. dum. à la pl. gr.	Variable.
8 Mercredi	s Cyriaque	16	☾ 10 h. 32 m. du mat.	Pleine lune
9 Jeudi	s Romain, mart.	29	♀ ☐ ♀ il se étoiles	le 16, à 1 h. 45
10 Vendredi	s Laurent, mart.	11	peut que filantes	min. du soir.
11 Samedi	s Suzanne	23	♂ ♀ en ♁ l'in-	Beau temps.
33	Lever du soleil 4 h. 56 m.		Coucher du soleil, 7 h. 14	Dern. quart.
12 Dimanche	G. 12. s Claire, v.	5	☾ ♀ * ☉ dividu vent	le 24, à 6 h. 8
13 Lundi	s Hippolyte	17	se ☾ Apogée	m. du matin.
14 Mardi	s Eusèbe	29	☽ ☽ se varia-	Pluie et vent.
15 Mercredi	Assomption N. D.	10	♀ ☐ ♂ tion- ble	Nouvelle lune
16 Jeudi	s Roch. cap.	22	☾ 1 h. 45 m. du s. ne,	le 30, à 8 h. 32
17 Vendredi	s Sévère	4	mais la masse éclair-	min. du soir.
18 Samedi	s Hélène	17	de l'espèce ne cissant	Humide.
34	Lever du soleil 5 h. 4 m.		Coucher du soleil, 7 h. 2.	AOUT tire
19 Dimanche	G. 13. s Donat, p.	29	☾ ☽ ♀ en ♁, ♂ en ♁	son nom d'Aug-
20 Lundi	s Bernard, abbé	11	♂ en ♁ de- chaud	uste qui y est
21 Mardi	s Jeanne, chant.	24	♂ ♀ vient ni tem-	né; on l'appe-
22 Mercredi	s Symphorien	7	♂ ♀ * ♀ pête	lait avant Sex-
23 Jeudi	s Philippe Beniti	20	☾ ☉ en ♁, ♀ * ☉	tilis, étant le
24 Vendredi	s Barthélemi, ap.	4	☾ 6 h. 8 m. du matin	sixième mois
25 Samedi	s Louis, roi	18	♂ * ♀, ♂ △ ☉	de l'année
35	Lever du soleil 5 h. 14 m.		Coucher du soleil, 6 h. 49	martiale.
26 Dimanche	G. 14. s Zéphirin	2	☾ ♂ ♀ meil- pluie	Le 23 Août
27 Lundi	Fin canicules	17	♀ △ ♂, ♀ * ♀	le soleil en-
28 Mardi	s Augustin, évêq.	2	♀ en ♁ leure, vent	trera au signe
29 Mercredi	Decollat. s Jean	17	☾ ♂ ♀ ni ☾ Périgée	de la Vierge.
30 Jeudi	s Benjamin	2	☾ 8 h. 32 m. d. s. ♂ ♀	Du 1 ^{er} au 31
31 Vendredi	s Raimond	17	pire. humide	Août les jours
				ont diminué
				de 99 minutes

Marchés aux Bestiaux du mois d'Août.

Aarberg, Berne 29	Flawyl, St-Gall 13	Lucerne, chaque mardi.	Sallanches, H ^{te} -Sav. 18
Aubonne c. de Vaud 7	Fribourg en Suisse 18	Meyringen, Berne 2	Schupfheim, L. porcs 7
Berne, tous les mardis.	Genève, mardi et vendre.	Nyon c. Vaud 2	Sion en Valais 25
Bischofszell, Thurg. 20	Gimel c. Vaud 27	Payerne c. Vaud 2	Süss, Grisons 7
Chaux-de-Fonds c. N 1	Langenthal, Berne 21	Rapperswyl, les mercre.	Thonon, chaque lundi.
Escholzmatt, Lucerne 20	Lausanne c. Vaud 8	St-Imier c. Berne 14	Vevey, Vaud les mardis



Foire du mois d'août 1894.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un **B** seulement au bétail et celles d'un **M** seulement aux marchandises.

Aarau	15	Mosses (Les), Vaud	25
Altstätten, St-Gall	20 et 21	Moudon, Vaud	13
Andelfingen, Zurich	B 15	Moutier Grandval, Bern.	1
Anet, Berne	29	Neunkirch, Schaffh.	B 27
Appenzell	8 et 22	Neuveville, Berne	B 28
Avenches, Vaud	10	Noirmont, Berne	6
Baden, Argovie	B 7	Oberstammheim, Z.	B 27
Begnins, Vaud	B 20	Olten, Soleure	6
Berthoud, Berne	B 2	Oron-la-Ville, Vaud	1
Bienne, Berne	2	Payerne, Vaud	16
Bremgarten, Argovie	20	Pfäffikon, Zurich	B 20
Brugg, Argovie	14	Porrentruy, Berne	20
Bulach, Zurich	B 1	Rapperswyl, St-Gall	22
Cossonay, Vaud	30	Regensberg, Zurich	9
Delémont, Berne	21	Richensee, Lucerne	10
Diessenhofen, Thurg.	B 10	Reinach, Argovie	B 16
Echallens, Vaud	16	Romont, Fribourg	17
Eglisau, Zurich	B 20	Rue, Fribourg	29
Einsiedeln, Schwyz	27	Saignelégier, Berne	14
Estavayer, Fribourg	8	Schaffhouse	28—30
Frauenfeld, Th.	B 6 et 20	Seengen, Argovie	21
Fribourg, Suisse	M 6, 7, 8	Sidwaid, St-Gall	16
Frick, Argovie	13	Soleure	13
Genève	B 6	Stäfa, Zurich	B 7
Glyss, Valais	14	Sursée, Lucerne	27
Gossau, St-Gall	B 6	Teuffen, Appenzell	B 3
Grandson, Vaud	29	Thoune, Berne	29
Gross Laufenbourg, A.	20	Tourtemagne, Valais	13
Grünigen, Zurich	B 27	Unterhallau, Sch.	B 6, 15
Hutwyl, Berne	29	Urnäsch, Appenz.	13 et 14
Kaiserstuhl, Argovie	6	Uster, Zurich	B 30
Landeron-Combe, N.	B 13	Uznach, St-Gall	B 21
Langnau, Berne	B 3	Val-d'Illiez, Valais	B 18
Laupen c. Berne	30	Valangin, Neuchâtel	B 16
Lausanne, Vaud	B 8	Viège, Valais	10
Lenzbourg, Argovie	B 30	Weinfelden, Th.	B 8 et 29
Les Bois, Berne	27	Wilchingen, Schaff.	B 20
Liestal, Bâle	8	Willisau c. Lucerne	30
Lignièrès, Neuchâtel	6	Winterthour, Zur.	B 2 et 16
Locle, Neuchâtel	B 6	Wyl, St-Gall	21
Lucerne	B 7	Zolingue, Argovie	9
Mellingen, Argovie	6		
Mels, St-Gall	30		
Mézières, Vaud	15		
Morat, Fribourg	1		

Les Foires étrangères se trouvent à la fin du mois de décembre.

IX ^m MOIS	SEPTEMBRE ☾	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Samedi 36	s Gilles, s Véréne ☿ 1 Lever du soleil 5 h. 23 m.	☾ ☿ Lorsqu'on pluie Coucher du soleil 6 h. 36	Prem. quart. le 7, à 1 h. 31 m. du soir. Ciel couvert.
2 Dimanche	G. 15. s Juste ☿ 15	est sûr d'être couvert	
3 Lundi	s Rosalie ☿ 29	♂ ♀ dev. ét. du s.	
4 Mardi	s Esther ☿ 12	♂ ♀ * ♀ en	
5 Mercredi	s Laurent, mart. ☿ 25	possession d'un nua-	Pleine lune le 15, à 4 h. 49
6 Jeudi	s Magnus, abbé ☿ 7	bon princi- geux	min. du mat.
7 Vendredi	s Gratien, évêque ☿ 19	☾ 1 h. 31 m. du matin.	Beau. Eclipse de lune visib.
8 Samedi 37	Nativité N. D. ☿ 1 Lever du soleil 5 h. 32 m.	☾ ☿ ♀ ♀ pe, Coucher du soleil, 6 h. 23	Dern. quart. le 22, à 1 h. 0 m. du soir.
9 Dimanche	G. 16 s Gorgon ☿ 13	il faut s'y te- éclair-	Pluvieux.
10 Lundi	s Nicolas ☿ 25	nir cis- ☾ Apogée	
11 Mardi	s Félix et Regule ☿ 7	et en suivre les sant	
12 Mercredi	s Tobie, guide ☿ 19	♂ * ♀, ♀ en ☿	Nouvelle lune le 29, à 6 h.
13 Jeudi	s Materne ☿ 1	♂ ♀ ♀ en ☿ con-	12 m. du mat.
14 Vendredi	Exaltation s Cr. ☿ 13	[écl. de ☾ visible	Humide.
15 Samedi 38	s Nicodème ☿ 26 Lever du soleil 5 h. 40 m.	☾ 4 h. 49 m. d. m. ☾ ☿ Coucher du soleil 6 h. 9	Eclipse de so- leil invisible.
16 Dimanche	G. 17. Jeûne fédér ☿ 8	♂ ♀ ♂ retr. séquen-	
17 Lundi	s Lambert ☿ 21	♂ ♀ ♀ ☐ ♀ ces.	SEPTEM- BRE vient de
18 Mardi	s Ferréol ☿ 4	♂ ♀ La haine soleil	ce que c'était
19 Mercredi	4 Temps s Janv. ☿ 17	est ce qu'il y a beau	le septième
20 Jeudi	s Faustin ☿ 1	de plus clair- doux	mois de l'an- née martiale.
21 Vendredi	s Matthieu ☿ 15	☾ le 22, ☿ ♀	
22 Samedi 39	s Maurice ☿ 29 Lever du soleil 5 h. 50 m.	☾ 1 h. 0 m. d. soir ☾ Coucher du soleil 5 h. 55	Le 22 de ce mois, le Soleil entre au signe
23 Dimanche	G. 18. s Lin, pape ☿ 13	☾ en ☿, jour et nuit ég.	de la Balance.
24 Lundi	s Gamaliel ☿ 27	voyant après cou-	Jour et nuit égaux.
25 Mardi	s Cyprien, mart. ☿ 12	le génie. vert	
26 Mercredi	s Justin, martyr ☿ 26	pluie ☾ Périgée	
27 Jeudi	s Cosme et Dam. ☿ 11	le 29 éclipse de ☾ visible	Du 1 ^{er} au 30
28 Vendredi	s Venceslas ☿ 25	☾ ☿, ♂ ♀ ♀ ☐ ☾	Septembre les
29 Samedi 40	s Michel, arch. ☿ 9 Lever du soleil, 5 h. 59 m.	☾ 6 h. 12 m. du matin.	jours ont di- minué de 97
30 Dimanche	G. 19. s Jérôme ☿ 23	☾ ☿, ♂ ♀ ♀ ☿ ♀	minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Septembre.

Aarau c. Argovie 19	Escholzmatt, Lucerne 17	Langenthal c. Berne 18	St-Imier c. Berne 11
Aarberg, Berne 26	Flawyl, St-Gall 10	Lucerne tous les mardis	Sion c. Valais 22
Berne, chaque mardi.	Fleurier c. Neuchâtel 14	Meiringen c. Berne 6	Süss, Grisons 4
Bischofszell, Thurg. 17	Fahrwangen c. Arg. 3	Nyon c. Vaud 6	Thonon, chaque lundi.
Chaux-de-Fonds 5	Fribourg en Suisse 15	Payerne c. Vaud 6	Travers c. Neuchâtel 3
Couvet c. Neuchâtel 11	Genève mardi et vendre.	Rapperswyl, les mercre.	Vevey tous les mardis



Foires du mois de septembre 1894.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarberg, Berne	B 12	Erschmatt-Feschel, Val.	19
Adelboden, Berne	5	Estavayer, Fribourg	12
Altorf c. Uri	B 24	Etiswyl, Lucerne	18
Amsteg, Uri	26	Feschel, Valais	19
Andelfingen, Zurich	B 19	Fontaines, Neuchâtel	12
Annivier, Valais	27	Frauenfeld, Th.	B 3 et 17
Appenzell	12 et 26, B 24	Fribourg (Suisse)	M 3—5
Aubonne, Vaud	11	Frick, Argovie	B 10
Avenches, Vaud	14	Frutigen, Berne	7
Baden, Argovie	B 4	Gampel, Valais	25
Bagnes, Valais	28	Gelterkinden, Bâle	12
Bâle,	27 et 28	Genève	B 3
Bellegarde, Fribourg	B 17	Gessenay, Berne	7
Bellelay, Bern. moutons	1	Gossau, St-Gall	B 3
Bellinzona, Tessin	3, 4 et 5	Grabs, St-Gall	19
Berne	B 4	Grandfontaine, Berne	11
Berthoud, Berne	B 6	Gross Laufenbourg, A.	29
Bienne et m. aux chev.	13	Grüningen, Zurich	B 24
Bischofszell, Thurg.	3	Gruyères, Fribourg	24
Bremgarten, Argovie	B 10	Gryon, Vaud	18
Brevine, Neuchâtel	19	Hutwyl, Berne	B 5
Brugg, Argovie	B 11	Ienaz, Grisons	B 24
Bulach, Zurich	B 5	Ilanz, Grisons	24
Bulle, Fribourg	6	Landeron-Combe, N. B.	3
Bullet, Vaud	21	Langenthal, Berne	18
Buren, Berne	5	Langnau, Berne	M 7 et 19
Cerlier, Berne	12	Laufen, Berne	4
Chaindon, Berne	3 et 4	Lausanne, Vaud	12
Chambéry, Valais	17	Lenk, Berne	7
Château-d'Oex, Vaud	26	Lenzbourg, Argovie	27
Châtel-St-Denis, Frib.	10	Locle, Neuch. B et ch.	3
Châtelet, Berne	B 25	Loèche-ville, Valais	29
Chiètres, Fribourg	6	Lucerne	B 6
Coire, Grisons	B 22	Malleray, Berne	28
Côte-aux-Fées, Neuch.	24	Martigny-ville, Valais	24
Courtelary, Berne	24 et 25	Mellingen, Arg.	B 26
Dagmersellen, Lucerne	10	Mels, St-Gall	26
Davos, Grisons	B 17	Meyringen, Berne	26
Delémont, Berne	18	Montfaucon, Berne	10
Diessenhofen, Th.	B 10	Monthey, Valais	12
Echallens, Vaud	20	Morat, Fribourg	5
Eglisau, Zurich	B 17	Morges, Vaud	19
Einsiedeln, Schwytz	B 25	Morgins, Valais	14
Engelberg, Unterw.	25&26	Mosses (Les), Vaud	25
Erlenbach, Berne, bétail et chevaux	11	<i>Suite à la fin du mois de décembre.</i>	

Voir rectification des foires à la dernière page.

X ^m e Mois	OCTOBRE	☾	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Lundi	Le s Rosaire		7	♂♂ Les hom- doux
2 Mardi	Anges gardiens		20	♀ en ☽ mes longtemps
3 Mercredi	s Gérard, abbé		3	comprimés par serein
4 Jeudi	s François		15	l'oppression ou la cou-
5 Vendredi	s Placide, mart.		27	☾ misère, vert
6 Samedi	s Bruno, chart.		9	☾ 7 h. 29 m. d. s. ♂♂
41	Lever du soleil 6 h. 9 m.		Coucher du soleil 5 h. 27	Prem. quart. le 6, à 7 h. 29 min. du soir. Temps agréable.
7 Dimanche	G. 20. s Judith		21	♀ en ☽ sont agré-
8 Lundi	s Alfred		3	comme able ☾ Apogée
9 Mardi	s Denis		15	les arbres de nos soleil
10 Mercredi	s Gédéon		27	♂ △ ♀ côtes cour-
11 Jeudi	s Firmin		9	bés par la bise serein
12 Vendredi	s Maximilien		22	♀ □ ♀, ♂ deret. en ☽
13 Samedi	s Edouard		4	☾ ♂, ♂ ♀ beau
42	Lever du soleil 6 h. 18 m.		Coucher du soleil 5 h. 13	Dern. quart. le 21, à 7 h. 24 m. du soir. Assez beau.
14 Dimanche	G. 21 s Calixte		17	☾ 7 h. 8 m. du soir
15 Lundi	s Thérèse, mart.		0	☾ ♂♂, ♂ h de
16 Mardi	s Gall, abbé		14	♂ ♀ mer; ils plu-
17 Mercredi	s Hedvige, vier.		28	ne se relèvent vieux
18 Jeudi	s Luc, évang.		1	♂ étoile d.s. à la pl. gr.
19 Vendredi	s Pierre d'Alcant		25	☾ ♂ ♂ h [élongat.
20 Samedi	s Vendelin		10	♂ ♀ ♂ ♂ plus.
43	Lever du soleil 6 h. 27 m.		Coucher du soleil, 5 h. 1.	
21 Dimanche	G. 22. s Ursule, v.		24	☾ 7 h. 24 m. du soir
22 Lundi	s Colomb		8	☾ h ♂ ☾ ☾ Périgée
23 Mardi	s Sévérin, évêque		22	☾ en ☽ Mieux clair
24 Mercredi	s Salomé		6	♂ rétrogr. vaut lire un
25 Jeudi	s Crépin, cord.		20	homme que dix soleil
26 Vendredi	s Amand, évêque		4	☾ ♂ livres. Les doux
27 Samedi	s Frumence, év.		18	♀ ♂ ♂ gens tristes ne
44	Lever du soleil 6 h. 38 m.		Coucher du soleil 4 h. 50	
28 Dimanche	G. 23. s Sim. et Jud.		1	☾ 6 h. 25 m. d. s. ♂ ♀,
29 Lundi	s Narcisse		15	☾ (♂ h, ♂ ♂
30 Mardi	s Lucain, martyr		28	♂ ♂ ♀ ♂ h, ♀ △ ☾
31 Mercredi	s Quentin, vig.		11	♀ rétr., ♀ en ☽
				sont bons à rien.

Prem. quart. le 6, à 7 h. 29 min. du soir. Temps agréable.

Pleine lune le 14, à 7 h. 8 m. du soir. Pluie.

Dern. quart. le 21, à 7 h. 24 m. du soir. Assez beau.

Nouvelle lune le 28, à 6 h. 25 m. du soir. Frais et pluvieux.

OCTOBRE tire son nom de ce qu'en comptant du mois de Mars il était le 8^me mois de l'année martiale.

Du 1^{er} au 31 de ce mois les jours ont diminué de 99 minutes.

Marchés aux bestiaux du mois d'Octobre.

Aarberg, Berne 31	Flawyl, St-Gall 8	Meiringen c. Berne 4	Sallanches (Hte-Sav). 20
Aubonne c. Vaud 2	Fleurier c. Neuchâtel 12	Nyon c. Vaud 4	Schupfheim, L., porcs 2
Berne chaque mardi.	Fribourg en Suisse 13	Payerne c. Vaud 4	Sion en Valais 27
Bischofszell, Th. 15	Genève mardi et vendre.	Romont c. Fribourg 30	Süss, Grisons 2
Chaux-de-Fonds, N. 3	Langenthal c. Berne 16	Rapperswyl, les mercre.	Thonon, les lundis.
Echolzmatt, Lucerne 15	Lucerne, chaque mardi.	St-Imier c. Berne 9	Vevey tous les mardis









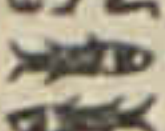

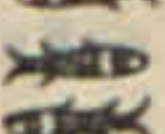






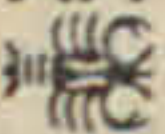


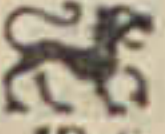


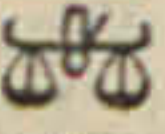

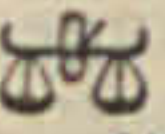






Foires au mois d'Octobre 1894.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarau, Argovie	17	Delémont, Berne	16
Adelboden, Berne	M 2 et 3	Diesse, Berne	29
Aigle, Vaud	27	Diessenhofen, Thurg.B	8
Albeuve, Fribourg	8	Echallens, Vaud	18
Altorf, Uri	10 à 12	Eglisau, Zurich	B 15
Andelfingen, Zurich	B 17	Einsiedeln, Schwyz	8
Anet, Berne	31	Elgg, Zurich	3
Anniviers, Valais	19	Erlenbach, Berne	9
Appenzell	10 et 24	Ernen, Valais	1 et 15
Avenches, Vaud	12	Escholzmatt, Lucerne	15
Ayent, Valais	8	Estavayer, Fribourg	10
Baden, Argovie	B 2	Euseigne, Valais	26
Bagnes, Valais	25	Evionnaz, Valais	23
Bâle, 27 oct. au 10 nov.		Evolénaz, Valais	16
Bauma, Zurich	5 et 6	Fiesch, Valais	9
Bayards, Neuchâtel	1	Flawyl, St-Gall	8
Berchier, Vaud	26	Fribourg (Suisse)	M 1—3
Berne,	2 et B 23	Frick, Arg.	B 8
Berthoud, Berne	B 4, 17	Frutigen, Berne	23
Bienne, Berne	B 11	Gais, Appenzell	1
Bex, Vaud	11	Genève	B 1
Bière, Vaud	15	Gessenay, Berne	5
Boltigen, Berne	6	Gimel, Vaud	1
Bœzingen, Berne	29	Gliss, Valais	30
Bonaduz, Grisons	15	Gossau, St-Gall	B 1
Bremgarten, Arg.	B 1	Grabs, St-Gall	20
Brienz, Berne	B 3	Grandson, Vaud	1
Brigue, Valais	B 2, 16	Grindelwald, Berne	16
Brugg, Argovie	B 9	Gross Hochstetten	31
Bulach, Zurich	B 3, 30	Gross Laufenbourg	29
Bulle, Fribourg	3, 4 et 25	Gruningen, Zurich	B 29
Buren, Berne	31	Gryon, Vaud	B 2
Cernier, Neuchâtel	8	Heiden, Appenzell	12
Chalais, Valais	17	Hérémece, Valais	26
Champéry, Valais	9	Hérisau, Appenzell	15 et 16
Charbonnières (Les), B	10	Hermance, Genève	25
Charmey, Fribourg	1	Hitzkirch, Lucerne	29
Châtel-St-Denis, Frib.	22	Huémoz, Vaud	5
Chavornay, Vaud	24	Hundwyl, Appenzell	22
Coire, Grisons	B 9 et 27	Hutwyl, Berne	10
Combremont-le-Grand	24	Ilanz, Grisons	22
Conthey, Valais	15	Kriegstetten, Soleure	25
Cossonay, Vaud	4	Kublis, Grisons	13
Cudrefin, Vaud	29	Lachen, Zurich	B 9
Dagmersellen, Lucerne	29		
Davos, Grisons	9 et 10		

Suite à la fin du mois de décembre.

Voir rectification des foires à la dernière page.

XI ^m e Mois	NOVEMBRE ☾	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Jeudi	s Toussaints  23	L'homme qui a som-	
2 Vendredi	Les Trépassés  5	☾ ☿ ♃ le plus bre	Prem. quart.
3 Samedi	s Hubert, évêque  17	souffert est aussi pluie	le 5, à 3 h.
45	Lever du soleil 6 h. 48 m.	Coucher du soleil 4 h. 39	44 m. du soir.
4 Dimanche	G. 24. s Charles  29	☾ le plus ☾ Apogée	Pluvieux.
5 Lundi	s Zacharie  11	☾ 3 h. 44 m du s. ca-	Pleine lune
6 Mardi	s Léonard, solit.  23	♀ △ ♃, ♃ en ☾	le 13, à 8 h.
7 Mercredi	s Florentin, évêq.  5	pable de jouir. pluie	17 m. du mat.
8 Jeudi	Vénération du S.  17	La souffrance vent	Variable.
9 Vendredi	s Théodore, mart.  29	☾ ☿ [étoile du mat.	Dern. quart.
10 Samedi	s Triphon, mart.  12	♂ passe devant le ☉, dev.	le 20, à 2 h.
46	Lever du soleil 6 h. 58 m.	Coucher du soleil 4 h. 30	36 m. du mat.
11 Dimanche	G. 25. s Martin  25	☿ ☿, ☿ ♃ lui a en-	Soleil.
12 Lundi	s Imier, évêque  9	☾ ☿, ♀ ☿ sei-	Nouvelle lune
13 Mardi	s Stanislas  23	☾ 8 h. 17 m. d. m. étoile	le 27, à 9 h. 22
14 Mercredi	s Frédéric  7	(☿ ♀ gné la filantes	min. du mat.
15 Jeudi	s Léopold  21	reconnaissance. soleil	Ciel sombre.
16 Vendredi	s Othmar, abbé  6	☾ ☿ ♃ As ☾ Périgée	
17 Samedi	s Grégoire  20	sieds-toi à ta variable	NOVEMBRE
47	Lever du soleil 7 h. 8 m.	Coucher du soleil 4 h. 22	tire son nom
18 Dimanche	G. 26. s Odon, ab.  5	place, on ne te serein	de ce qu'en
19 Lundi	s Elisabeth  19	☾ ♀ direct fera	comptant du
20 Mardi	s Félix de Valois  3	☾ 2 h. 36 m. du matin	mois de Mars
21 Mercredi	Présentation N.D.  17	♂ direct pas doux	il était le neu-
22 Jeudi	s Cécile, vierge  0	☾ ☿ ☉ en ♃ le-	vièmemois de
23 Vendredi	s Clément, pape  14	♀ en ♃ ver. clair	l'année mar-
24 Samedi	s Chrysogone  27	☿ ♃, ☿ ☿ Rien, beau	tiale.
48	Lever du soleil 7 h. 17 m.	Coucher du soleil 4 h. 16	Le 22 de ce
25 Dimanche	G. 27. s Oath.  10	☿ ♀ entre [élongation	mois, le soleil
26 Lundi	s Conrade évêque  23	☾ ét. d. m. à la pl. gr.	entre au signe
27 Mardi	s Jérémie  6	☾ 9 h. 22 m. d. m. ☿ ♀	du Sagittaire.
28 Mercredi	s Sosthène  19	deux cœurs, n'est cou-	Du 1 ^{er} au 30
29 Jeudi	s Saturnin  1	☾ ☿ ♃ froid vert	de ce mois les
30 Vendredi	s André, apôtre  13	♀ devient ét. du soir	jours ont di-
		comme l'argent.	minué de 74
			minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Novembre.

Aarberg, Berne 28	Flawyl, St-Gall 42	Meiringen, Berne 1	Sallanches en Savoie 17
Aubonne c. Vaud 6	Fribourg en Suisse 24	Nyon c. Vaud 1	Sion c. Valais 24
Berne chaque mardi.	Genève mardi et vendre.	Payerne c. Vaud 1	Süss, Grisons 6
Bischofszell, Th. 19	Langenthal c. Berne 20	Rapperswyll, le mercre.	Thonon, H. S. les lundis
Escholzmatt, Lucerne 19	Lucerne chaque mardi.	Romont c. Fribourg 27	Vevey tous les mardis









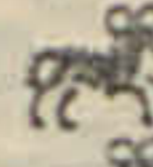
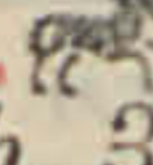
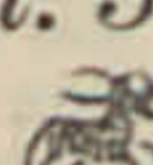



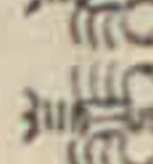
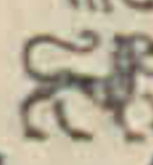
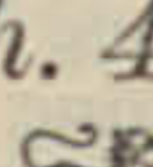
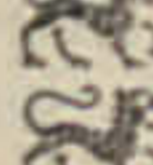
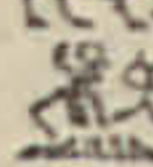
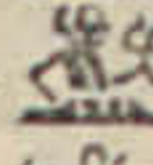
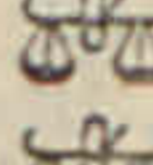


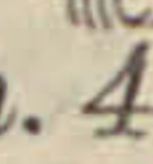
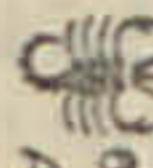
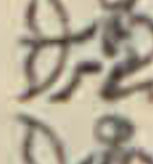
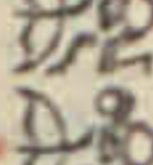



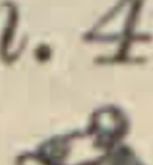
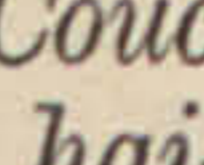


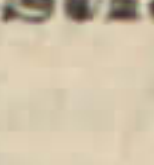
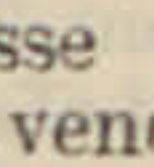
Foires du mois de Novembre 1894.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarau, Argovie	21	Einsiedeln, Schwyz	5 et 27
Aarberg, Berne	B et ch. 14	Erlenbach, Berne	13
Aeschi, Berne	6	Estavayer, Fribourg	14
Aigle, Vaud	17	Frauenfeld, Th.	B 5 et 19
Altorf, Uri	7 à 9	Fribourg (Suisse)	M 12-14
Andelfingen, Zur.	21	Frick, Argovie	12
Anniviers, Valais	2	Frutigen, Berne	23
Appenzell	14 et 28	Genève	B 5
Arbon, Thurgovie	M 12	Gersau, Schwyz	5
Avenches, Vaud	9	Gessenay, Berne	14
Baar, Zoug	19	Gimel, Vaud	5
Baden, Argovie	6	Gossau, St-Gall	B 5
Balstall, Soleure	5	Grandson, Vaud	21
Begnins, Vaud	12	Grüningen, Zurich	B 26
Berne, B 27, M du 26 n. au 8 déc.		Hérisau, Appenzell	16
Berneck, St-Gall	13	Herzogenbuchsee, B.	12
Berthoud, Berne	B 1, 8	Horgen, Zurich	M 16
Bex, Vaud	3	Hutwyl, Berne	B 7
Bienne, Berne	8	Ilanz, Grisons	16 et 28
Bischofszell, Thurgovie	15	Kaiserstuhl, Argovie	12
Blankenbourg, Berne	16	Klein-Lauffenburg, A.	26
Bözen, Argovie	7	Klingnau, Argovie	26
Boudry, Neuchâtel	7	Kublis, Grisons	6
Breitenbach, Soleure	13	Lachen, Schwyz	6
Bremgarten, Argovie	5	Landeron, Neuch. B	12 et 27
Brent, Vaud	14	Langenthal, Berne	27
Brugg, Argovie	13	Langnau, Berne	B 2, M 7
Brienz, Berne	14 et 15	La Roche, Fribourg	26
Bulach, Zurich	B 7	La Sarraz, Vaud	20
Bulle, Fribourg	15	Laupen, Berne	8
Carouge, Genève	B 2	Lausanne, Vaud	M 14
Cerlier, Berne	28	Lenzbourg, Argovie	B 15
Chaindon, Berne	12	Lichtensteig, St-Gall	5
Château-d'Ex, Vaud	8	Locle, Neuchâtel	B 5
Châtel St-Denis, Frib.	19	Lucens, Vaud	14
Chesne-Bourg, Genève	4	Lucerne	B 15
Chiètres, Fribourg	29	Lutry, Vaud	29
Coire, Grisons	B 12 et 23	Martigny-Ville, Valais	12
Coppet, Vaud	8	Massonger, Valais	29
Cossonay, Vaud	8	Meilen, Zurich	6 et 7
Couvet, Neuchâtel	B 10	Mellingen, Argovie	26
Cully, Vaud	9	Meiringen, Berne	19
Delémont, Berne	20	Meyrin, Genève	B 15
Diessenhofen, Thurg.	19	Mézières, Vaud	21
Echallens, Vaud	15		
Eglisau, Zurich	B 19, 27		

Voir suite après le mois de décembre.

Voir rectification des foires à la dernière page.

XII ^{me} Mois	DÉCEMBRE ☾	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Samedi 49	s Eloi, évêque  25 Lever du soleil 7 h. 27 m.	La patrie, c'est frais Coucher du soleil 4 h. 13	Prem. quart. tier le 5, à 0 h. 43 m. du soir. Froid.
2 Dimanche	G. Avent. I. s B.  7	un grand ☾ Apogée	
3 Lundi	s Lucius, s Xav.  19	corps qui a des nei- moments geux	
4 Mardi	s Barbe, martyr  1	 0 h. 43 min. du soir	Pleine lune le 12, à 8 h. 14 m. du soir. Pluie et neige.
5 Mercredi	s Sabbat, abbé  13	☾ ☽ de faiblesse et	
6 Jeudi	s Nicolas  25	de malaise, ses froid	
7 Vendredi	s Ambroise, doct.  7	♂♂ maladies, clair	
8 Samedi 50	Conception N. D.  20 Lever du soleil 7 h. 34 m.	Coucher du soleil 4 h. 11	Dern. quart. le 19, à 11 h. 43 m. du mat. Ciel clair.
9 Dimanche	G. Avent II. s J.  3	♂ ♀ en ☽ ses	
10 Lundi	s Valérie, mart.  17	infirmités même, pluie	
11 Mardi	s Damas, pape  1	♂ ♀ ♀ △♂	
12 Mercredi	s Synèse, martyr  15	8 h. 14 m. du soir	Nouvelle lune le 27, à 2 h. 48 m. du matin. Variable.
13 Jeudi	s Lucie  0	♂ ♀ ♀ mais	
14 Vendredi	s Nicaise  15	♂ △ ♀ ☾ Périgée	
15 Samedi 51	s Abraham  0 Lever du soleil 7 h. 40 m.	dont la vitalité neige Coucher du soleil 4 h. 12	
16 Dimanche	G. Avent III. s A.  15	puissante a d'i- trouble	DÉCEMBRE tire son nom de ce qu'il était le 10 ^{me} mois de l'an- née martiale.
17 Lundi	s Lazare  29	♂ △ ☽, ♀ en ☽	
18 Mardi	s Unibald  14	♀ ♀ ♀ ♀ népui-	
19 Mercredi	4 Temps s Ném.  27	 11 h. 43 m. d. m. ☾☽	
20 Jeudi	s Théophile, m.  11	♀ * ♀ sables clair	
21 Vendredi	s Thomas, apôtre  24	☽ en ☽, le pl. court jour	Le 21 de ce mois, le soleil entre au signe du Capri- corne.
22 Samedi 52	s Flavien  7 Lever du soleil 7 h. 44 m.	♂ ♀ (♂♂ ressour-	
23 Dimanche	G. Avent IV. s D.  20	Coucher du soleil 4 h. 15	
24 Lundi	s Adam et Eve  3	♂ ♀ ☽ ces et ne beau	
25 Mardi	NOEL  15	connaît pas la vieil- soleil	
26 Mercredi	s Etienne, martyr  28	♀ △♂, ♀ * ☽ lesse.	Du 1 ^{er} au 21 de ce mois les jours ont di- minué de 18 minutes, et du 21 au 31, ils ont crû de 3 minutes.
27 Jeudi	s Jean, évangeliste  10	 2 h. 48 m. d. m. ♀♀	
28 Vendredi	Les Innocents  22	L'épigramme est froid	
29 Samedi 53	s Thomas, évêque  4 Lever du soleil, 7 h. 46 m.	♂ ♀ ♀ l'esprit de la	
30 Dimanche	G. s David, roi  15	Coucher du soleil, 4 h. 20	
31 Lundi	s Sylvestre  27	hai- variable ☾ Apogée	
		♂ * ♀, ♂ en ☽ ne.	

Marchés aux Bestiaux du mois de Décembre.

Aarberg, Berne 26	Flawyl, St-Gall 10	Lucerne, chaque mardi.	Romont c. Fribourg 26
Berne chaque mardi.	Fribourg en Suisse 15	Meiringen, Berne 6	Schmitten c. Fribourg 3
Bischofszell, Th. 17	Genève mardi et vendre.	Nyon, Vaud 6	Sion c. Valais 22
Escholsmatt, Lucerne 17	Langenthal c. Berne 18	Payerne c. Vaud 6	Thonon, H. S., le lundi.
Fahrwangen c. Arg. 24	Lausanne c. Vaud 12	Rapperswyl, les mercre.	Vevey tous les mardis



Foires du mois de décembre 1894.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarau, Argovie	19	Klingnau, Argovie	28
Aarberg, Berne	B 12	Kloten, Zurich	12
Aigle, Vaud	15	Lachen, Schwytz	4 et 18
Altorf, Uri	5-7 et 19-21	Landeron, Neuchâtel	3
Attstædten, St-Gall	13 et 14	Langnau, Berne	B 7 et 12
Andelfingen, Zurich	B 19	Laufen, Berne	4
Appenzell	12 et 26	Laupen, Berne	27
Aubonne, Vaud	4	Lausanne	B 12
Avenches, Vaud	14	Lenzburg, Argovie	13
Baden, Argovie	B 4	Liestal, Bâle-C.	B 5
Bâle	27 et 28	Locle, Neuchâtel	B 3
Berneck, St-Gall	11	Martigny-Bourg, Valais	3
Berthoud, Berne	B 6. 27	Mellingen, Argovie	B 26
Bienne, Berne	B 27	Monthey, Valais	31
Bremgarten, Argovie	17	Morat, Fribourg	5
Brugg, Argovie	11	Morges, Vaud	19
Bulach, Zurich	B 5	Moudon, Vaud	27
Bulle, Fribourg	13	Münster, Lucerne	24
Buren, Berne	12	Neuenkirch, Sch.	10 B 31
Châtel-St-Denis, Frib.	17	Neuveville, Berne	26
Coire, Grisons	19-24	Nidau, Berne	11
Cossonay, Vaud	27	Nyon, Vaud	6
Délémont, Berne	18	Oberstammheim, Z.	B 31
Diessenhofen, Thurg.	B 21	Olten, Soleure	10
Echallens, Vaud	20	Orbe, Vaud	3 et 26
Eglisau, Zurich	B 17	Oron-la-Ville, Vaud	5
Einsiedeln, Schwytz	B 3	Payerne, Vaud	20
Erschweil, Soleure	31	Pfäffikon, Zurich	B 17
Estavayer, Fribourg	12	Porrentruy c. Berne	17
Flawyl, St-Gall	10	Pully, Vaud	13
Frauenfeld, Thurg.	10-11	Ragatz, St-Gall	3
Fribourg (Suisse)	M 3-5	Reichenbach, Berne	11
Frick, Argovie	B 10	Reinach, Argovie	6
Gelterkinden, Bale	12	Romont, Fribourg	4 B 26
Genève	B 3	Rue, Fribourg	19
Gossau, St-Gall	3	Saignelégier, Berne	3
Grandson, Vaud	19	Sargans, St-Gall	31
Gross-Laufenbourg, Arg.	21	Schaffhouse	B 4 et 18
Grüningen, Zurich	B 31	Schwytz	3
Hérisau, Appenzell	21	Seewis, Grisons	12
Hitzkirch, Lucerne	10	Sidwald, St-Gall	13
Hutwyl, Berne	5	Soleure	10
Ilanz, Grisons	10 et 28	Stäfa, Zurich	B 4
Jenaz, Grisons	B 8	Summiswald, Berne	29
Kaiserstuhl, Argovie	6 et 21		

Voir suite page 35.

Voir rectification des foires à la dernière page.

SUITE DES FOIRES SUISSES

FÉVRIER 1894		Zurzach, Argovie		12	Montfaucon, Berne		16	Stalden, Valais		14				
Weinfelden, Th.	B 14 et 28	Zweisimmen, Berne	8	8	Montthey, Valais	16	Sumiswald, Berne	11	11	Sumiswald, Berne	11			
Wilchingen, Schaff.	B 19	AVRIL				22	Teuffen, Appenzell	B 4	9	9	Teuffen, Appenzell	B 4		
Willisau, Lucerne	5	Schwytz	B 9	9	Montmollin, Neuchâtel	11	Thoune, Berne	4	21	21	Thoune, Berne	4		
Winterthour, Z.	B 1 et 15	Seengen, Arg.	B 17	17	Montreux, Vaud	4	Tiefenkasten, Grisons	B 21	28	28	Tiefenkasten, Grisons	B 21		
Wyl, St-Gall	6	Seewis, Grisons	2	2	Montricher, Vaud	2	Tinzen, Grisons	B 28	1	1	Tinzen, Grisons	B 28		
Yverdon, Vaud	27	Sempach, Lucerne	2	2	Morges, Vaud	16	Troistorrents, Valais	1	28	28	Troistorrents, Valais	1		
Zizers, Grisons	B 8	Semsales, Fribourg	23	23	Moudon, Vaud	7	Turbenthal, Zurich	B 28	21	21	Turbenthal, Zurich	B 28		
Zofingue, Argovie	8	Sépey, Vaud	25	25	Mouttier-Grandval	14	Unterbach, Valais	21	7	7	Unterbach, Valais	21		
Zoug	6	Sidwald, St-Gall	19	19	Munster, Lucerne	7	Unterhallau, Sch.	B 7	11	11	Unterhallau, Sch.	B 7		
Zurzach, Argovie	B 5	Siebenen, Schwytz	30	30	Neuchâtel	B 17	Unterkulm, Argovie	11	31	31	Unterkulm, Argovie	11		
Zweisimmen, Berne	8	Sierre, Valais	30	30	Neunkirch, Schaffh.	B 28	Uster, Zurich	31	15	15	Uster, Zurich	31		
MARS		Sissach, Bâle	25	25	Neuveville, Berne	30	Uznach, St-Gall	B 15	8	8	Uznach, St-Gall	B 15		
Pfäffikon, Zurich	B. 19	Soleure	9	9	Nods, Berne	B 12	Vallorbes, Vaud	8	16	16	Vallorbes, Vaud	8		
Porrentruy, Berne	19	Stäfa, Zurich	B 3	3	Nyon, Vaud	4	Vaulion, Vaud	16	18	18	Vaulion, Vaud	16		
Pully, Vaud	1	Stein am Rhein, Sch. M.	25	25	Oberstammheim, Z.	B 28	Verrières, Neuchâtel	18	7	7	Verrières, Neuchâtel	18		
Ragatz, St-Gall	26	Sursee, Lucerne	30	30	Oensingen, Soleure	28	Vionnaz, Valais	7	25	25	Oensingen, Soleure	28		
Rahon, Valais	7	Süss, Grisons	B 12	12	Olton, Vaud	18	Vollège, Valais	25	10	10	Olton, Vaud	18		
Rapperswyl, St-Gall	28	Tavannes, Berne	25	25	Olten, Soleure	7	Vouvry, Valais	10	8	8	Olten, Soleure	7		
Regensberg, Zurich	13	Teuffen, Appenzell	B 6	6	Orbe, Vaud	21	Vuippens, Fribourg	8	2	2	Orbe, Vaud	21		
Rehetobel, App.	9	Thoune, Berne	4	4	Ormond-dessus, Vaud	2	Wattwyl, St-Gall	2	30	30	Ormond-dessus, Vaud	2		
Reichenbach, Berne	20	Tiefenkastels, Grisons	B 16	16	Oron-la-Ville, Vaud	2	Weinfelden, Th.	9, B 30	21	21	Oron-la-Ville, Vaud	2		
Reinach, Argovie	15	Tramelan, Berne	B 4-7	4-7	Orsières, Valais	16	Wilchingen, Schaff.	21	31	31	Orsières, Valais	16		
Richensee, Lucerne	17	Travers, Neuchâtel	20	20	Payerne, Vaud	17	Willisau, Lucerne	31	17	17	Payerne, Vaud	17		
Romont, Fribourg	6	Turbenthal, Zurich	30	30	Pfäffikon, Zurich	8	Winterthour, Zur.	B 2, 17	22	22	Pfäffikon, Zurich	8		
Rougemont, Vaud	15	Unterhallau, Sch.	B 2, 30	2, 30	Pont de Martel, Neuch.	15	Wyl, St-Gall	1 et 22	1	1	Pont de Martel, Neuch.	15		
Rue, Fribourg	21	Uster, Zurich	B 26	26	Porrentruy, Berne	21	Yverdon, Vaud	1	8	8	Porrentruy, Berne	21		
St-Aubin, Neuchâtel	26	Urnäsch, Appenzell	30	30	Provence, Vaud	21	Zizers, Grisons	B 8	10	10	Provence, Vaud	21		
St-Blaise, Neuchâtel	5	Val d'Illiez, Valais	B 16	16	Rances, Vaud	11	Zofingue, Argovie	10	15	15	Rances, Vaud	11		
St-Maurice, Valais	6	Vevey, Vaud	24	24	Rapperswyl, St-Gall	16	Zoug	15	2	2	Rapperswyl, St-Gall	16		
Saignelégier, Berne	5	Viège, Valais	30	30	Reconvilliers, Berne	9	Zurich M et cuirs,	1 et 2	21	21	Reconvilliers, Berne	9		
Savagnier, Neuchâtel	27	Weinfelden, Th.	B 11 et 25	11 et 25	Reinach, Argovie	B 17	Zurzach, Argovie	21	2	2	Reinach, Argovie	B 17		
Savigny, Vaud	30	Wilchingen, Schaff.	B 16	16	Richensee, Lucerne	14	Zweisimmen, Berne	2	11	11	Richensee, Lucerne	14		
Schinznach, Argovie	1	Willisau, Lucerne	B 26	26	Rochefort, Neuchâtel	11	SEPTEMBRE				7	7	Rochefort, Neuchâtel	11
Schwyz	M 12	Wimmis, Berne	17	17	Romainmotier, Vaud	18	8	Motiers-Travers, Neuch.	7	10	10	Romainmotier, Vaud	18	
Seengen, Argovie	20	Winterthour, Zurich	6 B 26	6 B 26	Romont, Fribourg	17	10	Moudon, Vaud	10	24	24	Romont, Fribourg	17	
Seewis, Grisons	5	Yverdon, Vaud	3	3	Rorschach, St-Gall	10	30	Munster, Lucerne	24	24	24	Rorschach, St-Gall	10	
Sepey, Vaud	26	et foire aux poulains.				3	1	Neuenkirch, Sch.	10 B 24	26	26	Neuenkirch, Sch.	10 B 24	
Sidwald, St-Gall	15	Zizers, Grisons	B 7	7	Rue, Fribourg	30	14	Nods, Berne	B 26	24	24	Rue, Fribourg	30	
Signau, Berne	15	Zofingue, Argovie	12	12	Ruswyl, Lucerne	7	30	Oberstammheim	B 24	17	17	Ruswyl, Lucerne	7	
Sissach, Bale	28	Zurich, foire au cuirs	30	30	St-Blaise, Neuchâtel	14	7	Oensingen, Soleure	17	3	3	St-Blaise, Neuchâtel	14	
Soleure	12	Zweisimmen, Berne	12	12	Ste-Croix, Vaud	30	25	Olten, Soleure	3	3	3	Ste-Croix, Vaud	30	
MAI		MAI				7	7	Orbe, Vaud	3	24	24	Orbe, Vaud	7	
Stäfa, Zurich	1 et B 6	La Sarraz, Vaud	22	22	Saignelégier, Berne	26	26	Ormond-dessus, V.	3 et 24	5	5	Saignelégier, Berne	26	
Stanz, Unterwald	29	Laufen, Berne	1	1	Salez, St-Gall	15	15	Oron, Vaud	5	20	20	Salez, St-Gall	15	
Sumiswald, Berne	9	Laupen, Berne	4	4	Salvan-ville, Valais	1 et 2	2	Payerne, Vaud	20	17	17	Salvan-ville, Valais	1 et 2	
Sursee, Lucerne	6	Lausanne, Vaud	M 9	9	Sargans, St-Gall	1 et 2	9	Pfäffikon, Zurich	B 17	12	12	Sargans, St-Gall	1 et 2	
Teuffen, Appenzell	B 2	Lenk, Berne	18	18	Sarnen, Unterwald	9	25	Planfayon, Fribourg	12	4	4	Sarnen, Unterwald	9	
Tiefenkastels, Grisons	B 19	Lenzbourg, Argovie	2	2	Savigny, Vaud	25	15	Pont-de-Martel, Neuch.	4	17	17	Savigny, Vaud	25	
Turbenthal, Zurich	26	Lichtensteig, St-Gall	21	21	Schaffhouse	15	1	Porrentruy, Berne	17	17	17	Schaffhouse	15	
Unterhallau, Schaff.	B 5	Liestal, Bâle-Campagne	30	30	Schœftland, Argovie	1	1	Provence, Vaud	17	25	25	Schœftland, Argovie	1	
Unter-Kulm, Argovie	9	Lieu (le), Vaud	15	15	Schwellbrunn, Appenz.	1	7	Ragatz, St-Gall	25	3	3	Schwellbrunn, Appenz.	1	
Uster, Zurich	B 29	Lignièrès, Neuchâtel	17	17	Schwytz	M 7	23	Reconvilliers, Berne	3	25	25	Schwytz	M 7	
Uznach, St-Gall	3, 10 et 24	L'Isle, Vaud	15	15	Sembrancher, Valais	1 et 23	7	Reichenbach, B. B 24	M 25	14	14	Sembrancher, Valais	1 et 23	
Vevey, Vaud	27	Loche, Neuchâtel	B 7	7	Sempach, Lucerne	7	15	Richensee, Lucerne	14	18	18	Sempach, Lucerne	7	
Villmergen, Argovie	6	Loèche-Ville, Valais	B 7	7	Seengen, Argovie	15	2	Romont, Fribourg	18	26	26	Seengen, Argovie	15	
Wattwyl, St-Gall	7	Lucerne 1-4,	B 8	8	Seewis, Grisons	18	11	Rue, Fribourg	26	10	10	Seewis, Grisons	18	
Weinfelden, Th.	14 B et 28	Marthalen, Zurich	7	7	Sentier (le), Vaud	11	17	St-Blaise, Neuchâtel	10	22	22	Sentier (le), Vaud	11	
Wilchingen, Sch.	5, B 19	Martigny-Bourg, Valais	14	14	Sépey, Vaud	17	10	St-Cergues, Vaud	B 22	26	26	Sépey, Vaud	17	
Willisau, Lucerne	B 29	Massonger, Valais	8	8	Sidwald, St-Gall	17	10	Ste-Croix, Vaud	26	21	21	Sidwald, St-Gall	17	
Winterthour, Z.	B 1 et 15	Mellingen, Argovie	14	14	Signau, Berne	5 et 26	19	St-Nicolas, Valais	10	28	28	Signau, Berne	5 et 26	
Zizers, Grisons	B 8	Meyringen, Berne	15	15	Sion, Valais	19	14	Saas, Valais	28	10	10	Sion, Valais	19	
Zofingue, Argovie	B. 8	Mézières, Vaud	16	16	Soleure	14	1	Savigny, Vaud	10	18	18	Soleure	14	
Zoug	27				Stäfa, Zurich	B 1	1	Schaffhouse,	B 4 et 18			Stäfa, Zurich	B 1	

Foires suisses.	Uster, Zurich	B 27	Weinfelden, Th.	12, B 26	Yverdon, Vaud	26
Décembre (suite)	Utnach, St-G.	M 1, 15 & 29	Willisau, Lucerne	24	Zizers, Grisons	B 11
	Villmergen, Argovie	4	Wilchingen, Schaffh.	B 17	Zoug	4
Unterhallau, Schaffh.	Wattwyl, St-Gall	5	Winterthour,	6, 20	Zweisimmen, Berne	20

FOIRES ÉTRANGÈRES pour 1893.

JANVIER		Sellières, Jura	10	Rigney, Doubs	6	Gaillard, Haute-Savoie	21
Aix-les-Bains, Sav.	2 et 15	Tanninges, Savoie	8 et 18	Ruffach, Ht-Rhin	13	Gex, Ain	1
Altkirch, Haut-Rhin	25	Thonon, Hte-Savoie	31	St-Amour, Jura	3	Grenoble, 18-31, le 19 chev.	
Amancey, Doubs	4	Valence, Drôme	3, B 1 & 15	St-Claude, Jura	10	Habère-Lullin, Savoie	28
Arbois, Jura	2	Verres, Piémont	B 1	St-Jean-d'Aulph, Ht-S.	3	Ingweiler, Bas-Rhin	13
Arinthod, Jura	2	Vezelley, Yonne	25	St-Jean-de-Maurienne	3	Jussey, Hte-Saône	27
Baume-les-Dames, Dbs	4	FÉVRIER		St-Laurent, Ain	1 et 3	Langres, Hte-Marne	22
Belfort, Haut-Rhin	1	Aiguebelle, Savoie	4	St ^e -Marie-aux-Mines, B	7	Le Deschaux, Jura	19
Besançon, Doubs	8	Altkirch, Ht-Rhin	15	St-Paul, Hte-Savoie	3	Les Echelles, Savoie	27
Bletterans, Jura	16	Amphion, Savoie	5	St-Vit, Doubs	21	Les Gets, Savoie	24
Bourg, Ain	3 et 17	Arbois, Jura	6	Salins, Jura	19	L'Isle, Doubs	5 et 19
Bozen, (Bolzano) T.	B 8	Arinthod, Jura	6	Samoëns, Hte-Savoie	7	Lons-le-Saunier, Jura	1
Champagnole, Jura	20	Aromas, Jura	19	Sancey-le-Gr., Doubs	26	Maiche, Doubs	15
Clerval, Doubs	9	Ballaison, Hte-Savoie	5	Strasbourg, Bas-Rhin	B 21	Mieussy, Hte-Savoie	20
Coligny, Ain	16	Baume-les-Dames, 1 et 15	15	Sellières, Jura	14	Mirecourt, Vosges	12 et 26
Constance	B 2	Belfort, Ht-Rhin	5	Tervai, Jura	10	Montbéliard, Doubs	26
Dannemarie, H.-Rh.	9	Besançon, Doubs	12	Thonon, Hte-Savoie	15	Montfleur, Jura	22
Delle, H.-Rhin	8	Bletterans, Jura	20	Vercel, Doubs	9 10 17 & 24	Morteau, D. 6, B 13, 20 & 27	
Dôle, Jura	11	Bouclans, Doubs	16	Verres, Piémont	B 5	Mouttiers, Savoie	12 et 27
Epoisses, Côte-d'Or	10	Bourg, Ain	7 et 21	Vezelley, Yonne	24	Mulhouse, Haut-R.	B 6 & 27
Evian-les-Bains, n-S	2 & 15	Bozen, Tyrol	26 au 12 mars	Viry, Hte-Savoie	14 et 28	Munster, Haut-Rhin	12
Ferrette, Alsace	2	Châlons-sur-Saône	12 et 27	Vius-en-Sallaz, Savoie	5	Neu-Brisach, Ht-Rhin	19
Fraisans, Jura	3	Champagnole, Jura	17	MARS		Orchamps, Jura	14
Gaillard, Hte-Savoie	15	Clerval, Doubs	13	Aiguebelle, Savoie	27	Poligny, Jura	26
Grenoble, 22 au 3 février		Cluses, Savoie	19	Albertville, Savoie	15	Pontarlier, Doubs	28 et 29
Jussey, Hte Saône	29 et 30	Coligny, Ain	20	Altkirch, Ht-Rh.	1 et 15	Pont-de-Roide, D.	6 et 20
Langres, H ^e -Marne	8	Collonges, Ain	15	Amancey, Doubs	1	Pont-du-Bourg, Ain	B 15
Le Deschaux, Jura	6	Constance	6	Amphion, Savoie	14	Pont-St-Martin, A.	13 & 14
Leipzig	2-15	Dannemarie, Ht-Rhin	13	Arbois, Jura	6	Port-sur-Saône, H ^e S.	M 21
Les Echelles, Savoie	17	Delle, Ht-Rhin	12	Arinthod, Jura	6	Rigney, Doubs	6
L'Isle, Doubs	1 et 15	Dôle, Jura	8	Baume-les-Dames, 1 et 15	15	Rumilly, Savoie	22
Lons-le-Saunier, Jura	4	Donnas, Aoste	M 1	Belfort, Haut-Rhin	5	Rupt-s/Moselle, Vosges	21
Maiche, Doubs	18	Epoisses, Côte-d'Or	7	Bellevaux, Hte-Savoie	B 5	St-Amour, Jura	3
Megève, Savoie	5	Erstein, Alsace	26	Besançon, Doubs	12	St-Claude, Jura	10
Mirecourt, Vosges	8 et 22	Ferrette, Ht-Rhin	6 et 27	Bletterans, Jura	20	St-Félix, Savoie	B 1 et 30
Montbéliard, Doubs	29	Fraisans, Jura	7	Biot (le), Hte-Savoie	15	St-Genis, Ain	10
Montmélian, Savoie	26	Gaillard, Hte-Savoie	15	Boège, Hte-Savoie	20	St-Jean-d'Aulph, Hte-S.	28
Morteau, 2, B 9, 16, 23 & 30		Gendrey, Jura	5	Bonneville, Hte-Savoie	14	St-Jean-de-Maurienne,	16
Morzine, Hte-Savoie	27	Haguenu, Bas-Rhin	6	Bons, Savoie	2	St-Julien, Savoie	5
Mouttiers, Savoie	8	Jussey, Hte-Saône	26 et 27	Bourg, Ain	7 et 21	St-Laurent, Ain	3
Mulhouse, Alsace	2	Langres, Hte-Marne	15	Châlons-sur-Saône	B 30	St ^e -Marie-aux-Mines	B 7
Neu-Brisach, Ht-Rhin	22	Landser, Ht-Rhin	14	Champagnole, Jura	17	St-Vit, Doubs	21
Orchamp, Jura	10	L'Isle, Doubs	5 et 19	Châtillon, Aoste	16	Säckingen, D. de Bade	6
Perouge, Ain	27	Lons-le-Saunier, Jura	1	Chaumergi, Jura	9	Salins, Jura	19
Poligny, Jura	22	Maiche, Doubs	15	Clerval, Doubs	13	Sallanches, Hte-Sav.	3 et 24
Pontarlier, Doubs	25	Mayence, M	26 au 12 mars	Cluses, Savoie	26	Sancey-le-Gr., Doubs	26
Pont-de-Roide, Doubs	2	Mirecourt, Vosges	12 et 26	Coligny, Ain	20	Schlettstadt, Bas-Rhin	6
Pont-du-Bourg, Ain	B 29	Montbéliard, Doubs	26	Constance	B 6	Sellières, Jura	14
Port-sur-Saône, H.-S.	30	Montfleur, Jura	20	Courtavon, Alsace	5	Strasbourg, Bas-Rh.	B 21
Rigney, Doubs	2	Montriond, Hte-Sav.	3 & 17	Cruseilles, H ^e -Savoie	B 14	Tanninges, Hte S.	8 et 22
St-Amour, Jura	2	Morteau, D. 6, B 13, 20, 27		Dannemarie, Ht-Rhin	13	Thônes, Hte-Savoie	19 et 31
St-Claude, Jura	13	Moutier, Savoie	12	Delle, Haut-Rhin	12	Ueberlingen, L.d. Const.	7
St-Jeoire, Faucigny	5 et 19	Mulhouse, Alsace	6	Dôle, Jura	8	Valence, Drôme	3, B 5 & 19
St-Laurent, Ain	6	Orchamp, Jura	14	Douvaine, Hte-Savoie	28	Villers-Farlay, Jura	30
St ^e -Marie-aux-Mines, B	3	Pfaffenhofen, Bas-Rhin	13	Evian-les-Bains, S.	5 et 19	Vercel tous les samedis	
St-Triviers de C., Ain	29	Poligny, Jura	26	Ferrette, Ht-Rhin	6	jusqu'à l'Ascension.	
St-Vit, Doubs	17	Pontarlier, Doubs	22	Francfort s/M	14 au 4 avril	Verres, Piémont	B 5
Salins, Jura	15	Pont-de-Roide, Doubs	6	Cuir 20-24		Vezelley, Yonne	14
Sallanches, Hte-Savoie	13	Port-sur-Saône, Ht-S.	28	Fraisans, Jura	7	Vulbens-au-Vuache, S.	16
Sancey-le-Gr., Doubs	25						

SUITE DES FOIRES ÉTRANGÈRES

AVRIL		MAI		JUIN	
Abondance, Hte-Savoie	3	Abondance, Hte-Savoie	28	Abondance, Hte-Savoie	6
Altkirch, Haut-Rhin	19	Aiguebelle, Savoie	B 1	Aiguebelle, Savoie	B 5 et 6
Annecy, Hte-Savoie	2 & 3	Aix-les-Bains, Savoie	4	Aime, Savoie	5
Aoste, Italie	2	Albertville, Savoie	3 et 17	Aix-les-Bains, Savoie	6
Arbois, Jura	3	Allinges, Savoie	B 28	Albertville, Savoie	14
Arinthod, Jura	3	Altkirch, Haut-Rhin	7	Altkirch, Haut-Rhin	25
Baume-les-Dames, D. 5 et 19		Amancey, Doubs	4	Amancey, Doubs	7
Belvoir, Doubs	5	Antey-St-André, Aoste	B 4	Arbois, Jura	5
Bernex, Hte-Savoie	B 14	Aoste, Italie	14 et 28	Arinthod, Jura	5
Besançon, Doubs	9	Arbois, Jura	1	Baume-les-Dames, 7 et 21	
Biot (le), Savoie	10	Aromas, Jura	2 et 21	Belfort, Haut-Rhin	4
Bletterans, Jura	17	Baume-les-Dames, 4 et 17		Besançon, Doubs	11
Boège, Hte-Savoie	3 et 24	Beaucaire, Gard	3	et du 24 juin au 8 juillet	
Bcns, Savoie	2	Belfort, Haut-Rhin	7	Biot, Savoie	1 et 15
Bouclans, Doubs	4	Bellevaux, Hte-Savoie	B 25	Bletterans, Jura	19
Bourg, Ain	4 et 18	Besançon, Doubs	14	Boège, Hte-Savoie	12 et 26
Cercier, Hte-Savoie	15	Bletterans, Jura	15	Bons, Hte-Savoie	4
Challand-St-Anselme, Aoste	22	Boège, Hte-Savoie	8 & 29	Bouclans, Doubs	14
Châlons-sur-Saône	B 26	Bois-d'Amont, Jura	21	Bourg, Ain	6 et 20
Champagnole, Jura	21	Bonnevaux, Hte-Sav.	2	Bozen, Tyrol	B 2
Clerval, Doubs	10	Bonneville, Hte-Savoie	8	Brumath, Bas-Rh. M 26-27	
Coligny, Ain	17	Bons, Savoie	1		
Collonges, Ain	23	Bouclans, Doubs	4		
Constance	B 3. M 2-7	Bourg, Ain	2 et 16		
Dannemarie, Ht-R. 10 & 23		Bozen, Tyrol	1, 25-8 juin		
Delle, Haut-Rhin	9	Chambave, Aoste	26		
Divonne, Ain	17	Chamonix, Sav.	B 15		
Dôle, Jura	12	Champagnole, Jura	19		
Doucier, Jura	16				
Epoisses, Côte-d'Or	19				
Faverges, Savoie	4 et 18				
Ferrette, Haut-Rhin	3				
Fraisans, Jura	4				
Fribourg en Brisgau	14				
Gaillard, Hte-Savoie	21				
Gendrey, Jura	16				
Gex, Ain	30				
Grenoble, Isère du 18 mars au 1 avril					
Gresy, Savoie	25 & 26				
Grois-le-Plot, Hte-S.	9				
Jussey, Hte-Saône	24				
Langres, Hte-Marne	11				
Leipzig,	9-28				
Lons-le-Saunier, Jura	5				
Lindau, L. de C. M.	13-18				
L'Isle, Doubs	2 et 16				
Maiche, Doubs	19				
Megève, Savoie	6				
Mirecourt, Vosges	9 et 23				
Montbéliard, Doubs	30				
Monfleur, Jura	23				
Morteau, D. 3, B 10, 17 & 24					
Mulhouse, Ht-Rhin	B 3				
Nus, Vallée d'Aoste	26				
Orchamp, Jura	11				
Passy, Hte-Savoie	20				
Perouge, Ain	28				
Petit-Bornand, Hte-S.	10				
Poligny, Jura	23				
Pontarlier, Doubs	26				
Pont-de-Roide, Doubs	3				
Port-s/Saône, B 20-22					
Rigney, Doubs	3				
Sækingen, D. de Bade	25				
St-Amour, Jura	7				
St-Claude, Jura	14				
St-Genis, Ain	10				
St-Gervais, Savoie	7				
St-Jeoire, Savoie	2 et 13				
St-Laurent, Ain	7				
Ste-Marie-aux-Mines, B 4					
St-Pierre, Aoste	25				
St-Trivier de Courte, Ain	16				
St Vincent, Aoste	28				
St-Vit, Doubs	18				
Salins, Jura	16				
Samœns, Hte-Savoie	4				
Sancey-le-Gr., Doubs	25				
Sellières, Jura	11				
Septmoncel, Jura	30				
Seytroux, Hte-Savoie	30				
Strasbourg, Bas-Rhin	B 18				
Tanninges, Hte-Savoie	26				
Thonon, Hte-Savoie	4 et 19				
Ugine, Hte-Savoie	30				
Vacheresse, Hte-Sav. B.	17				
Vailly, Hte-Savoie	30				
Valpeline, Aoste	18				
Veigy-Foncenex, Hte-S.	30				
Vercel, tous les samedis jusqu'à l'Ascension.					
Verres, Piémont	B 2 et 18				
Vezelley, Yonne	16				
Villeneuve, Aoste	B 23				
Chapelle d'Abondance	B 16				
Chatillon, Aoste	7				
Chaumergi, Jura	28				
Chevenoz, Hte-Savoie	B 9				
Clerval, Doubs	8				
Cluses, Savoie	14				
Coligny, Ain	15				
Collonges, Ain	31				
Constance, B	1				
Dannemarie, Ht-Rhin	8				
Delle, Haut-Rhin	14				
Divonne, Ain	28				
Dôle, Jura	10				
Erstein, Alsace	14				
Evian-les-Bains, Hte-S.	14				
Faverges, Hte-Sav.	16 et 30				
Ferrette, Alsace	1				
Flumet, Savoie	8 et 22				
Fraisans, Jura	2				
Frangy, Savoie	4				
Gaillard, Hte-Savoie	15				
Gignod, Aoste	B 7				
Grand-Bornand, 2 et 30					
Haguenau, Bas-Rhin	1				
Hôpitaux-Neufs, Doubs	21				
Jougne, Doubs	25				
Jussey, Hte-Saône	28 & 29				
La Baume, Hte-Savoie	15				
La Clusaz, Hte-Savoie	31				
Langres, Hte-Marne	1 & 25				
La Rochette, Savoie	B tous les mercredis.				
Le Chable s/Beaumont	1				
Le Deschaux, Jura	4				
Les Echelles, Savoie	15				
Les Fourgs, Doubs	22				
Les Rousses, Jura	28				
L'Isle, Doubs	7 et 21				
Lons-le-Saunier, Jura	4				
Lugrin, Hte-Savoie	4				
Lullin, Hte-Savoie	9				
Maiche, Doubs	17				
Marignier, Hte-Sav.	2 et 16				
Megève, Savoie	28				
Mieussy, Hte-Savoie	21				
Mirecourt, Vosges	14 et 28				
Montbéliard, Doubs	28				
Montmélian tous les lundis					
Morez, Jura	7				
Morgex, Aoste	22				
Morillon, Hte-Savoie	B 14				
Morteau, 1, B 8, 15, 22 & 29					
Mouttiers, Savoie	7 et 21				
Mulhouse, Ht-Rh	B 1, M 15				
Munster, Ht-Rhin	14				
Neu-Brisach, Ht-Rhin	7				
Nus, Vallée d'Aoste	4				
Orchamp, Jura	9				
Pfaffenhofen, Bas-Rhin	8				
Poligny, Jura	28 et 29				
Pontarlier, Doubs	24				
Pont-de-Roide, Doubs	1				
Pont-du-Bourg, Ain	B 18				
Pont-St-Martin, A.	18 & 19				
Port-sur-Saône, B 11-13					
Pougnny, Ain	B 28				
Rochette (La), Savoie, B tous les mercredis.					
Rigney, Doubs	1				
Ruffach, Hte-Rhin	15				
Rumilly, Savoie	2 et 23				
St-Amour, Jura	5				
St-Claude, Jura	12				
St-Genis, Ain	22				
St-Jean-de-Gonv., Ain	8				
St-Jean-de-Maur., 25 & 26					
St-Laurent, Ain	5 et 19				
Ste-Marie-aux-Mines	B 2				
St-Triviers-de-Courtes	21				
St-Vit, Doubs	16				
Salins, Jura	21				
Sallanches, Hte-S.	5 et 26				
Samœns, Ht-Savoie	2				
Sancey-le-Gr., Doubs	25				
Schlettstadt, Alsace	8				
Sciez, Hte-Savoie	21				
Segny, Ain	21				
Sellières, Jura	9				
Servoz, Hte-Savoie	26				
Strasbourg, Bas-R	B 16 & 17				
Tanninges, Hte-Savoie	10				
Thoiry, Ain	30				
Thônes, Savoie	7 et 19				
Ueberlingen, L. de C.	2				
Ugines, Hte-Savoie	14				
Valence, Drôme	4, B 7 & 21				
Valleiry, Hte-Savoie	2				
Vercel, Doubs	14 et 28				
Verres, Piémont	B 7, 28 & 29				
Vesoul, Hte-Saône	24				
Vezelley, Yonne	B 15				
Ville-du-Pont, Doubs	17				
Villers-Farlay, Jura	30				
Vius-en-Sallaz, Savoie	7				

SUITE DES FOIRES ÉTRANGÈRES

JUIN (suite).		JUILLET		AOÛT	
Challand, St-Ansel. 13 et 14	25	St-Vincent, Aoste	5 et 6	Lons-le-Saunier, Jura	5
Châlons-sur-Saône	25	St-Vit, Doubs	20	Maiche, Doubs	19
Chamonix, Savoie	15 et 30	Salins, Jura	18	Maxilly, Hte-Savoie	B 23
Champagnole, Jura	16	Samœns, Hte-Savoie	6 et 27	Megève, Hte-S. poulains	6
Chatillon, Aoste	12	Sancey-le-Grand, Doubs	25	Mirecourt, Vosges	9 et 23
Clerval, Doubs	12	Sellières, Jura	13	Montbéliard, Doubs	30
Coligny, Ain	19	Strasbourg, Bas-Rhin	B 20	Morteau, 3, B 10, 17, 24, 31	
Colmar, Ht-Rhin	24	Tanninges, Hte-S.	14 et 28	Mouttiers, Savoie	9
Constance	B 5	Termignon, Savoie	B 13	Mulhouse, Alsace	B 3
Dannemarie, Ht-Rhin	12	Tervai, Jura	9	Orchamps, Jura	11
Delle, Haut-Rhin	11	Thône, Savoie	4 et 16	Pfaffenhofen, Bas-Rhin	10
Dôle, Jura	14	Vercel, Doubs	11 et 25	Poligny, Jura	23
Donnas, Aoste	4	Verres, Piémont	B 4	Pontarlier, Doubs	19
Doucier, Jura	16	Vezelley, Yonne	15	Pont-de-Roide, Doubs	3
Douvaine, Hte-Savoie	7	Vinzier, Savoie	B 30	Port-sur-Saône, B 12 et 13	
Draillant, Savoie	1 et 15	Viry, Hte-Savoie	25	Port-sur-Saône, B 12 et 13	
Epoisses, Côte-d'Or	9	Vulbens-au-Vuache	7	Publier, Hte-Savoie	31
Evian-les-Bains, Hte-S.	4			Rigney, Doubs	3
Feldkirch, Voralberg	18-19			St-Amour, Jura	7
Ferrette, Alsace	5	JUILLET		St-Claude, Jura	16
Fontainemore, Aoste	B 1	Aiguebelle, Savoie	B 3	St-Jeoire, Hte-Sav.	13 et 27
Fraisans, Jura	6	Altkirch, Haut-Rhin	25	St-Laurent, Ain	7
Gaillard, Ht-Savoie	11	Amancey, Doubs	5	St-Marie-aux-Mines	B 4
Gendrey, Jura	2	Anancy, Savoie	chevaux 3	M 1-2, 8-9, 15-16	
Gex, Ain	1	Arbois, Jura	3	St-Paul, Hte-Savoie	26
Grand-Bornand, Hte-S.	13	Arinthod, Jura	3	St-Trivier-de-Courtes	16
Grand-Dessiat, Vosges	25	Baume-les-Dames, Dbs	5	St-Vit, Doubs	18
Grenoble, Isère, chevaux	2	Beaucaire, Gard	23 au 31	Salins, Jura	16
Jussey, Hte-Saône	25 & 26	Belfort, Haut-Rhin	2	Sancey-le-Gr., Doubs	25
La Clusaz, Hte-Savoie	1	Bellevaux, Sav. poulains	12	Sellières, Jura	11
La Roche, chevaux	21	Besançon, Doubs	9	Strasbourg, Alsace	B 18
La Rochette, Sav	6, 13, 20	Bletterans, Jura	17	Thonon, Hte-Savoie	4 et 19
La Salle, Aoste	6 et 20	Boège, Hte-Savoie	10 et 31	Tanninges, Savoie	12 et 26
Les Houches, Savoie	6	Bonneville, Hte-Savoie	10	pour les mulets	le 20
L'Isle, Doubs	4 et 18	Bons, Savoie	7	Valence, Drôme	3 B 2 et 16
Lons-le-Saunier, Jura	7	Bornand-le-Grand	27	Vercel, Doubs	9 et 23
Maiche, Doubs	21	Bouclans, Doubs	4	Verres, Piémont	B 2
Massongy, Savoie	B 25	Bourg, Ain	4 et 18	Vezelley, Yonne	23
Megève, Savoie	25	Bregenz, Voralberg	25	Ville-du-Pont, Doubs	2
Mirecourt, Vosges	11 et 25	Champagnole, Jura	21	Vius-en-Sallaz, Savoie	2
Montbéliard, Doubs	25	Chaumergi, Jura	25		
Montfleur, Jura	7	Clerval, Doubs	10	AOÛT	
Morteau, D. 5, B 12, 19, 26		Cluses, Savoie	2	Aiguebelle, Savoie	B 7, 16
Morzine, Hte-Sav.	8 et 22	Chevaux et mulets.		Albertville, Savoie	B 2
Mouttiers, Savoie	25	Coligny, Ain	17	Allinges, Savoie	B 17
Mulhouse, Alsace	B 5	Colmar, Ht-Rhin	M 1 au 22	Arbois, Jura	7
Neu-Brisach, Ht-Rhin	25	Constance, D. de Bade	B 3	Arinthod, Jura	7
Orchamps, Jura	13	Dannemarie, Ht-Rhin	10	Aromas, Jura	31
Poligny, Jura	25	Delle, Haut-Rhin	9	Baume-les-Dames, Dbs	2
Pontarlier, Doubs	28	Dôle, Jura	12	Beaume, Doubs	13
Pont-de-Roide, Doubs	5	Doucier, Jura	16	Belfort, Ht-Rhin	6
Port-sur-Saône	B 11-13	Evian-les-Bains, Hte-S.	30	Besançon, Doubs	13
Rigney, Doubs	6	Faverges, Hte-Savoie	18	Bletterans, Jura	21
St-Amour, Jura	2	Ferrette, Alsace	3	Boège, Hte-Savoie	14 & 22
St-Claude, Jura	7	Flumet, Savoie	3 & 17	Bons, Savoie	9
St-Gervais, Savoie	11	» Poulains,	23	Bouclans, Doubs	15
St-Jean-de-Maurien.	21-23	Fraisans, Jura	4	Bourg, Ain	1 et 15
St-Jeoire, Hte-Sav.	6 et 15	Gaillard, Hte-Savoie	11	Bozen, Tyrol	B 27
St-Julien, Savoie	4	Habère-Lullin, Savoie	10	Brumath, Bas-R. M	24 et 25
St-Laurent, Ain	2	Jussey, Hte-Saône	30 & 31	Cercier, Ht-Savoie	27
St-Marie-aux-Mines, Al-		Langres, Hte-Marne	16	Châlons-sur-Saône, B	6
sace	B 6, M 24 et 25	La Roche, Hte-Savoie	5	Champagnole, Jura	18
St-Pierre, Aoste	11	Les Echelles,	26	Chevenoz, Hte-Savoie,	
		Les Rousses, Jura	16 et 30	» poulains et bestiaux	8
		L'Isle, Doubs	2 et 16	Clerval, Doubs	14
				Coligny, Ain	21
				Collonges, F. de l'Ecluse	31
				Constance, D. de B.	B 7
				Dannemarie, Ht-Rhin	14
				Delle, Haut-Rhin	13
				Dôle, Jura	9
				Douvaine, Hte-Savoie	6
				Epoisses, Côte-d'Or	31
				Evian-les-Bains, Hte-S.	13
				Ferrette, Alsace	7
				Féterne, Savoie	B 16
				Fillinges, Savoie	B 11
				Fraisans, Jura	1
				Francfort-sur-le-Main du	
				29 août au 19 septembre	
				Gaillard, Hte-Savoie	29
				Gendrey, Jura	16
				Grand-Bornand, H.-S.	1
				Grenoble, Isère	16 au 30
				Jougne, Doubs	25
				Jussey, Hte-Saône	27 & 28
				Ingweiler, Bas-Rhin	M 21
				Langres, Hte-Marne	18-25
				Lemuy, Jura	25
				L'Isle, Doubs	6 et 20
				Lons-le-Saunier, Jura	2
				Maiche, Doubs	16
				Mayence, Ht-Rh.	M 13-27
				Megève, Savoie	12, 13 & 14
				foire aux poulains.	
				Mieussy, Hte-Savoie	20
				Mirecourt, Vosges	13 et 27
				Montbéliard, Doubs	27
				Montfleur, Jura	13
				Morez, Jura	16
				Morteau, D. 7, B 14, 21, 28	
				Mulhouse, Alsace	7-28
				Munster, Ht-Rhin	20
				Neu-Brisach, Ht-Rhin	27
				Nus St-Barthélémy A.	22
				Orchamps, Jura	8
				Poligny, Jura	27
				Pontarlier, Doubs	23
				Pont-de-Roide, Doubs	7
				Pont-du-Bourg, Ain	B 20
				Port-sur-Saône, Saône	4
				Rhêmes, N.D., Aoste	B 27
				Rigney, Doubs	7
				Ruffach, Ht-Rhin	16
				Rumilly, Savoie	24
				St-Amour, Jura	4
				St-Claude, Jura	11
				St-Félix, Savoie	B 30 et 31
				St-Genis, Ain	20
				St-Gervais-les-Bains	21
				St-Jean-d'Aulph, Sav.	29
				St-Jean-de-Maurienne	27
				St-Laurent, Ain	4 et 10
				St-Marie-aux-Mines, B	1
				St-Pierre-de-Rumilly,	
				Haute-Savoie	B 23
				St-Trivier-de-Courtes	20
				St-Vit, Doubs	16
				Salins, Jura	20

SUITE DES FOIRES ÉTRANGÈRES

AOUT (suite)		Fraisans, Jura	5	Sixt, Faucigny	17	Frangy, Hte-Savoie	18
Sallanches, Hte-Sav.	4 et 25	Francfort s/M., cuirs, du	6	Strasbourg, Alsace	B 19	Fraisans, Jura	3
Sancey-le-Gr., Doubs	25	3 au 8 septembre.		Tanninges, Hte-Sav.	13	Fribourg en Brisgau	20-30
Schletts'adt, Alsace	28	Gaillard, Hte-Savoie	29	Thollon, Hte-Savoie	28	Gaillard, Hte-Savoie	15
Sciez, Hte-Savoie	23	Gendrey, Jura	24	Thônes, Sav poulains	1, 24	Gex, Ain	16
Sellières, Jura	8	Gex, Ain	10	Thonon, Savoie	5 et 20	Grand-Bornand, Hte-S.	3
Septmoncel, Jura	4	Gignod, Aoste	B 8	Vailly, Hte-Savoie	20	Grenoble, Isère, chev.	13
Strasbourg, Alsace	B 22	Grand-Bornand, Savoie	21	Valgrisenche, Aoste	B 21	Habsheim, Ht-Rhin	29
Tanninges, Hte-Sav.	9 & 30	Grenoble, Isère chevaux	1	Vallorcine, Hte-Savoie	B 19	Haguena, Bas Rhin	2
pour les mulets le	14	Gressonay St-Jean, A.	21	Valpelline, Aoste	B 17 & 18	Jougne, Doubs	25
Tervai, Jura	17	Grésy s/Isère, Savoie	B 17	Vercel, Doubs	3 et 17	Jussey, Hte-Saône	29 et 30
Thônes, Hte-Savoie	20	Habère-Lullin, Savoie	17	Verres, Piémont	B 3	Langres, Hte-Marne	25
Ueberlingen, Constance	29	Hôpitaux-Neufs, Doubs	28	Vezeley, Yonne	14	La Roche, Savoie	11 et 25
Ugine, Hte-Savoie	11 et 25	Jussey, Hte Saône	24 & 25	Vius-en-Sallaz, Hte-Sav.	3	La Rochette, Savoie	27
Valence, Dr. B 6 & 20, M.	27	La Clusaz, Hte-Savoie	14			La Salle, Aoste	11
Valleiry, Savoie	13	Lajoux, Jura	B 15	OCTOBRE			
Vercel, Doubs	6 et 20	La Thuile, Aoste	6 et 7	Abondance, Hte-Savoie	4	Le Châble-s/Beaumont	2
Verres, Piémont	B 6	Le Deschaux, Jura	10	Aiguebelle, Savoie	B 2	Les Fourgs, Doubs	23
Vezeley, Yonne	18	Leipzig du 24 sept. au 13 oct.		Aime, Savoie	1 et 15	Les Gets, Savoie	24
Ville-du-Pont, Doubs	13	Les Gets, Savoie	10	Albertville, Savoie	18	Les Houches, Hte-Sav.	18
Villers-Farlay, Jura	30	Les Houches, Savoie	12	Altkirch, Ht-Rhin	1 et 25	L'Isle, Doubs	1 et 15
Vinzier, Savoie	B 7	Les Rousses, Jura	B 24	Amancey, Doubs	4	Lons-le-Saunier, Jura	4
Viry, Hte-Savoie	16	L'Isle, Doubs	3 et 17	Annecy, Hte-Savoie	1 et 2	Lugrin, Hte-Savoie	4
Vulbens-au-Vuache, S.	24	Lons-le-Saunier, Jura	6	Antey-St-André, Aoste	B 2	Maiche, Doubs	18
		Lullin, Hte-Savoie	29	Aoste, Italie	8 et 29	Marignier, Hte-Savoie	31
		Maiche, Doubs	20	Arbois, Jura	2	Mieussy, Hte-Savoie	1
SEPTEMBRE		Marin, près Thonon	B 10	Arinthod, Jura	2	Mirecourt, Vosges	8 et 22
Aiguebelle, Savoie	B 4	Massongy, Savoie grains	25	Aromas, Jura	1	Montbéliard, Doubs	29
Aix-les-Bains, Sav.	14 & 24	Megève, Savoie	6 et 21	Aymaville, Aoste	5	Montriond, Hte-Savoie	10
Albertville, Savoie	27	Mirecourt, Vosges	10 et 24	Baume-les-Dames, Dbs	4	Morgex, Aoste	1
Amancey, Doubs	6	Montbéliard, Doubs	24	Belfort, Ht-Rhin	1	Morillon, Hte-Savoie	B 8
Aoste, Italie	6	Montfleur, Jura	10	Bellevaux, Savoie	B 9	Morzine, Hte-Savoie	1
Arbois, Jura	4	Montmélian, Savoie	10 & 17	Bernex, Savoie	B 1	Morteau, Doubs	2, B 9, 16
Arinthod, Jura	4	Morteau, D. 4, B 11, 18, 25		Besançon, Doubs	8	23 et 30	
Ayas, Aoste	B 15	Mouttiers, Savoie	12 et 24	Biot (Le), Savoie	22	Mouttiers, Savoie	22
Ballaison, Hte-Savoie	17	Mulhouse, Haut-Rhin	B 4	Bletterans, Jura	16	Mulhouse, Alsace	B 2
Baume-les-Dames, Dbs	6	Novel, Hte-Savoie	B 24	Boège, Savoie	2 et 29	Neu-Brisach, Ht-Rhin	1
Belfort, Haut-Rhin	3	Orchamps, Jura	12	Bons, Hte-Savoie	10	Orchamps, Jura	10
Besançon, Doubs	10	Passy, Hte-Savoie	24	Bouclans, Doubs	4	Petit-Bornand, H.-Sav.	1
Bletterans, Jura	11	Poligny, Jura	24	Bourg, Ain	3 et 17	Poligny, Jura	22
Boège, Savoie	4 et 24	Pontarlier, Doubs	27	Brégenz, Vorarlberg	17	Pontarlier, Doubs	24 et 25
Bois-d'Amont, Jura	17	Pont-de-Roide, Doubs	4	Châlons sur-Saône	30	Pont-de-Roide, Doubs	2
Bonne, Hte Savoie	4	Pont-du-Bourg, Ain	B 18	Chambave, Aoste	15	Port-sur-Saône, Hte-S.	1
Bonneville, Hte-Savoie	11	Port-s/Saône, H.-S.	3 et 4	Chamonix, Savoie	1 et 25	Pougny, Ain	B 8
Bons, Hte-Savoie	10	Rigney, Doubs	4	Champagnole, Jura	20	Publier, Hte-Savoie	15
Bourg, Ain	5 et 19	Ruffach, Ht-Rhin	8	Chapelle d'Abondance	B 29	Rigney, Doubs	2
Bozen, Tyrol M 10-22, B 24		St-Amour, Jura	1	Châtillon, Aoste	8	Säckingen, D. de Bade	15
Châlon-sur-Saône,	7	St-Claude, Jura	8	Clerval, Doubs	9	St-Amour, Jura	6
Champagnole, Jura	15	St-Félix, Savoie	B 18	Coligny, Ain	16	St-Claude, Jura	13
Chapelle-d'Abondance	B 19	St-Gervais, Savoie	14	Cluses, Savoie	22	St-Gervais, Savoie	4
Châtel-d'Ab., Hte-Sav.	B 17	St-Jean-de-Maurienne,	13	Constance, D. de B.	B 2	St-Hélène, Savoie	31
Chaumergi, Jura	24	St-Jeoire, Hte-Savoie	3 & 14	Contamine-sur-Arve, S.	8	St-Jean de Gonv., Ain	11
Clerval, Doubs	11	St-Julien, Savoie	3	Courtavon, Alsace	10	St-Jean-de-Maur.	30-31
Cluses, Savoie	17	St-Laurent, Ain	1 et 29	Dannemarie, Alsace	9	St-Joire, Hte-Sav.	17 & 26
Coligny, Ain	18	Ste-Marie-aux-Mines	B 5,	Delle, Ht-Rhin	8	St-Laurent, Ain	6
Constance B 4, M 17-22		M 16 & 17, 23 et 24		Dôle, Jura	11	Ste-Marie-aux-Mines	B. 3
Courmayeur, Aoste	4, 5, 29	St-Trivier-de-Courtes	22	Donnas, Aoste	18	St-Pierre, Aoste	6 et 23
Cruseille, Hte-Savoie	5	St-Vit, Doubs	19	Douvaine, Hte-Savoie	2	St-Vincent, Aoste	24 et 25
Dannemarie, Ht-Rhin	11	Salins, Jura	17	Drailant, Savoie	29	St-Vit, Doubs	17
Delle, Ht-Rhin	10	Samøens, Hte-Savoie	29	Erstein, Alsace	15	Salins, Jura	15
Dôle, Jura	13	Sancey-le-Gr., Doubs	25	Evian-les-Bains, Hte-S.	1	Sallanches, Hte-Savoie	27
Doucier, Jura	17	Saverne, Bas-Rhin	9 au 13	Faverges, Hte-S.	3, 17, 18	Sancey-le-Gr. Doubs	25
Feldkirch, Vorarlb.	24 & 25	Sellières, Jura	12	Ferrette, Ht-Rhin	2	Samøens, Hte-Savoie	17
Ferrette, Alsace	4	Servoz, Hte-Savoie	21	Flumet, Savoie	2 et 16	Segny, Ain	30
Fillinges, Savoie	10					Sellières, Jura	10

SUITE DES FOIRES ÉTRANGÈRES

OCTOBRE (suite).		Fribourg en Brisgau 10	Sallanches, Hte-Savoie 17	Fraisans, Jura 5
Septmoncel, Jura 10	Gaillard, Hte-Savoie 8	Sancey-le-Gr., Doubs 26	Gaillard, Hte-Savoie 8	Gendrey, Jura 17
Seytroux, Hte-Savoie 30	Gignod, Aoste B 12	Schlettstadt, Bas-Rhin 27	Gex, Ain 1	Grenoble, Isère 4-18
Strasbourg, Alsace B 17	Grand-Bornand, H.-S. 7	Sellières, Jura 14	Jussey, Hte-Saône 24 et 26	Kaisersberg, Ht-Rhin 10
Taninges, H.-Savoie 4 & 18	Haguenu, Bas-Rhin 15	Strasbourg, Alsace B 21	Langres, Hte-Marne 15	La Roche, Hte-Sav. 13 & 27
Termignon, Savoie B 1	Ingweiler, Bas-Rhin M 20	Tanninges, Savoie 8 et 22	L'Isle, Doubs 3 et 17	Lons-le-Saunier, Jura 6
Thoiry, Ain 25	Jussey, Hte-Saône 26 & 27	Tervai, Jura 8	Maiche, Doubs 20	Mieussy, Hte-Savoie 20
Thônes, Hte-Savoie 6	Langres, Hte-Marne 26	Thônes, Savoie 12 et 24	Mirecourt, Vosges 10 et 24	Montbéliard, Doubs 31
Ueberlingen, lac de C. 24	La Rochette, Sav. 14, 21, 28	Ugine, Hte-Savoie 5 et 19	Montmélian, 3, 10, 17, 24, 31	Morez, Jura 20
Vacheresse, Hte-Sav. B 23	La Salle, Aoste 10	Valence, Dr. B 5, 19 et M 6	Morteau, Dbs 4, B 11 et 18	Morzine, Hte Savoie 28
Vercel, Doubs 1, 15 et 29	Le Deschaux, Jura 17	Veigy-Fonceney, H.-S. 3	Mouttiers, Savoie 3	Mulhouse, Ht-Rhin B 4
Verres, Piémont B 1 M 2	Les Echelles, Savoie 6	Vercel, Doubs 12 et 26	Münster, Ht-Rhin 17	Orchamps, Jura 12
Vezelley, Yonne 18	Lindau, lac de Constance 2	Verres, Piémont B 5 et M 6	Poligny, Jura 24	Pontarlier, Doubs 27
Ville-du-Pont, Doubs 13	L'Isle, Doubs 5 et 19	Vezelley, Yonne 15	Pont-du-Bourg, Ain B 3	Pont-de-Roide, Doubs 4
Villeneuve, Aoste 11 et B 25	Lons-le-Saulnier, Jura 1	Vinzier, Savoie B 13	Port-sur-Saône, Hte-S. 12	Recologne, Doubs 15
Villers-Farlay, Jura 30	Lullin, Hte-Savoie 5	Viry, Hte-Savoie 5	Rigney, Doubs 4	St-Amour, Jura 1
	Maiche Doubs 15	Vulbens-au-Vuache, S. 27	St-Claude, Jura 8	St-Félix, Savoie B 15
	Marignier, Hte-Savoie 14	Westhofen, B.-Rh. 46 & 11	St-Étienne, Jura 1	St-Laurent, Ain 5
	Mirecourt, Vosges 12 et 26		St-Marie-aux-Mines, B 5	St-Trivier-de-C. 18, 26, 28
	Monthéliard, Doubs 26	DÉCEMBRE	St-Vit, Doubs 19	Salins, Jura 17
	Montfleur, Jura 26	Aiguebelle, Hte-S. 11 et 18	Salins, Jura 17	Sallanches, Hte Savoie 22
	Montmélian, Savoie 26	Albertville, Savoie 6	Samœns, Hte-Savoie 12	Sancey-le-Gr., Doubs 26
	Morez, Jura 5	Altkirch, Ht-Rhin 20	Sellieries, Jura 12	Thonon, Hte-Sav. 3 et 20
	Morteau, Dbs 6, B 13, 20, 27	Annecy, Hte-Savoie 3	Ueberlingen, Lac de C. 12	Verres, Piémont B 3
	Morzine, Hte-Savoie 8	Arbois, Jura 4	Vezelley, Yonne 13	Vercel, Doubs 10 et 24
	Mouttiers, Savoie 5	Arinthod, Jura 4	Vius-en-Sallaz, Savoie 6	
	Mulhouse, Ht-Rhin B 6	Arlay, Jura 24		
	Nus, Vallée d'Aoste 5 et 15	Aromas, Jura 1 et 24		
	Neu-Brisach, Ht-Rhin 26	Baume-les-Dames, Dbs 6		
	Orchamps, Jura 14	Belfort, Ht-Rhin 3		
	Perouge, Ain 17	Besançon, Doubs 10		
	Pfaffenhofen, Bas-Rhin 6	Bletterans, Jura 18		
	Poligny, Jura 26	Bonne, Hte-Savoie 7		
	Pontarlier, Doubs 22	Bons, Savoie 10		
	Pont-de-Roide, Doubs 6	Bourg, Ain 5 et 19		
	Pont-St-Martin 12-13 27-28	Bozen, Tyrol M 1-15, B 20		
	Port-S/Saône, Hte-S. 5	Bregenz, Voralberg 5		
	Rigney, Doubs 6	Chalons-sur-Saône 5		
	Ruffach, Ht-Rhin 27	Champagnole, Jura 15		
	Rumilly, Savoie 23	Chaumergi, Jura 18		
	Säckingen, Gr.-D.deB. 19	Clerval, Doubs 11		
	St-Amour, Jura 2	Cluses, Savoie 3		
	St-Claude, Jura 10	Coligny, Ain 17 et 18		
	St-Genis, Ain 22	Constance B 4 et 21, M 3		
	St-Hélène, Savoie 2	Dannemarie, Ht-Rhin 11		
	St-Jean-de-Gony., Ain 12	Delle, Ht-Rhin 10		
	St-Julien, Savoie 5	Dôle, Jura 13		
	St-Laurent, Ain 3	Epoisses, Côte-d'Or 10		
	St-Marie-aux-Mines, B 7	Erstein, Alsace 17		
	St-Trivier-de-Courte, A. 5	Feldkirch, Voralberg 17		
	St-Vit, Doubs 21	Ferney-Voltaire, Ain 3		
	Salins, Jura 19	Ferrette, Alsace 4		

RECTIFICATION DES FOIRES ET MARCHÉS POUR 1894.

Aubonne (Vaud). Foires : Le 15 mai au lieu du 8, le 25 septembre au lieu du 11. — **Marché au bétail** le 6 février. Pas de marché en juin et octobre. — **Grandson** (Vaud). Le 18 avril au lieu du 25. — **Kriegstetten** (Soleure). Le 25 janvier, le 26 avril et le 26 octobre, foires nouvelles. — **Lausanne**. Les foires des mois de mars, mai, juillet, septembre, octobre et novembre sont mixtes, soit au bétail et aux marchandises, et non seulement aux marchandises. — **Megevette** (Hte-Savoie). Le 16 mai et 26 septembre, foires nouvelles. — **Rougemont** (Vaud), le 27 septembre. — **St-Imier** (Berne). Pas de marché au bétail en février, avril et septembre, mais le 12 juin. — **Sierre** (Valais). Le 22 octobre au lieu du 2. — **Vevey**. Les marchés au bétail du dernier mardi de décembre et du 1^{er} janvier 1895, tombant sur Noël et le Nouvel-An, auront lieu la veille, soit les lundis 24 et 31 janvier.

MARCHÉS HEBDOMADAIRES SUISSES

Aarau, Argovie,	le samedi	Gessenay, Berne	vendredi	Rolle, Vaud, vendredi, si fête jeudi.
Aarberg, Berne,	mercredi	Gimel, Vaud,	le samedi	Romanshorn, Thurg., le lundi et
Aigle, Vaud,	le samedi	Grandson, Vaud	vendredi	marché aux grains.
Altorf, Uri	jeudi	Granges, Soleure,	le dimanche	Romont, Fribourg, le mardi
Altstätten, St-Gall	jeudi	Heiden, Appenzell,	vendredi et	Rorschach, St-Gall, le jeudi et
Appenzell, mercredi, si fête vendr.		marché au bétail.		marché aux grains.
Aubonne, Vaud, mardi et samedi		Langenthal, Berne, le mardi, gr ^d		Saignelégier, Berne, le samedi.
Avenches, Vaud	le vendredi	marché aux veaux et porcs.		Ste-Croix, V., mercredi et samedi
Baden, Argovie, mardi et samedi		Langnau, Berne	vendredi	St-Gall, samedi et marché au bé-
Bâle, tous les jours, vendredi mar-		Laupen, Berne	lundi	tail.
ché aux poissons.		Lausanne, lundi, mercredi ; sa-		St-Imier, le mardi et le vendredi.
Bellinzzone, T., mercredi et samedi		medi gr. marché et aux grains.		St-Maurice, Valais, le mardi
Berne, le mardi, jeudi et samedi,		Liestal, Bâle	mercredi	Schaffhouse, le mardi et samedi
mardi marché au blé et au bétail		Locle, Neuchâtel	le samedi	Schwytz, le samedi
Berneck, St-Gall	mardi	Lucens, Vaud,	le samedi	Sentier, Vaud, le jeudi
Berthoud, Berne	le jeudi	Lucerne, mardi légumes, samedi		Sépey, Vaud, le vendredi
Bex, Vaud,	le jeudi	Martigny-Bourg,	le lundi	Sierre, Valais
Bienne, B., mardi, jeudi, samedi		Meyringen, Berne	jeudi	Sion, Valais
Boudry, Neuchâtel, le vendredi		Monthey, Valais	le mercredi	Soleure, mercredi et samedi
Bozingen, Berne	mercredi	Montreux, lundi, mercr. et vendr.		Sonvilliers, Berne, le vendredi
Brassus, Vaud	le lundi	Morat, Fribourg	le mercredi	Stein-a/Rhein, Schaff., mercredi
Brenets, Neuchâtel, le vendredi		Morges, Vaud, le mercredi, et		Sursée, Lucerne, le samedi
Bulle, le jeudi, si fête le mercredi		marché aux grains.		Thoune, Berne, le samedi
Buren, Berne	le mercredi	Moudon, Vaud, le lundi et le ven-		Tramelan, Berne, le vendredi
Carouge, Genève, mercredi et sa-		dredi. Lundi marché aux grains.		Uznach, St-Gall, le samedi
medi.		Moutier-Gd-Val, Berne	samedi	Vallorbes, Vaud, le samedi
Cerlier, Berne	le samedi	Neuchâtel, mardi, jeudi grand		Versoix, Vaud, mardi et vendredi
Château-d'Ex, Vaud.	le jeudi	marché, et samedi.		Vevey, Vaud, le mardi gr. marché
Châtel-St-Denis, Fribourg	lundi	Neuveville, Berne	mercredi	grains et bétail. Jeudi et samedi
Chaux-de-Fonds, le mercredi		Nidau, Berne	le lundi	petit marché.
grand marché et le vendredi		Noirmont, Berne	le mardi	Wyl, St-Gall, le mardi avec bétail
Cossonay, Vaud,	le jeudi	Nyon, Vaud, mardi, jeudi, samedi		Yverdon, Vaud, le mardi et sa-
Davos, Grisons	mardi	Olten, Soleure, jeudi marché au		medi. Mardi grand marché et
Delémont, le mercredi et samedi		petit bétail.		aux grains.
Echallens, Vaud, le jeudi et mar-		Orbe, Vaud, lundi marché aux		Zofingue, Argovie, le samedi
ché aux grains, si fête, mercre.		grains.		Zug, mardi et marché aux grains
Estavayer, Fribourg, le mercredi		Payerne, jeudi marché aux grains		Zurich, le mardi ; le vendredi gr ^d
Fribourg, Suisse,	le samedi	Porrentruy, Berne,	le jeudi	marché aux grains, en ville, et
Genève, au gros bétail, mardi et		Rapperswyll, St-Gall, le mercredi		au bétail à Unterstrass.
vendredi.		marché au bétail, si fête mardi.		Zweisimmen, Berne
				jeudi

MARCHÉS HEBDOMADAIRES ÉTRANGERS

Aix-les-Bains, Savoie, le lundi	Cluses, Savoie	lundi	Mouttiers, Savoie	lundi
pendant les mois d'octobre, no-	Collonges, fort de l'Ecluse, mardi		Mulhouse,	tous les jours.
vembre et décembre, petit mar-	Colmar, Ht-Rhin	jeudi	Poligny, Jura, lundi et vendredi	
ché tous les dimanches.	Constance, mardi et vendredi.		Pontarlier, Doubs	jeudi
Albertville, Haute-Savoie, jeudi	Dole, Jura, mardi, jeudi et samedi		Pont-St-Martin, Aoste, mercredi	
Anancy, Savoie, mardi et vendredi	Evian, Hte-Savoie	lundi	et samedi.	
Aoste, Italie	Francfort s/Mein,	lundi	Rochette (La), Savoie	mercredi
Arbois, Jura, mardi et vendredi	Fribourg en Brisgau, chaque jour,		St-Amour, Jura	samedi
Arinthod, Jura	marché principal le samedi.		St-Claude, Jura	samedi
Belfort, Alsace, lundi, mercredi,	Gex, Ain	lundi et jeudi	St-Gervais, Savoie	jeudi
jeudi, vendredi et samedi.	Grenoble, Isère	samedi	St-Jeoire, Hte-Savoie	vendredi
Besançon, Doubs, mardi et ven-	Laroche, Haute-Savoie,	jeudi	St-Julien, Ht-Sav. jeudi et vendr.	
dredi, graines et fourrages.	Lindau, lac de Const., samedi,		Salins, Jura	lundi
Boège, Hte-Savoie	en été en plus le mardi et jeudi.		Sallanches, Hte-Savoie,	samedi
Bonneville, Sav., mardi et vendr.	L'Isle, Doubs	lundi	Samœns, Hte-Savoie	mercredi
Bons, Hte-Savoie,	Lullin, Hte-Savoie	mercredi	Strasbourg, Alsace, mercredi et	
Bregenz, lac de Const., vendredi	Megève, Hte-Savoie	vendredi	vendredi gros bétail, lundi et	
lundi et mardi, bétail.	Montbéliard, Doubs	samedi	mercredi.	
Chambéry, Savoie,	Montmélian, lundi et vendredi		Thônes, Savoie	samedi
marchandises et bestiaux.	Morez, Jura	samedi	Thonon, Hte-Savoie, lundi et jeudi	
Chamonix, Savoie	Morteau, Doubs	mardi	Ugine, Hte-Savoie	lundi
Châtillon, Aoste	Morzine, Hte-Savoie	mercredi	Verres, Piémont	lundi

Gouvernements et Souverains d'Europe.

Confédération suisse.

Le territoire de la Confédération est divisé en 22 cantons, formant autant d'Etats souverains, liés entre eux par un pacte ou *Constitution fédérale*, dont la dernière revision date de 1874. Sous réserve des droits du peuple et des cantons, l'autorité suprême et législative de la Confédération est exercée par l'Assemblée fédérale, qui se divise en deux Conseils :

Le *Conseil national* qui se compose des députés du peuple suisse, élus à raison d'un membre par 20,000 âmes de la population totale (les fractions en sus de 10,000 âmes sont comptées pour 20,000 ; chaque canton et, dans les cantons partagés, chaque demi-canton élit un député au moins) et le *Conseil des Etats* qui se compose de 44 députés des cantons. Chaque canton nomme deux députés, chaque demi-Etat en élit un.

L'autorité exécutive supérieure est exercée par le *Conseil fédéral* (7 membres). Ce Conseil était composé en 1893 comme suit : MM. SCHENK, C., de Signau, *président* ; FREI, de Bâle-Campagne, *vice-président* ; RUCHONNET, Louis, de St-Saphorin, DEUCHER, Adolphe, de Steckborn ; Dr ZEMP, d'Entlebuch (Lucerne) ; HAUSER, Walter, de Zurich ; LACHENAL, de Genève.

Les membres du *Conseil national* et ceux du *Conseil fédéral* ne peuvent être députés au *Conseil des Etats*.

Siège des Autorités fédérales : BERNE

Siège du Tribunal fédéral : LAUSANNE

République française

(4 septembre 1870).

Nés.		Elus.
1837	<i>Sadi Carnot</i> , président . . .	1887

S. S. le Pape.

1810	<i>Léon XIII</i> (cardinal Pecci) . . .	1878
------	---	------

Empereurs.

1859	<i>Allemagne</i> , Guillaume II . . .	1888
1830	<i>Autriche</i> , François-Joseph I ^{er} , roi de Bohême et de Hongrie . . .	1848
1845	<i>Russie</i> , Alexandre III . . .	1881
1842	<i>Turquie</i> , sultan Abdul-Hamid-Khan . . .	1876

Rois.

1819	<i>Grande-Bretagne</i> , Alexandrine-Victoria . . .	1837
1859	<i>Prusse</i> , Guillaume II . . .	1888
1880	<i>Pays-Bas</i> , Wilhelmina-Hélène-Pauline-Marie . . .	1890
1835	<i>Belgique</i> , Léopold II . . .	1865
1844	<i>Italie</i> , Humbert I ^{er} . . .	1878
1886	<i>Espagne</i> , Alphonse XIII . . .	1886

Rois (suite).

Nés.		Elus.
1863	<i>Portugal</i> , Charles I ^{er} . . .	1889
1818	<i>Danemark</i> , Christian IX . . .	1863
1848	<i>Bavière</i> , Othon - Guillaume - Luitpold . . .	1886
1828	<i>Saxe</i> , Albert-Frédéric-Auguste . . .	1873
1829	<i>Suède et Norvège</i> , Oscar II . . .	1872
1848	<i>Wurtemberg</i> , Guillaume-Charles-Paul-Henri-Frédéric . . .	1891
1845	<i>Grèce</i> , George I ^{er} . . .	1863
1839	<i>Roumanie</i> , Charles I ^{er} . . .	1866
1876	<i>Serbie</i> , Alexandre I ^{er} . . .	1889

Grands-Ducs et Ducs.

1826	<i>Bade</i> , Frédéric-Guillaume-L ^s . . .	1852
1831	<i>Anhalt</i> , Léopold-Frédéric . . .	1871
1826	<i>Saxe-Meiningen</i> , George II . . .	1866
1818	<i>Saxe-Cobourg-Gotha</i> , Ernest II . . .	1844
1826	<i>Saxe-Altenbourg</i> , Ernest-Fréd ^c . . .	1853
1818	<i>Saxe-Weimar-Eisenach</i> , Charles . . .	1853
1868	<i>Hesse-Grand-Ducal</i> , Et-Louis . . .	1892
1851	<i>Mecklembourg-Schwerin</i> , Frédéric-François III . . .	1883
1819	<i>Mecklembourg - Strélitz</i> , Frédéric-Guillaume-Charles . . .	1860
1827	<i>Oldenbourg</i> , Nicolas-Frédéric-Pierre . . .	1853

Princes.

1831	<i>Waldeck</i> , George-Victor . . .	1845
1840	<i>Lichtenstein</i> , Jean II . . .	1858
1824	<i>Lippe</i> , Gonthier-Frédéric-Woldemar . . .	1875
1846	<i>Reuss-Greiz</i> , Henri XXII . . .	1859
1832	<i>Reuss-Géra</i> , Henri XIV . . .	1867
1821	<i>Reuss-Schleitz</i> , Henri IV . . .	1878
1817	<i>Schaumbourg-Lippe</i> , Adolphe-George . . .	1860
1830	<i>Schwarzbourg-Sondershausen</i> , Charles-Gonthier . . .	1880
1852	<i>Schwarzbourg - Rudolstadt</i> , Gonthier-Victor . . .	1890
1848	<i>Monaco</i> , Albert-Honoré-Charles . . .	1889
1841	<i>Montenegro</i> , Nicolas I ^{er} . . .	1860

Villes libres anséatiques.

Hambourg, Lubeck et Brême, un bourgmestre et un sénat.



LE MONTAGNARD ET LE MESSENGER BOITEUX

LE MONTAGNARD ET LE MESSAGER BOITEUX

(Avec planche)

La neige tombe : avec novembre
A commencé le long hiver.
Il fait bon, dans la vieille chambre,
S'asseoir près du grand poêle vert.

Narguant le vent, brassant la neige
Qui rend indécis les chemins,
Les enfants s'en vont au collège
En soufflant gaiement dans leurs mains.

Comme eux je fus jeune et solide
Dans les beaux jours du temps jadis...
Et me voici, vieil invalide
Aux membres tremblants et raidis.

Sous la blancheur du casque à mèche
S'abrite mon front déplumé ;
Hélas ! mon ratelier s'ébrèche
Et mon sourire est déformé.

Je ne suis plus rien que mon ombre,
Et chaque semaine je vois
Décroître lentement le nombre
De mes compagnons d'autrefois.

Mais le bon Dieu fait bien les choses :
S'il ne m'a pas pris avant eux,
Il conserve à mes jours moroses
L'appui du *Messager boiteux*.

Cet ami nous revient fidèle
Avec les premiers mauvais temps,
Régulier comme l'hirondelle
Qui nous ramène le printemps.

Comme elle, il gazouille et babille,
Comme elle, il connaît mon vieux toit
Il est l'ami de la famille,
Celui que toujours on revoit.

Que le vieil univers s'effondre,
Que l'anarchiste mette à sac
Paris, Berlin, Madrid et Londres...
Tranquille, j'attends l'almanach.

Qui le rédige ? — Peu m'importe :
Le fabricant m'est inconnu ;
Mais sitôt qu'il frappe à ma porte
Je lui dis : « Sois le bienvenu !

« Entre, vieil ami, prends ta place
« Près de la Bible et du Psautier,
« Et que mon vieux cœur se délasse
« A te lire le jour entier.

« Tu me parles de ce que j'aime,
« Du vieux pays neuchâtelois :
« Va, tu peux causer sur ce thème
« En français... et même en patois.

« Dis-moi, pour que je les honore,
« Les bons citoyens disparus.
« Raconte-moi, car je l'ignore,
« Ce qui se passe au Val-de-Ruz.

« Sache me dire si la vigne,
« Malgré la grêle et le guignon,
« Nous promet un vin qui soit digne
« D'être bu par un montagnon.

« Apprends-moi si, dans le délire
« Qui nous trouble un peu le cerveau,
« On ne va pas encor construire
« Quelque régional nouveau.

« Et puis, retrace-moi les fêtes,
« Dont jadis je prenais ma part,
« Les grandes choses qu'on a faites,
« Et les sottises... par hasard.

« Mais, surtout, tu me ravigotes,
« Quand tu tires, bon almanach,
« De savoureuses anecdotes
« De ton inépuisable sac.

« Merci, toi qui maintiens en joie
« Le vieillard près du poêle vert.
« Béni soit celui qui t'envoie,
« *Messager*, soleil de l'hiver ! »

CHRONIQUE

DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS ARRIVÉS DANS NOTRE CANTON

Du 1^{er} juillet 1892 au 31 août 1893

Notre chronique se borne, depuis quelques années, à enregistrer à leur date les faits grands ou petits qui ont marqué dans notre vie locale. Jadis, le *Messenger boiteux* offrait à ses lecteurs une chronique moins détaillée, moins abondante en renseignements de faits, mais qui s'attachait à montrer les diverses faces de notre vie nationale, et se plaisait parfois à tirer de ce spectacle une utile leçon pour l'avenir.

Il a paru au Comité de rédaction du *Messenger boiteux* que cette ancienne façon de « chroniquer » avait du bon, et qu'il pouvait y avoir quelque avantage à y revenir. L'occasion était favorable, puisque, précisément cette année, nous cherchions à apporter dans l'économie de notre almanach quelques réformes utiles.

On dit avec raison : « Si vieillesse pouvait !... » Car il est sûr que le vieillard est bien rarement en situation de mettre à profit l'expérience acquise. Le vieux *Messenger boiteux* échappe heureusement à cette loi fatale, parce que son grand âge lui a laissé toute sa vigueur, qui se renouvelle comme celle de l'aigle : il est en son pouvoir de progresser encore, d'adopter de nouvelles habitudes, ou de revenir à des habitudes anciennes, qu'il avait délaissées, — tout cela afin de mieux accomplir ses devoirs envers la patrie neuchâtoise.

C'est ainsi que nous avons résolu, pour rendre notre publication plus instructive et plus utile, de l'enrichir de chroniques spéciales renseignant le lecteur sur la mar-

che de notre industrie, sur l'état de nos vignes, sur la situation de notre agriculture; nous avons cherché à lui offrir aussi quelques articles spéciaux et écrits par des hommes bien qualifiés : l'électricité, les microbes, les pronostics du temps, font ici cette année l'objet d'études qui certainement seront lues avec fruit.

Il est clair que la partie simplement « amusante » a dû être un peu réduite et que nous devons renoncer à multiplier cette année ces joyeux récits qu'on appelle « histoires d'almanach ». Mais les préoccupations de l'heure actuelle sont assez sérieuses pour qu'on pardonne au *Messenger boiteux* de modérer sa gaité et de parler sur un ton plus grave. Il espère n'être pas pour cela un causeur ennuyeux; ses nombreux amis lui sauront gré de chercher à les instruire agréablement plutôt qu'à les divertir sans profit. D'ailleurs, la partie récréative n'a pas été sacrifiée non plus, comme il sera facile de s'en convaincre en feuilletant nos articles.

De plus, nous avons développé dans la mesure du possible le côté artistique de notre publication et avons augmenté le nombre de nos planches. Nous espérons qu'il nous sera tenu compte de nos efforts pour améliorer l'antique almanach neuchâtois et le rendre toujours plus digne de la fidèle amitié de ses lecteurs.

Nous allons passer rapidement en revue les diverses manifestations de notre vie nationale.

* * *

Tout d'abord, nous constatons que dans le domaine de la politique, aucun fait très important ne s'est produit depuis notre dernière chronique. Dans le pays de Neuchâtel, comme partout ailleurs en ce moment, les questions de politique pure passent à l'arrière-plan; ce sont les questions sociales qui absorbent l'attention du législateur et s'imposent à l'étude des divers groupes de citoyens. D'ailleurs, nous n'avons pas eu cette année d'élections importantes, et notre vie publique n'a pas été troublée par les clameurs des partis. Ce n'est pas nous qui nous en plaindrons.

Notre Grand Conseil a abordé l'examen du gros problème de l'assurance obligatoire contre la vieillesse, qui est partout à l'ordre du jour, et qui, nous l'espérons, sera résolu chez nous dans cet esprit de prudence et de concorde qui est le gage des progrès véritables. Le Grand Conseil a également chargé une commission de l'examen d'un projet de loi sur l'assurance mobilière obligatoire; il a discuté un autre projet instituant des salles d'arrêts pour les écoliers auteurs de délits légers, qu'il serait excessif de punir de la prison ordinaire. Il a discuté de nouveau la question si souvent débattue, du droit de vote des contribuables en retard dans le paiement de leurs impôts; notre législation maintient, en matière *communale*, une restriction que la Constitution a refusé de consacrer en ce qui touche le droit de vote au *cantonal*. Le parti ouvrier demandait qu'on supprimât cette restriction « attente au suffrage universel et aux droits populaires », mais le Grand Conseil, qui avait déjà tranché la question dans une précédente législature, n'a pas voulu se déjuger, et 43 députés contre 26 ont rejeté la motion grutlienne, tout en invitant le Conseil d'Etat à examiner la question de la perception des impôts. Il reste au parti ouvrier la ressource du droit d'initiative.

Nous ajouterons que l'entrée en scène de ce groupe assez remuant est le trait le plus saillant de notre vie politique pendant ces derniers mois: il y a maintenant trois

partis bien distincts dans notre Grand Conseil, dont la physionomie s'est sensiblement modifiée depuis quelques années.

Les revendications du groupe ouvrier ont pris même, en quelques occasions, un caractère de vivacité et d'âpreté qui a plus contribué à donner de l'animation aux séances qu'à hâter sérieusement la solution des problèmes soulevés. Notre grand âge nous donne le droit de le dire: ce n'est que dans un esprit de bienveillance réciproque que peuvent être utilement abordées ces questions si graves; le sol neuchâtelois doit rester fermé aux haines de classes, et, dans ce pays où la philanthropie a de si nobles états de service, l'opinion publique, sans distinction de partis, ne sera pas indulgente aux agitateurs qui poussent à la guerre sociale et sèment la défiance, l'amertume et l'envie.

Le sentiment de la solidarité est vivace entre tous dans les cœurs neuchâtelois. On l'a bien vu lorsque, le 16 mai dernier, le Grand Conseil unanime a donné pleins pouvoirs au Conseil d'Etat pour remédier aux désastreux effets d'une sécheresse prolongée et lorsqu'a été ouverte une souscription nationale pour subvenir aux besoins de l'agriculture. On demandait 150,000 francs à l'épargne publique: en huit jours, ce chiffre était dépassé de 60,000 francs. Les sommes souscrites seront remboursées dans un an, sans intérêts. La Banque cantonale et la Caisse d'Epargne ont fourni chacune 25,000 francs.

Nous tenons encore à enregistrer le fait que lors de la réélection du bureau du Grand Conseil, un des sièges de vice-président a été attribué à l'opposition libérale. C'est là un symptôme heureux de la tolérance réciproque et de l'esprit d'équité qui tendent à améliorer les relations entre partis contraires.

La fin de l'année 1892 a été marquée à Neuchâtel par une grève qui a fait quelque bruit, celle des typographes. Les journaux du chef-lieu ont failli ne pas paraître. Heureusement le conflit, qui portait entre

autres sur une réduction de la journée de travail, réclamée par les ouvriers, a abouti à une entente provisoire. En revanche, quelques faits regrettables ont été la suite de cette grève; il y a eu des violences exercées sur des typographes étrangers qui avaient remplacé les grévistes, et l'affaire s'est dénouée devant le tribunal correctionnel.

Le premier mai, le parti ouvrier a tenu des réunions à Neuchâtel, à la Chaux-de-Fonds; les orateurs ont naturellement abordé les articles essentiels du programme de leur groupe: syndicats obligatoires, assurances, impôt sur les successions en ligne directe, journée de huit heures, etc.

Ce qui nous rassure pour le maintien de la paix sociale dans notre pays, c'est la sollicitude des classes dirigeantes et des hommes influents en faveur de la classe ouvrière; ce qui nous réjouit, c'est le zèle que déploient, dans une action commune, des hommes séparés d'ailleurs sur les questions politiques et religieuses ou ecclésiastiques.

N'avons-nous pas vu M. F. Soguel, député radical, et M. Ernest Sauvin, pasteur indépendant, faire campagne ensemble pour la création d'une ligue contre l'alcoolisme? La Société dont ils ont provoqué la fondation par leurs conférences, et qui étend ses ramifications dans nos différents districts, se rattache à la Ligue suisse fondée récemment à Genève. Ses membres ne prennent aucun engagement d'abstinence, mais s'engagent à combattre la plaie de l'alcoolisme par tous les moyens dont on peut disposer dans une démocratie, c'est-à-dire par la législation, par l'enseignement populaire, par des conférences, etc. Cette action, parallèle avec l'action de la Croix-Bleue, secondera l'œuvre admirable de celle-ci et lui fournira le plus précieux appui moral. Ajoutons que dans une réunion tenue à Neuchâtel le 23 février, sous la présidence de M. F. Soguel, en vue de la création d'une section au chef-lieu, MM. Châtelain, docteur, Eugène Borel, procureur général, DuBois, pasteur, ont

apporté aux promoteurs du mouvement le témoignage de leurs sympathies et l'autorité de leurs lumières. Nous sommes heureux de constater en cette question, qui est pour notre peuple une question vitale, l'accord de toutes les bonnes volontés.

* * *

Le calme a régné aussi dans la vie de nos Eglises et dans leurs rapports réciproques. L'Eglise nationale a donné la consécration à plusieurs jeunes pasteurs, MM. Léon Cart, Adolphe Blanc, Philippe Rollier et Arthur Blanc. Le Synode a décidé de procéder, de concert avec l'Eglise indépendante, à une révision du manuel de Kurz pour l'enseignement religieux dans les écoles. Il a décidé aussi d'affecter de nouveau le produit des collectes du jour de la Réformation au fonds destiné à construire une cure au Landeron. Ce fonds est actuellement d'environ 13,000 francs.

Un des côtés intéressants de notre activité religieuse, c'est le zèle que l'on met à réparer ou embellir nos lieux de culte. C'est ainsi qu'a été restauré l'intérieur du temple de Cernier, dont le chœur a été orné de jolis vitraux; la dépense a été entièrement couverte par une souscription faite à Cernier et à Fontainemelon. C'est ainsi encore que de nouvelles orgues ont été installées dans le temple de la Chaux-de-Fonds.

Dans cette même paroisse, le Collège des anciens a institué, sous le nom de *Sou de l'Eglise nationale*, une souscription permanente au minimum de 5 centimes par semaine, pour subventionner les écoles du dimanche et arriver à supprimer les ventes.

Rappelons encore, parmi les faits intéressants la vie de l'Eglise nationale, la réunion qui a eu lieu en juin dernier, à Neuchâtel, sous la présidence de M. le pasteur Henri DuBois, de la conférence des délégués des Eglises nationales réformées de la Suisse. C'est la première fois que cette conférence se réunit en terre romande, depuis huit ou dix ans qu'elle existe.

L'Eglise indépendante a vu s'augmenter aussi la liste de ses ministres : M. Samuel Junod a reçu la consécration et M. A. de Mestral, pasteur à St-Imier, a été agrégé au clergé indépendant.

Des anniversaires intéressants ont été célébrés dans quelques paroisses : celle de Neuchâtel a fêté le 29 janvier, dans une cérémonie touchante, le 25^{me} anniversaire du ministère de M. Ed. Robert-Tissot, le dernier survivant des trois pasteurs de 1868. En février, la paroisse des Eplatures en faisait autant pour son pasteur, M. Pierre de Montmollin, et celle de la Chaux-de-Fonds rendait un hommage pareil à MM. Borel-Girard et James Courvoisier. Quelques mois auparavant, le 25 octobre, M. Frédéric Godet avait été l'objet d'une manifestation analogue, à l'occasion de ses quatre-vingts ans accomplis : des pasteurs des deux Eglises sont venus, dans une cérémonie tout intime mais émouvante, présenter au vieux théologien le témoignage de la reconnaissance et de l'attachement de ses anciens élèves.

Nous noterons encore que l'Eglise indépendante s'occupe en ce moment de la révision du Psautier, auquel il est question de substituer un recueil plus riche et plus varié. Un travail semblable de révision du Psautier est fait par l'Eglise nationale neuchâteloise et les Eglises de Vaud, de Genève et du Jura bernois.

Rien de saillant à signaler dans l'activité de l'Eglise catholique. Mgr Deruaz, évêque diocésain, a fait au mois d'août 1893 sa visite épiscopale dans le canton. La paroisse de Neuchâtel a été autorisée par le Conseil d'Etat à organiser une loterie de trois séries de 150,000 francs chacune, à 1 franc le billet, en faveur de la construction d'une église, qui est depuis longtemps désirée.

Dans le domaine de l'instruction publique, nous avons quelques faits intéressants à enregistrer. L'Académie suit le cours d'une existence aussi paisible que prospère. Au début du semestre d'hiver de 1892, les

professeurs ont présenté des adresses à MM. A. Daguet, Aimé Humbert, Hirsch et Louis Favre, pour les remercier des services qu'ils ont rendus dans la carrière de l'enseignement. Dès lors, M. Daguet a dû prendre sa retraite pour cause de santé. Ses collègues et ses élèves, ainsi que le directeur de l'instruction publique, lui ont porté l'expression de leurs regrets et lui ont offert, de la part de l'Etat, une pièce d'orfèvrerie en témoignage de leur reconnaissance. M. Daguet a été nommé professeur honoraire de l'Académie.

Le même titre a été décerné à M. Adrien Naville, qui nous a quittés pour aller occuper une chaire à l'Université de Genève. L'excellent professeur de philosophie, qui enseignait à Neuchâtel depuis environ 17 ans, a été remplacé par un jeune Vaudois, M. Murisier.

La Société académique a fait don à l'Académie de la collection minéralogique de M. le professeur Jaccard.

Quant aux étudiants, ils ont mené une conduite assez tranquille, car nous n'avons pas souvenir que durant cette année leurs farces nocturnes aient rendu nécessaire l'intervention de la justice. En revanche, Zofingiens et Bellettriens ont recueilli, comme toujours, dans leurs soirées littéraires au théâtre, leur ample moisson de lauriers. A ce propos, signalons en passant un petit événement de littérature locale : la Société de Belles-Lettres a représenté une pièce en trois actes, œuvre de son président, M. Alfred Mayor, et qui faisait revivre le Neuchâtel de 1825, à la grande joie du vieux *Messenger boiteux*. Le succès de la pièce a été si vif, qu'elle a été représentée trois fois de suite, toujours avec salle comble.

Avant de quitter le domaine de l'instruction publique, recueillons encore quelques faits.

La Chaux-de-Fonds a reçu l'automne dernier le 12^{me} congrès scolaire, qui a traité les deux questions importantes du matériel scolaire et de l'enfance abandonnée.

On a construit de nouveaux édifices scolaires au Mont-de-Boveresse, à Fontaines, à Serrières, à Derrière-Pertuis, à Bevaix... Encore est-il probable que nous en oublions... Mais nous n'omettrons pas de noter que la Commune de Saint-Aubin a célébré le jubilé de 25 ans d'activité de son instituteur, M. Maccabez.

Depuis quelque temps, la Société d'utilité publique ne faisait plus parler d'elle. Elle s'est réunie à Neuchâtel le 20 octobre 1892, pour discuter la question de sa dissolution ou de sa reconstitution. C'est le parti de la vie qui l'a emporté, et la Société, retremée par un vote de ses membres, a élu un comité, à la tête duquel est M. John Clerc, directeur de l'Instruction publique. Elle a dès lors repris son activité, qui s'était un peu ralentie ces dernières années.

Quant aux beaux-arts, ils n'ont pas cessé de fleurir dans la patrie de Léopold Robert. Le 1^{er} mai, s'est ouverte à Neuchâtel la 25^{me} exposition des Amis des Arts. Elle a accusé chez nos jeunes artistes une tendance à la modernité qui montre que nous subissons assez fortement l'action de la brillante école française du plein air et de l'impressionisme; l'évolution qui s'accomplit ailleurs devait avoir son contre-coup parmi nous. Malheureusement, si intéressante que fût notre exposition, elle n'a pas eu le succès des précédentes, tant au point de vue de la fréquentation qu'à celui de la vente des tableaux; le public semble s'être un peu refroidi à l'endroit de la peinture; mais surtout nous avons perdu des artistes éminents, qui ne sont pas encore remplacés, et puis notre pays traverse une crise agricole et économique peu favorable au luxe de l'art.

Cependant, le Musée de Neuchâtel s'est enrichi d'une toile superbe (de Léon Berthoud, *Chillon*, offerte par le généreux M. James de Pury; d'une toile de Léopold Robert (la *Bénédiction de l'abbesse*), acquise par la Société Maximilien de Meuron,

enfin de quelques autres œuvres moins importantes, achetées à l'exposition.

Celle-ci a été ouverte, comme de coutume, en juin, à la Chaux-de-Fonds, où elle a été très bien accueillie. Il est à remarquer que dans la grande cité industrielle, l'art est en train de conquérir sa place — et une belle place, — grâce à l'influence intelligente de quelques hommes dévoués. Le Musée de la Chaux-de-Fonds ne cesse de s'enrichir par leurs soins.

Parlons aussi, très rapidement, de notre vie sociale et des nombreuses réunions et fêtes où elle se manifeste. Le 13 octobre 1892, la Société d'histoire a tenu pour la première fois sa réunion annuelle au chef-lieu, après avoir été tant de fois cordialement reçue dans les villages du pays. Ses membres sont venus nombreux prendre part à la collation dans le cloître et à la séance dans la Collégiale, sous la présidence de M. Alfred de Chambrier. Des monographies ont été lues par MM. Philippe Godet (Neuchâtel il y a cent ans), Ch. Châtelain (la vie communale d'autrefois au Val-de-Ruz), Louis Favre (le patois). L'assemblée s'est ensuite rendue en cortège, précédé d'un groupe de fifres jouant la marche des Armourins, au Musée historique, où a eu lieu l'inauguration du buste d'Auguste Bachelin. Le banquet, au chalet de la Promenade, a été animé de toasts nombreux: MM. A. de Chambrier (à la Patrie), John Vienot, de Montbéliard, un orateur aimé et connu parmi nous, Ch. Herzog, DuBois, pasteur, etc. Nous donnons plus loin un toast en vers lu dans ce banquet.

La Société héraldique avait organisé au Musée historique une intéressante exposition qui a été ouverte pendant la durée de la fête.

Une chronique spéciale entretiendra nos lecteurs des faits qui intéressent l'agriculture. Nous nous bornons donc à mentionner ici la réunion à Neuchâtel, le 26 mai, de la Fédération romande, où a été traitée

entre autres la question du militarisme, auquel on reproche de prendre bien du temps aux agriculteurs. Nous devons rappeler aussi la fête cantonale d'agriculture, qui a eu lieu à Colombier les 24 et 25 septembre 1892, et où ont été exposées 255 bêtes à cornes et 80 spécimens de la race chevaline.

La nuance est difficile à marquer entre les fêtes utiles et les fêtes pures et simples, si nombreuses parmi nous. On n'hésitera sans doute point à ranger parmi les premières le tir cantonal, qui a tenu le Locle en joie du 7 au 15 août 1892. Une des attractions de cette fête, c'était l'éclairage de la cantine à la lumière électrique; on sait que le Locle a devancé à cet égard des localités plus importantes. Nous ne pouvons songer à rendre compte ici des diverses péripéties de cette grande fête patriotique; mais ce que nous ne devons point négliger de dire, c'est qu'elle a emprunté à la cordialité et à l'hospitalité montagnarde un caractère tout particulier, qu'aucune fête n'aura jamais ailleurs, si ce n'est à la Chaux-de-Fonds.

Celle-ci a eu l'honneur de faire accueil, les 6 et 7 août 1893, aux sous-officiers suisses, qui ont célébré une fête remarquable par le caractère sérieux et pratique des discussions et des travaux qui en ont rempli presque toutes les heures, par la dignité et l'élévation des discours tenus dans la cantine. Tous ceux qui ont assisté à cette brillante réunion en ont gardé l'impression la plus bienfaisante.

Il n'en est pas tout à fait de même pour beaucoup de ceux qui ont pris part en simples spectateurs à la fête fédérale du Grutli, célébrée à Neuchâtel au milieu de juillet. Le *Messenger boiteux*, qui n'est hostile à personne, n'a aucune prévention contre la grande société ouvrière suisse. Mais il regrette de ne pouvoir s'associer sans réserve à toutes les résolutions qu'elle a votées et dont quelques-unes lui semblent aller à l'encontre de l'intérêt de la patrie; celle-ci, ne l'oublions pas, ne peut subsister que par le respect de l'autorité

et de la loi, et le jour où les coups de force recevraient l'approbation des citoyens, la Suisse serait livrée aux pires aventures.

* * *

Nous sommes loin d'avoir énuméré toutes les occasions où s'est manifesté cet esprit d'association, si répandu parmi nous et qui met si souvent nos populations en branle et des drapeaux à nos fenêtres. Nous devrions aussi consacrer un long chapitre à la musique, rappeler la réunion de la Société des chanteurs neuchâtelois à Colombier, à laquelle 20 sociétés et 700 chanteurs ont pris part; et puis les grands concerts donnés à Neuchâtel par la Société chorale, qui a exécuté entre autres une œuvre inédite de M. J. Lauber, paroles de M. G. Beaujon, intitulée *Sapho*.

Nous aurions à mentionner également des fêtes d'un caractère intime, mais dont la signification n'est pas moins intéressante que celle des solennités publiques: c'est ainsi qu'on a pu voir un train spécial emporter le 4 mai à Zurich tous les employés et ouvriers de la fabrique Suchard, au nombre de 600, pour célébrer les noces d'argent de M. et M^{me} Carl Russ.

Il nous resterait à parler des nouvelles voies ferrées ouvertes dans notre pays. Peut-être un jour le *Messenger* devra-t-il donner à ses lecteurs une « chronique ferrugineuse »; pour aujourd'hui, il se contente de constater l'ouverture de la ligne La Chaux-de-Fonds-Saignelégier, et celle du régional Neuchâtel-Colombier-Boudry, puis le rachat par l'Etat du Ponts-Sagne-La Chaux-de-Fonds. Il nous est enfin permis de prévoir comme prochaine l'ouverture d'un service de tramway entre Neuchâtel et Saint-Blaise, qui est attendu patiemment — ou plutôt impatiemment — du public intéressé. Ce sera le cas de s'écrier: « Mieux vaut tard que jamais! »

* * *

Nous consacrons plus loin un article spécial aux bons citoyens que notre pays a perdus depuis un an. Parmi nos morts,

il en est un bon nombre à qui nous devons de la reconnaissance pour leurs généreuses dispositions de dernière volonté. Un citoyen de la Chaux-de-Fonds, M. Arnold Chopard, a institué héritiers la Société cantonale de retraite pour la vieillesse et l'hospice communal; M^{me} L'Eplattenier, décédée à Neuchâtel, a légué 100,000 fr. pour une fondation en faveur des convalescents, qui portera le nom d'un fils né du premier mariage de la défunte, M. Samuel de Petitpierre; elle a légué en outre à l'Académie la belle bibliothèque de feu M. le professeur L'Eplattenier.

En souvenir de M. Hippolyte Etienne et pour se conformer à son désir, ses héritiers ont donné 10,000 francs à l'Orphelinat Borel. Le défunt avait toujours montré un intérêt spécial pour les questions scolaires et une vive sollicitude pour l'enfance malheureuse. Aussi la Commission administrative de l'Institut Borel a-t-elle décidé de donner le nom de cet homme excellent à la nouvelle maison dont la construction vient d'être décidée.

Nous devons omettre nombre de legs et de dons moins importants. Mais nous tenons à mentionner les 12,500 francs que M^{me} veuve Eschbacher, de Mur, a légués à diverses institutions charitables.

Les Neuchâtelois aiment du reste à donner de leur vivant, à l'exemple des grands philanthropes dont s'honore leur pays. L'Hospice de la Béroche, dont l'initiative privée poursuit la création depuis quelques années, a reçu coup sur coup 3,000 francs de M. H. de Rougemont, 1,000 fr. de M. Hermann de Wesdehlen et 2,500 fr. de M. Antoine Borel, consul suisse à San-Francisco.

M. James de Pury, dont les mouvements généreux ne se comptent plus, avait déjà donné 50,000 francs aux colonies de vacances; il y a ajouté 20,000 fr. nouveaux. Le Comité des colonies, grâce à de telles aubaines, a pu développer son œuvre excellente et même devenir propriétaire de la campagne de Bellevue, sur Bevaix, qui lui a été cédée par le vendeur, M. F.

de Perregaux, à des conditions exceptionnellement favorables.

A son tour, M. Russ-Suchard a donné 7,500 francs pour la décoration par une mosaïque du fronton du Musée des Beaux-Arts, et M. Alfred Borel a fait don au Musée d'histoire naturelle d'une riche collection d'œufs d'oiseaux achetée à celui qui l'avait formée avec une rare persévérance, M. le pasteur Samuel Robert.

Nous n'avons pas la prétention d'avoir fait une énumération complète, qui, en réalité, serait impossible, tant abondent parmi nous les initiatives généreuses: les Eglises, depuis les paroisses officielles aux communautés moraves; les associations de tous genres, depuis les comités de mission et d'évangélisation jusqu'aux loges maçonniques, tous ont eu leur part à ce mouvement philanthropique, dont nous venons de citer, presque au hasard, quelques manifestations.

Il est temps de clore cette revue déjà longue. Nous ne le faisons pas sans quelque appréhension de l'avenir. Après un hiver exceptionnellement rigoureux, où la neige est tombée avec une abondance extraordinaire, — tellement que M. Louis Matthey, de la Brévine, né en 1800, ne se rappelle pas en avoir jamais vu autant, — est venu un printemps magnifique, dont tout le monde accueillait avec joie les brillantes promesses. Malheureusement, dès la fin de mars, il n'est plus tombé une goutte de pluie pendant près de trois mois; la récolte de fourrages a été à peu près nulle, et bientôt la détresse est devenue grande. Après quelques pluies en juillet, le beau temps est revenu, implacable, et les fronts redeviennent soucieux. Cependant les arbres de nos vergers n'ont jamais été plus chargés de fruits, et la vendange s'annonce très belle.

Que sera l'hiver dans lequel nous allons entrer? Que sera l'année 1894 pour notre pays et pour le monde? — Ce que Dieu voudra. Sachons tout attendre de sa volonté souveraine et tout espérer de sa

bonté. Il protégera notre pays, qui a été jusqu'à ce jour si visiblement gardé, et, quoi qu'il arrive, nous sommes en sa main. Comme l'a dit un vieux poète, il y a deux cents ans :

Vouloir ce que Dieu veut, c'est la seule science
Qui nous mette en repos.

NÉCROLOGIE NEUCHATELOISE

La partie la plus pénible de la tâche du *Messenger boiteux* est assurément d'énumérer les bons citoyens que notre pays a vu disparaître pendant l'année. Toujours trop nombreux sont ceux à qui nous avons le devoir de rendre ici un dernier hommage. Toutes les parties du canton apportent leur contingent à cette liste nécrologique. La mort frappe indistinctement et se plaît parfois à enlever ceux qui, loin d'avoir achevé leur tâche, étaient encore en pleine activité ou qui, du moins, pouvaient rendre encore de précieux services.

Notre corps enseignant neuchâtelois a perdu, depuis le 1^{er} juillet dernier, deux de ses membres les plus dévoués.

M. Frédéric Villommet, né à Payerne en 1826, après avoir débuté dans son canton d'origine, était venu, en 1850, enseigner dans le nôtre, d'abord au Raymond, puis à Fontainemelon, enfin à Neuchâtel, où il est mort le 31 octobre dernier. C'était un pédagogue hors ligne : il avait au plus haut degré le don d'un enseignement clair et précis, l'art de maintenir la discipline, mais surtout l'amour de ses jeunes élèves. Il avait été, en 1860, au nombre de ceux qui fondèrent la Société pédagogique neuchâteloise, et, en 1864, c'est sur son initiative que fut créée à Yverdon la Société pédagogique de la Suisse romande. Il présida cette année-là le premier congrès scolaire et n'a cessé depuis de faire partie du Comité central, où son avis fut toujours

très écouté. Il n'a pas rendu de moindres services comme trésorier de la Société de Prévoyance du canton et comme administrateur du Fonds des régents. Il remplit également les fonctions de membre du Conseil d'Eglise de la paroisse indépendante de Neuchâtel et de secrétaire du Collège des Anciens. La fermeté loyale de son caractère s'alliait à une extrême bienveillance et à un sentiment très élevé des devoirs de l'instituteur envers Dieu et la patrie, qu'il a servis jusqu'à son dernier jour, en bon chrétien et en bon citoyen.

Le 26 mars 1893, mourait à la Chaux-de-Fonds, âgé de 47 ans, **M. Arnold-Henri Calame**, qui était depuis trente ans déjà instituteur dans le « grand village ». Véritable fils de ses œuvres, il parcourut d'abord les échelons inférieurs de l'enseignement, puis occupa le poste de maître d'écriture au collège industriel et à l'Ecole de commerce dès sa fondation. Il avait été président du Comité central de la Société pédagogique en 1884 et en 1890, et délégué du corps enseignant pour son district à la commission cantonale consultative pour l'enseignement primaire. Il a écrit pour ses élèves deux petits traités résumant nos institutions politiques et dont l'un a été annexé au manuel d'instruction civique de M. Numa Droz. L'autre, intitulé : *Résumé des institutions neuchâteloises et des institutions fédérales*, est parvenu à sa 3^e édition.

La mort a fait aussi quelques vides dans les rangs du corps pastoral. **M. Paul Gallot**, mort à Cormondrèche le 6 mars 1893, était né à Neuchâtel en 1820. Après avoir été suffragant du célèbre Adolphe Monod, à Paris, il fut pendant de longues années pasteur aux Eplatures, puis à Saint-Martin. Lors de la séparation de 1873, il resta à Chézard comme premier pasteur indépendant de cette paroisse. Retiré depuis une douzaine d'années du ministère actif, il a laissé, dans les diverses localités où il a exercé son ministère, le souvenir d'un caractère éminemment affable et débonnaire,

d'une piété profonde et d'une fidélité pastorale à toute épreuve. C'était de plus un esprit fin et cultivé et un homme du commerce le plus agréable.

M. Aurèle Robert, mort à Bienne en mai 1893, était le fils aîné du peintre Aurèle Robert. Né en 1845, consacré à Neuchâtel en 1869, il avait été d'abord pasteur à Vauffelin, puis à Tramelan, et s'était voué avec un zèle ardent à l'œuvre du relèvement des buveurs, qui était alors à ses débuts. Il fut dans nos contrées un des apôtres les plus actifs de la Société de tempérance. Il était depuis quelques années, à Neuchâtel, à la tête de l'Eglise libre de la Place d'Armes, où il a déployé pendant sept années une activité, un dévouement et une charité que se plaisent à reconnaître ceux-là mêmes qui ne partageaient pas toutes ses idées. On peut dire que chez lui l'amour des âmes primait tout autre sentiment, et cette ardente sympathie pour ses frères est le secret de l'action profonde qu'il a exercée sur un grand nombre de personnes.

La paroisse nationale de Lignières a perdu, le 28 mai, son pasteur, **M. Edmond Voumard**, bernois d'origine (il était né à Courtelary en 1848), mais qui avait fait ses études à Neuchâtel. Il avait débuté dans le ministère, en 1874, comme pasteur de la paroisse nationale des Bayards. Une longue et pénible maladie a prématurément mis fin à la carrière de ce pasteur, à qui son dévouement, les qualités d'un cœur simple et généreux, un caractère facile et bienveillant, avaient conquis l'affection de ses paroissiens.

Neuchâtel a vu mourir en novembre dernier un homme dont l'activité a été en bonne partie consacrée aux affaires publiques et qui a droit à la reconnaissance particulière des rédacteurs du *Messenger boiteux*. **M. James-Henri Bonhôte**, né en 1832, avait embrassé l'état de relieur; mais son intelligence ouverte aux choses historiques ne tarda pas à l'élever au-dessus de cette modeste condition. Il fut l'un des fonda-

teurs du *Musée neuchâtelois* et de la Société d'histoire. Epris de tout ce qui concernait notre passé local, il publia avec l'abbé Jeanneret la *Biographie neuchâteloise*, en 2 volumes (1863), le *Glossaire neuchâtelois* (1867), collabora à la *Galerie suisse* de Secretan, donna de nombreux articles et documents inédits au *Musée neuchâtelois*. Tous ses travaux se distinguaient par l'exactitude, la sûreté des informations, et par un style clair et précis, qui, dans la discussion, savait devenir vif et mordant. Comme bibliothécaire de Neuchâtel, il a rendu d'inappréciables services à tous les chercheurs, à la disposition de qui il mettait les ressources d'une mémoire admirable, surtout en ce qui concernait notre littérature historique.

Bonhôte fut membre des conseils de la ville de Neuchâtel, qu'il représenta aussi au Grand Conseil pendant quelques législatures. Il fut en outre un membre très actif et président de la Commission d'éducation. Fils de ses œuvres, il avait su, par le goût de la lecture, le travail, la curiosité d'un esprit très réceptif, s'élever à une situation des plus honorables, où il lui a été donné de servir avec dévouement le pays qu'il aimait.

Né en 1831, dans une situation plus privilégiée, **M. Paul de Meuron** n'a voulu faire servir qu'au bien public les dons qu'il tenait de la nature et de la naissance. Fils du peintre Maximilien de Meuron, à qui Neuchâtel doit son développement artistique, Paul de Meuron avait fait de brillantes études d'ingénieur à l'Ecole centrale à Paris. Revenu au pays, il trouva de l'occupation dans les travaux de construction du chemin de fer franco-suisse. Ses rares aptitudes le désignèrent pour diriger les travaux publics de la ville: il fit partie du Conseil municipal de 1860 à 1864 et de 1867 à 1873. Des connaissances techniques solides, un imperturbable bon sens, un jugement calme et pénétrant distinguaient cet excellent administrateur, qui mettait son amour-propre à faire bien tout ce qu'il faisait.

Il a longtemps présidé le Comité directeur de Préfargier et fit partie de l'administration de la Suisse-Occidentale, puis du Jura-Simplon.

Mais c'est surtout dans le domaine de l'art qu'il a rendu d'inoubliables services. Il fut pendant 30 ans secrétaire de la Société des Amis des Arts : tout le souci des expositions reposait sur lui ; il en était la cheville ouvrière ; il exécutait seul — et naturellement sans rétribution, l'immense travail d'écritures et de correspondance. Son dévouement tranquille et silencieux suffisait à tout, son sens pratique et son esprit conciliant savaient aplanir toutes les difficultés.

C'était un vrai type de Neuchâtelois, ne se payant pas de mots et n'en payant pas les autres, mais prouvant par des faits son attachement à la chose publique. Sous sa réserve parfois un peu narquoise, il cachait un cœur généreux et sensible, et personne ne sait tout le bien qu'il a fait en silence, secourant de sa bourse tel jeune artiste à ses débuts ou enrichissant notre musée de ses dons anonymes. Paul de Meuron est mort subitement le 4 avril, au moment où il s'occupait activement d'organiser la 25^{me} exposition des Amis des Arts. Il appartenait à cette race d'hommes dévoués profondément au bien public, prêts à faire sans ostentation tous les sacrifices et considérant le dévouement gratuit à leur ville natale comme le premier privilège de la richesse et comme le plus doux des devoirs.

Parmi ces hommes dévoués et utiles, il convient de donner un souvenir à M. de **Sandoz-Morel**, qui a mis ses capacités financières et administratives au service de diverses institutions d'utilité publique et qui est mort à Neuchâtel en décembre 1892, à l'âge de 84 ans ; à M. **Albert de Coulon**, mort le 17 février 1893, à l'âge de 69 ans, après avoir rempli avec assiduité pendant plusieurs années les fonctions de directeur de la Caisse d'Épargne ; à M. **Frédéric DuPasquier**, qui a occupé aussi une place très utile dans notre vie neuchâteloise,

d'abord comme directeur de la fabrique de Cortaillod, puis comme l'un des promoteurs de la Société neuchâteloise d'exportation, fondée au Locle vers 1858, comme membre des conseils de la Banque commerciale, de la compagnie d'assurance la *Neuchâteloise*, et d'autres entreprises auxquelles il prêtait le concours d'une expérience consommée. Il fut au nombre des partisans les plus décidés du rachat du Jura Neuchâtelois et de ceux qui garantirent l'entreprise de leur bourse. Il s'intéressait aux affaires avec une conscience et un dévouement à toute épreuve et apportait dans les relations une urbanité égale à la générosité et à la délicatesse de son cœur. Il est mort à l'âge de 70 ans, le 4 juin.

M. **Eugène Humbert**, né à Neuchâtel en 1830, mort le 19 juin 1893 à Bâle, avait dirigé au Locle la succursale de la banque Pury, puis, une fois fixé à Neuchâtel, était resté président de la Banque du Locle. Il était membre de l'administration de nombreux établissements financiers, et a rempli pendant de longues années les fonctions de trésorier de la caisse centrale de l'Église indépendante. Les œuvres de bienfaisance n'avaient pas de plus ferme soutien que lui, et sa générosité, ennoblie encore par la modestie la plus sincère et la plus chrétienne humilité, était littéralement inépuisable. Peu d'hommes ont fait plus discrètement autant de bien autour d'eux.

Encore une bonne et sympathique figure de vieux Neuchâtelois que celle de M. **Louis DuBois-DuBois**, mort au Locle en janvier dernier, à l'âge de 83 ans. D'abord chef d'une ancienne et importante maison d'horlogerie, il avait voué son temps et ses soins aux affaires locales, et avait pris en 1863 la direction des finances municipales du Locle. Il fit partie de la direction de l'Asile des Billodes, de la Colonie de Sérix et du synode de l'Église indépendante. Nous tenons enfin à rappeler qu'il fut président de la Société d'histoire, réunie au

Locle en 1871. Il avait la rondeur, la bonhomie, l'humour et la loyauté du montagnard de vieille roche.

Trois mois après lui mourait à la Chaux-de-Fonds un vieillard nonagénaire, presque inconnu de la génération actuelle, mais qui avait été, pendant de longues années et dans des moments difficiles, un des pivots de la vie locale. **M. Célestin Perret-Gentil**, né en 1803, avait déjà fait partie des autorités communales et scolaires avant 1848. Il devint en 1852 président du premier Conseil municipal de la Chaux-de-Fonds, poste qu'il occupa jusqu'en 1861. Puis il présida en 1871 le Conseil général, et siégea au Grand Conseil de 1856 à 1862. Il fut enfin juge au tribunal et assesseur de la justice de paix. Homme de toute probité, cœur d'or, esprit enjoué, et — pourquoi ne pas ajouter ce trait caractéristique ? — éminent « morilleur », Célestin Perret fut aussi un des plus complets représentants de cette rondeur et de cette cordialité montagnarde qui sont justement réputées au delà même de nos frontières.

Une nature franche, ouverte et loyale, tel était aussi **M. Jules Wille**, membre du Conseil communal de la Chaux-de-Fonds, qui s'occupait avec zèle des affaires publiques. Il avait été successivement directeur de la police locale et de l'assistance publique, fonctions qui demandent autant de dévouement que d'exactitude et de patience.

Qui ne connaissait, à la Chaux-de-Fonds, **M. Michel Jacky** ? Il n'a pas joué de rôle officiel important, mais c'était une figure éminemment populaire ; comme major d'artillerie, il a commandé mainte salve du canon « la mère Michel », pour célébrer les victoires électorales de son parti. Il occupa pendant les dernières années de sa vie la place de commissaire des guerres, et mourut à Neuchâtel le 10 novembre 1892, à l'âge de 65 ans.

Plus récemment, la Chaux-de-Fonds a perdu **M. Fritz Ducommun-Lassueur**, né en 1831, au Locle, républicain de la veille et ardemment convaincu. Il occupa diverses

fonctions publiques, et représenta la Chaux-de-Fonds dans le Conseil général, ainsi qu'au Grand Conseil (1874-1877).

Parmi les hommes qui ont rendu des services dans la sphère modeste du village, mentionnons encore le Dr **Adolphe Anker**, mort à 60 ans, en février, qui représenta le collège de Fleurier au Grand Conseil, très populaire, bon envers les pauvres, médecin apprécié et qu'on aimait à appeler « le père Anker » ; **M. Louis Stauffer**, président du Conseil général de Saint-Aubin, homme droit et dévoué, enlevé par une courte maladie le 6 mars ; puis **M. F. Ruedin**, de Cressier, assesseur de la justice de paix pendant 45 ans, membre des autorités locales, essentiellement dévoué aux intérêts de son cher village.

M. Eugène Mauler, de Môtiers, retiré à Neuchâtel après une carrière de travail, s'était voué avec un rare talent aux recherches scientifiques et microscopiques ; il avait conquis une place éminente dans la Société des sciences naturelles, et gagné par les qualités aimables de son cœur la sympathie de tous ceux qui l'approchaient.

Le Val-de-Travers a perdu aussi **M. Louis Weibel**, directeur pendant dix-sept ans du Comptoir d'escompte, mort à Fleurier en juin 1893, à l'âge de 55 ans. Il était, depuis 1888, directeur commercial de la maison Veil-Picard, ancienne maison Pernod fils, à Couvet et Pontarlier. Il faisait partie du Conseil d'administration du régional du Val-de-Travers, était un membre zélé de la Société du musée de Fleurier depuis sa fondation et portait le plus vif intérêt à tout ce qui touchait à la prospérité de son village. Son énergie native aimait à se mettre au service du bien public.

Toute la population des Ponts a rendu, le 26 juillet, les derniers devoirs à **M. Alexandre Robert**, enlevé subitement à l'âge de 75 ans. Le trait distinctif de sa nature franche et primesautière était une piété vivante, joyeuse, vraiment humaine. Il avait représenté les Ponts au Grand Con-

seil pendant quelques années; mais c'était surtout à l'Eglise, à la mission et aux œuvres chrétiennes qu'il consacrait temps, peines et argent. Sa mort a été un deuil pour son village et ses nombreux amis.

Nous tenons enfin à enregistrer ici les noms de quelques Neuchâtelois morts à l'étranger ou dans les cantons voisins.

M. H. Bovet-Bolens, qui avait débuté dans l'enseignement, puis occupé une place à la chancellerie de Neuchâtel, fut ensuite député de Fleurier au Grand Conseil. Après avoir collaboré à la *Revue* de Lausanne et à la *Revue internationale* de Rome, il alla se fixer à Genève, où il se voua aux études économiques, qui l'avaient toujours attiré. Il laisse deux œuvres où s'affirme sa compétence en ces matières si délicates : *l'Avenir économique de la Suisse* et *la Fin de la crise*, ouvrage qui fut très remarqué. Il a aussi collaboré avec succès au *Journal de Genève*. Il est mort à 49 ans, laissant le souvenir d'un esprit clair et vigoureux, et d'une nature droite et sincère.

M. Gaullieur, mort à Bordeaux, était archiviste de cette ville, et lui rendit, après le terrible incendie de 1862, l'inappréciable service de reconstituer, au prix de patients efforts, les archives municipales. Erudit et lettré, il avait écrit et fait jouer quelques pièces de théâtre; mais il avait acquis un plus grand renom dans les recherches historiques. On lui doit *l'Histoire du Collège de Guyenne* et une *Histoire de la Réformation à Bordeaux*. Il avait eu l'honneur d'être arrêté en 1851 par les auteurs du coup d'Etat, comme suspect d'idées républicaines. Notons qu'il était le frère d'Eusèbe-Henri Gaullieur, l'historien bien connu chez nous. On se rappelle que la famille Gaullieur est originaire de Cormondrèche.

M. Paul Girardet, le célèbre graveur mort à Paris en avril dernier, était le frère d'Edouard et de Karl et descendait du libraire Girardet, du Locle, dont Bachelin a raconté l'histoire dans le *Musée neuchâ-*

telois. Il avait noblement soutenu le renom artistique de sa famille, et ses fils, les peintres Eugène et Jules Girardet, sont restés fidèles à cette tradition déjà vieille d'un siècle. Paul Girardet avait gardé l'amour de son pays d'origine, et il a légué au musée de Neuchâtel un portrait peint par Léopold Robert. Ses enfants y ont joint de superbes épreuves des gravures exécutées par l'artiste d'après les œuvres de Troyon, de Rose Bonheur, de Muller, de Delaroche, etc.

Le **Dr Hipp** n'avait pas acquis une moindre réputation dans le domaine de la science; il avait fait un apprentissage d'horloger dans notre pays, puis était allé s'établir en 1840 à Reutlingen, sa patrie, où, tout en dirigeant un atelier, il se voua à l'étude de la physique et spécialement de l'électricité. L'un des premiers parmi ses contemporains, il sut pressentir le rôle immense réservé aux applications de cette force encore peu connue alors. En 1851, il avait inventé un télégraphe dont le succès balança celui du fameux télégraphe de Morse. Le Conseil fédéral l'appela l'année suivante à Berne pour diriger la fabrication des télégraphes destinés au réseau suisse, alors en construction. En 1869, une Société lui confia la direction de la Fabrique de télégraphes récemment créée à Neuchâtel et qui a fourni à toute l'Europe des milliers d'appareils et d'instruments. Hipp avait le génie de l'inventeur: il a entre autres attaché son nom au meilleur système connu d'horloges électriques, et restera un des pionniers les plus estimés de la science électrique appliquée.

Si, dans cette liste, déjà bien longue, on remarquait quelque omission, nous n'avons pas besoin de dire que celle-ci serait tout à fait involontaire. Bien que le canton de Neuchâtel ne soit pas grand, il n'est pas facile de recueillir des renseignements complets sur ce qui se passe dans les diverses parties du pays, et nous demandons d'avance pardon au lecteur des lacunes qu'il pourra signaler dans cet article.

P.-S. — Ces lignes étaient écrites et déjà à l'impression, lorsque nous avons appris la mort, arrivée à Clarens le 10 septembre, de M. le Dr Jules Lardy, qui avait été médecin au Locle pendant près de 40 ans et s'était occupé avec dévouement des affaires locales, en particulier des écoles. Nous apprenons aussi au dernier moment la mort d'un pédagogue distingué, M. Jacques-Henri Richard, décédé à Saint-Aubin le 9 septembre, ancien professeur à l'école industrielle de la Chaux-de-Fonds, où il avait enseigné pendant 37 ans. Né en 1824, docteur en philosophie de l'Université de Berlin, il fit partie des commissions d'enseignement supérieur, secondaire et primaire, et c'est lui qui fut le promoteur de la gratuité de l'enseignement secondaire et industriel dans notre canton.

BIBLIOGRAPHIE NEUCHATELOISE

Académie de Neuchâtel. — *Discours prononcés le 6 mai 1892, à l'occasion du 25^{me} anniversaire de la reconstruction de l'Académie.* Broch. in-12. Neuchâtel, imp. Seiler.

Achard, L. — *Quatre petites filles heureuses.* Scènes enfantines, avec illustrations de M^{lle} L. Attinger. 1 vol. in-8 jésus. Neuchâtel, Attinger frères.

Almanach agricole, 1893, 31^{me} année, publié par la Société cantonale d'agriculture et de viticulture. Broch. in-8. Neuchâtel, Attinger frères.

Andreae, V. — *Etudes hygiéniques. Du régime antiseptique.* In-8. Neuchâtel, Attinger frères, 1892.

— *Etudes hygiéniques. Agents et préservatifs de la vie.* Broch. in-8. Neuchâtel, Attinger frères, 1893.

Anonyme. — *L'assurance mobilière obligatoire par l'Etat.* Adaptation française de la brochure d'Ignotus pour les

besoins de la Suisse romande. Broch. in-12. Neuchâtel, Attinger frères.

— *Assurance par l'Etat, ou assurance par les compagnies? Réponse impartiale à cette question par un juge compétent et neutre.* Broch. in-12. Neuchâtel, Attinger frères.

— *Histoire du petit Henri le porteur de lait.* Broch. in-12. Attinger frères.

— *Quelques conseils aux jeunes filles.* Broch. in-12. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

Attinger frères. — *Calendrier neuchâtelois pour 1893.*

— *Agenda militaire suisse, 4^{me} année,* in-32.

Attinger, Gustave. — *Essai sur Lycurque et ses institutions.* Publié sous les auspices de la Société suisse des professeurs de gymnase. Broch. in-8. Neuchâtel, Attinger frères.

— *Exercices grecs, 1^{re} partie,* par Ad. Käzi. Edition française, par Gustave Attinger. In-12. Neuchâtel, Attinger frères.

Beaujon, Georges. — *Sapho. Poème lyrique pour solo, chœur et orchestre* (musique de J. Lauber). Exécuté à Neuchâtel les 15 et 16 avril 1893. Libretto. In-32. Paris, Guillaume.

Biolley, Walther. — *Vérité. Les typographes de Neuchâtel au tribunal de police.* Compte-rendu sténographique des débats. In-12. Neuchâtel, Société d'imprimerie.

Blanc, Arthur. — *Essai sur le socialisme, dissertation* présentée à l'Académie de Neuchâtel pour l'obtention du grade de licencié en théologie. In-8. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, 1893.

Boillot-Robert, J. — *Guerre et charité.* Récit de Noël. In-12. Lausanne, imp. Couchoud.

— *De Paris à Milan par le Gothard,* avec texte français-anglais. 50 vues et cartes diverses, 2^{me} série, Bâle, Lucerne, Berne, Interlaken. 1 album oblong, relié toile. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

Borel, Louis, ancien pasteur. — *Réflexions sur les psaumes*, avec prières pour le culte individuel ou domestique. In-8. Neuchâtel, Berthoud.

Borel-Girard, G. — *Echos de Saint-Loup*. 3 cartes imprimées en couleurs, en deux formats. Lausanne, Mignot.

Bovet, Arnold. — *Heraus aus dem Wirthshaus!* In-8. Bâle, C.-F. Spittler.

Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Neuchâtel. Tome XX. Imp. H. Wolfrath & C^{ie}.

Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie. Tome VII. Neuchâtel, Société d'imprimerie.

Caumont, Armand. — *Les dévouements. Poèmes*. In-8. Francfort-sur-le-Mein, Mahlau et Waldschmidt.

Châtelain, Dr. — *Echos et silhouettes*. In-12. Neuchâtel, Attinger frères.

Combe, T. — *Comme en Afrique*. Broch. in-12. Neuchâtel, Attinger frères.

— *L'Étincelle*. In-12. Neuchâtel, Attinger frères.

Courvoisier, Eugène, pasteur. — *La famille chrétienne*, traduit de l'allemand, de H.-W.-J. Thiersch, sur la 8^{me} édition. In-12. Neuchâtel, Berthoud.

Cornaz, Auguste, conseiller d'Etat. — *Notes concernant un avant-projet de code pénal suisse*. Broch. in-8. Neuchâtel, Imp. Seiler.

Droz, Louis-Edouard. — *Le lion de Lucerne. Poème commémoratif*. Deux bois de F. Vallotton. In-8. Neuchâtel, Attinger frères.

Eglise évangélique neuchâteloise indépendante de l'Etat, ses origines et ses principes. 2^{me} éd. revue. In-12. Neuchâtel, Société d'imprimerie.

Foyer domestique, 5^{me} année. In-4. Neuchâtel, Attinger frères.

Girard, Dr H., privat-docent à l'Université de Genève. — *Recherches sur l'appareil respiratoire central*, avec 42 figures

dans le texte. Ouvrage couronné par l'Académie de médecine. (Omis en 1893.)

Godet, Frédéric. — *Introduction au Nouveau Testament. I. Les épîtres de saint Paul*. In-8. Neuchâtel, Attinger frères.

— *Yesou Kitou* (Jésus-Christ). Etudes bibliques traduites en chinois par M. Murhead. In-8. Shanghai, Makaken.

Godet, Georges. — *Le bon droit du dimanche. Etude biblique et historique*. Broch. in-12. Neuchâtel, Attinger frères.

— *Louis Bonnet et son œuvre*. Broch. in-8. Neuchâtel, Berthoud.

— *L'alliance évangélique. Esquisse historique*. Broch. in-12. Neuchâtel, Attinger frères.

Godet, Philippe. — *Art et Patrie. Auguste Bachelin*. In-12. Neuchâtel, Attinger frères.

— *Louis Agassiz. (Petite bibliothèque helvétique.)* Broch. in-12. Genève, Robert.

— *Panorama of the Swiss Alps, Switzerland at Chicago*. Publié par M. Henneberg, illustré de dessins de MM. Burnand, Baud-Bovy et Furet. In-12. Genève, Imp. Suisse.

Grellet, Jean. — *L'art héraldique à travers les siècles*. In-4. Neuchâtel, Soc. d'imprimerie.

Haller, Emile, conseiller général. — *Un casino à Neuchâtel*, avec plan et croquis. In-8. Neuchâtel, Soc. d'imprimerie.

— *Neuchâtel et l'industrie (Une nouvelle industrie à Neuchâtel)*. In-8. Neuchâtel, Soc. d'imprimerie.

Huguenin, Oscar. — *Le solitaire des Sagnes*. Illustré de 56 dessins de l'auteur. In-12. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

Huguenin-Jacot, Ed. — *Vers la patrie!* Poésies. Illustré de 4 gravures hors texte. In-12. Fontaines, Sack.

Jeanneret, Georges. — *Le Japon neuchâtelois*. (Imprimé et édité par l'auteur.) In-12.

Jaquet, R. — *Le Troubadour*, épopée, suivi de *Le Magister*. 13 poèmes ou inspirations diverses. 1 vol. in-12. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

Kolbert, N.-V.-A. — Nouvelles et récits traduits du russe. In-12. Neuchâtel, Berthoud.

Ladame, Eugène, recteur. — *Critique et hypercritique*. (En tête du programme de l'Académie de Neuchâtel, 1892-1893.)

Ladame, James. — *Nouvelle traversée du Jura. Chemin de fer de Soleure à Moutier*. Tracé proposé. Avec une carte. 2^{me} édition. In-8. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

— *Chemin de fer de Vevey à Thoune, projet d'une ligne directe avec tunnel sous le Col de Jaman*. Avec 2 cartes in-8. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

— *Profil en long, technique et géologique, de deux tunnels du chemin de fer par le Jura-Industriel*. Notice explicative et carte. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

Maridor et Dautrebande. — *La Muse romande*, recueil de poésies inédites, 2^{me} année. In-12. La Chaux-de-Fonds, Zahn.

Mon, D. (M^{me}). — L'année poétique. Broch. in-12. Pontarlier, Thomas.

Musée neuchâtelois. Recueil d'histoire et d'archéologie. Organe de la Société d'histoire du canton de Neuchâtel. Tome XXIX. Imp. H. Wolfrath & C^{ie}.

OEhl, C. — *Le suicide du Dr Bâri*. Broch. in-8. Imp. H. Wolfrath & C^{ie}.

P^{...}, (M^{lle}). — *En Russie, il y a un demi-siècle*. In-12. Fontaines, Sack.

P. J. (Paroz, Jules.) — *Recueil de pensées, sentences, proverbes, passages bibliques et cantiques à l'usage des écoles et des familles, suivis de la science du bonhomme Richard*, par Benjamin Franklin. 1 broch. in-12 cart. Fontaines, Sack.

Porret, J.-A., pasteur à Genève. — *L'Eternel a parlé!* Discours prononcé dans la cathédrale de Saint-Pierre, le 24 juillet 1892, à la suite des catastrophes du

Mont-Blanc et de Saint-Gervais. In-12. Genève, Carey.

— *Trois vies de Jésus* (Strauss, Renan, Keim), étude de critique historique. In-8. Genève, Robert.

— *Le vrai jeune homme. Esquisse morale*. In-12. Genève, Robert.

Quartier-la-Tente, past. et prof. — *Le canton de Neuchâtel*. Revue historique et monographique des communes du canton, de l'origine à nos jours, avec de nombreuses illustrations originales, des reproductions d'anciennes gravures et quelques cartes. 3^{me} série, 1^{re} livraison. *Le Val-de-Travers*. 1 vol. in-4. Neuchâtel, Attinger frères.

Reichenbach, Maurice de. — *Sa femme*. Traduit de l'allemand par M^{lle} E. Dubois. In-12. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.

Ribaux, Adolphe. — *Conte d'amour*. Broch. in-12. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

— *Deux frères*. Nouvelle neuchâteloise (4^{me} série de *Nos paysans*), illustré de 19 dessins de l'auteur. In-12. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

Ritter, William. — *Ames blanches. (Rêves vécus et vies rêvées.)* In-12. Paris, Lemerre.

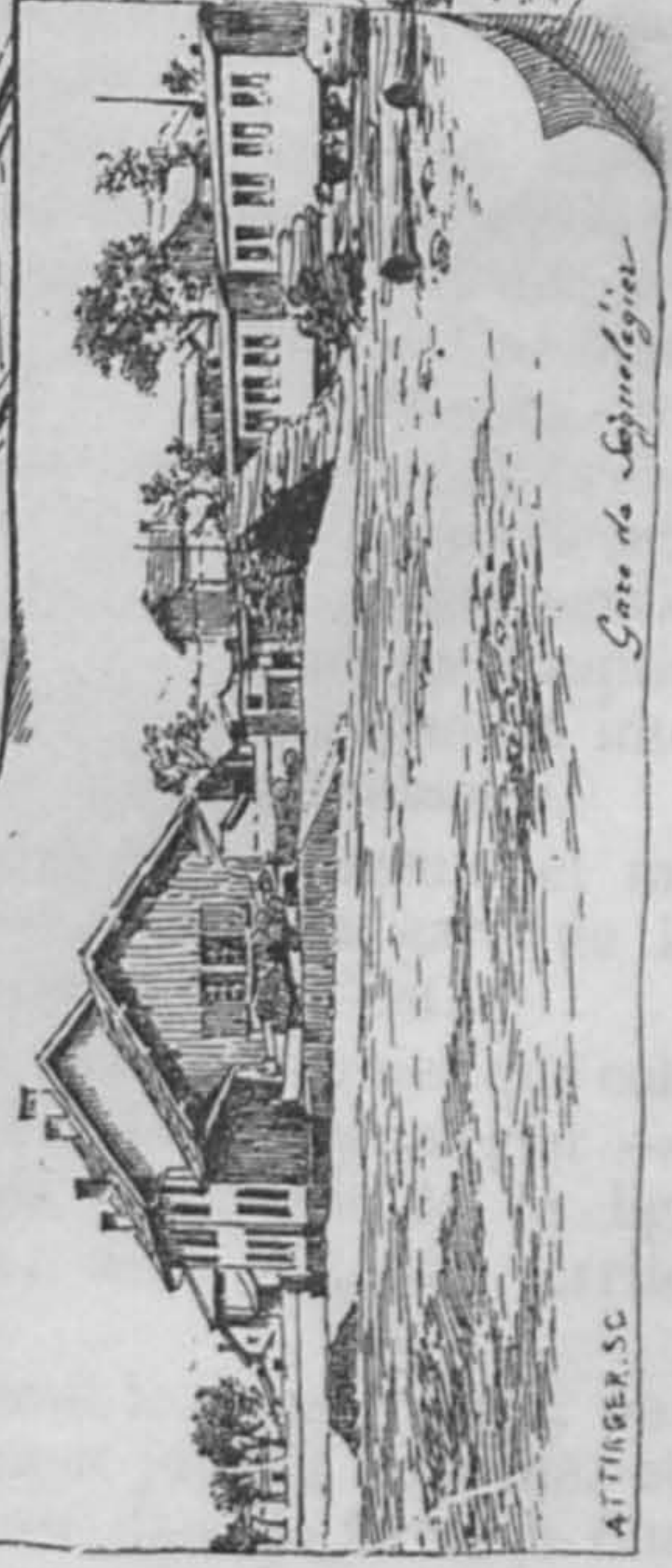
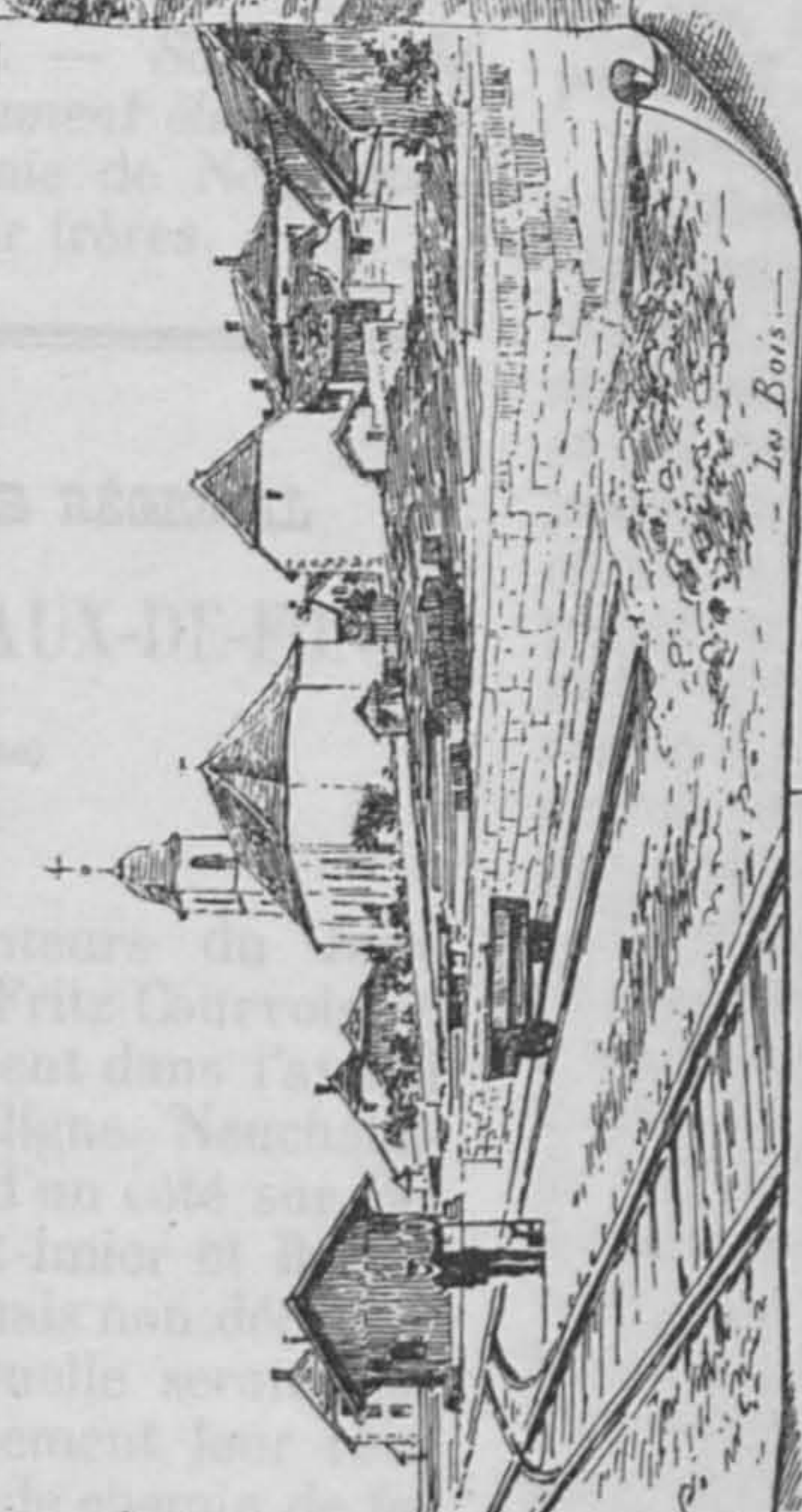
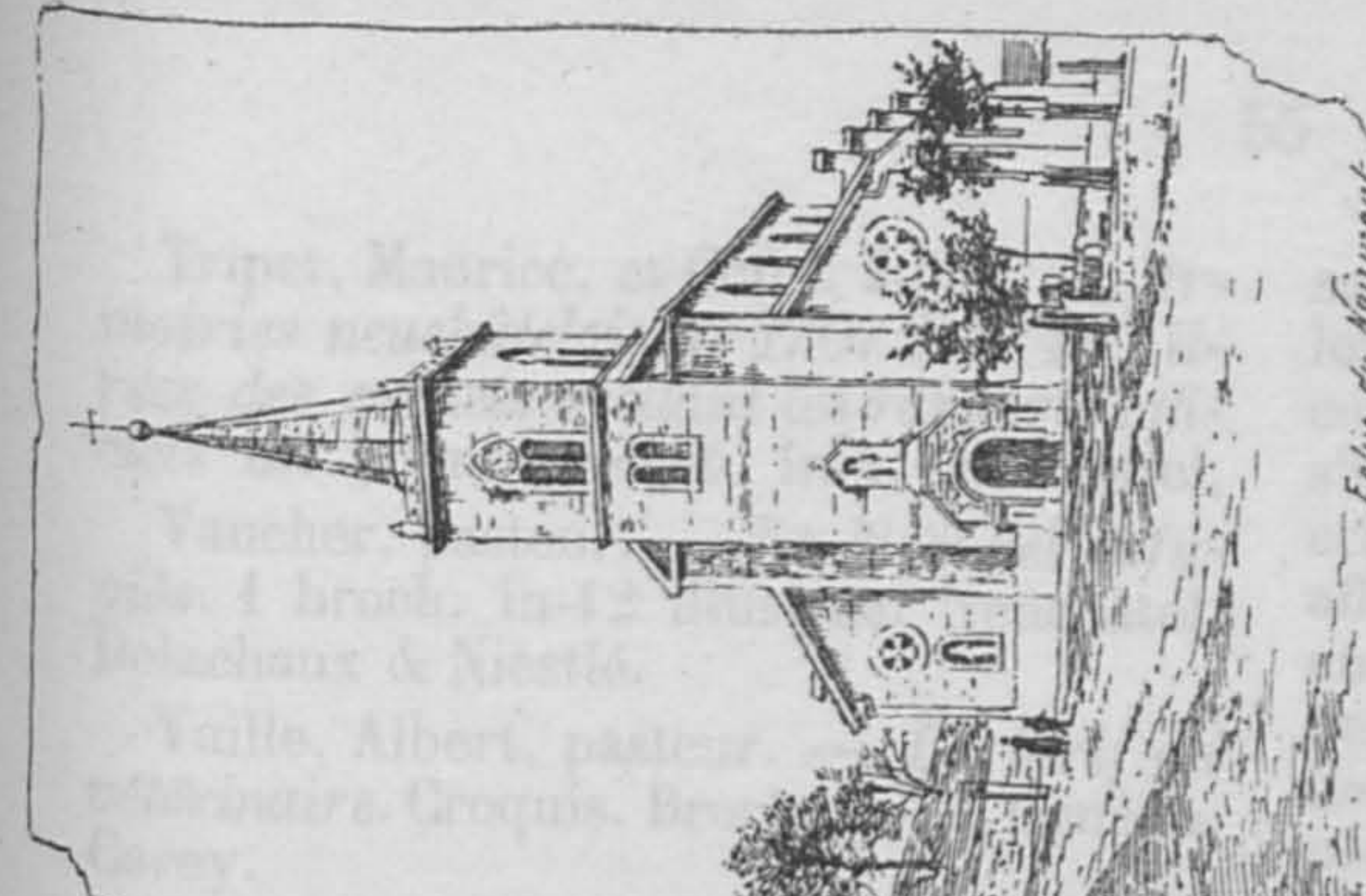
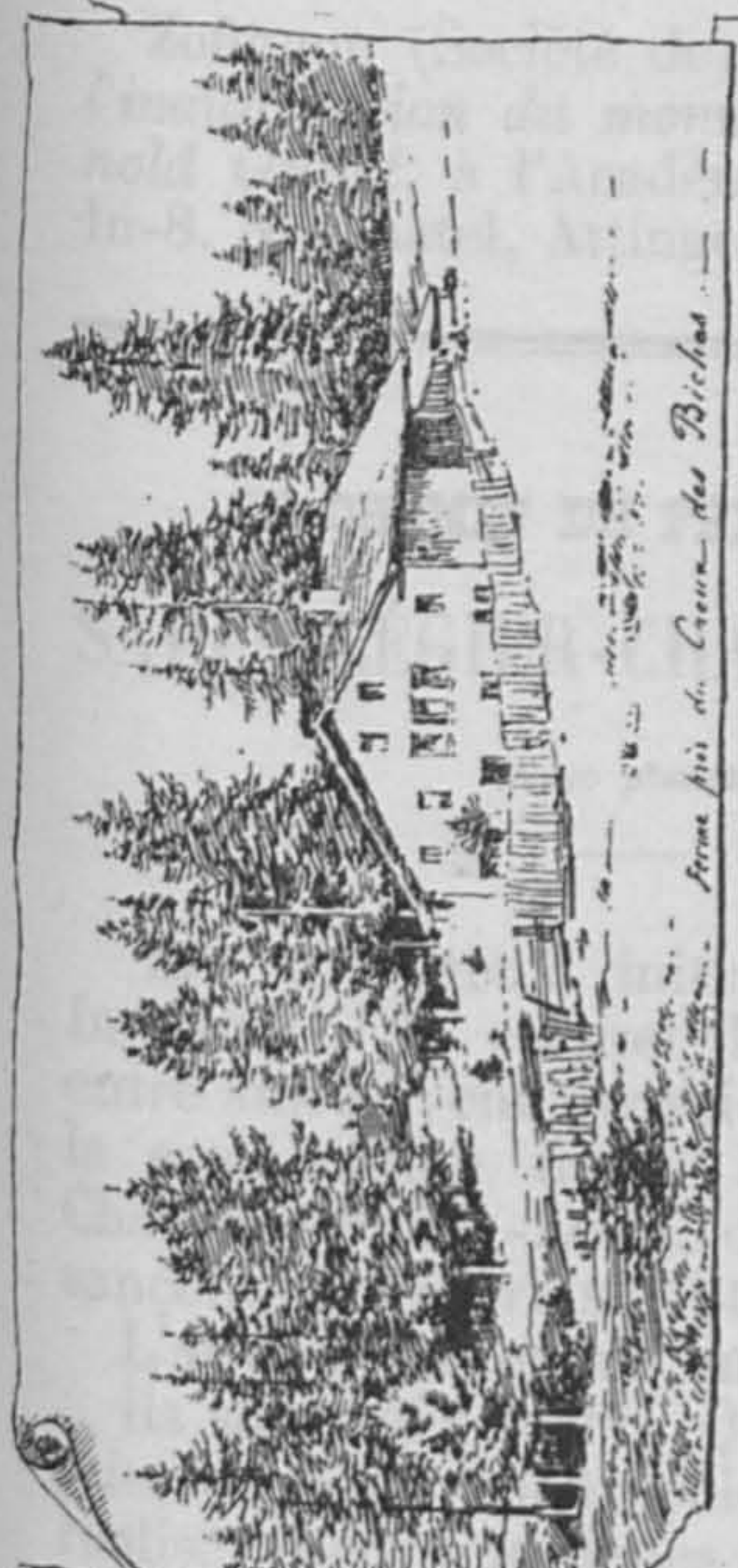
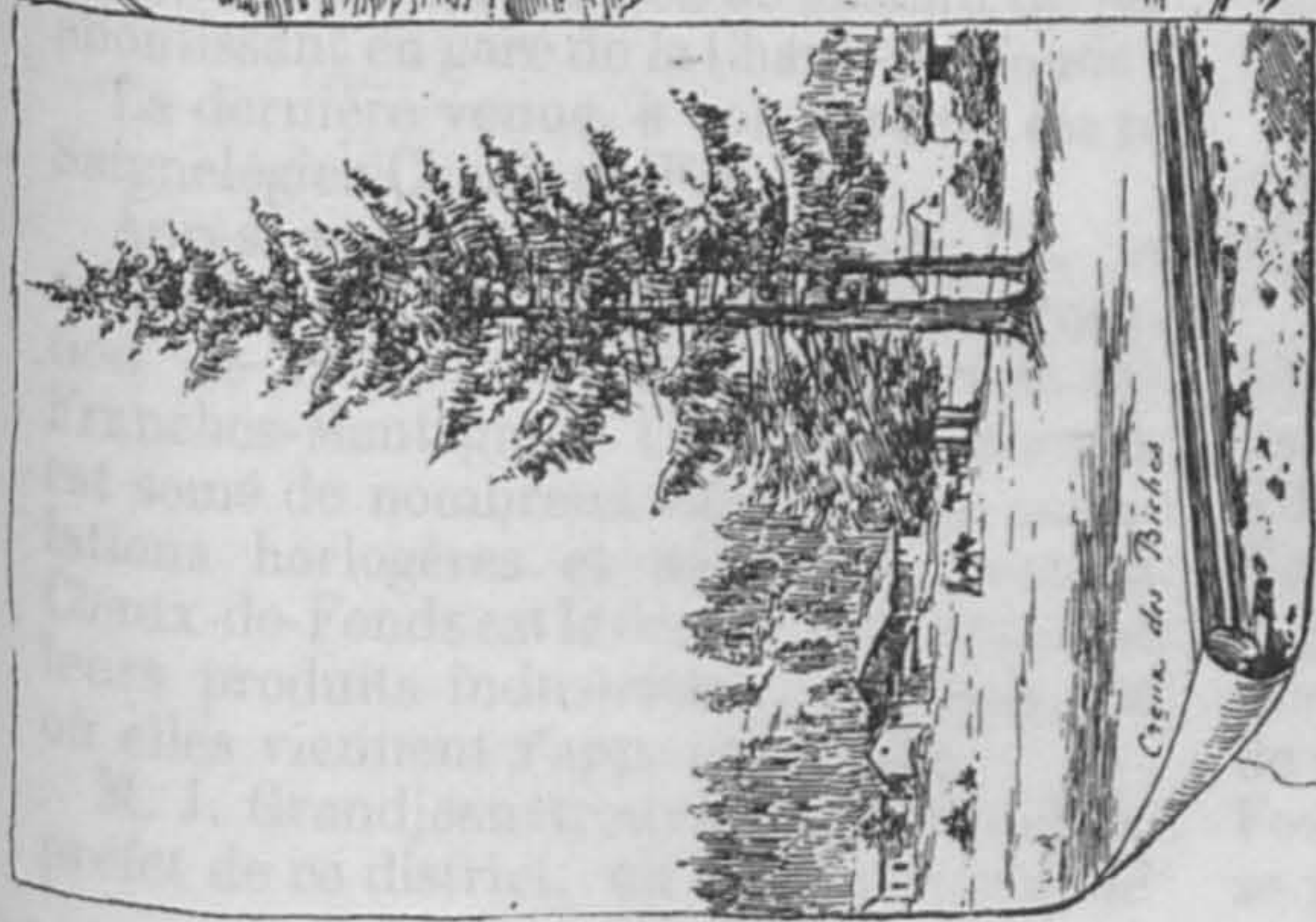
Robert, Paul. — *En Terre-Sainte. Notes et croquis d'un peintre*. Illustré de 10 dessins en phototypie hors texte et dessins dans le texte. In-4. Lausanne, Mignot.

Rollier, M^{me} A. — *La Fée du berger*. In-12. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

Salis, L.-R. de. — *Le droit fédéral suisse*. Jurisprudence du Conseil fédéral et de l'assemblée fédérale en matière de droit public et administratif depuis le 29 mai 1874. Traduit de l'allemand par Eug. Borel. 2^{me} volume grand in-8.

Sandoz, J. — *Poésies*. Elzévir. In-18. La Chaux-de-Fonds, Zahn.

Thilo, M^{lle} de, Dr-méd. — *Le livre de la mère de famille. L'hygiène intime. Conseils aux femmes*. In-12. Neuchâtel, Attinger frères.



LE RÉGIONAL SAIGNELEGIER-CHAUX-DE-FONDS

Tripet, Maurice, et Colin, Jules. — *Armoiries neuchâteloises, 1707 à 1848, tirées des cachets scellant les rapports officiels au gouvernement.* In-4. Neuchâtel,

Vaucher, pasteur. — *Le Noël des réfugiés.* 1 broch. in-12 illustrée. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

Vuille, Albert, pasteur. — *Le tarif du vétérinaire.* Croquis. Broch. in-12. Genève, Carey.

Zofingue (Société de). — *Souvenir de l'inauguration du monument élevé à Arnold Guyot, à l'Académie de Neuchâtel.* In-8. Neuchâtel, Attinger frères.

LE CHEMIN DE FER RÉGIONAL

SAIGNELÉGIER-CHAUX-DE-FONDS

(Avec planche)

Les courageux initiateurs du Jura-Industriel, le colonel Fritz Courvoisier, entre autres, entrevoyaient dans l'avenir la continuation de la ligne Neuchâtel-Chaux-de-Fonds-Loche, d'un côté sur Besançon, de l'autre sur St-Imier et Berne.

L'attente fut longue, mais non déçue.

Ils sont tous morts. Quelle serait leur joie, en voyant non seulement leur rêve réalisé, mais cinq lignes de chemin de fer aboutissant en gare de la Chaux-de-Fonds !

La dernière venue, à voie étroite, est le Saignelégier-Chaux-de-Fonds.

Après avoir construit le P.-S.-C., le colonel Jules Grandjean étudiait la question de relier nos Montagnes avec les Franches-Montagnes. Ce district bernois est semé de nombreux villages, aux populations horlogères et agricoles, dont la Chaux-de-Fonds est le centre, où s'écoulent leurs produits industriels, leurs bois, et où elles viennent s'approvisionner.

M. J. Grandjean trouva en M. Bouchat, préfet de ce district, un zélé partisan de

son projet; l'idée fit son chemin; développée et mûrie dans des conférences, elle conquiert la faveur générale, et lorsqu'il s'agit de traduire les sympathies en souscriptions, le plus grand empressement fit affluer les actions. L'Etat de Neuchâtel en prend pour 225,000 fr., la Commune de la Chaux-de-Fonds pour 200,000 fr.; les communes des Franches-Montagnes pour 341,000 fr., et les particuliers pour 136,800 fr.; ceux de la Chaux-de-Fonds pour 107,200 fr.

Seule, la subvention de l'Etat de Berne a fait absolument défaut. Il a doté tous les régionaux présents et futurs de son territoire, à la seule exception du S.-C. ! A la main largement ouverte des Neuchâtelois et des Jurassiens bernois, on a opposé la politique bernoise en matière de chemins de fer, dont le grand inspirateur, M. Marti, paraît estimer que c'est forfaiture à l'honneur bernois que de diriger un chemin régional ailleurs que sur un point du grand canton et pour qui Neuchâtel semble être l'étranger.

Néanmoins, la ligne est exploitée, et tout permet de présumer qu'elle répondra à tout ce que l'on en attendait, y compris le paiement des intérêts. Une hypothèque de 370,000 fr. a été souscrite, et comme il manquait encore de quoi prolonger la voie jusqu'en gare du Jura-Neuchâtelois, Berne a préféré vendre ses services que d'en rendre, et, comme un banquier quelconque, il a prêté, moyennant intérêts et garantie, la somme nécessaire.

En attendant, voyageurs et marchandises s'arrêtaient à la gare de la Place d'armes, soit gare de l'Est.

C'est un charmant trajet que celui de la Chaux-de-Fonds à Saignelégier — par le beau temps. Longueur de la ligne, 28 kilomètres, dont 7½ sur territoire de Neuchâtel.

En quittant le grand village, on s'élève graduellement jusqu'à Bellevue, et avant de s'enfoncer dans la forêt, la Chaux-de-Fonds, si on jette un regard en arrière, se présente sous un de ses aspects les plus

avantageux, dominée par le dôme de Pouillerel, que l'on apercevra longtemps encore pendant le trajet, et qui revêt des formes diverses à mesure qu'il apparaît vu du Sud ou de l'Est. La ligne contourne le cirque du Bas-Monsieur et arrive à la Cibourg, frontière neuchâteloise, en parcourant prés, forêts, pâturages, avec, au fond de l'horizon, la côte française et les Vosges noyées dans la brume.

Une nouvelle courbe vers le Nord, et la Ferrière apparaît, seul village du district de Courtelary traversé par la ligne.

Le même paysage jurassien renouvelle ses sites, si variés malgré la sévère monotonie des hauts plateaux; tantôt c'est une gorge profonde qui nous sépare du Valenvron couvert de rustiques maisons; plus loin on devine le bassin du Doubs, des profondeurs duquel s'élèvent les brouillards, tandis qu'au Sud, l'horizon plus rapproché est fermé par la chaîne de montagnes aux noirs sapins qui nous sépare du Val de Saint-Imier.

Aux Bois, nous entrons dans les Franches-Montagnes et dans cette région catholique qui eut tant à souffrir du Kulturkampf. Beau village aux nombreux et bons hôtels, que l'on ne peut que recommander chaudement, ainsi que ceux de Saignelégier et du Noirmont, aux amateurs de plantureux repas et d'une aimable réception.

Nous entrons dans la région où fleurit l'élève du cheval, de cette race peu élégante, mais solide, ramassée, endurante, si appréciée de nos agriculteurs. Ce ne sont dès lors, sur tout le parcours de la voie, que troupeaux de cavales fuyant au galop accompagnées de leurs poulains; plus placidement suivent de nombreuses vaches qui, le premier étonnement passé, reviennent paisiblement brouter l'herbe savoureuse de leurs pâturages.

Sans cesse, le paysage change et se transforme, tout en conservant son harmonie jurassienne. Nous recommandons tout spécialement aux promeneurs la station du *Creux des Biches* avec sa

double industrie: une grande brasserie et un chantier pour imprégner et sulfater les poteaux de télégraphe. La ligne s'engage dans des clairières entourées de bouquets de sapins à l'odorant parfum de résine; c'est frais et ravissant lorsque les rayons du soleil, tamisés par les grands rameaux, étendent sur le gazon leurs taches lumineuses.

Voici le Noirmont, étageant ses maisons sur le flanc de la colline et dominé par son antique et intéressante église. Puis les Emibois, où débouche la route des Breuleux; Muriaux, la riche commune agricole, à l'écart et boudant un peu dans son bas-fond; enfin le chef-lieu, Saignelégier, avec ses grands bâtiments publics, collège, orphelinat, hôpital, préfecture, hôtels, et que, le soir, inonde la lumière électrique. Arrivée au but, mais impatiente de pouvoir s'élancer plus loin vers Glovelier et Tramelan, la locomotive va refaire sa provision d'eau, facilitée par la récente adduction du précieux liquide au moyen de la force électrique puisée au Doubs.

De Saignelégier, les buts de promenade abondent; le plus apprécié c'est Goumois, moitié suisse, moitié français, avec le trait d'union d'un pont sur le Doubs; pour y arriver, la descente se fait par une excellente route au milieu des bois et de vertes pelouses.

Région trop peu connue et méritant de l'être davantage, tant par le charme sévère de ses paysages, que par la bonhomie de sa population au langage si caractéristique, aux mœurs simples, à la foi robuste et qui se presse, troupeau fidèle, autour de ses curés, gens du pays aux allures populaires et dont la noire soutane n'éteint pas la bonne humeur et la gaieté.

Mais revenons à notre régional. Le trajet dans chaque direction se fait en $1\frac{1}{2}$ heure avec arrêts aux 14 stations. Quelques grandes tranchées, de hauts remblais, mais pas d'autres travaux d'art que le pont de 42^m d'ouverture qui relie, par une seule arche en fer, le plateau de la Place d'armes au quartier de la Prome-

nade à la Chaux-de-Fonds et dont le tablier domine les toits des maisons de la rue de l'Hôtel-de-ville. Sur ce viaduc circulent fraternellement et parallèlement les trains du Régional, les voitures sur une route et les piétons sur un large trottoir.

Qui profite du Régional S.-C. ? Aussi bien Neuchâtel que Berne ; les francs-montagnards trouvent à la Chaux-de-Fonds l'écoulement de leur horlogerie, de leurs bois, de leurs chevaux, tandis que les femmes peu aisées, après un travail ardu, y apportent le produit de leur modeste industrie, les fraises, framboises, myrtilles, champignons et le poisson du Doubs. Pour cette région, que M. Marti le veuille ou non — et il n'y pourra rien changer, — c'est la Chaux-de-Fonds qui est la vache à lait, le centre qui fournit travail et rémunération, où les familles trouvent leurs denrées coloniales, le vêtement et le mobilier. Pour la Chaux-de-Fonds, elle trouve dans le Régional une plus grande facilité dans des relations industrielles anciennes et précieuses, un aliment de plus à son activité et à la vente des articles de ses nombreux magasins bien approvisionnés.

Le régional S.-C. avait donc sa grande raison d'être ; il est fait, grâce au courage et au dévouement des intéressés ; il prospérera, et ses actionnaires eux-mêmes ne tarderont pas à recueillir les fruits de leur participation, bien que le patriotisme plus que l'espoir du gain les ait guidés.

Et maintenant, Neuchâtelois qui lisez le *Messenger boiteux*, vous surtout habitants des bords du lac, si peu enclins à visiter nos montagnes, venez voir le grand village où, à côté des ombres, il y a tant de lumière, tant d'honnêteté et de travail persévérant, d'esprit d'initiative et de cordialité ; montez ensuite dans les wagons confortables du Régional, d'où, guidés par le « Pouillerel » ou le « Spiegelberg », les deux puissantes locomotives, vous verrez défiler devant vous toute l'intéressante contrée des Franches-Montagnes. Vous en remporterez le souvenir d'une agréable journée. Au revoir !

BILLETS DE COMPLAISANCE

— Voilà qui est pourtant fichant ! Manquer une si belle occasion.

— Quoi donc, mon ami ?

— Une si belle bête, faite exprès pour aller avec notre *Pomi* !

— Oh ! je comprends, tu veux parler de ton projet de donner un camarade à notre petit bœuf.

— C'est bien cela. Et figure-toi, ma chère, que je viens d'en voir sur la foire un qui ferait admirablement mon affaire : même âge que notre *Pomi*, même taille, même *poilage*, même *cornure*, tête frisée comme le nôtre, une bête d'*agru* comme je n'en ai pas encore rencontré.

— Et alors ?

— Alors je l'ai marchandé. Quarante pièces, c'est pour un morceau de pain. Le propriétaire, un vacher de la montagne de Diesse, *ne se sent* pas de le vendre, parce qu'il a besoin de son argent. Il ne se présente pas d'autre amateur ; tu sais, les gens n'achètent un bœuf seul que quand ils peuvent convenablement l'*appairer*.

— Quarante pièces, ce doit en effet être bon marché pour un animal de la valeur de notre *Pomi*.

— C'est justement ce qui me vexe. Une si belle occasion ; une occasion que je ne retrouverai pas de longtemps !

— Que faire, hélas ! tu sais bien que nous n'avons pas dix francs dans la maison.

— Je ne le sais que trop, et voilà une demi-heure que je me mets la tête à l'envers sans trouver moyen d'en sortir.

— Ce n'est pourtant pas que nous ayons dépensé notre argent mal à propos. Rappelle-toi, Georges, tout ce qu'il nous a fallu pour monter notre ménage et notre ferme : les deux mille francs que ton père t'a donnés et mon carnet de la Caisse d'Épargne, tout y a passé.

— Oh ! je ne te fais aucun reproche, chère amie. Je sais combien tu as été active et économe, et je suis même étonné que tu aies pu, avec si peu d'argent, monter notre ménage. Mais il n'est pas moins vrai que deux cents francs me rendraient aujourd'hui un fier service.

— Que veux-tu que nous y fassions ? Nous sommes là comme le renard de la fable ; c'est pourquoi, va dire à ton marchand que son bœuf est *trop vert* pour nous. A propos de renard, voilà justement le cousin Finot, des environs de la Chaux-de-Fonds, qui tire de notre côté. Qu'est-ce qui peut bien l'amener ici, lui qui n'a jamais mis les pieds chez nous ?

— Vrai, c'est lui ; il était sur la foire ce matin. Je vais à sa rencontre.

Ainsi s'entretenaient Georges Lebûcheur et sa femme, Louise née Bonâme, jeunes paysans mariés depuis quelques mois et installés dans une modeste ferme d'un village du Val-de-Ruz. C'était jour de foire et Georges, une fois son bétail soigné, son fumier arrangé et le pavé devant la maison proprement balayé, avait de bonne heure pris le chemin du champ de foire, où déjà se pressaient bêtes et gens et d'où montaient des beuglements et des bruits de sonnailles, mêlés aux cris des marchands en plein vent et aux grincements d'un orgue de Barbarie.

Ce n'est pas que Georges eût l'intention de faire, comme on dit, du commerce ; son installation agricole et ménagère était à peu près au complet ; nouvellement établi, il n'avait pas eu trop de toutes ses économies, jointes à celles de sa femme, pour acheter le bétail indispensable à un commençant et ces nombreux outils et ustensiles, dont les plus coûteux sont souvent ceux dont on ne se sert qu'une ou deux fois par année et qu'il faut cependant posséder, si l'on ne veut pas être pris au dépourvu dans un moment pressant. Aussi était-il à court d'argent et, s'il s'était transporté sur la place du village, c'était sans la moindre intention de faire un achat ou une vente quelconque.

Mais empêchez donc les paysans d'aller à la foire ! La foire, c'est leur jour, leur chose, leur élément. Voyez avec quelle hâte ils se dirigent deux à deux ou par petits groupes vers le village dont ils ont lu le nom dans l'almanach à cette date, à la page des foires et marchés. Voyez avec quel air de béate et triomphante sérénité ils parcourent le champ de foire, s'arrêtant où bon leur semble, échangeant une poignée de main avec une ancienne connaissance, tâtant, mesurant à leur propre taille les bestiaux exposés en vente. Nulle gêne, nulle trace de contrainte ; ils sont là chez eux, et la blouse dont ils sont vêtus et qui quelquefois laisse dépasser par le bas les pans de la redingote, la blouse où le torse se meut à l'aise et dans laquelle on ne craint aucun contact, leur donne une liberté d'allures qu'ils ne possèdent guère quand ils sont hors de chez eux. La foire, c'est leur landsgemeinde, le jour où ils se sentent mutuellement les coudes et où ils se savent être quelque chose.

J'en connais qui croiraient avoir perdu leur journée, s'ils manquaient une foire à trois ou quatre lieues à la ronde. Et si vous leur demandiez ce qu'ils vont faire à la foire, ils vous regarderaient comme si vous tombiez de la lune, car le plus souvent ils n'ont absolument rien à y faire. Aller à la foire, c'est une de ces actions qui, sans but apparent, occupent cependant une grande place dans la vie du paysan, tout comme la lecture du journal occupe une grande place dans la vie du citadin. On va à la foire pour aller à la foire, comme on lit son journal pour lire son journal.

Je connais des citadins qui broieraient du noir toute la soirée si, par malheur, leur journal quotidien venait à manquer à la distribution de six heures. Encore seraient-ils fort embarrassés de dire quelles nouvelles importantes ils attendent de France, d'Angleterre ou de la Chine, tandis que le paysan a tout au moins ce prétexte qu'il lui est utile de connaître le prix du bétail et des denrées qui sont les objets

sur lesquels s'exerce son activité. Et l'on parle de supprimer les foires ou du moins d'en restreindre le nombre ! Laissez donc au paysan, toujours enchaîné à son travail, attaché à la glèbe, privé de relations avec ses pairs, ces moments de franche intimité avec ses égaux, en présence de leurs amis communs les bestiaux !

Pendant que nous faisons ces réflexions, Sébastien Finot est entré.

C'est un de ces villageois mi-paysans, mi-maquignons, comme il s'en rencontre deux ou trois par district ; à le voir, on le prendrait pour un marchand israélite : longue blouse ornée d'un double ruban et descendant jusqu'au-dessous du genou, petits yeux clignotants, barbe grisonnante coupée ras, teint brun sale ; il a contracté dans ses relations avec les marchands juifs quelque chose du parler alsacien ; il tient à la main un long bâton d'épine noire, avec lequel il tâte continuellement le terrain, comme s'il marchait sur un sol semé de chausse-trapes. Vous voyez en lui le type du paysan qui, las de cultiver l'héritage paternel, s'est mis à courir les foires depuis le Doubs à l'Aar, depuis Maîche à Zurzach.

Comme ses congénères, Sébastien est toujours pressé et entre immédiatement en matière :

— Ecoute, Georges (quoique bon Neuchâtelois, il disait *Chorches*), je viens te trouver par rapport au petit bœuf que tu as marchandé ce matin. Voyons, un peu de courage ; la bête n'est pas chère et tu ne retrouveras pas de longtemps sa pareille.

— Ce n'est pas le courage qui me manque, cousin. Mais, vous savez, quand le tonneau est vide, on a beau faire de tourner le robinet.

— Ah ! j'y suis ; pas d'argent, pas de petit bœuf. Mais ce n'est pas une raison pour se rebuter. Si on ne voulait acheter que quand on a l'argent en poche, on manquerait les meilleures occasions.

— Et vous, cousin, comment faites-vous pour acheter quand vous n'avez pas d'argent ?

— Je vais à la banque et je fais un billet.

— Elle est bonne, celle-là ! Vous n'allez pas me faire accroire que vous faites des billets de banque, comme ma Louise des gâteaux.

— Benêt que tu es ; on voit bien que tu as été élevé à la montagne. (En sa qualité d'aspirant marchand juif, Finot tutoyait tous les paysans.) Ce n'est pas de ces billets-là qu'il s'agit, mais c'est tout comme. Je vais à la banque, j'écris sur un morceau de papier la somme qu'il me faut, je signe et on me donne l'argent sec et sonnante. Ce n'est pas plus fin que cela.

— En voilà d'une autre ! Allons, cousin, ne vous moquez pas de moi, je suis déjà assez contrarié.

— C'est aussi vrai que je m'appelle Finot.

— Alors, cousin, j'irais, moi, Georges Lebûcheur, aujourd'hui à la banque, j'écrirais fr. 200 sur un papier, je mettrais mon nom dessous et j'aurais les deux cents ?

— Cela ne ferait pas un pli.

— Et je pourrais acheter le petit bœuf ?

— Parfaitement.

— Eh bien, j'y vais de ce pas. Qu'en dis-tu, Louison, voilà une aubaine ! Avons-nous de la chance que le cousin soit venu nous dire bonjour !

— C'est vraiment trop beau, dit Louise. Tout de même, j'ai peine à croire que la banque soit toujours prête à fournir de l'argent aux paysans comme une fontaine donne de l'eau.

— Oh ! il y a certaines formalités, comme de juste. Et d'abord, la banque ne se contente pas d'une seule signature, il en faut au moins deux, quelquefois plus. Mais je suis persuadé qu'il suffira d'une seule avec celle de Georges.

— Tu entends, Georges. Il s'agit de trouver quelqu'un pour signer avec toi, peut-être ton père ou un de tes frères. Mais tu n'as plus le temps d'aller les chercher.

— Qu'à cela ne tienne, dit Finot. Je signerai ; ce ne sera pas la première fois que j'aurai donné un coup de main à un ami.

— Cousin Sébastien, vous êtes impayable. Un cousin comme vous vaut son pesant d'or. Partons, je *djemille* déjà de voir ma paire de bœufs. Un mot en passant au vacher et, dans deux heures au plus, je présente à notre *Pomi* un camarade qui fera ses délices.

Ils sont partis. Louise les suit du regard jusqu'au contour du chemin et rentre dans sa cuisine. Un malaise étrange s'empare d'elle; cette solution inattendue d'une difficulté qu'elle et son mari croyaient insurmontable, l'intervention trop bienveillante de ce parent presque inconnu, l'entraînement dont Georges vient de faire preuve, lui d'ordinaire prudent et réservé jusqu'à la timidité, tout cela fait naître en elle de sombres appréhensions; c'est comme si un gouffre s'ouvrait tout à coup devant ses pas. Soucieuse, elle adresse au ciel une muette prière pour détourner les maux qu'elle entrevoit vaguement dans l'avenir et reprend l'ouvrage commencé.

Cependant les deux cousins s'en vont allègrement vers le village voisin. Chemin faisant, Sébastien explique à Georges le mécanisme de l'emprunt par billet.

— Vois-tu, Georges, c'est simple comme bonjour. La banque ne demande pas mieux que de prêter aux gens qui ont momentanément besoin d'argent; elle se fait payer un intérêt plus élevé que celui des prêts à long terme, rien n'est plus juste; elle retient cet intérêt au commencement, ce qui fait qu'on est quitte de le payer en rendant l'argent. Rien n'est plus commode pour nous autres paysans, qui pouvons avoir besoin d'argent d'un moment à l'autre. Par exemple, il est un point sur lequel la banque ne badine pas, c'est le remboursement au jour fixé; malheur à celui qui laisse passer l'échéance sans se mettre en règle! Immédiatement huissiers, greffiers et notaires sont à ses trousses, comme s'il avait tué père et mère. A part cela, c'est un plaisir que d'avoir affaire avec les banquiers.

Mais Georges n'était pas entièrement rassuré. Elevé dans les principes d'une

sévère économie, sous les yeux d'un père et d'une mère qui ne faisaient aucune dépense sans y avoir mûrement réfléchi, qui n'achetaient que ce qu'ils pouvaient payer comptant et qui, bien loin d'avoir recours à l'emprunt, savaient garder toujours quelques cents francs en réserve pour les cas imprévus, il ne comprenait rien à cette manière facile de se procurer de l'argent. Le premier instant de surprise passé, il éprouvait, comme sa femme, une secrète appréhension, et au moment même où, là-bas, dans la chaumière paisible, Louise pensait avec angoisse à son mari, lui-même sentait son cœur battre plus fort, comme si une sorte de relation magnétique eût fait vibrer à l'unisson, quoique à distance, ces deux âmes intimement unies.

L'agence de la banque était installée dans l'une des premières maisons du village. On la reconnaissait aux plaques et écriteaux de toutes couleurs et de toutes dimensions qui garnissaient le panneau supérieur de la porte d'entrée: Encaissement, Escompte, Bureau d'affaires, Agence du Phénix, Assurance du bétail, Emigration.

Sébastien franchit rapidement le corridor, sans s'arrêter aux affiches-réclames aux tons criards, qui en tapissaient les parois, et pénétra dans le bureau, avec l'aisance d'un vieil habitué de ce lieu. Après avoir salué familièrement l'employé, il alla poser son chapeau sur une chaise et sa canne dans un coin, puis revint au guichet. L'agent de la banque, un grand vieillard sec, attendait derrière son grillage aux mailles de fer, une main sur une petite cassette à compartiments, tandis que l'autre main tenait encore le cordon qu'il venait de tirer pour ouvrir la porte aux deux clients. A sa vue, Georges eut un vague ressouvenir d'une scène qu'il avait eue sous les yeux étant tout petit, alors qu'il accompagnait un oiseleur étranger dans les bosquets voisins de la demeure de son père, et il éprouva un léger frémissement, comme s'il eût été le pauvre oiselet sur lequel le filet va s'abattre.

En deux mots, Finot exposa le cas de Georges.

L'agent regarda fixement le jeune homme :

— Devez-vous quelque chose à Monsieur Finot ?

— Non, Monsieur.

— Alors, vous doit-il quelque chose ?

— Pas que je sache.

— Dans ce cas, vous feriez peut-être bien de...

— Pardon, Monsieur l'agent, interrompit Finot, c'est un *billet de complaisance*, vous savez...

— Soit, dit l'agent. Pour combien de temps voulez-vous ces fonds ?

— Pour six semaines au plus, dit Georges. D'ici là la moisson sera faite et nous aurons conduit quelques charrées de pommes de terre à la Chaux-de-Fonds.

— Nous ne prêtons pas pour moins de trois mois.

— Comme vous voudrez, Monsieur l'agent, je serai alors d'autant mieux en état de vous rendre votre argent.

— C'est donc pour le 10 novembre. Rappelez-vous cette date. Voilà votre argent, fr. 196.50, escompte, commission et frais déduits. Signez là, vous et M. Finot.

Quand Georges eut compté son argent et qu'il releva la tête, il trouva que les yeux de l'agent avaient une singulière expression, mélange de sourde colère et de bonhommique pitié. On a beau être banquier et brasser des écus depuis le 1^{er} janvier au 31 décembre, on n'en est pas moins un homme, et le financier ne pouvait se défendre d'un sentiment pénible à la vue du jeune paysan si prompt à mettre le doigt dans cet engrenage des emprunts faciles où tant d'autres ont laissé la main, le bras, quelquefois le corps entier. La présence de Finot aux côtés du jeune emprunteur n'était pas faite pour le rassurer. Il eût voulu donner un sage avertissement. Mais voilà, les affaires sont les affaires. D'ailleurs quelqu'un heurtait déjà à la porte, sa main saisit le cordon du filet, je veux dire de la porte, et un bref bonsoir

fut la seule réponse aux remerciements empressés de son nouveau client.

Une heure après, Georges emmenait son bœuf à la maison. La joie de posséder l'objet de ses désirs, jointe à un verre de bon vin, bu en compagnie de Finot et du vacher, avaient dissipé les dernières traces de ses appréhensions.

Son père l'attendait sur le seuil. Pierre Lebûcheur, un brave paysan de la montagne, était aussi descendu pour la foire, mais l'après-midi seulement et, au fond, pour avoir l'occasion de faire visite à son fils.

Il trouva l'acquisition excellente ; il fit sortir l'autre bœuf de l'écurie, admira la parfaite concordance du nouveau venu avec l'ancien, décida lequel serait droitier, lequel gaucher, et quand les deux hommes eurent convenablement installé les deux nouveaux camarades à leurs crèches, il dit :

— Mais, Georges, je croyais que tu étais au bout de ton argent.

— C'est vrai, père, mes derniers cinquante francs ont servi à acheter un hâche-paille. Mais, Dieu soit béni, tout est payé et je ne dois rien à personne.

— Et ces deux cents francs ?

— Oh ! je les ai empruntés à la banque.

— A la banque !

— Oui, c'est allé comme un papier de musique. Le cousin Finot a signé avec moi.

— Prends garde, mon garçon. Les banques ne sont pas faites pour les petits paysans ; autant elles peuvent être utiles aux commerçants, aux industriels, qui sont obligés de manier beaucoup d'argent, autant elles sont superflues et dangereuses pour nous autres, qui n'avons pas un grand mouvement de fonds et qui, d'ailleurs, ne pouvons jamais être assurés d'avoir notre argent à jour fixe pour payer nos billets. Quant à Finot, je n'aime pas te voir *tripoter* avec lui.

— Sois tranquille, père, mon billet sera payé au jour fixé et je n'oublierai pas le 10 novembre.

Le 10 novembre fut en effet dès ce moment le point noir de l'horizon du jeune ménage. Le paysan qui emprunte d'un de ses voisins sait très bien que son prêteur ne l'obligera pas à rembourser à date fixe, d'autant plus qu'il ne s'est engagé que pour une époque indéterminée, pour le moment où il aura vendu ses produits, pour le jour où le boucher viendra prendre un bœuf assuré, pour l'automne suivant ou pour l'année prochaine. Or, l'année prochaine a au moins 365 jours. Mais la banque ne connaît que ses échéances; le retard d'un paiement l'oblige à des écritures, des calculs et des démarches qui font que le comptable se fâche tout rouge, quand un de ces benêts de paysans fait défaut au jour fixé. Georges l'avait bien pressenti en voyant dans le bureau de l'agent le calendrier aux chiffres d'un demi-pied de haut, les liasses de papiers soigneusement étiquetées, les barreaux aux fenêtres, le lourd coffre-fort de fer; il avait compris que le maître qui régnait dans ce lieu est un dieu de métal, au toucher froid, à l'allure inflexible, et, s'il eût connu le Dante, ce vers du chantre des Enfers lui fût revenu à la mémoire :

Vous qui venez ici, laissez toute espérance...
[de délai.]

Le 10 novembre ! Que de fois, pendant les semaines qui le séparaient de la date fatale, il vit ce chiffre se dresser menaçant devant les yeux de son esprit ! Que de fois il compta les jours qui restaient à courir ! Il en rêva la nuit et souvent il se réveilla à ce cri sorti de sa propre bouche : Le 10 novembre !

En attendant, les époux mettaient soigneusement à part l'argent des petites ventes journalières. Louise avait une cassette en bois sculpté, don de sa marraine, où elle conservait ces menus objets que toute jeune fille collectionne au cours des années de son adolescence, gravures, signets, fleurs fanées, nœuds de rubans, perles de couleur, quelquefois des bijoux, une pièce d'or ou d'argent toute brillante. Elle vida la cassette, qui reçut désormais,

jour après jour, l'argent du lait et le produit des œufs, des légumes, des fruits. Le jeune ménage se refusa toute dépense d'agrément, ne fit aucune sortie. Louise renvoya à plus tard certains achats de linge ou d'objets de vêtement; heureusement son trousseau était tout neuf.

Un jour de la fin d'octobre, Georges dit à sa femme :

— Voyons si nous n'avons pas bientôt assez dans cette cassette; il me semble que le compte doit y être.

— Je le crois aussi, dit Louise.

Et voilà les époux alignant les francs, faisant de petits paquets avec la menue monnaie, mettant respectueusement à part les écus de cinq francs.

Quand tout fut aligné, Georges additionna et trouva deux cents trois francs et dix-sept centimes.

— Bravo ! s'écria-t-il. Je recommence à vivre, mais je veux perdre mon nom si j'ai eu une minute de repos depuis la dernière foire.

Le 8 novembre, il reçut par la poste un pli qui contenait une carte imprimée où il lut ces mots :

« Monsieur Georges Lebûcheur est prévenu que son billet du 10 août, valeur fr. 200, est payable le 10 novembre au bureau du soussigné.

« L'agent de la banque. »

— Parbleu ! s'écria-t-il, en voilà un qui prend bien son temps ! Croit-il, par exemple, que j'aie oublié ce satané billet !

Deux jours après, il se présentait, allègre et fier, au guichet de la banque. L'employé sourit un peu en voyant le paquet d'espèces que Georges versa sur le bureau, mais il eut garde de se moquer ou de se plaindre; il comprenait, hélas ! tout ce que ces pièces amoncelées représentaient d'efforts, de soucis et de privations. Il remit le billet acquitté et congédia Georges avec ces mots :

— Portez-vous bien.

— Pourquoi, pensa Georges, ne dit-il pas au revoir ? Au fait, il ne tient peut-

être pas à ce que je revienne, mais, il fera ce qu'il voudra, il ne m'empêchera pas de venir le trouver quand j'aurai besoin d'argent; j'en ai autant le droit qu'un autre.

Tout reprit désormais dans le jeune ménage son train paisible d'autrefois; le sombre nuage, qui l'avait dominé pendant trois longs mois, s'était heureusement dissipé. L'hiver était là, triste et monotone, si monotone qu'on se prend parfois à souhaiter n'importe quel incident qui en rompe l'uniformité.

Un jour que Georges balayait la neige devant la maison, il vit tout à coup Finot paraître devant lui.

— Eh, vous voilà, cousin. Quel bon vent vous amène ?

— Je passais ici par hasard et je me suis dit : Va donc voir ce que fait le petit bœuf à Georges.

— Le petit animal se porte à merveille.

— C'est tout de même un bon coup de main que je t'ai donné là.

— Je ne l'ai pas oublié, cousin, et quand je pourrai à mon tour...

— Oh ! je ne viens pas pour cela.

— Je n'en doute pas et vous n'êtes guère dans le cas d'avoir besoin de moi.

— Cela n'empêche pas qu'on est quelquefois content de trouver des gens disposés à rendre service. Tiens, par exemple, il fait aujourd'hui un temps de chien et je suis là à courir après mes débiteurs, sans savoir si je finirai par trouver les cinq cents francs dont j'aurais besoin aujourd'hui même. Si je pouvais être quitte d'aller plus loin...

— Mais ce n'est pas moi qui puis vous prêter cinq cents francs.

— Je ne dis pas cela. Toutefois, il y aurait peut-être moyen d'arranger l'affaire. Signe-moi un billet comme je t'en ai signé un l'été passé.

— Si ce n'est que cela, cousin, à votre service. Le temps d'endosser une blouse propre et je vous accompagne à la banque. On ne sait d'ailleurs à quoi s'occuper aujourd'hui. Entrez, Louise sera enchantée de vous voir.

— Merci, je suis tout enneigé et je n'ai pas beaucoup de temps.

Georges était déjà dans la cuisine, où Louise préparait le dîner.

— Le cousin Finot est là, il est venu s'informer de notre bœuf, c'est bien beau de sa part. A propos, je vais avec lui à la banque, il faut que je lui signe un billet.

— Et pourquoi, je t'en prie ?

— Oh ! un *billet de complaisance*, comme il m'en a signé un. Je ne puis pas lui refuser ce service, une simple formalité, puisque la banque veut deux signatures.

— Georges, Georges, prends garde. Tout cela ne me paraît pas clair. Et ce cousin Sébastien...

Elle ne put achever, déjà Georges emboîtait le pas derrière Finot dans la neige épaisse.

A la banque, on les reçut froidement, ce que Finot attribua au mauvais temps. Pour combattre les effets de la température, le maquignon offrit un verre à Georges et à l'agent; celui-ci refusa, en disant qu'il n'avait pas soif.

De retour à la maison, le jeune homme ne pensa plus à la signature donnée. En hiver, à la campagne, la pensée est moins active. Et puis, les deux bœufs se développaient à ravir et concentraient sur leurs têtes la plus grande partie des préoccupations de Georges. Si bien qu'il lui vint un jour une idée :

— Ecoute, Louison, ce serait dommage de mettre ces petites bêtes à la charrue déjà ce printemps. Si nous achetions un cheval ?

— Y penses-tu, Georges, ne pouvons-nous pas faire comme l'année passée, atteler nos vaches pour les petits ouvrages et nous arranger avec des voisins pour le reste ?

— Tout cela est bien ennuyeux. Les gens font mille façons et ont toujours l'air de se sacrifier pour nous. Et puis, avec un cheval, je gagnerais gros; il y a toujours des voiturages à faire, des voyageurs à conduire. Et que dirais-tu, quand je te conduirais un jour chez tes parents sur notre voiture et avec notre propre cheval ?

— Allons, trêve de plaisanteries et n'en parlons plus, car enfin, ce cheval, il faudrait le payer, et tu sais bien que nous n'en avons pas le moyen.

— Qu'à cela ne tienne, j'irais à la banque; le cousin Finot ne refusera certainement pas de me signer un billet.

Quand un paysan s'est mis en tête d'acheter un cheval, nulle force au monde ne serait capable de l'en empêcher. Sa vanité, l'amour de ses aises, l'opiniâtreté campagnarde, le besoin de mouvement, qui s'empare de l'homme des champs dès que le soleil de mars a commencé à trouer la neige, tout concourt à le fortifier dans cette pensée. Aller aux champs en char à bœufs, fi donc ! Faire ses affaires à pied, peste ! Mais quel plaisir que de traverser les villages au grand trot d'un cheval, en ameutant les chiens et en forçant tous les passants à se retourner !

Et puis, il semble que, dès l'instant où l'idée d'un cheval a commencé à germer dans sa tête, les facilités et les encouragements surgissent à l'envi devant lui. En peu de jours, chacun sait qu'il cherche un cheval et les gens d'accourir chez lui comme en pèlerinage, maquignons ayant précisément la bête qu'il lui faut, paysans à court de foin, messieurs de la ville pressés de se défaire d'un sujet usé. Il est flatté de cet empressement et il lui faudrait plus de sagesse qu'il n'en a pour résister à tant de sollicitations.

Bref, les premières fleurs du printemps étaient à peine écloses que Georges avait acheté un cheval et signé un nouveau billet de 550 francs, contresigné par Finot. Le cheval n'avait coûté que 500 francs, mais, l'argent se faisant rare, grâce à la reprise des affaires au printemps, il avait fallu de quoi pourvoir à un gros escompte, sans parler des frais inséparables de l'acquisition d'un premier cheval.

Et voilà Georges saisissant tous les prétextes pour aller en char, empruntant pour cela les véhicules des voisins, en échange desquels il leur prête son cheval à la première occasion; et comme le cam-

pagnard ne laisse pas volontiers son cheval en mains étrangères, il accompagne le plus souvent sa bête. Son exploitation agricole s'en ressent d'une manière fâcheuse, certains travaux sont négligés, d'autres accomplis tardivement ou hâtivement.

Dans une de ses sorties, il rencontra Sébastien Finot à l'auberge.

— A propos, lui dit le maquignon, c'est demain l'échéance de mon billet; il faudra en signer un nouveau.

— Et pourquoi ?

— Parce que je n'ai pas de quoi le payer.

— Mais ce n'est pas ainsi que je l'entends. Payez votre billet et laissez-moi tranquille. J'en ai moi-même un qui échoit le 15 juin.

— Puisque je te dis que je ne peux pas.

— Eh bien, tirez-vous de là comme vous pourrez; pour moi, je ne m'en mêle plus.

— C'est vite dit : je ne m'en mêle plus. Crois-tu que la banque l'entend ainsi ? Ce qui est signé est signé et, si je ne paie pas, c'est sur toi qu'on tombera.

A ces mots, Georges eut devant les yeux comme une horrible vision de saisie juridique, de meubles vendus, de femme éplorée. Un des assistants, personnage à l'accent alsacien et à la longue blouse, confirma le dire de Sébastien :

— C'est vrai, dit-il, les deux signataires sont engagés solidairement.

— Que faire alors ? dit Georges d'une voix plaintive.

— Signer un autre billet pour dégager le premier. Il n'y a pas grand'chose à risquer, car je m'arrangerai infailliblement à payer le dernier.

— Non, je ne retourne pas à la banque, j'y ai déjà été trop souvent.

— Comme tu voudras; j'ai sur moi des formulaires de billets, nous signerons immédiatement.

— Et ce sera valable ?

— Pourquoi pas ? L'encre de l'aubergiste du *Lion d'or* vaut bien celle de la banque et ta signature est assez connue là-bas.

Ce disant, Finot remplissait de sa belle écriture large et reposée les blancs du billet, sans hésiter un instant sur la place de chaque mot et de chaque chiffre, en homme à qui ce travail est archi-habituel; il signa et tendit le papier à Georges, qui signa à son tour. Puis on parla d'autre chose.

Cependant, le 15 juin approchait et la cassette de Louise ne donnait asile qu'à environ cinquante francs. Ce n'est pas au printemps et en été que le paysan fait des économies; au contraire, cette période de l'année est pour lui celle des dépenses les plus fréquentes, pendant que sa femme n'a que quelques légumes desquels elle puisse faire argent.

Mais comme l'intérieur des jeunes époux était changé depuis une année! Plus trace de la joyeuse expansion d'autrefois: Georges, tantôt sombre et rageur, tantôt pris subitement d'accès de gaieté folle; Louise inquiète, découragée, plaintive. La maison elle-même, le jardin, le verger semblent partager le désenchantement général. Heureusement le père, retenu par l'âge, n'est pas revenu voir le jeune ménage depuis la foire.

Le 15 juin, Georges paie 50 francs et fait un nouveau billet de 450 francs. Finot signe en affectant d'en avoir bientôt assez. L'agent de la banque reçoit nos deux compères avec froideur et les expédie lestement, comme on se hâte de mettre fin à une scène désagréable. Il sait que le jeune paysan est désormais engagé sur une pente rapide où un miracle seul peut l'arrêter.

En effet, le nouveau billet de Finot ne fut pas plus payé que le premier; à son tour Georges dut prendre un nouvel engagement. Ce manège dura tout l'hiver. Que de temps perdu, que de courses au village voisin, que de francs et de centimes laissés en escompte, que de dépenses à l'auberge! Un jour, Finot déclara à son cousin qu'un second billet, de mille francs cette fois, lui était indispensable. Georges résista, tempêta, se défendit avec l'énergie du désespoir. Froidement, pièces en mains,

Finot lui démontra que le défaut de cette somme le mettrait dans la nécessité de déposer son bilan.

— Et d'ailleurs, ajouta-t-il, si tu refuses, je ne te signerai plus aucun billet, et tu verras à te tirer d'affaire à la prochaine échéance.

C'en était fait, l'engrenage du banquisme attirait irrésistiblement sa proie et, comme il en arrive toujours en pareil cas, les efforts que faisait celle-ci pour se dégager ne réussirent qu'à l'engager plus avant dans le rouage fatal.

Georges, épouvanté, tenta un héroïque effort. Pensant faire un bon coup de commerce qui lui permettrait de solder son dernier billet, il acheta un lot considérable de bois, qu'il espérait revendre à bénéfice et sur lequel il gagnerait au moins ses voiturages. En effet, il traita avantageusement avec divers acheteurs, petits marchands de bois, industriels de la ville; mais il négligea de s'assurer de la solvabilité de ses clients qui, pour la plupart, le payèrent en billets de change. Il escompta ceux-ci et eut, pendant quelques jours, beaucoup d'argent entre les mains. Vint l'échéance des billets; quelques-uns furent payés, d'autres nécessitèrent des renouvellements. Il devint un habitué des banques; son nom commença à figurer dans les livres de la plupart des établissements financiers, et les voisins de l'agence de la banque n'eurent plus besoin de consulter l'almanach pour savoir s'ils étaient au 15 ou au 30 du mois, l'arrivée de Georges dans le quartier étant le signe infailible d'une de ces échéances. Le mot *escompte* lui devint familier; il acheta tout un paquet de formulaires de billets à ordre; il signa et fit signer et ne sut bientôt plus au juste combien de billets il avait en circulation. La cassette de Louise, devenue sans emploi, fut rendue à son usage primitif, et la jeune femme y réintégra en pleurant ses souvenirs de jeunesse.

Un jour, les deux compères arrivèrent à la banque pour soumettre, selon leur habitude, de nouvelles demandes. On leur

répondit qu'ils eussent à revenir dans trois jours.

— Cela ne sent pas bon, dit Finot quand ils furent dehors.

— Et pourquoi ?

— Va seulement, je connais cela. Pour moi, je ne reviens plus.

— Essayons toujours, dit Georges. Je ne sais pas ce qu'il faudrait craindre.

Le troisième jour, il reparaisait au guichet de l'agent. C'était grand jour de fenaçons; il avait quitté ses faucheurs en plein travail et était venu à la maison endosser une blouse propre et prendre son carnet. Louise ne lui demandait plus où il allait; elle ne le savait que trop, hélas ! Et quand, pendant l'après-dînée, il rentrait au logis, échauffé, aigri, incapable de reprendre la direction de ses ouvriers, elle comprenait que le malheureux venait d'ajouter un nouvel anneau à la chaîne qui l'étreignait.

Quand l'employé vit venir Georges, il referma le guichet et, parlant à travers le grillage :

— Monsieur, dit-il, la banque ne peut plus escompter vos billets.

— Et pourquoi, je vous prie ?

— Décision du comité; je n'ai pas à vous communiquer ses raisons. Cependant, Monsieur Georges, laissez-moi vous conseiller de rompre au plus vite toute relation avec M. Finot. C'est tout ce que je puis vous dire.

Finot attendait à l'auberge le résultat de la démarche de Georges; il ne parut pas étonné de ce résultat et, comme il était urgent de trouver des fonds, il annonça que le seul parti à prendre était d'aller en ville trouver M. Gagnepetit, un homme pas fier du tout, ajouta-t-il, qui prélève, il est vrai, un gros intérêt, mais qui ne fait pas de façons et qu'on peut, si l'on veut, aller trouver même le soir à son bureau, tandis que les autres banquiers n'ouvrent qu'en plein jour, ce qui fait que vous ne pouvez pas aller leur emprunter de l'argent sans que tout le quartier le sache.

Ainsi fut fait. M. Gagnepetit prêta pour

quelques semaines et garda, pour commencer, une jolie petite somme à titre d'escompte, commission et frais divers. Le banquier à la petite semaine, comme on l'appelait, n'ayant en fait de clientèle que les gens réduits aux expédients, était obligé de se récupérer par avance des pertes toujours probables, par les sommes que produisait un taux élevé d'intérêt. Et à ceux qui lui reprochaient cette manière de faire, il répondait avec un gracieux sourire :

— Que voulez-vous ? Je ne force personne à venir emprunter chez moi.

En effet, il ne faisait aucun genre de réclame; à sa porte, pas trace de plaque ou d'écrêteau; jamais un mot dans les feuilles locales pour recommander son genre d'affaires. Comment se faisait-il que son nom fût connu par delà les limites du pays et que souvent, le soir, on vit les clients, deux à deux ou trois à trois, se diriger d'un air empressé vers son officine ? Il faut croire que les gens à court d'argent ont le flair particulièrement développé, tout comme la faim décuple la vue et l'odorat des rapaces.

Georges rentra chez lui après onze heures du soir et se glissa furtivement dans son lit, sans oser dire à sa femme quel emploi il avait fait de cette grande et belle journée d'été.

Les quelques semaines de terme consenties par le banquier furent promptement écoulées. Après quelques renouvellements de billets, les deux compères laissèrent un jour passer l'échéance. Arriva un notaire pour dresser *protêt*. Ce mot, que Georges entendait pour la première fois, lui apparut comme une chose épouvantable; il demanda grâce, supplia qu'on lui laissât une semaine, deux jours, un jour; le notaire fut inexorable, dressa acte de non-paiement du billet, réclama cinq francs pour ses écritures et se fit en outre payer son déplacement. Ce fut un coup terrible pour Louise, qui apprit seulement alors l'étendue des engagements financiers de son mari.

Dès ce moment, le jeune paysan ne trouva plus de crédit nulle part. Il fallut vendre. Le cheval fut la première victime expiatoire offerte sur l'autel du dieu Mammon. Ce sacrifice apaisa momentanément les créanciers. Comme le paysan russe, qui, revenant de la foire et poursuivi par les loups à travers la steppe, jette de temps en temps à la meute affamée l'une des brebis qu'il ramène dans son traîneau, pour gagner le temps d'atteindre sa chaumière, ainsi Georges dut se défaire d'abord de ses bœufs qui, dans l'intervalle, avaient acquis une certaine valeur, ensuite d'une vache, puis d'une seconde, puis des meilleurs de ses outils aratoires. Il semblait que tout ce qui était entré dans son ménage par la brèche qu'y avait faite le premier billet de deux cents francs dût en sortir pièce après pièce, en emportant des lambeaux de ses épargnes de jeunesse. Cependant la justice, tenant compte de son innocence et de son inexpérience, adoucit pour lui ses rigueurs. Le père Lebûcheur, informé tardivement par la rumeur publique, accourut, fit l'impossible, et la faillite put être conjurée. Finot, de son côté, pourchassé, harcelé, dépouillé, fit une faillite désastreuse et finit par devenir simple journalier.

Un jour, le dernier billet venait d'être payé, absorbant jusqu'à la menue monnaie que Louise réservait pour les petites dépenses courantes du ménage, et la jeune femme fouillait dans la cassette, espérant mettre la main sur un objet qui pût être vendu pour faire un peu d'argent. Elle trouva au fond, enseveli sous les signets, les souvenirs et les fleurs fanées, le premier billet de deux cents francs. Georges le prit et l'entoura, avec celui qu'il venait de payer, d'un cadre en bois noir, après avoir écrit au-dessous ces paroles :

« Prov. XXII, 26 : Ne sois point de ceux qui frappent dans la main ni de ceux qui cautionnent les dettes. »

La leçon lui avait coûté cher ; il s'y conforma désormais et s'en trouva bien.

CHRONIQUE AGRICOLE

L'année 1893 restera longtemps gravée dans la mémoire des agriculteurs. Année de crise, accentuée encore par la direction de notre agriculture vers la production fourragère et laitière au détriment des emblavures. Les étables étaient pleines de bétail, et comme, depuis plusieurs années, on avait perdu l'habitude de conserver du foin pour l'été, la disette a été poussée à un état aigu, inconnu jusqu'à ce jour.

Par des années abondantes en fourrages, comme 1890, 1891, les paysans avaient augmenté dans une forte proportion l'effectif de leur bétail ; en 1892, récolte moyenne, mais on pensait généralement que la qualité compenserait la quantité, ce qui n'arriva pas, et le printemps de 1893 vint nous trouver avec des étables pleines et des fenils vides. — On comptait sur un printemps précoce que tout annonçait, mais la pluie ne vint pas ; la bise desséchant encore la terre qui avait été pourtant bien humectée par la neige fondue par le soleil, la végétation herbacée ne put pas se faire.

Le foin monte à des prix inconnus depuis 1871, 18 francs, 20 francs, et jusqu'à 25 francs les 100 kilos. La paille dans les mêmes proportions. Et encore faut-il en trouver.

Du 18 mars au 3 mai, il ne tombe pas une goutte de pluie ; les 3, 10 et 11 mai, de petites ondées, mais si peu d'humidité que ça équivaut à une bonne rosée en temps ordinaire ; il faut aller jusqu'au 23 mai au soir pour voir tomber de la pluie qui mouille la terre. Dans la nuit du 23 au 24 mai, il tombe 27^{mm} d'eau, soit le double de ce qu'il a plu pendant 66 jours.

Dès le commencement de mai, des cris d'alarme sont poussés de tous les côtés. Une pétition, partie de la Béroche, et qui se couvre de nombreuses signatures, ré-

clame l'intervention de l'Etat. D'excellents conseils pour parer aux effets de la crise sont donnés aux agriculteurs par le chef du département de l'agriculture, M. le conseiller d'Etat Comtesse, et par le Comité de la Société cantonale d'agriculture et de viticulture.

Pour comble de malheur, dans la nuit du 6 au 7 mai, la température s'abaisse à tel point que nombre de vignes, à Boudry, à Cortaillod, à Auvernier, sont gelées. Dans les vallées intermédiaires, mêmes ravages aux arbres fruitiers des bas-fonds, dont la future récolte est complètement anéantie.

Le 12 mai, sur convocation du conseiller d'Etat, chef du département de l'agriculture, le Comité de la Société cantonale d'agriculture et de viticulture est réuni pour examiner la situation de l'agriculture et de la viticulture, sérieusement compromises par les effets désastreux de la sécheresse persistante et du gel. Des instructions seront données aux vigneronns sur la taille des vignes atteintes et aux agriculteurs sur les semis qu'ils doivent faire pour obtenir des fourrages verts à l'arrière-saison. Le 15 mai, une motion tendant à ce que les pouvoirs publics viennent en aide à l'agriculture est déposée au Grand Conseil; celui-ci accorde au Conseil d'Etat les crédits et pouvoirs nécessaires pour faire face à la pénible situation dans laquelle se trouve l'agriculture de notre pays.

De tous côtés, les nouvelles sont alarmantes. Rien ne pousse, les céréales sèchent sur pied, bon nombre de paysans n'ont plus de nourriture pour leurs bestiaux. L'abatage du bétail se pratique sur une large échelle et si, d'ici à quelques jours, on ne fournit pas des fourrages pour les animaux, c'est la disparition complète du capital de nombre d'agriculteurs.

Le 16 mai, le Comité de la Société cantonale d'agriculture se réunit de nouveau et, d'entente avec le Conseil d'Etat, il charge son bureau de procéder sans retard aux achats de fourrages, de litières, de

semences dont le besoin se ferait sentir. Le service des approvisionnements est centralisé à l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier, et son directeur, M. Lederrey, veut bien assumer la lourde, mais patriotique tâche, de procéder aux achats et à la distribution des approvisionnements.

Entre temps, la direction du Jura-Neuchâtelois met à la disposition du Comité de la Société d'agriculture les vastes magasins de la gare de la Chaux-de-Fonds pour y établir l'entrepôt des marchandises. La compagnie du J.-N. veut bien se charger de la reconnaissance de toutes les marchandises et d'en faire la réexpédition dans chacune des gares du canton. Les commandes et les livraisons se font par l'intermédiaire et sous la garantie financière des conseils communaux.

En date du 26 mai, il avait été acheté :

57	wagons	de foin (de France, d'Italie et d'Autriche).
15	»	de paille.
21	»	de tourteaux.
10	»	de farine bétail.
2	»	d'avoine.
2	»	de maïs caragua pour semence.
1	»	de poisettes et autres graines pour semence.
1	»	d'engrais divers.

Le Conseil d'Etat, sur l'initiative de son directeur des finances, M. Petitpierre-Steiger, ouvre une souscription nationale auprès des particuliers et des établissements financiers, pour fournir, sous garantie de l'Etat, de l'argent, sans intérêt, pendant une année, pour payer les denrées alimentaires pour le bétail.

Cette souscription produit la belle somme de 211,000 francs. C'est là un acte de généreuse confraternité qui appelle la profonde reconnaissance de l'agriculture neuchâteloise et qui honore notre pays.

La fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse romande, qui réunissait ses délégués à Neuchâtel les 26 et 27 mai, décide à l'unanimité d'approuver le renvoi de l'exposition fédérale d'agriculture, qui

devait avoir lieu à Berne, en automne; elle ouvre un concours pour la rédaction d'une notice simple et pratique, à la portée des paysans, sur la manière la plus rationnelle de nourrir les animaux domestiques pendant la période hivernale et elle charge son Comité de faire, auprès des autorités fédérales, des démarches pour obtenir des subventions extraordinaires en faveur de l'agriculture et pour que le rassemblement de troupes soit renvoyé. Démarches peu couronnées de succès: la subvention fédérale n'est pas assurée et le rassemblement de troupes se fait en ce moment.

Dès le commencement de mai, on voit le bétail pâturer dans les champs, puis la disette entrant dans une période encore plus aiguë, on ouvre une partie des forêts communales au parcours du bétail, au grand mécontentement de messieurs les sylviculteurs. Vers la fin de mai, le bétail peut être mis en alpage. Ce fait produit une détente.

Dans le Vignoble, on fauche le foin qu'il y a. C'est une diminution du 50 au 90 % sur les récoltes de ces dernières années. Les vallées intermédiaires sont mieux partagées; ici la diminution va du 30 au 80 %, tandis qu'à la montagne, la diminution n'est que du 20 au 50 %.

Avec le 20 juin, la période de grande sécheresse prend fin. Du 20 au 28 juin, il tombe 64^{mm} d'eau. Dans le mois de juillet, de bonnes ondées viennent rendre de la vigueur à la végétation herbacée, les regains poussent, il y a de l'herbe pour le bétail en stabulation. Les vaches laitières reprennent du prix, les bœufs de boucherie, qui étaient descendus à 120 francs les 400 kilos, poids mort, remontent à 150 fr. et même 160 francs. La campagne a repris l'aspect qu'on lui connaissait ces dernières années. L'espérance renaît au cœur de l'agriculteur. On compte sur une forte récolte de regain. Mais voici venir le mois d'août avec des chaleurs sénégalaises — 30° C. à l'ombre, — les nuits sont chaudes, pas de rosée, la végétation s'arrête, le regain sèche sur pied, il faut enlever le

plus vite possible ce qu'il y a. La situation redevient tendue et le bétail baisse de nouveau.

La moisson est terminée. En général, peu de gerbes. Dans beaucoup d'endroits, les avoines ont dû être fauchées avant maturité, attaquées qu'elles étaient par une larve qui faisait jaunir la plante et la desséchait.

Nous voici au commencement de septembre; on arrache les pommes de terre, dont la récolte est moyenne; les cultures sarclées (betteraves, rutabagas, carottes) souffrent de la sécheresse, les *regainets* ne poussent pas, faute d'humidité, les pâturages sont nettoyés à fond et, pour comble de malheur, l'eau manque dans nombre de cuves ou citernes; il faut redescendre le bétail et dans peu de temps attaquer son fourrage sec. Les paysans qui ont semé des fourrages verts tels que du maïs, de la moutarde, du sarrasin, peuvent se féliciter d'avoir encore du *vert* pour leurs animaux.

Seule la vigne, cette plante des pays méridionaux, promet une abondante récolte dont la qualité pourra sans nul doute rivaliser avec les crus des bonnes années du siècle. C'est là du moins une grande consolation de sentir qu'une partie des travailleurs de la terre pourra pousser des cris de reconnaissance en cueillant le fruit de la vigne. On a peu ou pas chanté dans nos campagnes aux fenaisons et aux moissons. Il y avait plus d'angoisse que de joie au cœur.

Et cependant il faudra bien que l'on sorte de cette crise, et on en sortira grâce à la générosité des pouvoirs publics et des particuliers, au dévouement du Comité de la Société d'agriculture, à l'esprit d'entente et d'union entre tous les agriculteurs neuchâtelois.

Que Dieu veuille mettre au cœur de nos paysans confiance et courage dans l'avenir et que 1894 nous réserve un printemps précoce et une année qui permette de combler un peu les vides de 1893.

LE RÉGIONAL DU VIGNOBLE

(Avec planche)

Peu d'entreprises d'utilité publique ont autant modifié le caractère de la ville de Neuchâtel que le régional du Vignoble, et pour cette raison il n'en est guère non plus qui ait soulevé dans ses origines plus d'opposition. De tout temps les Neuchâtelois ont aimé les chemins de fer à distance, et, dans sa chronique de 1856, le *Messenger boiteux* enregistrait non sans une certaine satisfaction — il s'agissait alors du Jura-Industriel — les lignes suivantes : « Le 6 avril, les corporations locales des Rues se prononcèrent pour manifester une opinion contraire à tout projet de voie ferrée ou de gare qui aurait pour résultat de partager la ville en deux ou de la séparer du lac et résolurent de faire toutes les démarches nécessaires pour empêcher l'exécution de ce plan. Ces résolutions furent confirmées par un vote analogue de l'assemblée de générale bourgeoisie, le 3 mai. »

La même appréhension de voir les rails « couper la ville en deux ou la séparer du lac », se manifesta lorsqu'il fut question de la doter d'un régional la reliant d'un côté à la gare du Jura-Simplon, de l'autre aux villages de l'ouest; on redoutait de lui enlever son caractère de calme et de tranquillité qui, au dire de beaucoup, constituait son principal charme; et pourtant le *Messenger boiteux*, dans sa vieillesse, a dû se résigner à être dérangé dans ses habitudes! Mais vert encore malgré ses ans, il se fait vite aux changements, et c'est l'âme sereine qu'il contemple maintenant les trains à leur passage dans les rues, qu'il aspire les bouffées de fumée et entend les grincements des locomotives du régional, toutes trois indistinctement appelées la *Silencieuse* par les badauds, bien qu'elles aient officiellement été baptisées : Neu-

châtel, Boudry et Cortaillod. Ces noms suffirent à eux seuls à indiquer les points extrêmes de la ligne qui est destinée avant tout à relier à la capitale ces deux dernières localités, particulièrement deshéritées sous le rapport des communications.

Cortaillod souffrait depuis de longues années des conséquences d'une erreur de jugement qui, lors de l'établissement de la « Suisse-Occidentale », l'avait porté à repousser cette ligne de son territoire; Boudry, éloigné de la gare qui porte son nom, avait également depuis de longues années demandé en vain l'arrêt d'un des express pour suppléer aux lacunes gênantes de son horaire; Serrières enfin, avec son trafic considérable de marchandises, bien qu'à deux pas de la ligne de chemin de fer, n'avait, malgré de nombreuses démarches, pas obtenu de la compagnie d'être relié au réseau. C'est ainsi que dans ces trois localités grandissait le désir de créer une nouvelle voie de communication rapide qui les tirerait de leur isolement. D'un autre côté, Neuchâtel songeait également depuis quelque temps à se rattacher par une voie ferrée à sa gare, d'un accès difficile. M. l'ingénieur Mérian avait déjà élaboré un projet pour ce tronçon. Sur l'initiative partie de Cortaillod, il le compléta de manière à faire continuer la ligne par les bords du lac jusqu'à Cortaillod et Boudry.

Ces plans furent soumis à une assemblée générale des personnes qui s'intéressaient à la question, convoquée à l'hôtel du Poisson à Auvernier, le 15 janvier 1888. Cette assemblée, très nombreuse, se déclara dans sa grande majorité sympathique en principe au projet et nomma séance tenante, pour mener l'entreprise à bien, un comité d'initiative composé de vingt-une personnes choisies dans chacune des cinq localités intéressées; car bien que les villages de Colombier et d'Auvernier, mieux desservis, se tinsent sur la réserve, il était à prévoir qu'ils contribueraient de leur côté à l'œuvre commune. Le comité choisit comme président M. Emile Henry, à Cortaillod.



LE RÉGIONAL DU VIGNOBLE

Voyant la menace d'une ligne concurrente prendre corps, le Jura-Simplon accorda à Boudry l'arrêt de trains que l'on n'avait pas demandé et mit à l'étude un projet de monte-charges pour Serrières, qui a été exécuté depuis. Mais il était trop tard, le boulet était lancé et devait arriver au terme de sa course.

La concession de la ligne Serrières-Gare de Neuchâtel a été accordée par les Chambres fédérales le 23 mars 1888, celle du prolongement Serrières-Cortailod-Boudry le 18 décembre de la même année.

Nous passerons sous silence les nombreuses difficultés que le comité d'initiative eut à vaincre et les laborieuses démarches auxquelles elles donnèrent lieu pendant la période d'incubation. Si le régional avait ses chauds partisans, il avait ses adversaires non moins convaincus.

Toutes les démarches pour l'exécution du plan financier étant terminées, et le capital nécessaire entièrement souscrit, la Société du régional Neuchâtel-Cortailod-Boudry put être définitivement constituée dans l'assemblée générale des actionnaires du 28 mai 1889, et le comité d'initiative remit son mandat entre les mains du Conseil d'administration, sous la présidence de M. Alphonse DuPasquier, un des promoteurs les plus fervents de l'œuvre.

Les détails du tracé, notamment dans la ville de Neuchâtel, et les expropriations donnèrent encore lieu à de longs pourparlers. Enfin les travaux furent commencés sur la grève en automne 1890, et grâce à la baisse des eaux du lac, ils purent être vigoureusement poussés par la Société technique, qui s'en était chargée au prix à forfait de 800,000 francs.

Ce capital a été fourni par des actionnaires pour une somme de . Fr. 141,500
par des obligataires pour . » 48,500
et par les subventions suivantes :

Etat de Neuchâtel	»	400,000
Commune de Neuchâtel	»	100,000
» d'Auvernier	»	5,000
		<hr/>
A reporter	Fr.	695,000

	Report	Fr. 695,000
Commune de Colombier	»	15,000
» de Cortailod	»	50,000
» de Boudry	»	40,000
		<hr/>
Total	Fr.	800,000

Plus tard, la Commune de Cortailod ayant demandé un prolongement de ligne, elle vota de ce chef une nouvelle somme de 5,000 francs, et pour parfaire certains travaux non prévus et un matériel plus complet, le capital obligations fut porté de 48,500 à 200,000 francs, de sorte que le coût total de la ligne se monte à 956,500 francs. Le matériel roulant comprend quatre locomotives, huit voitures à voyageurs et onze de marchandises.

Toutes les peines et la persévérance à triompher des difficultés finirent par être récompensées, et l'ouverture de la ligne pour le parcours Evole-Cortailod-Boudry eut lieu le 16 septembre 1892; celle du tronçon Evole-Gare Jura-Simplon quelques mois plus tard, le 24 décembre.

La partie la plus délicate des travaux a été la pose de la crémaillère de la place du Port à la gare du Jura-Simplon, la courbe près du collège des Terreaux et le peu de largeur de l'Avenue de la gare rendant la tâche difficile; aussi n'est-on arrivé à donner une solution satisfaisante au problème qu'après quelques essais. La crémaillère, qui suit un parcours de 627 mètres avec une pente maximum de 87 ‰, cesse au bas de la rue des Terreaux.

Après avoir traversé la place du Port, la ligne tourne brusquement à droite, traverse la place du Gymnase où une voie de garage avec aiguilles de rebroussement est établie, puis, s'engageant dans la rue de la Place d'Armes, aboutit près du quai du Mont-Blanc au lac, dont elle ne quittera plus les bords jusqu'au delà d'Auvernier. Toute cette partie de la ligne a été gagnée sur le lac par des remplissages soutenus d'enrochements. Elle s'appuie à une route construite simultanément aux frais des communes de Neuchâtel et d'Auvernier, chacune sur son territoire. Une rangée de

jeunes arbres plantée de Neuchâtel à Serrières donnera avec le temps de la fraîcheur à cette route, destinée à devenir une promenade favorite des citadins. Elle facilite les communications avec les villages de l'ouest, remplaçant avantageusement par son tablier plat les sinuosités et le tracé accidenté de l'ancienne route Neuchâtel-Auvernier.

A partir d'Auvernier, la ligne quitte le voisinage immédiat du lac et, un peu au delà du Chalet des Allées, se dirige sous les beaux arbres plantés par Henri II de Longueville, par une rampe de 20 ‰, jusqu'à proximité du château de Colombier, où se trouve la gare; puis traversant la plaine d'Areuse, elle laisse à droite le hameau de ce nom et arrive à Bel-Air, où se trouve une bifurcation. Une ligne conduit à Cortaillod, soit au Bas-de-Sachet, l'autre à Boudry, de sorte que les trains doivent opérer un rebroussement et passer deux fois à Bel-Air dans la même course. C'est un inconvénient, mais il eut été impossible de l'éviter sans frais d'expropriation très considérables et sans établir un second pont sur l'Areuse.

Pendant la période de construction, les pronostics fâcheux ne firent pas défaut; les pessimistes prédisaient que la ligne serait une ruine pour les actionnaires et pour les communes intéressées, et les plus chauds promoteurs se contentaient d'espérer que le régional ferait ses frais.

En outre il semblait que la traversée de la ville à proximité immédiate de deux collèges provoquerait de très fréquents accidents. Il n'en a rien été heureusement. Quant aux succès financiers, les espérances des plus optimistes ont été brillamment surpassées. Si quelques rouages grincent encore un peu, si la locomotive monte trop bruyamment la rampe des Terreaux et vomit une fumée trop peu diaphane, on peut dire que la plupart des adversaires d'antan se sont réconciliés avec le régional et le trouvent même fort pratique pour leurs courses. La foule des voyageurs qui depuis plus d'une année vient jour après

jour et en augmentant progressivement prendre place dans les wagons du Neuchâtel-Cortaillod-Boudry est la meilleure preuve que la création de ce régional répondait à un véritable besoin d'une très forte proportion de la population de notre vignoble neuchâtelois.

TOAST

LU AU BANQUET DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

le 13 octobre 1892

Plusieurs personnes, qui ont bien voulu trouver quelque plaisir à entendre ces vers, nous ont exprimé le désir de les relire dans le *Messenger boiteux*. Nous déférons à ce vœu de peur de paraître attacher à un simple badinage plus d'importance qu'il n'en a. Nous tenons cependant à rappeler — et la qualité du morceau ne l'atteste que trop — que ces bouts-rimés, improvisés hâtivement, quelques heures avant le banquet, n'étaient destinés, dans la pensée de l'auteur, qu'à une lecture rapide devant un auditoire rendu indulgent par les joies du festin et les effusions du dessert.

Ph. G.

Dans toutes nos fêtes d'histoire,
Messieurs, j'ai coutume de boire
A la digne localité
Qui, dans son zèle méritoire,
Nous offre l'hospitalité.
Mais aujourd'hui, que dois-je faire ?
Je ne puis venir sans détour
Vous proposer de boire un verre
A la ville où j'ai vu le jour.

Ici, d'ailleurs, tout est prospère,
Comme au temps de monsieur le Maire.
Nous avons un gouvernement
Qui nous contente infiniment.
Éclairés de mille lumières
Académiques ou primaires,
Nous avons, luxe point banal,
Des rails partout, des crémaillères,
Des tramways, des funiculaires,
Un beau petit régional,
Plus un monte-charge à Serrières,
Et par-dessus tout, on le sait,
Un conseil communal parfait.

Que souhaiter à cette ville ?
Notre bonheur, messieurs, est tel,
Que boire un toast à Neuchâtel,
C'est vraiment besogne inutile.

Mais il est un devoir très doux
Qui dans ce jour s'impose à nous.
C'est de songer à ces villages
Du bon pays neuchâtelois,
Qui nous ont fêtés tant de fois
Dans nos anciens pèlerinages.
Voici bientôt près de trente ans
Que notre docte confrérie
A partout dans notre patrie
Rencontré des amis constants.
Elle a partout planté sa tente
Et jamais n'a manqué de rien,
Et partout, vous le savez bien,
L'accueil a passé notre attente.
Quel village aurait remporté
Le prix de l'hospitalité ?

Nous avons fait le tour du monde
— Notre monde neuchâtelois — :
A *Fleurier* commença la ronde,
Et ce fut la première fois.
A *Saint-Aubin* fut la seconde :
Seuls nos doyens s'en souviendront.
Puis le tour fut au *Landeron*.
L'an d'après, voici que *Fontaines*
— Alors chef-lieu du Val-de-Ruz —
Nous a versé d'excellents crus,
Et non pas de l'eau de fontaines.
Puis quel charme à la *Chaux-de-Fonds* !
Quels cœurs chauds, quels celliers profonds !
Et, pour présider notre fête,
Le bon Célestin Nicolet,
Du *montagnon* type complet,
Chez qui le cœur valait la tête !
Un an se passe, et c'est *Boudry*
Qui nous accueille et nous sourit.
Pourrions-nous oublier le *Locle*.
Où Jean Richard obtint un socle
Au pied du fameux Crêt-Vaillant ?
Encor là, l'accueil fut brillant.
Mais nous poursuivons notre course :
Un choix que chacun approuvait
Nous conduit dans ce bon *Couvet*,
Village fécond en ressource.

Mais, hélas ! messieurs, que de morts
Parmi nos devanciers illustres !
Fritz Berthoud présidait alors,
Portant gaiement et sans efforts
Le lourd fardeau de douze lustres.

Mort aussi, l'ami Bachelin,
Qui nous présidait à *Saint-Blaise*...
Il pleuvait depuis le matin,
On marchait dans la terre glaise ;
Mais nul n'éprouva le malaise
De voir l'eau tomber dans son vin.
Aux *Brenets*, qu'il vous en souviene,
Nous avions Hippolyte Etienne...
Mais trêve aux regrets superflus !
Le passé ne reviendra plus.
On fut très joyeux aux *Verrières* ;
On fit revivre à *Colombier*
Le nom de l'aimable Charrières.
La *Sagne*, pays du tourbier,
La *Sagne*, que souvent on raille
A force qu'on en est jaloux,
Nous fit faire large ripaille
Et se mit en quatre pour nous.
Constatons, ce n'est que justice,
L'accueil plantureux de *Cernier*,
A l'enseigne de l'Epervier.
Puis *Rochefort* nous fut propice.
L'an d'après — étrange caprice
Dont plus d'un se mordit les doigts —
Quittant le sol neuchâtelois,
Nous allons visiter *Avenches*.
O sort bien digne de pitié !
Nous n'y dinâmes qu'à moitié,
Les assiettes restèrent blanches...
Mais on se refit à *Môtiers*
Et *Corcelles*, — deux bons quartiers ;
Puis, pour compléter nos revanches,
L'antique bourg de *Valangin*
Nous offrit un royal festin.

Dans l'hospitalière *Brévine*,
Nous arrivâmes quatre cents.
Mais c'est dans les besoins pressants
Que l'héroïsme se devine :
Aux historiens affamés
Le petit lac offrit des tanches
Comme jamais n'en vit *Avenches* ;
On s'en fut, repus et charmés :
Honneur à ce village insigne !
Pourtant, il n'était pas mauvais
De se rapprocher de la vigne :
Nous descendîmes à *Bevaix*,
Qui sut fort bien s'en montrer digne.
Puis ce fut la fête des *Ponts* :
On tua veaux gras et chapons...
Douce et radieuse journée !
Et voilà qu'au bout d'une année
C'est à *Cressier* que nous campons :
Un curé, bon entre les bons,

Gracieusement nous héberge,
Et ce fut encore un grand jour !
L'île de Saint-Pierre à son tour
Nous accueille dans son auberge,
Où l'on vit, fait sans précédent,
Le pourpoint du Sâr Péladan.
Le père Daguet, qu'on vénère,
Nous préside au *Champ-du-Moulin* :
Messieurs, saluons en chemin
Ce vaillant septuagénaire ;
Sa place est vide en ce festin,
Mais non pas en nos cœurs, j'espère.
De *Travers* ou de *Dombresson*,
Qui nous fit la plus belle fête ?
Chacun en décide à sa tête,
Et, ma foi, chacun a raison.

Voilà donc, amis de l'histoire,
Nos dettes envers le pays.
Notre œuvre ne fut point sans gloire ;
Nos travaux sans doute ont leur prix :
Le passé, mieux connu, s'impose
Au respect du présent ; tant mieux !
C'est une bonne et sainte chose
Que de respecter ses aïeux.
Mais notre œuvre aurait été vaine,
Sans les efforts multipliés
Des villages hospitaliers
Qui furent trente ans à la peine,
Sans ce long dévouement local,
Notre plus féconde richesse,
Qui va se retrem pant sans cesse
Dans l'amour du vieux sol natal.

Quoi donc faire ? — Une simple chose,
Et, messieurs, je vous la propose :
Pour prouver notre vif amour
A ces estimables villages,
Retournons y : nous serons sages ;
Messieurs, recommençons le tour !
En attendant, nous allons boire
Un verre pour chacun d'entr'eux,
Ou, si c'est par trop onéreux
Pour quelques amis de l'histoire,
Portons un toast universel
Au bon pays de Neuchâtel.

BON MOT

On cause de l'intelligence des animaux :
— Comment, vous osez dire qu'il y a
des chiens qui ont plus d'esprit que leur
maître ? — Certainement, c'est rare, mais
j'en ai un !

LES MICROBES

Hippocrate, qui vivait il y a environ vingt-cinq siècles, parle déjà des matières morbifiques que contient l'air, auxquelles plus tard on donna le nom général de miasmes. Pendant vingt-quatre siècles et demi, cette doctrine fut admise sans contestation, puis vinrent les sceptiques qui, n'ayant jamais vu de miasmes, déclarèrent qu'ils n'existaient pas. A une époque qui n'est pas si loin de nous, les jeunes médecins, disciples de la nouvelle école, riaient de leurs vieux confrères qui en parlaient encore.

Et cependant Hippocrate avait raison : les miasmes existent réellement et quand on sut les voir, on les vit. Les merveilleux perfectionnements du microscope permirent non seulement de démontrer leur existence, mais encore d'étudier leur vie tout entière, leur naissance, leur développement, leur reproduction, leur mort.

Les miasmes, aujourd'hui, s'appellent microbes, bactéries, micro-organismes, et le *Messenger* pense bien faire en donnant quelques renseignements sur ces mystérieux êtres dont on parle tant de nos jours. Il n'est pas si boiteux que son nom semble l'indiquer, et tient à montrer à ses lecteurs que, malgré son grand âge et sa jambe de bois, il suit d'un pas alerte les incessants progrès de la science moderne.

L'air le plus pur en apparence contient un nombre prodigieux de poussières qui y flottent aussi longtemps qu'il n'est pas absolument calme, et il ne l'est jamais que dans un espace bien clos. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder le rayon de soleil, qui pénètre à travers une fente des volets dans une chambre obscure ; on y voit danser sans repos des milliers de petits corps brillants. Et ce sont ces corpuscules qui le rendent visible, car si on lui fait traverser un cylindre de verre

vide d'air, il cesse de l'être. Ce sont ces poussières qui, par un temps sec et chaud, voilent, malgré la grande lumière, les horizons lointains.

Elles sont innombrables, mais leur quantité varie fort suivant les localités, et, atteignant son maximum dans les villes, diminue à mesure qu'on s'élève plus haut sur les montagnes. Le Champ-de-Mars, à Paris, a une étendue d'environ 50 hectares; si l'on pouvait réunir et peser les poussières qui flottent au-dessus de lui dans une couche d'air de cinq mètres de hauteur à partir du sol, on leur trouverait un poids de quinze kilos.

L'air sec en contient davantage que l'air humide. Dans les villes on en compte 25 milligrammes par mètre cube d'air lorsque le temps est beau, et seulement 6 milligrammes après la pluie.

De ces poussières, les unes sont mortes, les autres vivantes.

Les poussières mortes — appelées aussi poussières visibles, ou solaires, parce que ce sont elles surtout qu'on voit à l'œil nu flotter dans le rayon de soleil — proviennent de débris de toute nature, organiques ou inorganiques, naturels ou dus au travail de l'homme. Ce sont les sphérules noires de fer trouvés par Nordenskiöld sur les glaces polaires, les cendres des volcans, les sables provenant de l'usure des roches par la pluie, les particules de charbon de la fumée, les poussières industrielles produites par les fabriques de tous genres. Puis ce sont des débris microscopiques de plantes, de cadavres d'insectes, des écailles d'ailes de papillons, des débris de laine, de plumes, de poils d'animaux, des cellules mortes d'épiderme humain, et bien d'autres encore.

Les poussières vivantes sont de nature essentiellement végétale: pollens dans la belle saison et bactéries toute l'année.

Qu'est-ce qu'une bactérie? Beaucoup de personnes s'imaginent que ces êtres infiniment petits dont fourmille la surface du globe — et qu'on désigne aussi couramment, mais improprement, sous le nom

de microbes, appellation trop générale, — sont des animaux. C'est une erreur. La bactérie appartient au règne végétal, aux végétaux dépourvus de chlorophylle — la substance verte des plantes, — aux champignons, en un mot.

Il ne s'agit certes pas ici d'agarics, de chanterelles ou de morilles, mais de champignons microscopiques, voisins des ferments et des moisissures, que leurs dimensions ne permettent pas de voir, comme celles-ci, à l'œil nu. Certains d'entre eux, grossis de 1200 à 1500 diamètres, paraissent gros comme une pointe de fin cheveu longue d'un millimètre. Une colonie de bacilles de la tuberculose du volume d'un petit grain de chanvre, en renferme plus qu'il n'y a d'habitants sur le globe terrestre.

La structure des bactéries est des plus rudimentaires. Elles sont formées d'une substance primitive homogène — protoplasma — entourée d'une membrane et renfermant à son centre un ou plusieurs noyaux. Le tout représente approximativement un fruit avec sa peau, sa pulpe et son ou ses noyaux.

La forme des bactéries se présente sous trois caractères fondamentaux: 1° Tantôt ce sont des sphères plus ou moins régulières, s'étirant parfois suivant un diamètre pour devenir ovoïdes ou ellipsoïdes; ce sont les *microcoques*. 2° Si la longueur l'emporte beaucoup sur la largeur, on a des bâtonnets; ce sont les *bacilles* proprements dits — de *bacillus*, bâton. 3° Enfin le bâtonnet s'allonge assez pour devenir un *filament* qui peu s'infléchir de diverses manières, en forme de virgule, de serpent en marche, ou se contourne de façon à former une véritable spirale à tours plus ou moins nombreux. Quelquefois aussi le filament se ramifie comme la tige d'une plante.

Les bactéries isolées sont incolores, mais réunies en amas, ou en *colonies*, beaucoup paraissent colorées en rouge, en jaune, en violet, en bleu. C'est à des bactéries spéciales qu'est dû le pus bleu

bien connu des chirurgiens, et la coloration bleu de ciel de certains laits malades.

Ces minuscules végétaux se reproduisent tantôt par simple division d'un individu en deux, tantôt par la formation dans leur intérieur d'un certain nombre de noyaux — spores — qui brisent leur enveloppe commune à un moment donné et s'en échappent pour vivre désormais chacun de sa vie propre. Cette multiplication peut être très rapide. D'après Cohn, il faut deux heures à deux bacilles issus de la division d'un bacille primitif pour se diviser à leur tour. En calculant sur cette base, un individu qui trouverait réunies de bonnes conditions de milieu et n'aurait à subir aucune influence mauvaise, arriverait à en produire au bout de trois jours le joli nombre de quatre mille sept cent douze milliards.

La plupart des bactéries respirent et ont, comme tous les êtres organisés, un besoin absolu d'oxygène. Toutes se nourrissent des mêmes éléments que les autres végétaux, carbone et azote. Enfin les bactéries sécrètent diverses substances, dont quelques-unes très toxiques, et transforment ainsi la nature des milieux dans lesquels elles vivent.

Si simples que soient ces êtres primitifs, les derniers dans la série des végétaux, ils ont bien, on le voit, leur vie propre, vie infiniment plus résistante que celle des êtres supérieurs. On trouve des bactéries vivantes dans la glace provenant d'une eau impure. Beaucoup supportent, sans avoir la moindre onglée, des températures de -110° . Et la chaleur ne les incommode pas davantage. On peut faire bouillir pendant trois quarts d'heure une infusion de foin et y trouver encore des bacilles vivants. Le bacille de la tuberculose que peut renfermer le lait n'est sûrement tué que si on laisse bouillir celui-ci un quart d'heure dans les appareils construits à cet effet.

L'eau est indispensable à la vie des bactéries comme à celle de tous les êtres. Une dessiccation absolue les tue infaillible-

ment dans un temps plus ou moins long, mais la plupart supportent longtemps, des mois et peut-être des années, une dessiccation relative.

En revanche, les substances chimiques qui entravent le développement des bactéries, ou les tuent même sans miséricorde, sont nombreuses. D'après les expériences de Davaine, une solution de 1 : 150,000 de sublimé corrosif détruit toute virulence du bacille charbonneux. L'acide phénique est également en tête des antiseptiques.

A l'égard des milieux dans lesquels elles vivent, les bactéries se comportent comme tous les êtres vivants. Elles y puisent, nous venons de le dire, les éléments nutritifs dont elles ont besoin, et y rejettent les résidus de leur activité vitale. Ces échanges, très complexes d'ailleurs, donnent naissance à des phénomènes apparents que nous appelons fermentation, putréfaction, maladie. Beaucoup enfin, le plus grand nombre probablement, sont inoffensives.

Les bactéries qui produisent les maladies sont appelées *pathogènes*. C'est à elles que sont dues les affections infectieuses : tuberculose, choléra, diphtérie, typhus, etc., et d'autres qui précédemment ne passaient pas pour telles, ainsi : la pneumonie, le tétanos, l'anthrax et beaucoup d'autres.

Les bactéries sont partout en nombre considérable, principalement dans le voisinage de l'homme. Dans l'air libre du parc de Montsouris, à Paris, on en a compté jusqu'à 500, en moyenne, par mètre cube. Dans l'air des espaces clos, leur nombre augmente singulièrement. Une salle d'école de Berlin en renfermait : avant la classe, 2000 par mètre cube, après la classe, 35,000. Une salle de l'hôpital de la Pitié, à Paris, n'en avait pas moins de 79,000, toujours par mètre cube. Dans l'air des ateliers de chiffonniers, leur nombre est incalculable. Un gramme de poussière recueillie sur un meuble de l'observatoire de Paris en contenait 750,000; dans une chambre habi-

tée ce chiffre montait à un ou deux millions.

En revanche, plus on s'éloigne de la surface du sol et plus le nombre des micro-organismes diminue. Sur la coupole du Panthéon, il n'est plus que de 200 par mètre cube, nombre qui, au sommet des Alpes, Eiger, Niesen, Aletschhorn, tombe à un ou deux... que peut-être l'observateur avait apportés avec lui.

Mais, il est temps de le dire, ce n'est pas dans l'air seulement qu'on les trouve. L'eau et le sol en renferment des quantités beaucoup plus considérables encore, car ces milieux humides leur offrent des conditions de vie bien meilleures; ils y échappent aux dangers de la dessiccation et y trouvent de plus gras pâturages. Et cependant, ils se contentent de peu. On a trouvé le bacille de la morve vivant encore après 57 jours, et celui de la tuberculose après 115 jours dans de l'eau de Seine stérilisée. Aucune eau n'est absolument indemne de toute bactérie. L'eau de pluie en héberge jusqu'à 35 par centimètre cube; les eaux minérales, froides ou chaudes, en contiennent également; enfin on en trouve même encore dans l'eau distillée. L'eau d'égout en contient jusqu'à 26,000,000 par centimètre cube.

Remarquons ici que l'eau ne laisse s'échapper aucune poussière ni aucun micro-organisme. C'est pour cette raison, qu'en temps d'épidémie d'abondantes pluies sont immédiatement suivies d'une diminution du nombre des cas de maladie. La pluie, en traversant l'atmosphère, précipite les bactéries sur le sol où elles sont entraînées dans les égouts ou tout au moins fixées aussi longtemps que celui-ci reste humide. L'arrosage des rues est donc une opération qui trouverait son application hygiénique, même en hiver, où les bactéries ne disparaissent pas comme les marmottes et les papillons, mais diminuent seulement de la moitié environ. C'est dans les mois chauds qu'il y en a le plus.

Après l'air, l'eau et le sol, l'homme.

Nous sommes, on a pu s'en convaincre, environnés de milliards de microbes; se permettent-ils d'entrer chez nous?

Les recherches de Pasteur et de ses élèves ont établi d'une manière irrécusable que l'intérieur même de l'homme sain n'en contient point. Le sang, comme toutes les humeurs et comme tous les organes qui ne sont pas en communication directe avec l'extérieur, en sont absolument indemnes. Sauf dans de certains cas très exceptionnels, et peut-être pas encore entièrement prouvés — bactéries du charbon et de la morve, — la couche d'épithélium qui revêt comme une cuirasse continue toutes les membranes muqueuses tapissant les cavités auxquelles l'air extérieur a accès, oppose une barrière invincible à l'introduction des bactéries dans nos tissus. Mais ces cavités elles-mêmes, en revanche, en fourmillent: voies respiratoires, poumons, tube digestif dans toute sa longueur. Quand on pense qu'il nous passe chaque jour 10,000 litres d'air par les poumons, on se représente les régiments de bactéries qui y entrent avec lui. La peau, enfin, est habitée par un grand nombre de ces micro-organismes.

Rassurons-nous; le plus grand nombre est inoffensif, et quant aux espèces pathogènes, il ne suffit pas que nous les avalions ou les aspirions pour qu'elles nous infectent. Il faut encore qu'elles trouvent une porte d'entrée dans l'intérieur même de nos tissus, par exemple une solution de continuité de l'épithélium protecteur dont il vient d'être question. Chacun sait qu'on peut impunément avaler du venin de serpent à sonnette, tandis que la plus légère piqûre faite par l'animal lui-même est rapidement mortelle. C'est qu'en mordant il déchire l'épiderme et ouvre ainsi une porte au poison. Il en est ainsi pour les bactéries qui, une fois dans nos poumons ou notre estomac, sont dans la situation d'un solliciteur faisant anti-chambre en attendant d'être reçu ou renvoyé.

Telle est, esquissée dans ses lignes prin-

cipales, l'histoire naturelle des bactéries. Il resterait maintenant à étudier leur mode d'action dans la production des maladies, les moyens de les combattre, comme aussi les procédés qui permettent d'observer la vie domestique de ces organismes grands d'une fraction de millièbre de millimètre — *cultures*, — mais cela nous entraînerait trop loin. Si ce sujet intéresse les lecteurs du *Messenger boiteux*, il se fera un plaisir de le reprendre l'an prochain.

LE SAUT-DE-BROT

(Avec planche)

Notre planche en dit assez pour qu'il ne soit pas nécessaire de faire une longue description de ce site pittoresque entre tous. En sortant de Noiraigue, l'Areuse, s'étalant encore au large, ne tarde pas à tourbillonner, comme si, quittant à regret les vertes prairies du Val-de-Travers, elle se regimbait dans l'appréhension des entraves qui vont lui être imposées. D'abord c'est la main de l'homme qui l'a meurtrie : elle passe maussade devant les vannes des travaux d'eau de la Chaux-de-Fonds, qui lui dérobent une partie de sa force ; puis, animée d'une nouvelle énergie sous le coup de cet affront, elle fait un double coude en s'élançant avec violence sous le pont de construction récente, d'où le regard la voit s'engouffrer, éperdue, dans l'étroite gorge du Saut-de-Brot. De chaque côté, les parois de rochers s'élèvent à pic à une grande hauteur et le lit de la rivière, en déclivité très prononcée, forme une série de rapides, plutôt que de sauts, qui activent le courant des flots, tandis que l'étroitesse du passage semble vouloir les retenir. De ce conflit naissent des mugissements, de l'écume et des remous du plus bel effet.

Tout est grandiose dans ce site sauvage, et dénote l'action puissante des forces de la nature. Les rochers ont été creusés et

sapés par le patient travail de l'eau, et, vivant témoin de l'instabilité des matières les plus dures, un grand bloc de pierre en forme de coin s'est détaché du sommet et précipité dans l'abîme ; il est resté étranglé entre les parois. Combien de temps sera-t-il ainsi suspendu avant que, dégagé par l'usure des infiltrations, il tombe au fond du gouffre ? A ce moment il barrera le passage de la rivière qui, furieuse de ce nouvel obstacle, se cabrera pour le franchir d'un bond prodigieux. Mais nous ne serons sans doute plus là pour contempler ce spectacle.

Il y a quelques années encore, le Saut-de-Brot était inaccessible, même aux plus intrépides promeneurs. Aussi sa sauvage beauté n'était-elle connue que de quelques rares pêcheurs ou chasseurs. La Société des Gorges de l'Areuse a été heureusement inspirée en prolongeant son réseau dans cette direction pour ouvrir ce site à tous. Elle y a établi à grands frais, en 1889, un sentier qui, entièrement taillé dans le roc et, en quelque sorte, suspendu entre ciel et terre, a présenté des difficultés d'exécution peu communes.

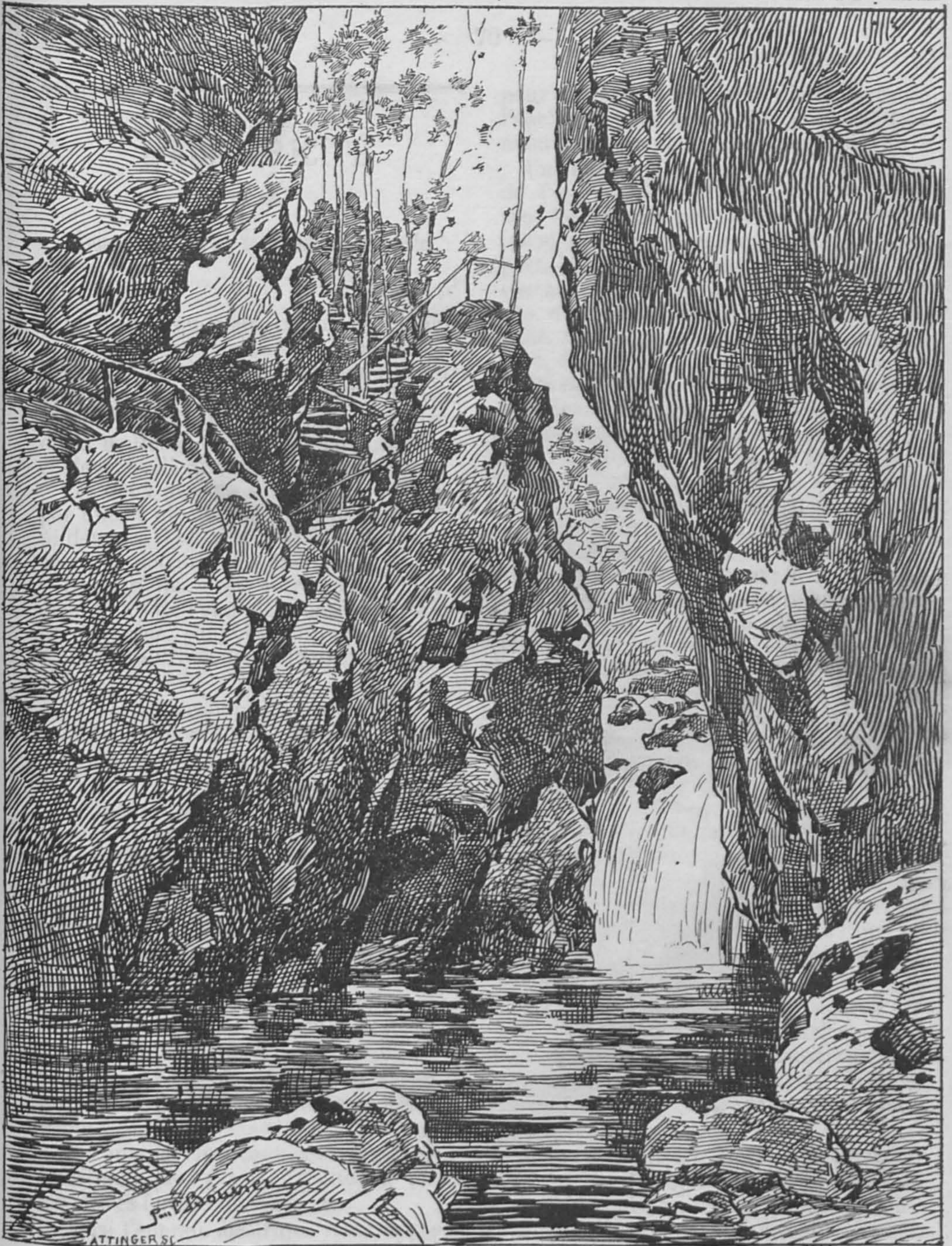
Ceux qui connaissent cette partie des Gorges de l'Areuse retrouveront dans notre planche l'objet de leur admiration ; pour beaucoup, qui n'ont pas encore poussé leurs excursions dans cette région, elle sera une révélation. Puisse-t-elle ne jamais devenir un document attestant l'existence d'une chose du passé ; mais, hélas ! avec l'instinct niveleur des ingénieurs et leur amour de la ligne droite, il ne faut jurer de rien. Les sentiers des Gorges n'ont-ils pas déjà en plus d'un endroit perdu de leur charme sous l'étreinte des nécessités utilitaires de notre époque ?

BON MOT

Jardins d'enfants.

A la promenade entre fillettes :

— Pourquoi donc n'allez-vous plus avec Marguerite ? — Que voulez-vous, ma chère, sa poupée est si mal mise !



LE SAUT-DE-BROT

L'ÉLECTRICITÉ

ET LE

Transport des forces de la Reuse à Neuchâtel

Le monde où nous vivons est double, ou plutôt il est composé de deux mondes distincts : l'un, qui est le monde de la Matière ; l'autre, qui est le monde de l'Énergie. Le charbon, l'eau, l'air, voilà des formes de la matière. Le travail mécanique, la chaleur, voilà des formes de l'énergie.

Ces deux mondes sont dominés chacun par une loi identique : on ne peut ni créer, ni détruire de la matière ; on ne peut ni créer, ni détruire de l'énergie.

L'électricité n'est autre chose qu'une des formes de l'énergie. Toutes les formes de l'énergie connues jusqu'ici peuvent d'ailleurs se ramener à quatre types principaux, qui sont :

- l'énergie mécanique (mouvement) ;
- l'énergie thermique (chaleur) ;
- l'énergie chimique (affinités chimiques) ;
- et enfin l'énergie électrique.

De même que dans le monde de la matière la substance des corps est soumise à des modifications sans cesse renouvelées, de même dans le monde de l'énergie, le mouvement, la chaleur, l'électricité, les attractions chimiques sont en état perpétuel de transformation et influencent tour à tour la matière.

L'électricité, bien que nouvelle venue, est peut-être la plus précieuse des formes de l'énergie. En effet :

1° toutes les autres formes de l'énergie peuvent être converties avec la plus grande facilité en énergie électrique ;

2° l'énergie électrique peut être convertie avec la plus grande facilité en toutes les autres formes de l'énergie.

Ainsi l'énergie électrique nous apparaît comme un intermédiaire de transformation

pour passer indirectement d'une forme de l'énergie à une autre. Un exemple fera mieux comprendre ce qui précède.

Une des applications les plus répandues de l'électricité est l'éclairage. Or, quels sont les organes principaux d'une installation d'éclairage électrique ? Ce sont, d'une part, les machines dynamos que l'on fait tourner en dépensant une certaine quantité d'énergie mécanique (machine à vapeur, turbine, moteur à gaz, etc), d'autre part, des lampes où l'éclairage se produit. Dans ces lampes, quelles qu'elles soient, la lumière est due à l'incandescence de certains corps portés à une haute température ; en d'autres termes, ces lampes sont le siège d'un dégagement de chaleur ou énergie thermique. Ainsi, d'un côté on dépense du travail, de l'autre on recueille de la chaleur ; mais la transformation ne s'est pas faite directement ; il y a eu un intermédiaire, qui est précisément l'énergie électrique : l'énergie mécanique s'est transformée en énergie électrique, puis celle-ci en énergie thermique.

On voit par là quel rôle essentiellement utile joue l'énergie électrique : tandis que la production de lumière serait fort peu pratique, pour ne pas dire impossible, par la transformation directe du travail en chaleur, elle devient facile, simple et économique dès qu'on fait intervenir comme intermédiaire l'énergie électrique.

Il résulte de là que dans toutes les applications de l'électricité, nous trouverons deux espèces d'appareils : les uns qui seront destinés à produire l'énergie électrique ; les autres à l'utiliser.

On appelle *générateur* tout appareil servant à convertir une forme quelconque de l'énergie en énergie électrique ; *récepteur* tout appareil destiné à convertir l'énergie électrique en une autre forme quelconque de l'énergie.

Toute installation électrique comprendra donc des générateurs et des récepteurs. De même que dans le monde de la matière, l'industriel emploie une certaine *matière première* et fournit une certaine *matière*

fabriquée; de même dans le monde de l'énergie, l'électricien emploiera une certaine *énergie première* et fournira une certaine *énergie fabriquée*.

Les générateurs électriques se divisent en trois grandes classes, suivant qu'ils transforment en énergie électrique :

- 1° l'énergie chimique (piles);
- 2° l'énergie thermique (piles thermo-électriques);
- 3° l'énergie mécanique (dynamos).

De même les récepteurs électriques se divisent en trois grandes classes, suivant qu'ils transforment l'énergie électrique :

- 1° en énergie chimique (galvanoplastie, électro-métallurgie, blanchiment, tannage, etc.);
- 2° en énergie thermique (lampes électriques, fourneaux électriques, etc.);
- 3° en énergie mécanique (moteurs électriques, télégraphes, horloges et toute la légion des appareils dans lesquels l'électricité a pour fonction de mettre en mouvement l'organe essentiel).

Les considérations qui précèdent, empruntées en grande partie à l'introduction d'un ouvrage publié récemment par M. Paul Janet, professeur de physique à Grenoble, nous paraissent jeter sur la nature et le rôle de l'électricité, un jour nouveau capable de dissiper les ombres plus ou moins épaisses qui, pour la plupart des intelligences non-initiées, enveloppent encore les phénomènes dus à cet agent mystérieux.

Si les prévisions des édiles de Neuchâtel se réalisent, le temps n'est pas éloigné où les forces motrices de la Reuse feront leur entrée dans notre ville sous forme d'électricité.

L'examen rapide des moyens à mettre en œuvre pour arriver à ce résultat, sera comme l'illustration naturelle des principes que nous venons d'énoncer et nous fournira en même temps l'occasion de donner à ces derniers les développements qu'ils comportent.

L'activité industrielle de l'homme est dominée aujourd'hui par la *Machine*. Or,

qu'est-ce que la machine? C'est une sorte de domestication par l'homme d'une partie de l'énergie répandue dans le monde à l'état sauvage.

Cette énergie à l'état sauvage revêt différents aspects. Tantôt ce sont les immenses dépôts de charbon minéral et de pétrole accumulés dans les entrailles de notre globe, tantôt ce sont les chutes d'eau de nos montagnes, tantôt les vents qui soufflent à la surface de la terre et de la mer, tantôt les vagues de l'Océan et des lacs, etc. Il est fort probable que l'homme qui, aujourd'hui déjà, tire parti plus ou moins complètement de chacune des formes de l'énergie sauvage que nous venons de nommer, apprendra à en connaître d'autres qu'il ignore encore, comme il a ignoré pendant si longtemps l'énergie électrique.

La rivière de la Reuse renferme, dans la partie de son cours située entre Noiraigue et Boudry, une quantité d'énergie considérable dont une portion est déjà utilisée pour l'alimentation de la Chaux-de-Fonds en eau potable, et dont l'autre portion a été concédée en partie à la ville de Neuchâtel. Voici à grands traits comment cette énergie sera recueillie, canalisée et utilisée :

La partie du cours de la Reuse cédée à Neuchâtel (palier) est limitée par deux points extrêmes qui ont entre eux une différence d'altitude de 60 mètres et sont distants d'environ un kilomètre l'un de l'autre.

Les 3000 litres que débite par seconde la Reuse en eaux moyennes, parcourent cette différence de niveau sur un plan incliné qui est le lit naturel de la rivière. Pour convertir en énergie mécanique utilisable industriellement ces 3000 litres ou kilogrammes tombant d'une hauteur de 60 mètres, il faut remplacer leur chute lente sur plan incliné par une chute rapide presque verticale. On y arrivera en offrant d'abord aux eaux un lit artificiel dont l'inclinaison est presque nulle et auquel les ingénieurs donnent le nom de *canal de*

dérivation. L'extrémité inférieure de ce canal aboutit donc à près de 60 mètres au-dessus de l'extrémité inférieure du palier concédé. Ces deux extrémités sont alors reliées par une conduite presque verticale dans laquelle se précipitent les eaux à leur sortie du canal de dérivation et qui amène celles-ci sur les turbines hydrauliques installées au bord du lit naturel de la Reuse.

Une turbine n'est autre chose qu'une roue montée sur un axe et munie à sa périphérie de palettes ou auges contre lesquelles l'eau vient frapper d'autant plus fortement qu'elle tombe de plus haut. Ces chocs continus ont pour effet de mettre et de maintenir la roue en rotation rapide autour de son axe. Ainsi se trouve recueillie et concentrée dans un espace très restreint, l'énergie qui auparavant était répartie sur un kilomètre de rivière ou de canal de dérivation. En même temps, cette énergie est fournie à l'homme sous la forme qu'il affectionne particulièrement, la forme rotatoire.

Mais ce n'est pas au fond des Gorges de la Reuse que les Neuchâtelois veulent et peuvent utiliser l'énergie ainsi conquise; l'endroit n'est pas favorable à l'établissement de fabriques; en outre, il s'agit de transformer cette énergie mécanique en lumière à Neuchâtel même.

La seconde partie du problème à résoudre est donc celle-ci : transporter à Neuchâtel, soit à 10 kilomètres de distance, l'énergie recueillie sur les turbines de l'usine hydraulique des Gorges de la Reuse.

C'est ici que l'électricité entre en ligne. Chacune des turbines en question est reliée mécaniquement avec une machine dynamo-électrique (générateur mécanique d'électricité) qu'elle entraîne dans son mouvement de rotation et qui transforme l'énergie mécanique concentrée sur l'axe de la turbine en énergie électrique. Cette dernière est recueillie sous forme de courant aux deux bornes (prises de courant) de la machine dynamo, et ce courant s'établit dès qu'on lui offre un chemin capable de lui donner passage. Ce chemin existe lors-

que les deux bornes du générateur sont réunies extérieurement à la machine par un corps ou une succession de corps au travers desquels l'électricité peut passer.

Quelle que soit la longueur de ce chemin, de ce circuit, comme disent les électriciens, 1, 2, 10, 100, 1000 kilomètres et plus encore, le courant la franchit sinon instantanément dans le sens absolu du mot, du moins avec une rapidité telle qu'en pratique le temps employé à ce parcours peut être considéré comme nul.

L'aptitude des différents corps de la nature à se laisser pénétrer par le courant électrique et à lui servir ainsi de chemin, de canal, de conducteur, est très différente; les uns, comme les métaux, se laissent traverser avec la plus grande facilité; on les nomme *bons conducteurs*; les autres, comme la porcelaine, le verre, le caoutchouc, l'air sec, l'huile, opposent au passage du courant une très grande résistance; on appelle ceux-ci corps *mauvais conducteurs*. Ces deux catégories de corps sont très utiles à l'électricien, qui serait absolument impuissant à se servir de l'énergie électrique, si l'une existait sans l'autre. En effet, partout où il veut que le courant électrique passe, il place un corps bon conducteur; partout où il veut l'empêcher de passer, ou, pour être plus exact, ne le laisser passer qu'en quantité négligeable, il interpose un corps mauvais conducteur.

Entre les corps bons conducteurs et les corps mauvais conducteurs il existe toute une échelle de nuances de conductibilité à chaque degré de laquelle correspond un corps spécial. Citons ici comme corps semi-conducteurs, le charbon, le bois mouillé, certains liquides, etc.

D'une manière générale, chaque corps est doué d'une dose spéciale de conductibilité électrique qui le classe immédiatement aux yeux de l'électricien.

Nous avons dit tout à l'heure que le courant engendré par la rotation d'une machine dynamo-électrique accouplée à une turbine, circulait dès qu'on reliait les deux bornes de cette machine par un corps ou

une succession de corps conducteurs. Supposons que cette liaison ait lieu au moyen d'un fil de cuivre dont les deux extrémités soient attachées à ces bornes. Si le diamètre de ce fil est choisi assez grand par rapport à la quantité d'électricité que la machine engendre, une personne quelconque assistera à cette expérience sans qu'aucun de ses sens, vue, ouïe, odorat, toucher, soit influencé par la circulation du courant; elle n'aura ainsi aucun moyen direct de constater si, oui ou non, cette circulation a réellement lieu.

Supposons maintenant qu'une faible portion de ce fil de cuivre soit coupée, éloignée et remplacée par un autre fil d'un diamètre notablement inférieur; aussitôt la machine mise en marche, le fil fin s'échauffera, deviendra incandescent, lumineux et, si l'expérience se prolonge, fondra et même brûlera sous l'influence de la chaleur produite en lui par le passage du courant. Le témoin de cette seconde expérience aura perçu par la vue, et, s'il s'est approché assez près, par le toucher (sensation de chaleur), la circulation du courant; en d'autres termes il aura assisté par l'intermédiaire de ces deux sens à la transformation de l'énergie électrique en énergie thermique.

Maintenant, le fil de cuivre à grand diamètre peut être choisi d'une longueur telle que la portion du conducteur à fil fin soit reportée à 10 kilomètres loin de la machine génératrice du courant, soit à Neuchâtel, et alors l'effet lumineux est produit précisément là où on désire l'avoir. Nous pouvons aussi enfermer la portion de fil fin dans un globe de verre hermétique d'où on expulsera l'air, et alors ce fil ne pourra plus se brûler et se casser, puisque l'oxygène de l'air, agent nécessaire de la combustion des corps, sera absent; on aura ainsi réalisé la lampe à incandescence.

En outre, nous pouvons insérer plusieurs de ces lampes en différents endroits du fil à grand diamètre et alors nous aurons multiplié les foyers lumineux, condition essentielle d'une bonne installation d'éclairage.

Enfin le fil à grand diamètre pouvant être plié et replié sur lui-même en une grande quantité de boucles plus ou moins éloignées les unes des autres et plus ou moins longues, nous pourrions faire passer une de ces boucles dans chacune des rues de la ville et alors chaque rue, chaque maison pourra recevoir un nombre de lampes proportionné à son importance.

Voilà pour la distribution de lumière. La distribution de chaleur pourra se faire par un procédé tout semblable: on remplacera simplement les corps bons producteurs de lumière par des corps bons producteurs de chaleur et on disposera ces récepteurs caloriques de manière à utiliser le mieux possible l'énergie thermique qui leur est fournie par le courant.

Voyons maintenant la distribution d'énergie mécanique. Le but à atteindre est celui-ci:

Transformer au moyen d'un récepteur approprié, l'énergie électrique engendrée par les dynamos génératrices en énergie mécanique.

Si nous admettons que l'on insère à Neuchâtel dans le fil à grand diamètre transporteur du courant, dont il a été question ci-dessus, une machine qui se mette à tourner sous l'influence du courant, absolument comme la turbine hydraulique tourne sous l'action de l'eau tombant sur ses palettes, nous aurons la solution du problème cherché.

L'esprit conçoit facilement l'effet de l'eau (matière transportée) sur la turbine; chaque jour nous assistons à la mise en mouvement d'un corps inerte, sous l'influence d'un autre corps qui le choque. Mais qu'un corps matériel quelconque se mette en mouvement sans être poussé, ou tiré, ou choqué par un autre corps matériel, voilà ce qui est difficile à comprendre et ce qu'a réalisé l'électricité. Le courant électrique en parcourant le long fil double qui relie Neuchâtel à l'usine hydraulique de la Reuse, n'effectue aucun transport de matière et cependant il est capable d'engendrer directement du mouvement, de faire

tourner des transmissions de fabrique et des machines-outils, de faire rouler des wagons de tramways sur leurs rails, etc.

Et ce résultat est atteint comment ? Tout simplement en faisant rentrer ce courant dans des machines exactement semblables à celles qui l'ont produit lui-même et que nous avons appelées dynamo-électriques. En d'autres termes, ces machines sont comme on dit *reversibles* ; elles sont indifféremment génératrices ou réceptrices ; elles transforment avec une égale facilité l'énergie mécanique en énergie électrique et vice-versa, celle-ci en celle-là.

Ce fait acquis, la distribution d'énergie mécanique à Neuchâtel pourra se faire au moyen du même fil de cuivre qui a servi à transporter le courant d'éclairage ; ou plutôt, le courant producteur de lumière et le courant producteur de mouvement sont un seul et même courant susceptible de se transformer indifféremment en lumière et en mouvement.

Sur notre fil de cuivre plié et replié en boucles, les lampes électriques et les dynamos réceptrices seront ainsi intercalées aux endroits convenables correspondant à telle ou telle situation de rue ou de maison où l'on a besoin de lumière et de force. Il y a plus. L'endroit où une dynamo-réceptrice est installée, au lieu d'être fixe et immuable, comme c'est le cas pour une fabrique, peut être mobile comme cela arrive lorsqu'il s'agit de mettre en mouvement une voiture de tramway, et alors la liaison entre cette réceptrice mobile et le fil de cuivre qui l'alimente, doit être faite de manière à permettre ce mouvement.

Des récepteurs transformant l'énergie électrique en énergie chimique tels que bains galvanoplastiques, bassins de tanneurs et autres pourront aussi être insérés dans notre fil transporteur du courant.

La distribution du courant et ses applications de toute espèce formeront ainsi un ensemble complet capable de satisfaire à tous les besoins de la ville de Neuchâtel en force, chaleur, lumière et énergie chi-

mique. Complétons l'exposé qui précède par les réflexions suivantes :

Lorsqu'il s'agit de transporter au loin, à plusieurs kilomètres, l'énergie électrique, on est obligé d'employer des courants à *haute tension* qui seuls sont capables de franchir de longues distances sans être trop affaiblis par la résistance qu'oppose toujours le fil conducteur.

En électricité, il y a entre haute et basse tension une différence analogue à celle qui existe pour la vapeur, l'eau ou les gaz, entre haute et basse *pression*.

Nous pouvons donner comme exemple d'électricité à haute tension, la foudre, et comme exemple d'électricité à basse tension, le courant fourni par une pile de sonnettes électriques.

Plus la tension du courant est haute, plus il est dangereux : il peut foudroyer les êtres vivants ; il est difficile de le maintenir dans le fil chargé de le transporter ; il a une forte tendance à s'en échapper, même au travers de corps très mauvais conducteurs, et s'il s'en échappe réellement, c'est souvent sous la forme d'étincelles plus ou moins longues qui, si elles viennent en contact avec des corps combustibles, peuvent les allumer et provoquer des incendies.

Si donc il y a intérêt à employer l'électricité à haute tension pour faciliter le transport de l'énergie à distance, il y a danger à introduire cette même électricité dans les habitations.

On concilie ces deux exigences contradictoires en *transformant* de haute en basse la tension du courant avant d'introduire ce dernier dans les appareils d'utilisation.

Ceci est possible grâce à l'invention d'appareils nommés *transformateurs*, lesquels jouent actuellement un rôle important dans toutes les installations de transport de force à grande distance. Ces transformateurs reçoivent et livrent l'énergie sous forme d'électricité ; ils occupent ainsi une position intermédiaire entre les générateurs et les récepteurs électriques dont

nous avons donné plus haut la définition et la classification.

L'espace dont nous disposons ici est trop restreint pour que nous puissions entrer dans le détail de tous les appareils principaux et accessoires destinés à assurer le fonctionnement, le contrôle et la sécurité d'une installation telle que celle qui va être prochainement faite à Neuchâtel.

Nous avons surtout essayé de donner une idée des principes essentiels qui sont à la base d'une telle installation.

Nous aurons peut-être l'occasion de revenir ici même sur les points non touchés aujourd'hui.

Fumisteries d'un grand artiste.

Horace Vernet était un des peintres les plus populaires de France, et aussi l'un des plus connus du grand public. Il se trouvait un jour en wagon sur la ligne de Versailles à Paris. Deux jeunes et jolies dames qui l'avaient reconnu le regardaient constamment et semblaient le prendre pour unique sujet d'une conversation à voix basse, mais très animée. Cela ennuyait l'artiste. Aussi, dans le tunnel de Saint-Cloud, il se mit à couvrir de baisers sa main droite. Au sortir du tunnel, il se tenait de nouveau immobile, et chacune des deux dames était persuadée que l'autre avait embrassé l'artiste ou, du moins, s'était laissée donner des baisers par lui.

A la gare, en descendant du wagon, l'artiste salua profondément les deux dames et leur adressa la parole.

— Mesdames, dit-il, vous m'avez témoigné une si grande attention pendant notre petit voyage, que je suis très curieux de savoir laquelle de vous m'a donné, dans le tunnel de Saint-Cloud, des preuves si éclatantes de son affection.

Puis il s'éloigna sans attendre de réponse.

Les deux dames furent naturellement fort embarrassées et se disputèrent de plus belle pour savoir quelle était la coupable.

L'HORLOGERIE NEUCHATELOISE

EN 1892

La statistique du commerce suisse indique une exportation totale de 4,330,170 montres en 1892, au lieu de 4,933,988 en 1891, représentant une valeur de 83 millions 035,379 francs en 1892, au lieu de 97,458,850 fr. en 1891. — Différence en faveur de 1891 : 14,423,471 fr.

Les trois principaux facteurs sont les suivants :

	1891	
	Pièces	Valeur fr.
Montres métal	1,409,240	14,726,471
» argent	2,367,389	40,587,714
» or	555,937	34,113,685

	1892	
	Pièces	Valeur fr.
Montres métal	1,285,365	13,379,987
» argent	2,215,398	35,536,147
» or	502,699	29,739,958

	En moins	
	Pièces	Valeur fr.
Montres métal	123,875	1,346,384
» argent	151,991	5,051,567
» or	53,238	4,373,727

Nous passons sous silence les pièces compliquées, chronographes, répétitions, mouvements et boîtes de montres, etc.

La crise dont on se plaignait déjà fortement en 1891 s'est donc accentuée encore en 1892, où elle a atteint son apogée. La statistique de 1893, qui n'a pas à figurer ici, constate déjà une amélioration que nous serions heureux de voir s'accroître et de signaler l'an prochain aux lecteurs du *Messenger boiteux*.

Il est impossible de fixer exactement la production du canton de Neuchâtel d'après les chiffres indiqués ci-dessus, qui embrassent l'ensemble de l'industrie horlogère

suisse. Celle-ci, concentrée pendant longtemps à Genève et dans les montagnes neuchâteloises, a pris depuis un quart de siècle un développement considérable et s'étend actuellement tout le long du Jura, de Genève à Schaffhouse. — Genève fabrique des montres estimées au point de vue de la précision et de l'élégance, et ses graveurs et décorateurs jouissent d'une réputation bien méritée. Cette ville ne fait que peu d'exportation. Favorisée par la visite de nombreux touristes étrangers, son principal commerce est la vente au détail, et ses magasins d'horlogerie ont souvent des devantures d'une grande richesse. — La Vallée du lac de Joux produit surtout des ébauches et mécanismes de pièces compliquées. — Le Jura bernois, le canton de Soleure et Schaffhouse, sauf quelques exceptions, s'occupent plus spécialement de la montre argent et des articles bon marché. — Le caractère distinctif de la fabrication neuchâteloise est l'universalité. Les chronomètres de marine et de poche, tous les genres de montres compliquées, la pièce soignée aussi bien que la marchandise courante et même très bon marché en or, argent et métal, s'établissent à la Chaux-de-Fonds, au Locle, aux Ponts, aux Brenets, à Fleurier et à Neuchâtel. La production du canton est donc considérable. En outre, la plupart des articles fabriqués en Suisse sont livrés à des négociants de nos montagnes qui les exportent à l'étranger, de sorte que le commerce d'horlogerie se trouve presque monopolisé dans notre canton, où la place de Chaux-de-Fonds en particulier, grâce à ses importants comptoirs, est devenue le centre incontestable des affaires d'exportation. Elle est depuis longtemps le rendez-vous des grands marchands horlogers d'Europe et d'outre-mer.

A quelles causes devons-nous attribuer la crise intense qui pèse si lourdement sur notre industrie depuis quelques années ? Elles sont multiples. Nous n'avons pas la prétention de les examiner longuement ici ; ce serait dépasser le cadre de ce mo-

deste article. Nous nous bornerons donc à les résumer. Elles sont de deux natures : intérieures et extérieures.

A l'intérieur :

1^o Surproduction due à la grande facilité de fabriquer promptement et par fortes quantités, grâce au développement incessant qu'ont pris les machines depuis dix ans. Il est vrai que si elles ont permis d'arriver à une production énorme, par moments supérieure à la consommation, elles ont d'autre part amené dans la fabrication une régularité extraordinaire.

2^o Trop grandes facilités de crédit, ou, à proprement parler : abus du crédit. La conséquence immédiate en est l'existence d'une concurrence effrénée et souvent malsaine, qui cause à notre commerce et à notre industrie de graves préjudices, en rendant les bénéfices de moins en moins rémunérateurs.

A l'extérieur :

1^o Malaise général dans la plupart des pays en relations avec la Suisse. Les uns souffrent de graves crises financières ; c'est le cas de l'Espagne, du Portugal, de l'Italie, de la Grèce et de tout les États de l'Amérique du Sud. D'autres, dont le système monétaire est basé sur l'étalon d'argent, souffrent considérablement de la baisse continue de ce métal ; dans cette catégorie se classent le Levant, les Indes, la Chine, le Japon et les États-Unis. Enfin les États d'Europe, surchargés par leurs dépenses militaires, qui absorbent des milliards, et péniblement affectés par les rapports tendus qui existent dans la plupart d'entre eux entre le travail et le capital, par des grèves continues et d'autres éléments du même genre si nuisibles à leur prospérité, sont constamment en crise ; leur commerce s'en ressent et notre industrie en subit le malheureux contre-coup.

2^o La concurrence étrangère.

Aux États-Unis, les manufactures d'horlogerie sont nombreuses et si fortement protégées par des droits d'entrée prohibi-

tifs, que notre exportation dans cet immense pays, autrefois considérable, diminue d'année en année.

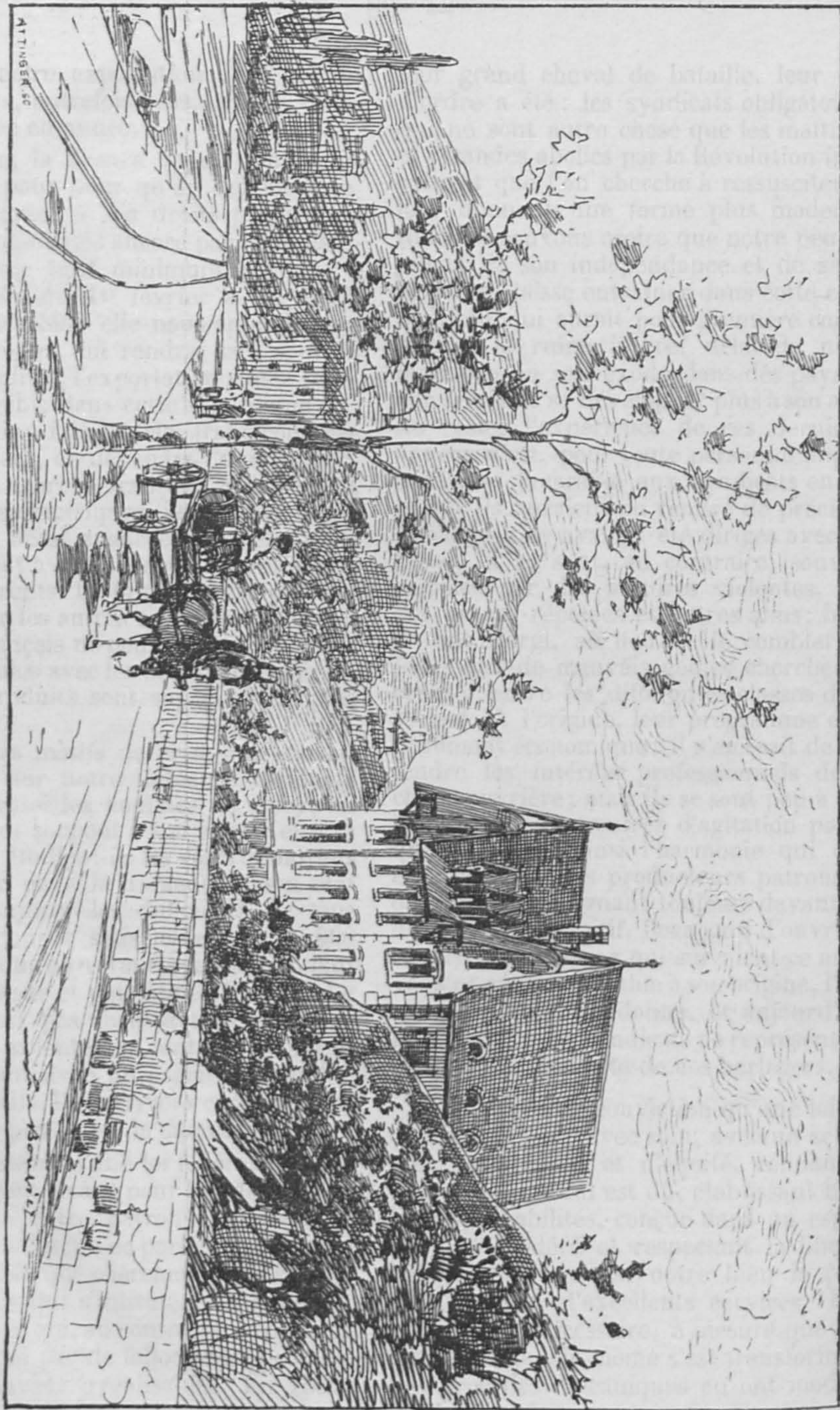
En outre, la France depuis longtemps n'est plus pour nous qu'un débouché secondaire, grâce à ses droits protecteurs qu'elle a augmentés encore par l'établissement de son tarif minimum appliqué à nos produits du 1^{er} février à fin 1892. A partir de 1893, elle nous applique son tarif maximum, qui rendra, sauf pour de rares spécialités, l'exportation suisse presque impossible dans cette république soi-disant sœur. L'industrie franc-comtoise en bénéficiera, en devenant l'unique fournisseur du marché français. Mais ce sont des moyens empiriques, peu dignes d'une civilisation aussi avancée que la nôtre et qui prouvent avec évidence la faiblesse de nos concurrents. La lutte leur devient impossible sur les autres marchés, où les négociants français ne peuvent pas concourir à armes égales avec les industriels suisses, dont les produits sont supérieurs et plus avantageux.

Ces divers motifs de crise ont lourdement pesé sur notre industrie nationale en 1892. Aussi les hommes de cœur, les patriotes qui songent à son avenir et à sa prospérité, étudient-ils les voies et moyens à employer pour la ramener à son état normal, conjurer les difficultés de tous genres et donner satisfaction aux 40,000 personnes qui en vivent, en leur rendant le gain plus sûr et plus rémunérateur. Le remède n'est pas facile à trouver; mais les bonnes volontés ne font pas défaut et en travaillant avec un esprit d'ensemble et de solidarité, l'on arrivera certainement à améliorer peu à peu la situation.

Il est question d'une loi fédérale sur les arts et métiers, ayant pour but de faciliter les rapports entre patrons et ouvriers, d'attribuer à chacun sa part et d'empêcher la crise sociale que cherchent à provoquer des meneurs qui s'intitulent les amis des travailleurs et qui, au contraire, exploitent leur bonne foi par de fallacieuses promesses qu'ils savent irréalisables. En 1892,

leur grand cheval de bataille, leur mot d'ordre a été : les syndicats obligatoires, qui ne sont autre chose que les maîtrises et jurandes abolies par la Révolution française et que l'on cherche à ressusciter en leur donnant une forme plus moderne. Nous ne pouvons croire que notre peuple, jaloux de son indépendance et de sa liberté, se laisse entraîner dans cette combinaison qui aurait pour première conséquence la ruine à bref délai de notre industrie ou son exode dans des pays où elle pourrait se développer plus à son aise. Au reste, l'expérience de ces dernières années n'est, pour toute personne impartiale, pas favorable aux syndicats en général. Ils auraient pu rendre de précieux services, s'ils avaient été dirigés avec sagesse, et se sont, au contraire, souvent signalés par des mesures violentes, par des grèves répétées et autres abus; bref, ils ont élargi, au lieu de le combler, le fossé que de mauvais génies cherchent à creuser entre les différentes classes de la société. A l'origine, leur programme était purement économique: il s'agissait de défendre les intérêts professionnels de la classe ouvrière; mais ils se sont peu à peu transformés en centres d'agitation politique, rompant ainsi l'harmonie qui doit exister entre nos producteurs patrons et ouvriers et s'éloignant toujours davantage de leur but primitif. Beaucoup d'ouvriers et même de patrons qui suivaient ce mouvement avec sympathie à son origine, l'ont complètement abandonné, et aujourd'hui les membres des syndicats ne représentent plus qu'une minorité de nos horlogers.

Nous avons la conviction qu'une loi fédérale, élaborée avec soin, avec un sentiment de justice et d'équité, rendant à chacun ce qui lui est dû, établissant bien les responsabilités, conçue dans un esprit large et modéré et respectant la liberté individuelle, qui est notre bien le plus cher, rendra d'excellents services. Elle est devenue nécessaire, à mesure que notre industrie elle-même s'est transformée. Les procédés mécaniques en ont modifié



ÉCOLE DE VITICULTURE D'AUVERNIER

les bases fondamentales. Autrefois, le contact entre patrons et ouvriers était plus direct et pour ainsi dire continu, et il régnait une grande égalité entre eux. L'entente était donc facile. La plupart de nos anciennes maisons sont encore établies sur ce pied. Mais il est incontestable que les manufactures se développent dans les mêmes proportions que les progrès de la machine et que cela nous conduira à une organisation nouvelle du travail, qui mérite l'étude approfondie de nos industriels et de nos législateurs.

L'avenir est aux procédés mécaniques. C'est un axiome que personne n'oserait contester aujourd'hui; mais l'avenir est-il aux grandes fabriques? D'aucuns le croient. Cela paraît en effet logique pour les articles bon marché qui, se produisant par quantités, deviennent abordables pour toutes les bourses, des objets de première nécessité et voient leur consommation augmenter chaque année, ce qui leur assure un écoulement régulier et incessant. Nous doutons, par contre, que la montre d'or et les genres plus soignés en général s'établissent jamais dans de grandes manufactures, à cause de leurs variétés infinies, imposées par les acheteurs eux-mêmes. Nous pensons que dans nos grandes localités, la fourniture d'énergie électrique à domicile sera un bienfait incalculable, si cette idée géniale est bien comprise par notre monde industriel, parce qu'elle donnera un essor nouveau et considérable à la petite industrie, tout en la mettant en mesure d'utiliser les perfections mécaniques les plus modernes. Chaque abonné recevra la force dont il a l'emploi, même par très petites quantités de $\frac{1}{8}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{2}$, 1 cheval et plus, exactement dans les mêmes conditions où on lui fournit le gaz actuellement.

Il s'ouvre donc à nos producteurs des horizons nouveaux et très vastes, qui, nous en avons le ferme espoir, seront fertiles en heureuses conséquences au double point de vue financier et social. Nous y voyons le salut de la classe

moyenne, qui, depuis longtemps, lutte avec désavantage, placée entre la grande industrie d'une part et les exigences ouvrières de l'autre. C'est avec la plus grande sympathie que nous suivons la transformation qui va s'opérer, persuadés qu'elle contribuera à la prospérité de notre pays et de son industrie nationale.

CHRONIQUE VITICOLE

(Avec planche)

L'année 1892 a été pour le vignoble neuchâtelois une année de production moyenne; les vignes n'ont pas donné les grands rendements auxquels elles arrivent parfois, mais on peut dire que, dans leur ensemble, la récolte a atteint $1\frac{1}{2}$ gerle par ouvrier; si la quantité a été relativement faible, la qualité promettait d'être bonne, et les prix élevés de la vendange (55 fr. la gerle) ont largement récompensé le vigneron de son travail.

Depuis 1886, tristement célèbre par l'apparition du mildiou, le vignoble a traversé une série de mauvaises années, à l'exception de 1887; pendant cette période, le temps a été continuellement humide et peu favorable à la maturité du raisin; aussi la qualité du vin s'en est-elle ressentie, les récoltes ont été faibles, le mildiou, favorisé par l'humidité de l'atmosphère, a pris un développement considérable et causé un grave préjudice à la végétation; on n'avait jamais vu avant l'apparition de cette maladie nouvelle une suite aussi continue de mauvaises années pour la vigne et on peut certainement lui en attribuer la cause pour une bonne part.

Faut-il espérer que l'année 1892 a marqué la fin de cette période humide et que nous entrons avec elle dans une période de sécheresse? Peut-être; l'histoire nous apprend que les bonnes années se suivent comme les mauvaises et l'espoir doit renaître au cœur du vigneron. En effet, les

mois de juillet et août 1892 ont été particulièrement secs, la vigne a repris son ancienne vigueur, elle a pu lutter avec avantage contre les maladies cryptogamiques qui l'assaillaient précédemment, son bois, nourri par une sève abondante, a pris un développement inconnu depuis longtemps, et tout faisait prévoir une qualité exceptionnelle pour le vin de 1892 et une forte récolte pour l'année suivante. On sait que la quantité de la vendange dépend du développement et de la vigueur des sarments de l'année précédente; leurs bourgeons contiennent déjà à l'état embryonnaire les fleurs et les grappes destinées à la récolte future. D'après des observations déjà anciennes, les grandes années de vendange ont toujours suivi une année sèche.

Le vin de 1892 n'a pas eu la qualité à laquelle on aurait pu s'attendre; dans plusieurs caves, le blanc mis en bouteille de bonne heure s'est troublé, il a pris une teinte brune avec un goût particulier. Ce défaut passe avec le temps, mais c'est toujours un signe de faiblesse.

Signalons encore en 1892 l'inauguration du nouveau bâtiment de l'École de viticulture à Auvernier. Il est entouré de pépinières où l'on cultive des greffes de plant du pays sur plant américain résistant au phylloxéra. Ces greffes sont destinées à la plantation des parcelles de vigne détruites par le phylloxéra.

Les prévisions pour 1893 se sont réalisées: après un hiver très froid et sec sans neige, nous avons joui d'un printemps magnifique, les saisons de la vigne se sont succédées avec rapidité, les vigneron n'ont pas interrompu leur travail jusqu'à la fin de juin. De mémoire d'homme on n'a vu une pareille sécheresse, la pluie n'est pas tombée depuis les premiers jours de mars à la St-Jean, l'agriculture est en détresse, les champs sont brûlés, les graines ne lèvent pas, les foins sèchent sur pied, leur récolte n'atteint pas le cinquième d'une récolte moyenne. Quant à la vigne, elle se montre dans toute sa beauté; sous les rayons d'un soleil ardent, elle jouit d'une

vigueur inaccoutumée, ses bois sont chargés de raisins, ses feuilles s'étalent partout et envahissent toutes les places où elles trouvent de la lumière.

Les maladies ont disparu: la cochyliis ou ver de la grappe, qui avait causé tant de mal pendant les dernières années et encore en 1892, n'a pas pu se développer par cette sécheresse, le mildiou, qu'on trouvait déjà sur les feuilles à la fin de mai ou au commencement de juin dans les années humides, n'a pas encore fait son apparition à la fin de juillet 1893. Enfin nous sommes dans une année d'abondance et la récolte dépassera les espérances si la grêle ne vient pas ravager les vignes. Il y a malheureusement une ombre au tableau, c'est la gelée printannière qui a détruit les jeunes pousses dans une partie du vignoble, surtout à Boudry, Cortaillod, Auvernier, Colombier. Depuis 1854, la gelée n'a pas fait autant de mal qu'en 1893; les vignes atteintes présentaient un triste aspect, elles étaient noires et leurs jeunes rameaux flétris comme si le feu y avait passé; on peut estimer les vignes gelées à plus de 2,000 ouvriers.

Nous voici arrivés sans encombre aux vendanges, au milieu de septembre. Quelle récolte! On s'en souviendra longtemps. Les plus mauvaises vignes donnent 3 gerles par ouvrier, les bonnes arrivent à 8 et 10 gerles, on cite même un propriétaire qui, sur 24 ouvriers, a récolté en moyenne 12 gerles par ouvrier! D'une manière générale, on peut évaluer la récolte dans tout le Vignoble à 5 gerles. Les vignes de Saint-Blaise, Neuchâtel, La Côte, Auvernier, ne dépassent guère 5 gerles, elles restent plutôt au-dessous de 4, tandis que les terres fortes de Bevaix et Cortaillod donnent de 6 à 8 gerles par ouvrier sur une surface de 4 à 5000 ouvriers.

Les prix de la vendange sont restés bas, naturellement; ils varient de 25 à 30 fr. la gerle. Les grands marchands de vin achètent beaucoup dans le pays et la vendange a eu un écoulement facile, malgré la panique qui s'est emparée des proprié-

taires les premiers jours de la vendange à cause de l'abondance inattendue de la récolte, qu'il était impossible de loger.

La qualité promet d'être excellente, au moins pour le blanc; le moût donnera un vin de 10 à 11 % d'alcool qui sera analogue à celui de 1834.

QUELQUES DERNIÈRES ORIGINALITÉS.

Ceux qui sont fatigués du bruit de la ville, qui cherchent la simplicité, qui voudraient voir les Neuchâtelois tels qu'ils étaient il y a soixante ans, devraient venir avec moi jusque chez Pierre-Henri, Derrière-le-Bois.

Ils trouveraient là peut-être, dans cette maison isolée, une originalité qui va disparaissant chaque jour.

La famille de Pierre-Henri Calame est à l'abri des ravages que fait le progrès dans nos montagnes. Le père, la mère, le fils et la bru, tiennent à tout ce qui est ancien, ne veulent pas entendre parler de nouveautés. Ils sont là, les quatre, ne faisant qu'un, tant ils se ressemblent.

Pierre-Henri a beaucoup travaillé étant jeune; maintenant il se repose, parce que Numa, son fils, le remplace dans la direction de la ferme.

Numa est un travailleur, comme son père; il n'est plus un jeune homme, il s'en faut même de beaucoup.

Pierre-Henri répétait avec orgueil, en le voyant devenir fort et robuste: «Voilà au moins une de ces bonnes pièces en bois brut, comme étaient nos pères. Il n'a pas étudié, mon fils, je sais bien: ce qu'il sait, il l'a appris tout seul; ça ne l'a pas empêché de faire ses recrues tout comme un autre. Quand on pense à ces enfants d'aujourd'hui! On les façonne, on les taille depuis l'âge de cinq ans, et puis, ça devient de ces demi-messieurs, qui ne veulent plus porter du milaine brun, qui ne veulent pas qu'on parle de leurs

grands-pères, parce qu'ils étaient paysans. Il a passé entre les gouttes, mon Numa; quand il était petit, les écoles n'étaient pas obligatoires, et on n'a pas pu me le vernir comme tant d'autres. Nous sommes, nous, comme notre maison, du bon bois, du solide...»

La maison de Pierre-Henri est une des rares constructions qui aient conservé leur toit en bardeaux, la grande cheminée, et les volets brunis par les années. C'est une vraie vieille maison neuchâteloise. Son propriétaire ne permettrait jamais qu'on y touchât.

La porte est surmontée d'une pierre artistement taillée: Pierre-Henri est très fier, et il en a le droit, de la date gravée sur cette pierre; il regarde souvent la chère inscription en branlant la tête:

— Egalement c'est vieux! 1713..... combien ça fait-il d'années? Je ne sais plus bien calculer, mais Numa, en rentrant, me dira la chose.

Pierre-Henri, qui était très grand étant jeune, est voûté maintenant; ses jambes vacillent, ses mains sont inhabiles. Il ne sort plus comme auparavant.

Il y a peu d'années encore que, par les belles journées d'été, il montait jusque sur la colline, traversait la forêt, et se reposait de l'autre côté du bois. De là, il voyait toute la vallée. Un soir il revint tout triste de sa promenade:

— Je n'irai plus là-haut, Susette, avait-il dit en rentrant. Tout change, il y a encore plus de toits rouges que l'année passée; c'est à n'y rien comprendre; même Jean-Louis qui a recouvert le sien. Et puis, vois-tu, cette machine noire, qui souffle et qui siffle, ça me retourne. Voilà tantôt quarante ans qu'elle passe là au fond, mais jamais elle n'a fait tant de bruit qu'aujourd'hui.

— Tu recommences toujours avec ta machine noire, Pierre-Henri, répondit Susette. Que veux-tu qu'on y fasse? On sait bien que tu n'iras jamais dedans, ni moi non plus. Numa m'a dit que le jour

de ses nocces, il veut aller voir comme il y fait !

— Le jour de ses nocces, Susette ? Tu as dit : le jour de ses nocces ?

Depuis trois mois, la petite vieille gardait le secret, et maintenant, ... à quoi a-t-elle pensé ?

— Ecoute, Pierre-Henri, j'ai trop parlé ; attends que Numa revienne, et tu lui demanderas toi-même, dit-elle d'un air embarrassé.

Elle quitta la chambre, doucement, laissant le vieillard à ses pensées. « Il oubliera peut-être, espérait-elle ; ses idées passent vite d'un sujet à un autre. »

Susette était là, au milieu de sa cuisine, se demandant comment Pierre-Henri prendrait la chose, quand on la lui annoncerait pour tout de bon. Elle était persuadée qu'il ne voudrait jamais entendre parler d'un changement dans le ménage.

Numa avait dit : « Mère, n'en parle pas, je le dirai moi-même au père, quand je penserai que c'est le moment. »

Elle oubliait d'allumer son feu, ne pensait qu'à son Numa, qui allait se fâcher. C'est que, son fils, quand il avait une idée !...

Le bruit du char, devant la maison, la fit tressauter.

— Voilà Numa qui revient !... et le souper ! dit-elle avec effroi.

Un pas lourd résonna dans le corridor, la porte brune s'ouvrit lentement, et le fils entra.

Elle s'approcha doucement de lui, et lui expliqua aussitôt comment elle avait parlé, sans réfléchir, du jour de ses nocces.

— Oh ! les femmes ! exclama Numa ; elles se ressemblent toutes. Je parlerai ce soir, voilà, ajouta-t-il d'un air résigné ; du reste, j'en avais déjà l'intention.

— Parle doucement, Numa, le père est ici dans la chambre.

Numa sortit pour soigner le bétail, et quelques instants après, le couvert était mis sur la table de la cuisine.

La mère et le fils n'avaient pas leur tranquillité habituelle. Pierre-Henri, qui

avait tout entendu de la chambre, s'était dit : « Je vais, moi, les attraper, puisqu'ils ont voulu cachotter. »

— Alors, Numa, dis donc, commença-t-il d'un air moqueur, tu as envie de t'épouser !

— Justement... père... je voulais te dire... que...

— Ne t'émaye pas, mon garçon, voilà longtemps que j'attendais cela. Tu sais, j'avais toujours dit que c'était bon de s'épouser sur le tard ; mais, tout de même, tu n'es plus jeune. C'est toujours la Zélie que tu *froquentes*, hein !

Ce discours étonna Susette autant que son fils. Les bras lui en tombaient ; Numa, lui, ne disait rien. Il s'était attendu à quelque chose de si différent, qu'il ne trouvait plus ses mots.

Le vieillard continua :

— Tu sais, Numa, je suis sourd, et je n'y vois plus guère, mais j'ai bien remarqué que le jeudi soir, depuis tantôt trois mois, tu n'es plus à la maison. Je ne sais pas les coutumes d'à présent, mais, de mon temps, c'était toujours le jeudi soir qu'on *froquait*. Dis-moi voir, tout simplement, que ce que je dis est vrai, Numa.

En effet, depuis longtemps, Numa pensait à la Zélie. Tous les jeudis soir, il se faisait beau ; à huit heures, il suivait le sentier de la ferme Jaquet, et ne rentrait que tard, quand Pierre-Henri dormait déjà.

La bonne Susette trouvait chaque semaine à nouveau le moyen d'excuser l'absence de Numa ; mais son mari était plus fin qu'elle ne pensait.

Tout fut bien vite expliqué, et le projet du fils approuvé par le père, car Zélie était une bonne fille, juste ce qu'il fallait pour tous les trois.

Numa se préparait donc à faire sa demande.

— Mère, dit-il le jeudi suivant, comment faudra-t-il lui dire, ce soir, à la Zélie :

« Veux tu me marier ? » ou bien : « Voulons-nous nous épouser ? » ou bien quoi ?

— Vois-tu, Numa, je ne sais pas, moi. Ton père m'a dit : « Susette, veux-tu être mienne ? » et c'était tout. Je crois que c'est ça le plus simple, pour des gens comme nous.

— Eh bien, oui ! Pour ce qui est d'aller dire la chose à M. le ministre, la Zélie me dira bien comment je dois faire.

Quelques semaines se passèrent. Tout était arrangé, Zélie viendrait demeurer Derrière-le-Bois. Le jour du mariage était fixé au dernier samedi de juillet.

Le dimanche précédent, les annonces de Numa Calame et de Zélie Jaquet furent lues du haut de la chaire. Le soir de ce même jour, ils étaient les deux assis sur le banc, devant la maison. Numa tenait dans sa grosse main calleuse la main brune de Zélie. Ils ne disaient rien, ils ne bougeaient pas.

Zélie leva enfin les yeux, et vit deux gros plis sur le front du brave garçon.

— Qu'as-tu, Numa, as-tu un chagrin ?

— Non, non, Zélie, rien d'autre.

— Quoi, rien d'autre ?

— Il y a une chose qui me tracasse. Demain, quand j'irai vers M. le ministre, pour lui demander si samedi l'arrangerait, comment faudra-t-il lui tourner la chose ?

— Tu n'as pas besoin de faire une phrase, vois-tu, lui dit-elle doucement. Tu dis tout simplement que tu aimerais te marier, et ça ira tout seul.

— Oui, tout seul, mais dis-moi tout de même comment tu dirais.

— Moi ! mais, Numa, je dirais : « M. le pasteur, je viens vous demander, ou vous prier, de me marier, ou de bénir mon mariage », comme tu voudras.

— C'est compliqué, Zélie ; je n'ai rien l'habitude de ces choses. Je vais parler au pasteur aussi mal que je t'ai parlé le soir de ma demande.

— Mais, Numa, j'ai bien compris ce que tu voulais dire ; le pasteur comprendra bien aussi.

Numa était réconforté, et la soirée lui

parut bien plus belle, depuis qu'il ne pensait plus au pasteur et à la phrase difficile. Zélie savait si bien tout arranger.

Cependant, une autre idée préoccupait le brave Numa.

— Aurais-tu envie, des fois, de faire un petit voyage ? dit-il vivement.

— Un voyage, Numa ? dans quoi ?

— Dans le train, si tu voulais.

— Jusqu'où ?

— Jusqu'au lac, par exemple.

— Comme je voudrais ! on dit que c'est si beau le lac, comme le ciel.

— Je l'ai vu une fois, de très loin, depuis Tête-de-Rang, mais je ne me souviens plus bien, continua Numa. C'est arrangé donc, tu n'as pas peur de voyager, n'est-ce pas ?

— Si tu es là, oh non ! dit-elle doucement.

Elle n'était jamais sortie, Zélie, et l'idée d'un voyage la rendait songeuse.

Le lendemain, Numa s'acheminait vers la cure. Il s'était fait beau, comme le dimanche et le jeudi soir.

Il faisait chaud, sa tête lui semblait lourde. Il fouillait dans sa cervelle, pour trouver le mot à dire. Tous ces verbes, épouser, marier, se marier, se mélaient, s'embrouillaient ; il n'en pouvait pas sortir. Pour la première fois, il se dit : « Je m'étonne, si j'avais étudié, si j'aurais la parole plus facile. »

Il arriva, se moucha, toussa. Jamais il n'avait tant hésité avant d'entrer à la cure : il ne pouvait se résoudre à tirer la sonnette. Pourtant le courage lui revint. « Ça ira, se dit-il, je dirai comme Zélie a dit. »

On l'introduisit auprès du pasteur.

— Bonjour, Numa ! comme c'est nouveau de vous voir, lui dit-il, en lui tendant la main. Votre père va bien, j'espère ?

— Oh oui, M. le pasteur, en vous remerciant ; ce n'est pas ce qui m'amène.

— Asseyez-vous, Numa, voici une chaise.

Comme les artères de son front battaient ! Il s'assit, s'éclaircit la voix, et dit

en tournant nerveusement son chapeau entre ses doigts :

— Je venais voir... si M. le ministre... voudrait bien avoir... l'honneur... de... m... m... m'épouser.

Un léger sourire passa sur les lèvres du pasteur, mais Zélie avait dit juste : il comprit déjà bien.

Ce qui est amusant, c'est de demander à Numa et à Zélie Calame de Derrière-le-Bois, des détails sur leur voyage de nocce.

Ils jurèrent qu'ils n'y retourneront plus. La tête leur tournait, les tunnels les mettaient hors d'eux, et arrivés dans la capitale, à trois heures, ils reprirent aussitôt, à pied, le chemin de la montagne, sans même regarder le lac, pour lequel ils étaient venus.

Quand Pierre-Henri, qui veillait encore avec Susette au coin du foyer, entendit la voix de son fils, il branla la tête et murmura : « Je savais bien qu'ils n'y resteraient pas jusqu'à demain ; gage qu'ils ont eu peur ! aussi pourquoi ne pas rester chez soi ? »

On ne sait pas l'aventure au village. Numa et Zélie, qui ne sont pas causeurs, ont gardé pour eux leurs impressions de voyage.

Deux ans se sont écoulés. Pierre-Henri vieillit chaque jour, et Susette n'est bientôt plus qu'un « esquelette », comme dit son mari.

Ils sont pourtant heureux, car Numa et Zélie embellissent leurs dernières années, et, l'autre jour, Pierre-Henri est devenu l'heureux grand-père d'un petit Numa. Susette veille sur la petite créature avec tendresse et répète avec joie : « Rien ne manque à notre bonheur ! »

BON MOT

— Savez-vous pourquoi les deux notes *si* et *ré* ne peuvent jamais s'accorder harmoniquement ? — ... ? — C'est parce qu'il y a l'*ut* entre elles.

LES PRONOSTICS DU TEMPS

Connaitre l'avenir a été de tout temps l'un des plus vifs désirs de l'humanité ; mais, si nous le connaissions, la perspective des événements malheureux n'assombrirait-elle pas celle de tous les événements heureux ? Dieu a donc agi sagement, à cet égard comme à tout autre, en dérobant cet avenir à nos yeux.

Mais il est un sujet spécial dans lequel les hommes se sont surtout efforcés de pénétrer ce mystérieux avenir, c'est celui du temps qui se prépare : quel temps aurons-nous aujourd'hui, demain et les jours qui suivront ? Que sera la saison, que sera l'année, en fait de pluie et de soleil, en fait de fertilité ou de stérilité ? — C'est le désir ardent de savoir cela qui a multiplié, les astrologues, les devins et charlatans, qui, avec un sang-froid et une assurance imperturbables, vous annoncent plus ou moins longtemps à l'avance, et d'une manière très précise, les alternatives de la température ; et c'est, d'un autre côté, ce qui produit les gens crédules et bénévoles, qui acceptent naïvement ces prétendues prédictions faites à l'aventure, et qui les justifient et les exaltent, quand par hasard elles se sont réalisées, même en très faible partie, ou en un coin de pays quelconque ! Un almanach qui n'annonce pas la pluie et le beau temps ne se vend pas. Mais parlez-nous de celui de Mathieu de la Drôme, de celui d'Antoine Souci et de bien d'autres ! Des professeurs même ne dédaignent pas de se faire prophètes à cet égard. Voici ce qu'on lisait en mars dernier dans plusieurs de nos journaux : « Le professeur Falb, de Berlin, annonce que le beau temps dont nous jouissons *ne durera plus* longtemps. Dès le 1^{er} avril *la pluie* se mettra de la partie, et il faut s'attendre à ce que les fêtes de Pâques soient gâtées par le mauvais temps. La pluie, après une in-

terruption de quelques jours, reprendra vers le 9. Le 16 avril est le jour le plus critique de l'année; il coïncidera avec une éclipse de soleil. On peut compter dès le 14 sur des orages violents, accompagnés de chute de neige. En revanche la chaleur reviendra à partir du 23 avril. — Or on sait si les fêtes de Pâques ont été pluvieuses et si l'éclipse du 16 a occasionné de violents orages! En un seul point le fameux professeur a deviné juste, c'est quant aux chaleurs de la fin d'avril. Mais ce qu'il n'a ni deviné ni annoncé, c'est la sécheresse inouïe qui a duré trois mois à une époque d'ordinaire pluvieuse, et la gelée imprévue et improbable qui s'est produite le 7 mai sur un sol exceptionnellement sec.

Du reste, une sécheresse de plusieurs mois n'est pas un fait inouï dans les annales de notre pays. Voici ce qu'on lit dans une Histoire de Neuchâtel, écrite par un justicier du Locle, à la page 160 : « L'an 1473 fut une année de très grande sécheresse à Neuchâtel, car il n'y tomba point de pluie depuis avril jusqu'en septembre (quatre mois entiers); il y eut cependant abondance de blé et de vin. Les vendanges commencèrent le 10^e jour du mois d'août » — La sécheresse de ce printemps, quoique moins longue, a été plus pernicieuse que celle de 1473, parce qu'alors, selon toute probabilité, la terre avait absorbé en avril une quantité d'eau qui l'avait mouillée à fond et prémunie contre une longue sécheresse, tandis que cette année-ci (1893) les pluies du printemps ont fait complètement défaut.

Pour en revenir aux prophètes du temps, il faut reconnaître que dans une zone telle que la nôtre, où les vents peuvent changer à chaque instant, il ne sera possible de prédire avec certitude le temps à venir, que quand on saura à l'avance quels sont les vents qui souffleront plus tard.

Mais est-ce à dire qu'il ne soit pas possible de prévoir un ou deux jours à l'avance le beau ou le mauvais temps? Ceci est une tout autre question; et autant les prédic-

tions à longue échéance nous paraissent hasardées, téméraires, absurdes même, autant de simples prévisions, fondées sur des observations souvent répétées, nous paraissent naturelles et acceptables.

Grâce au télégraphe, qui devance de bien des heures, et même, sur un long espace, de bien des jours, les vents et les orages les plus rapides, nous pouvons connaître l'état du ciel et de la température dans les pays qui nous environnent, de près ou de loin, et prévoir les changements de temps qui nous arriveront bientôt, selon toute probabilité.

Le baromètre et l'hygromètre, dont il ne faut pas faire des prophètes infailibles, puisqu'ils ne sont que de simples instruments qui pèsent l'air, — lourd quand il est sec, et plus léger quand il est rempli de vapeurs humides, — le baromètre et l'hygromètre consultés avec intelligence fournissent des indications utiles, pour les voyageurs aussi bien que pour les agriculteurs.

Nos campagnards croient généralement que les phases de la lune exercent une grande influence sur les variations de la température. Les savants assurent pour la plupart que cette influence est nulle et purement imaginaire. Je ne sais. Mais il est de fait que la lune rousse, par exemple, si redoutée dans nos campagnes, à cause des gelées qui se produisent souvent lorsqu'elle luit, n'exerce sur les gelées aucune influence; elle en est le témoin tant seulement, mais nullement la cause; le rayonnement qui produit la rosée ne se ferait pas si le ciel était couvert et la lune voilée.

Nombre de dictons qui ont cours parmi le peuple indiquent que certaines phases atmosphériques se produisent avec une certaine régularité: le renouvellement de la lune en beau ou en laid, — les chevaliers de mai, — la St-Médard pluvieuse, — les moucherons à Noël et les glaçons à Pâques, — février févrotant et mars débiotant, — les pluies de l'équinoxe ou du solstice (de St-Jean), etc., etc. Quant aux chevaliers de mai, par exemple (singulière appellation pour des saints de calendrier), il

est de fait qu'il pleut souvent dans la première moitié de mai; mais on peut citer aussi nombre d'années où ces chevaliers ont coïncidé avec un temps parfaitement beau : cette année-ci d'abord, puis 1888, 1884, 1875, 1871, 1870, etc. — Quand il pleut à la *St-Médard* (le 8 juin), 6 semaines de pluie s'ensuivent, dit-on. L'année 1891, il a plu abondamment le 8 et le 9 juin, et néanmoins la fin du mois a été très belle et très chaude. Il a plu le 8 juin 1884, et la fin du mois a été de nouveau fort belle.

L'état du ciel, au lever ou au coucher du soleil, indique souvent ce que sera la journée qui commence, ou celle du lendemain; — et c'était déjà le cas au temps de Jésus-Christ. (Matth. XVI. 3.)

Les migrations avancées ou retardées *des oiseaux*, et divers actes instinctifs modifiant leur vol ou leurs habitudes, annoncent parfois une modification du temps ou des saisons.

Il est, dans quelques maisons, des pavés, des escaliers, des pierres quelconques, qui sont de véritables hygromètres, qui s'humectent quand des jours de pluie approchent.

Il est même des personnes, sujettes à des douleurs rhumatismales, qui sentent à l'avance les changements de temps qui se préparent.

Mais ces signes, les derniers surtout, sont subjectifs et peu certains; et ce qui demeure vrai, c'est qu'il n'est pas donné à l'homme, si intelligent et perspicace qu'il puisse être, de connaître et de prédire avec certitude un avenir que Dieu seul connaît; en sorte que les vrais sages sont ceux qui, modestement sceptiques, se bornent, du moins dans le domaine dont nous venons de parler, à de simples conjectures et prévisions, et prennent leurs mesures en conséquence, se confiant pleinement en Celui qui dirige toutes choses.

Personne ne souffre plus doucement d'être repris que celui qui mérite le plus d'être loué. MADAME DE LAMBERT.

LES NOUVEAUX BAINS PUBLICS

A NEUCHÂTEL

(Avec planche)

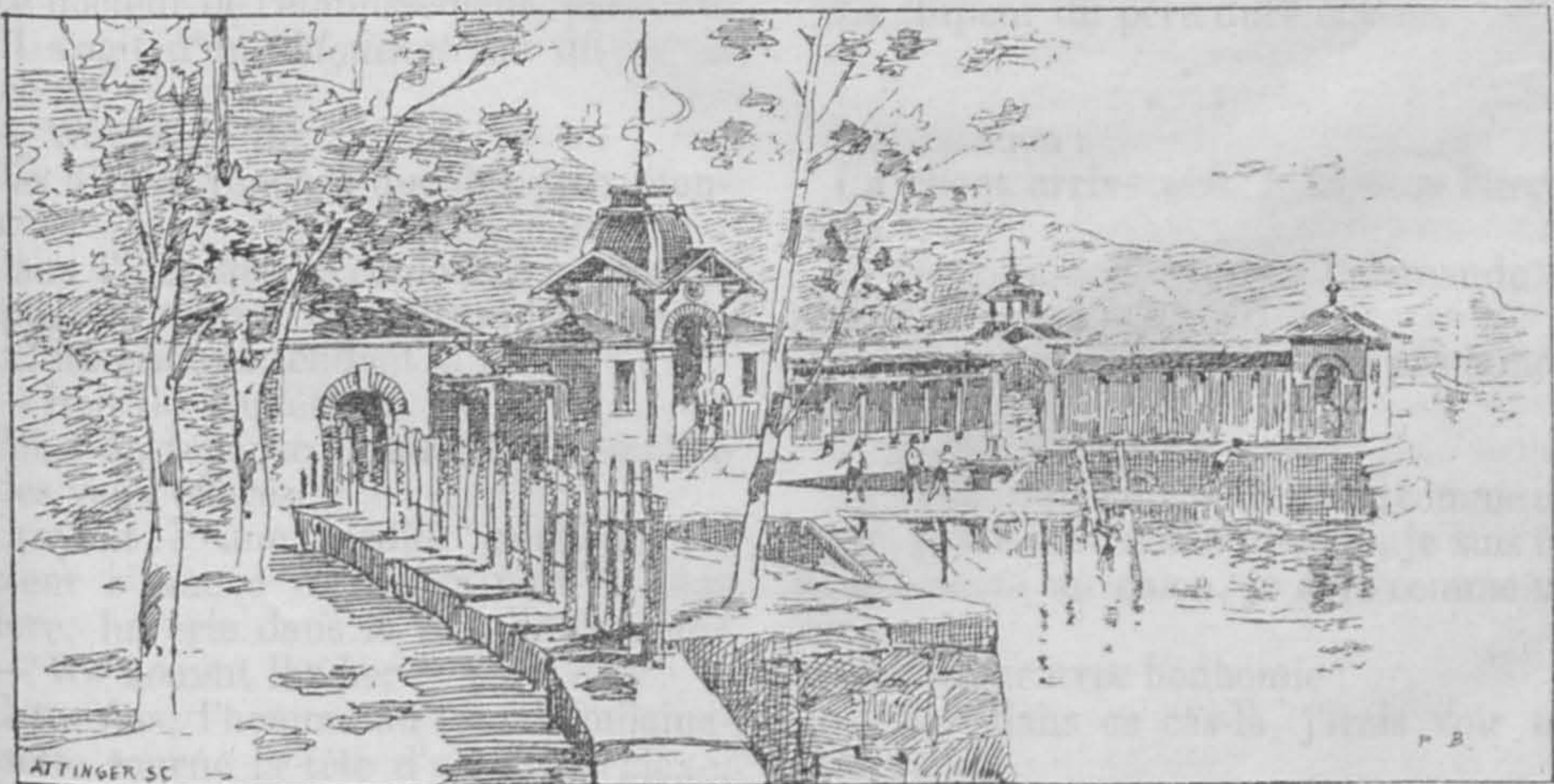
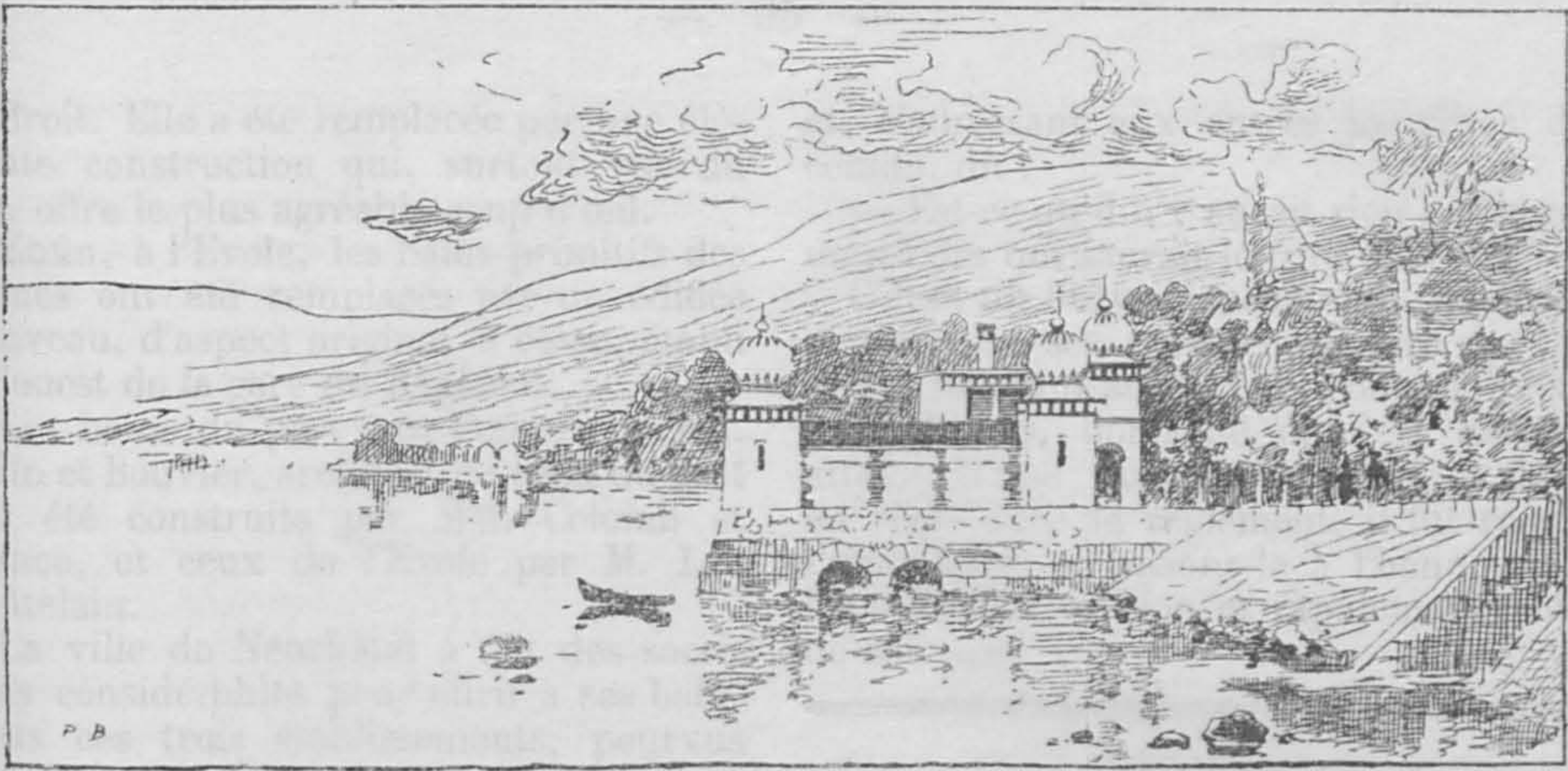
Nos pères, quand ils étaient enfants, se baignaient au *Môle de la Guillotine*, depuis longtemps disparu, où le père Guinand — une figure bien connue de l'époque — enseignait la natation aux bambins en les jetant à l'eau; il les repêchait au besoin, mais le plus souvent cette brusque initiation suffisait à l'apprenti nageur, qui se tirait d'affaire tout seul.

Les premiers bains publics pour hommes et garçons furent installés au milieu de ce siècle, à l'angle sud-est du monticule du Crêt. Ils n'étaient pas aménagés avec ce confort qui caractérise les établissements modernes de bains. Cependant, on avait déjà construit pour les baigneurs pudiques, dans un hémicycle creusé dans la paroi du Crêt, quelques cabines de bois, ainsi qu'une loge pour le gardien.

À la suite des travaux de remplissage exécutés pendant les années 1881 à 1884, les anciens bains furent comblés et on dut en établir de nouveaux. On les installa à une quarantaine de pas plus en avant, dans la baie formée derrière le Crêt par le remplissage. Construits en bois et couverts en tuiles, ces bains reposaient sur pilotis à quelques pas du rivage. On les utilisa jusqu'en 1893, où furent ouverts les nouveaux bains du Crêt.

Ceux-ci ont été construits à l'est du rond-point qui termine le quai du Crêt, du côté sud de la jetée qui ferme la baie. Ils sont artistement conçus et aménagés avec tout le confort auquel nous sommes actuellement habitués.

En 1890 et 1891, on a également installé de nouveaux bains pour hommes à l'est du port. On se rappelle qu'un incendie avait détruit, il y a une dizaine d'années, la petite maison de bois qui existait à cet



LES NOUVEAUX BAINS PUBLICS A NEUCHATEL

endroit. Elle a été remplacée par une élégante construction qui, surtout vue du lac, offre le plus agréable coup d'œil.

Enfin, à l'Évole, les bains primitifs des dames ont été remplacés par un édifice nouveau, d'aspect original et cosu, établi à l'ouest de la gare du Régional.

Les bains du port sont l'œuvre de MM. Colin et Bouvier, architectes; ceux du Crêt ont été construits par MM. Colomb et Prince, et ceux de l'Évole par M. Léo Châtelain.

La ville de Neuchâtel a fait des sacrifices considérables pour offrir à ses habitants ces trois établissements, pourvus d'installations tout à fait complètes et construits avec une certaine recherche artistique, ainsi qu'on peut s'en convaincre par la planche qui accompagne cet article.

LE FRAC DE MILAINE

ou les apparences trompeuses

Dans un de nos hôpitaux, se présente un jour au comité d'admission un malade habillé d'un de ces fracs de milaine-noisette, que l'on portait autrefois dans nos campagnes et que l'on ne voit plus guère que dans le canton de Berne.

Le docteur de l'établissement, persuadé qu'il s'agit d'un *eidguenot*, lui dit de sa place :

— Wie heisst Ihr ?

Pas d'autre réponse que des yeux étonnés.

Dans l'idée que le confédéré est sourd, ou peut-être muet, le docteur, haussant la voix, lui crie, en tendant la main :

— Heit Ihr Papiere ?

Point de réponse. Immobilité complète et des yeux effarés.

Croyant à une surdité complète, le docteur s'avance et, de sa voix la plus sonore, lui crie dans le trou de l'oreille :

— Wo kommt Ihr her ?

Cette fois, l'homme au frac de milaine-noisette tourne la tête d'un air perplexe,

et, s'adressant aux autres membres du comité, dit :

— Est-ce qu'il n'y aurait rien un de ces messieurs qui saurait le français ?

C'était un brave Neuchâtelois, fidèle au costume de ses pères, originaire du Pâquier, habitant au Côté; et comme il était Neuchâtelois, domicilié dans le canton, atteint d'une maladie curable et bien en règle avec le règlement, il fut reçu à l'unanimité, et, disons-le à l'honneur de l'établissement, bien et rapidement guéri de son mal.

BONS MOTS

Au Col de Jaman. — Un père, qui instruit ses fils en faisant avec eux des excursions pédestres de plusieurs jours, leur expliquait, de ce point de vue célèbre, le magnifique tableau du Léman et des montagnes qui l'entourent. Ravi de leur attention, il se tut pour les laisser admirer à leur aise.

— Alors, papa, dit le cadet avec un grand sérieux, quand les petits éléphants viennent au monde, ont-ils déjà la peau épaisse comme les vieux ?

Quelques jours auparavant, la famille avait visité une ménagerie, et le gamin en était encore là.

La stupeur du père dure encore.

Consultation :

Un client arrive chez le docteur Purge-raide.

— De quoi souffrez-vous ? demande le prince de la science.

— Je ne sais pas, je ne suis pas à mon aise...

— Quelle vie menez-vous ?

— Voilà, docteur : je travaille comme un bœuf, je mange comme un loup, je suis fatigué comme un chien, je dors comme un loir.

Le docteur avec bonhomie :

— Moi, dans ce cas-là, j'irais voir un vétérinaire.

UN ÉMIGRANT DANS L'AMÉRIQUE DU NORD

en 1823

On nous communique une très curieuse lettre, écrite par un émigrant de Sonvillier établi au Fort de la Fourche, sur la Rivière Rouge, il y a 70 ans. Nous en donnons quelques extraits à nos lecteurs :

Je suis parti, il y a quelques années, à l'âge de 49 ans, et je n'en ai aucun regret, quand même nous avons souffert bien des maux dans notre voyage de 5 mois et 27 jours pour parvenir jusqu'ici. Depuis Bâle nous avons navigué sur le Rhin dans des barques jusqu'en Hollande, avant de nous embarquer sur l'Océan. Le pays où nous sommes est plus chaud en été que chez nous, mais plus froid en hiver; le climat est sain; les cultures sont d'un grand rapport, la terre arable, noire et féconde, a six pieds de profondeur, sans aucune pierre. On n'y met point de fumier, ni aucun autre engrais; on jette la paille, dont on ne sait que faire, ou on la brûle. Nous semons du froment, de l'orge, des pois, du blé d'Inde (maïs), du seigle de chez nous, et nous plantons des pommes de terre. Les lentilles, les fèves, les melons, courges et concombres produisent beaucoup. On sème au printemps et on moissonne les premiers jours d'août.

Les arbres qui croissent naturellement et forment des forêts sont : le chêne, plusieurs sortes de frênes, l'orme, le tilleul, l'épinette, l'érable dont la sève au printemps nous fournit de sucre. Les seuls arbres fruitiers sont des pruniers, des cerisiers à grappes; il y a de la vigne sauvage, des noisettes très grosses, des fraises et des framboises en quantité.

La chasse et la pêche nous sont d'un grand secours. Comme nos demeures de bois (loghouses) sont près de la rivière, nous tendons des rets pour prendre des

esturgeons qui pèsent jusqu'à 130 livres, et dont la chair vaut celle du porc. Ils viennent des lacs voisins et remontent la rivière; le passage ne dure que deux mois. Vient ensuite la *Barba*, poisson très délicat qui atteint le poids de 40 livres, et qu'on prend à la ligne, amorcée de crapauds ou d'écrevisses. J'en ai vu retirer de l'eau jusqu'à 60 par jour. On les sale et on les sèche. Il y a encore d'autres poissons, des brochets, des carpes, le manichigan, le doré, la saquèche, et le poisson blanc qu'on prend en tout temps. C'est incroyable tout ce que produit ce courant d'eau qui n'a guère que 300 pieds de large, mais 20 à 30 de profondeur.

Nous y naviguons sur des canots. Aux deux côtés de la rivière les terrains sont mesurés en lots de la grandeur de 14 à 20 arpents, tout plats, avec quantité de beaux bois. Nous avons un de ces lots, entouré d'une clôture en bois, pour lequel nous payons une piastre par arpent; notre maisonnette est au milieu. Rien n'est plaisant à voir autour de nous comme nos cultures quand elles approchent de la maturité.

Nous avons tous des vaches; on nous donnera plus tard des bœufs avec des charrues. Les premiers arrivés ont déjà des chevaux. Il y a en outre des cochons et des moutons, mais il est défendu de les tuer avant qu'ils aient suffisamment multiplié.

Il nous est loisible de faire du sel, comme nous fabriquons du sucre d'érable. Pour cette opération, qui a lieu en hiver, à temps perdu, je prends mon fils Constant, et nous allons à 60 lieues de distance. La saline n'est pas plus près, mais on n'y regarde pas. On commence à Noël et cela va jusqu'au 1^{er} mars; le temps le plus froid convient le mieux. Avec six chaudières, contenant chacune un baril ou 32 pintes, j'en peux faire un baril dans l'espace de 24 heures. Le baril se vend 12 piastres (60 fr.) et on débite cela facilement. Le transport se fait au printemps en canot sur la rivière. — Après le sel

vient le sucre, qui commence à Pâques, jusqu'à ce que l'érable ne donne plus de sève.

On trouve dans le pays des Anglais, des Français du Canada, des métis et des sauvages. On parle l'anglais et le français. En été, on s'habille comme chez nous, mais en hiver, des vêtements de laine sont nécessaires, avec manteau à capuchon. Il faut cela pour les hommes qui vont bien loin dans la prairie à la chasse des bisons pour faire la provision de viande.

Malgré la facilité de se procurer sa subsistance, il y a cependant des inconvénients dans ce pays. D'abord, nous n'avons aucun ministre de notre culte et nous sommes obligés, ne comprenant pas le culte anglican, où nous communions cependant, de fréquenter l'église catholique, où le prêche se fait en français. Nous éprouvons une vraie édification lorsque c'est l'évêque qui fonctionne; ses discours sont éloquentes et conçus dans un esprit chrétien.

Un autre désagrément est le manque d'argent; tout le commerce se fait par échanges de marchandises et de denrées. Nos bourses ne nous servent à rien. Aucune industrie n'a encore eu le temps de s'établir; je ne connais qu'un tisserand et un tanneur. Et puis vous cherchiez en vain un cabaret; nous en sommes réduits à boire de l'eau, et les femmes n'ont jamais besoin de se mettre en campagne du côté des auberges pour ramener leurs maris à la maison.

Mais la chose la plus terrible ce sont les sauvages rouges, dont il y a quatre sortes toujours à nous épier. Les Sioux sont les plus dangereux; ils sont à cent lieues de nous, mais cette distance n'est rien pour ces marcheurs infatigables; quand ils peuvent surprendre un blanc, ils le tuent sans miséricorde et lui enlèvent la chevelure qu'ils montrent aux leurs en triomphe. Ils sont fiers d'un exploit qui n'est qu'une cruauté abominable, mais c'est dans leurs mœurs. Nous attendons des soldats anglais pour leur faire la chasse.

Dans le cas où des attaques seraient à craindre, il nous faudrait aller plus loin; aussi, entre les Suisses qui sont ici avec nous, la question a été discutée d'aller nous établir à 900 lieues plus au sud, dans ce qu'on nomme la *prairie du chien*¹. C'est un bon pays où il n'y a presque point d'hiver, et où des compatriotes sont très bien. Pour y aller on fait la moitié du chemin sur l'eau; on remonte la rivière St-Pierre et on descend le Mississipi; on fait le reste par terre.

Donnez-nous des nouvelles du Vallon et de nos Montagnes, nous n'en n'avons aucune depuis notre départ; dites-moi si mon cher père vit encore, si la guerre est en Europe, parlez de l'horlogerie, du commerce, et de nos parents; chaque chose nous intéresse, et nous sommes impatients de recevoir une longue lettre.

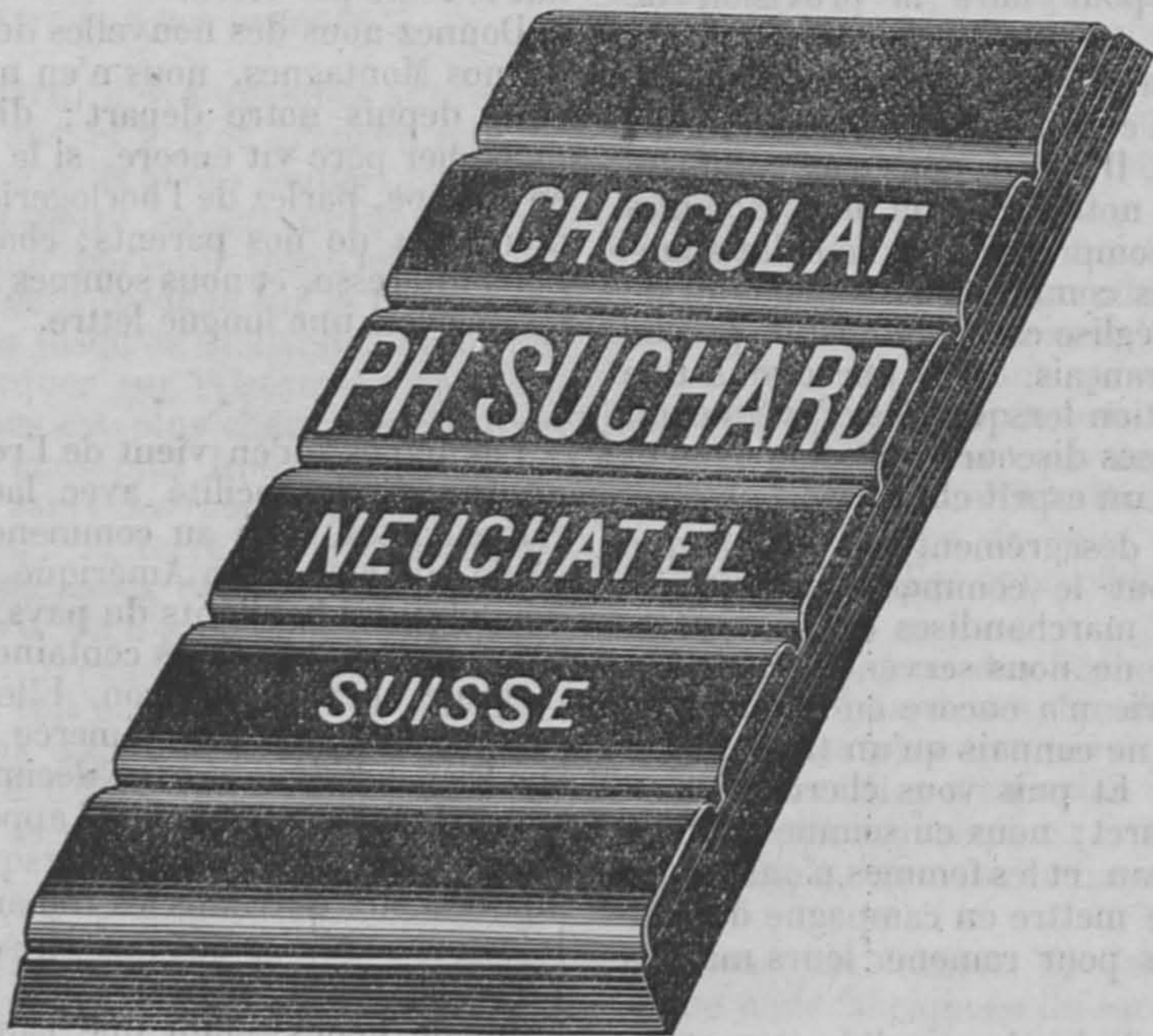
Les lignes qu'on vient de lire sont une preuve de la facilité avec laquelle nos compatriotes, déjà au commencement du siècle, adoptaient en Amérique les mœurs nomades des habitants du pays, qu'un déplacement de plusieurs centaines de lieues n'effraie en aucune façon. Elle nous renseigne aussi sur le commerce primitif et sur les causes qui ont fait décimer les sauvages rouges, comme il les appelle, beaucoup moins intéressants lorsqu'on avait affaire à eux que dans les romans où d'humbles écrivains les ont mis en scène. Leur présence, même à la distance d'une centaine de lieues, étant une cause permanente de crainte pour les colons trop disséminés pour pouvoir se défendre contre leurs attaques soudaines, il fallait ou se retirer ou les détruire.

¹ Au confluent du Wisconsin et du Mississipi.

La prudence est la dernière vertu qu'apprennent les âmes généreuses.

VICTOR CHERBULIEZ.





GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

Old England

GENÈVE

9 & 11, Fusterie; 1, rue du Marché

BRITISH TAILORS — VÊTEMENTS SUR MESURE

Costumes et Manteaux pour Dames

TOUTES LES DERNIÈRES

Nouveautés en Tissus pour Robes

BAS - GANTS - CHEMISES - CRAVATES, &c.

TRÈS GRAND ASSORTIMENT DE

Tapis, calicot, flanelle, linoléum, toile cirée, &c.

CHALES DE VOYAGE - PLAIDS ÉCOSSAIS - COUVERTURES

Articles anglais en tous genres

CATALOGUE & ÉCHANTILLONS FRANCO

Toute commande par correspondance est exécutée avec soin et promptitude.

N.-B. Nos magasins sont fermés à 5 heures du soir le jeudi.

(H-3405-J)

DES AIGLES A L'AILE BLESSÉE

Un squelette asthmatique et un nain bossu commandèrent, sous le règne de Louis XIV, deux armées ennemies. Le premier était toujours souffrant et maladif; le second, quoique tout tordu et faible de corps, fut l'un des plus grands généraux de son temps. Tous deux étaient d'une activité infatigable et amenèrent de grands changements sur la carte de l'Europe. C'était tous deux de grands hommes, deux aigles planant bien que blessés à l'aile.

Quoique menant une vie plus cachée, bien des gens sont dans le même cas qu'eux, des hommes et des femmes font leur devoir, le cœur saignant et le corps torturé et affaibli par la souffrance. Nous les respectons et les admirons, car ils composent cette Légion d'Honneur plus étendue qui portent leur croix cachée dans leur poitrine.

Mais le sentiment doit laisser parler le bon sens. Ces deux grands hommes de guerre ne se sont pas mieux battus parce qu'ils étaient faibles. La douleur et la maladie ne nous aident pas à nous acquitter de nos travaux. Ils nous en détournent, au contraire, et nous embarrassent. La nature ne récompense pas ceux qui violent ses lois.

Un correspondant nous écrit : « Malgré mes douleurs, je n'abandonnai pas mon travail. Il y a quatre ans que ma maladie apparut pour la première fois. En me levant le matin, j'éprouvais de violentes douleurs d'estomac, quoique n'ayant rien pris depuis plusieurs heures. Je perdis l'appétit et j'avais toujours un mauvais goût dans la bouche. Durant les six derniers mois, j'eus des diarrhées, des maux de gorge et des douleurs au côté. Les médicaments dont j'usai n'agirent pas sur la maladie, et je commençais à me croire rebelle à tout remède. Mais maintenant je vous écris pour vous dire que depuis que j'ai employé votre remède, je ne souffre plus du tout. J'ai repris mes forces, et je puis manger et digérer ma nourriture. Dans trois mois, je serai de retour chez moi, à Présilly, par Veney, sous Salmaise (Côte-d'Or). Je vous suis très reconnaissant de m'avoir rendu la santé au moyen de votre remède merveilleux. Je vous autorise à publier cette lettre dans l'intérêt de l'humanité. (Signé) Emile Richard, cavalier au 10^e hussards, 1^{er} escadron, à Commercy (Meuse), 16 juillet 1892. Vu pour la légalisation de la signature apposée ci-dessus de M. Emile Richard, au 10^e hussards. Commercy, le 16 juillet 1892. (Signé) R.-G. Grosdidier (Maire). »

Un second correspondant écrit : « Pendant cinq ans j'ai souffert de rhumatismes. Je souffrais beaucoup et mes jambes s'enflèrent au point de m'empêcher de marcher. Je pris toutes sortes de médicaments, mais sans résultat. Je souffrais aussi de constipations et j'avais perdu tout espoir de guérison. J'étais dans ce triste état, lorsque j'entendis parler de votre célèbre préparation, et des cures qu'elle avait opérées miraculeusement dans des cas pareils au mien. Je résolus d'en prendre. Et combien je suis heureux de l'avoir fait, car elle m'a complètement guéri. Mes jambes se sont dégonflées et je n'ai plus la moindre douleur. Veuillez accepter mes remerciements bien sincères. Je vous autorise à publier ma lettre si vous le désirez. (Signé) G. Miecamp, rue de la Loge, à Montpellier (Hérault), le 15 septembre 1892. Vu pour la légalisation de la signature apposée ci-dessus de M. G. Miecamp. (Signé) Matte (Adjoint au Maire), Montpellier, le 16 septembre 1892. »

Un troisième nous écrit : « Pendant sept mois je souffris d'un mal qui me causa beaucoup de douleurs. Je dois ajouter que ma santé avait été mauvaise pendant 5 ans à la suite d'une pleurésie. J'avais aussi le foie malade. Ayant appris dans les journaux les effets merveilleux de votre remède, et des guérisons qu'il avait amenées dans des cas où le traitement des meilleurs médecins avait échoué, je résolus de l'essayer. Je suis guéri et complètement rendu à la santé. En reconnaissance de cet heureux résultat, je vous autorise à publier ma lettre. (Signé) Poisson, 14, rue de la République, à Amiens (Somme), le 24 août 1892. Vu pour la légalisation de la signature de M. Poisson, apposée ci-dessus en présence de MM. Mathiotte, Pierre, demeurant rue du Gange N° 3, et Leblond, Léon, demeurant rue Gauthier de Rumilly N° 49. Amiens, le 24 août 1892. (Signé) Cozette (adjoint au Maire). »

Le remède dont il s'agit est la fameuse Tisane américaine des Shakers, et la personne à qui les lettres sont adressées est M. Oscar Fanyau, pharmacien, 4, Place de Strasbourg, à Lille (Nord), qui se fera un plaisir de fournir sans frais de plus amples renseignements à qui en demandera.

L'aigle vole mieux lorsqu'il a des ailes en bon état, et l'homme travaille mieux lorsqu'il se porte bien. (H 3170 J)

Prix du flacon : 4 fr. 50; demi-flacon : 3 fr. — Dépôt dans les principales pharmacies. — Dépôt général : Pharmacie Fanyau, 4, Place de Strasbourg, Lille.

L'ÉLECTRO-HOMÉOPATHIE

OU NOUVELLE THÉRAPEUTIQUE NATURELLE

« Similia Similibus, Complexa Complexis curantur. »

Ce nouveau système thérapeutique, combiné il y a environ quinze ans par M. Sauter, pharmacien à Genève, et complété depuis, a été décrit et expliqué par M. Genty de Bonqueval dans son excellent livre, lequel a paru en plusieurs éditions, puis traduit en anglais, allemand, espagnol et hongrois¹.

Ce système, par suite de sa conception spéciale et l'observation des lois de la nature dans la préparation des médicaments, et qui a produit des effets vraiment surprenants dans les cas les plus désespérés, s'est rapidement répandu parmi les gens instruits de tous les pays.

Des centaines de médecins et praticiens emploient l'Electro-Homéopathie, souvent même en secret, auprès de leurs malades. Les livres traitant de l'Electro-Homéopathie sont conçus de façon à permettre aux laïques de se traiter eux-mêmes, de sorte que les prêtres, les instituteurs, les chefs de maisons et d'ateliers peuvent ainsi se faire les bienfaiteurs de leur entourage.

Un guide spécial indique le traitement des maladies vétérinaires.

Le système Sauter a conservé de l'homéopathie ce qu'elle a de plus rationnel, mais il y a combiné la complexité des médicaments auxquels la fermentation et l'électricité végétale en résultant donnent une propriété d'assimilation supérieure et des énergies particulières agissant sur le système cellulaire et musculaire d'après les lois de la physiologie.

L'Electro-Homéopathie n'est pas un système étroit ou exclusif, elle agit sur le sang et la lymphe simultanément et met à contribution tous les facteurs thérapeutiques naturels, tels que l'hydrothérapie, le massage, le régime, l'exercice.

L'Electro-Homéopathie est donc le système du présent et de l'avenir; un coup d'œil sur la littérature déjà considérable et s'enrichissant tous

les jours donne de suite l'impression qu'on se trouve en face d'un progrès immense et de haute importance.

Nous mentionnons surtout la publication mensuelle de l'Institut électro-homéopathique de Genève: *les Annales de l'Electro-Homéopathie et d'Hygiène* (abonnement annuel: 1 franc), dont on peut obtenir des numéros spécimens gratuits, ainsi que la petite brochure qui se délivre de même gratuitement sur demande.

Les *Annales* contiennent des travaux de valeur sur l'hygiène et publient des correspondances sur le traitement et la guérison des maladies les plus

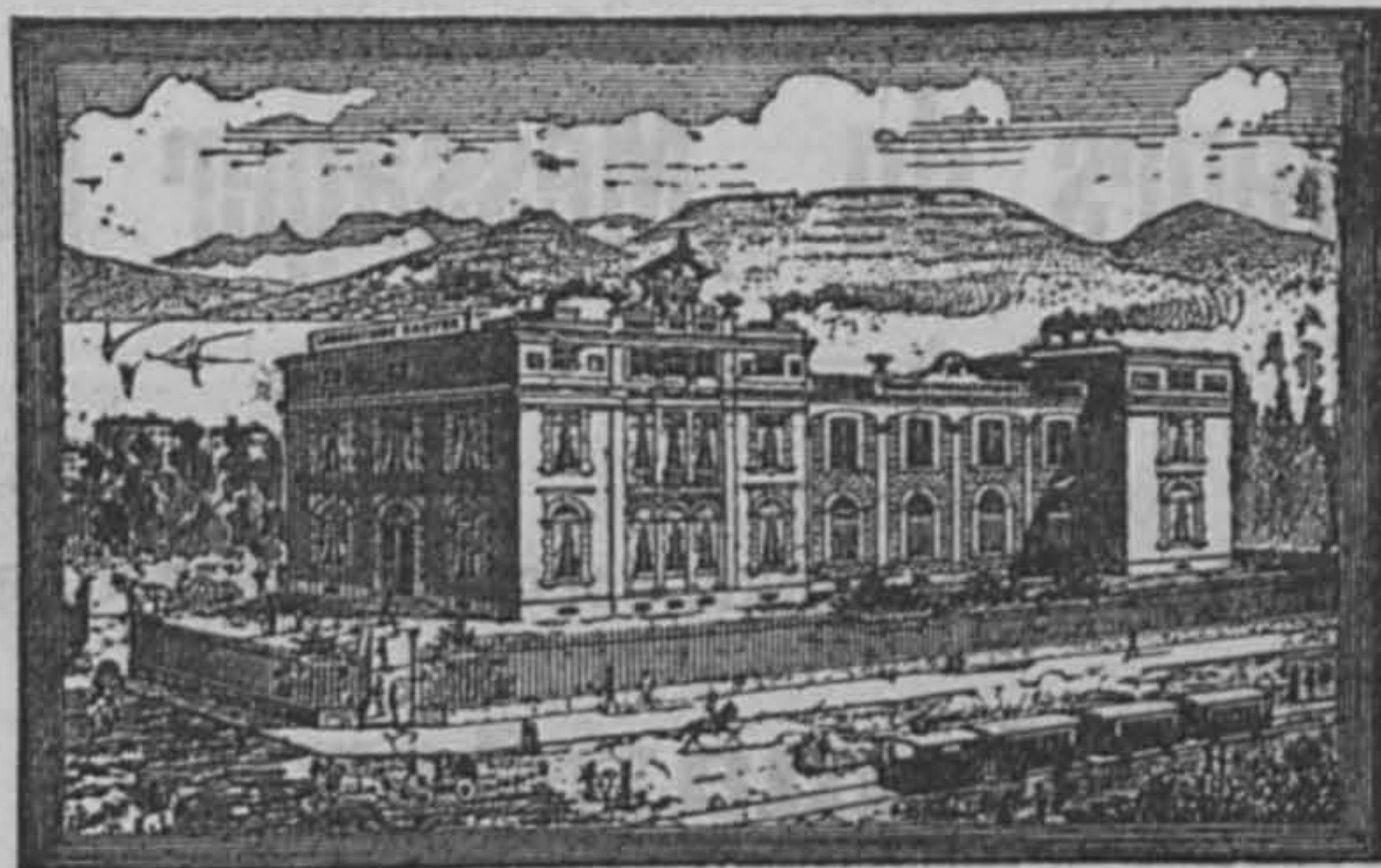
graves et celles réputées incurables, telles que: le cancer, la phtisie, les rhumatismes, les maladies de la peau, la neurasthénie, le nervosisme, les maladies des femmes, le choléra, etc., etc.

Cette méthode a le grand avantage de l'inocuité et celui du bon marché; certains produits, les injections, les pommades, les suppositoires, les bougies, les boules vaginales, sont des formes nouvelles et d'une qualité telle que

jamais l'ancienne médecine n'a pu arriver à les produire. Empressons-nous d'ajouter que M. Sauter est l'inventeur de machines spéciales qui sont en fonctions dans ses nouveaux et magnifiques laboratoires à Genève (Suisse) et à Bellegarde-sur-Valserine (département de l'Ain).

De tels efforts au service de l'humanité et qui témoignent d'un travail intellectuel considérable et d'un zèle admirable, méritent d'être signalés, et bien des lecteurs devraient saisir l'occasion qui leur est offerte et demander un numéro spécimen des *Annales*, pour faire ensuite un essai avec ces médicaments vraiment miraculeux.

D^r L.



Institut Electro-Homéopathique, Genève

¹ *Traité théorique et pratique de l'Electro-Homéopathie*, par Genty de Bonqueval. Volume de 392 pages, 2^e édition, prix 5 francs. — Genève, Institut Electro-homéopathique. (H 3232 J)



Aux lecteurs du „Messenger boiteux”

Chaque fois que vous serez appelés à faire une annonce ou réclame dans n'importe quel journal politique, spécial, almanach, guide de chemins de fer, livre d'adresses,

demandez

avant de vous adresser directement à toute autre entremise, renseignements, prix et conditions, à la plus ancienne agence de publicité

Haasenstein & Vogler

Succursale de St-Imier

Fermière des annonces du VÉRITABLE MESSAGER BOITEUX
MAISON FONDÉE EN 1858

Vous trouverez toujours avantages en profitant régulièrement de ses bonnes et longues relations avec toutes les publications suisses et étrangères.

! Discretion !

Succursales et agences dans les principales villes du monde.

Alfonso COOPMANS & C^{ie}, de Côme

Succursales à

Berne, Neuchâtel, Lausanne, Bienne, Genève, Zofingue,
Bâle, Saint-Gall, Chaux-de-Fonds et Berthoud.

Représentants dans toutes les localités importantes

VINS D'ITALIE

à partir de 42 francs l'hectolitre, franco gare suisse

Vins fins - Marsala - Vermouth - Eau-de-vie de Marc

ÉCHANTILLONS GRATIS & FRANCO

(H-5458-J)



Récompense
à l'Exposition Universelle
à Paris 1889.

Médaille d'argent
à l'Exposition française
à Londres

LA RENAUDINE

inventée et préparée
par le Dr. Renaud, médecin,

**LA MEILLEURE
EAU DENTIFRICE ANTISEPTIQUE**

previent et arrête la carie des dents
et leur donne une blancheur et un
éclat incomparables.

En vente dans toutes les pharmacies
et parfumeries et au

Dépôt de la Renaudine à Bienne.

Prix du flacon Frs. 2. —

Attestations des plus hautes sommités médicales.

(H-5457-J)

Eczémas

Guérison

de toutes les maladies de la peau

Nombreuses lettres d'attestations et remerciements des malades et des médecins. « Monsieur, chaque fois que j'ai conseillé votre précieux dépuratif concentré, j'ai obtenu des guérisons surprenantes dans les **Eczémas chroniques** et **déclarés incurables**. D^r X., médecin spécialiste, diplômes et médailles d'honneur. » — « Monsieur, vous m'avez guéri d'un **Eczéma** que j'avais depuis quinze ans. Merci pour moi et pour ma famille. VACHER, usine Gillet, à Lyon. » — « Atteinte depuis quatorze ans d'un **Eczéma** au visage, j'ai fait plusieurs saisons d'eau, sans résultat aucun. Votre petit traitement m'a complètement guéri. F. ZANNY. » Broch. 25 cent., à toutes personnes qui en feront la demande à M. le directeur de la *Grande Pharmacie française*, rue Lanterne 16, **Lyon** (France). Traitement en gare frontière pour la Suisse, franco 12 fr. Franco à domicile p^r la France. (H-5433-J)

Primé: Paris 1889, Gand 1889, Bruxelles 1891, Vienne 1891, Magdebourg 1893

POUDRE STOMACALE UNIVERSELLE

de P.-F.-W. BARELLA, à Berlin S W, Friedrichstrasse 220 I

Membre de Sociétés médicales de France

(H-4446-J)

Recommandé par les médecins. — Succès extraordinaires même dans des cas d'affections très anciennes. — Envoi d'échantillons de mon dépôt général de Berlin contre remise du port. — Informations gratuites. — Dépôts: à Berne, pharmacie **zu Rebleuten**; à la Chaux-de-Fonds, pharmacie **Léon Parel**; à Genève, pharmacie du **Lac**. — Seulement en boîtes à 2 fr. et 3 fr. 20.

L. MEYER, Fabrication et commerce d'expédition, REIDEN

Draps en tous genres, ainsi que coupons

Lits complets, avec matelas, dep. 70 fr., avec matelas double 80 fr., avec matelas crin animal 100 à 300 fr.

Voitures d'enfants de 14 à 60 fr.
Couvertures laine de 2 à 25 fr.
Laine en flocons, telle qu'elle a été tondue, le 1/2 kilo 1 fr. 20.
Laine à tricoter, le 1/2 kilo 2 fr. 10.
Socques, la paire depuis 35 cent.
Restes de bon drap, le mètre 2 fr. 80.
Restes étoffes coton, le kilo 2 fr. 30.
Manchon, véritable fourrure, depuis 3 fr.
Manchon pour enfants, depuis 1 fr.
Corsets de 1 à 10 fr.
Taille-tricot pour dames, à 1 fr. 30.



Le plus grand commerce de plumes de la Suisse.

Expédie franco contre remboursement, plumes nettoyées, par 1/2 kilo, à 60 et 90 cent.

Toutes autres qualités nettoyées à la vapeur, recommandées par les médecins, à 1 fr. 10 jusqu'à 1 fr. 50.

Pour duvets fins, à 2 fr., 2 fr. 50, 3 fr. 20 et 4 fr.

Duvet prima à 3 fr. 10, 4 fr. 75, 5 fr. 20, 6 fr. jusqu'à 10 fr.

Crin, laine, articles de literie.

Echantillons et prix-courant gratis.

Sopha, depuis 45 fr.
Valises à main, à 2 fr. 80.
Tapis de chambre, fleurs, à 2 fr. 50.
Parapluies dep. 1 fr. 50.
Complets de travail, à 8 fr.
Complets pr messieurs, à 21 fr.
Pantalons pour hommes, à 6 fr.
Pantalons de travail, à 2 fr. 80.
Jaquettes d'été, façon nouvelle, à 3 fr. 30.
Jaquettes d'hiver, façon nouvelle, à 3 fr.
Chemises pour hommes, depuis 1 fr. 50.
Chemises fortes pr hommes, depuis 1 fr. 80.

(H-5500-J)

Vêtements de dessous, la pièce 90 ct. Chemises pr hommes, de 3 à 10 fr.

Catalogue gratis. Source la meilleure marché et la plus commode pour revendeurs et particuliers.

Calvitie et cheveux gris

Lotion capillaire Imsand, connue par sa célébrité, ne donne lieu à aucun mal de tête, et approuvée par les médecins.

M^{me} Lude, à Saint-Prex, canton de Vaud, continue son dépôt de flacons régénérateurs de la chevelure qui rendent à la fois leur couleur primitive et, en augmentant la quantité des cheveux, leur restituent la beauté et la force.

M^{me} Lude donne les explications les plus détaillées sur la manière de s'en servir; elle possède de nombreux certificats. 2 fr. 50 (H-5434-J)

Découpage

Grand assortiment d'outils, bois, dessins, machines, vernis, etc.

Fournitures complètes pour le montage des objets en bois découpé. (H-5435-J)

Ancienne maison S. DELAPIERRE

E. REYMOND & C^{ie}

Quai des Bergues 1, Genève

CATALOGUES GRATUITS

Comme meilleur moyen de combattre avec succès la mauvaise influence de l'alcoolisme, je recommande aux agriculteurs et artisans mon

Vin artificiel de raisins secs I^a

analysé par les chimistes des cantons de Berne, Fribourg, Neuchâtel, Vaud, Valais, Argovie, Soleure et Lucerne, qui le recommandent comme boisson rafraîchissante, saine et bon marché.

Les nouvelles installations de la fabrique me permettent de livrer cette année-ci un vin bien fermenté et reposé qui contient les mêmes principes qu'on exige d'un vin naturel.

Le prix de mon vin artificiel est : **25 fr. le blanc** et **28 fr. le rouge** les 100 litres franco toute gare suisse, contre remboursement. (H-5203-J)

Mes vins artificiels s'emploient pour coupages de vins étrangers et pour mélange avec les cidres.

Les envois se font en fûts de 100, 120, 150, 200, 300 et 600 litres. Les fûts doivent être retournés franco **gare Morat**.

Echantillons gratuits sur demande.

Oscar ROGGEN,

Fabrique de vin artificiel,
à la RIVE, Morat.

NOURRITURE A BON MARCHÉ DU BÉTAIL

Provende laitière. Augmente considérablement la production du lait et facilite l'engraissement du bétail. En sacs de 50 et de 100 kg.

Lactina Suisse. Seul aliment complet et bon marché remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux et des porcelets. En sacs de 5 kg à 3 fr. 25, de 10 kg. à 6 fr. 50, de 25 kg. à 15 fr.

Porcine. Réputée la meilleure farine pour la nourriture et l'engrais des porcs. Augmente considérablement la production du lait chez les truies nourrices. En sacs de 50 et de 100 kg.

Aliment de basse-cour. Permet de nourrir une poule pour un centime par jour. En sacs de 10 et 25 kg.

A. PANCHAUD, à Vevey.

(H-5005-J)



• MARQUE-DE-FABRIQUE •

ÉLIXIR suisse

de Louis Graillat, Genève

Ce spécifique populaire, si connu, est d'un goût parfait. Il est souverain dans tous les cas de difficultés digestives, maux de cœur, syncopes, etc. Bon remède contre l'épilepsie, et, en voyage, comme tonique réconfortant. Ses applications sont indiquées en une brochure remise gratis. Prix des flacons : 2 et 4 fr.

Dépôts : **Locle**, pharmacie Caselmann; **Chaux-de-Fonds**, Charles Kohler, tabacs, rue Léopold Robert; **Brévine**, magasin Tièche. (H-5324-J)

En 2 à 8 jours,

les **goîtres** et toute **grosseur de cou** disparaissent. Un flacon à 2 fr. de mon **eau anti-goitreuse** suffit. — Mon **huile pour les oreilles** guérit tout aussi rapidement **bourdonnements** et **dureté d'oreilles**. Un flacon 2 fr. — Montées de sang à la tête et leurs suites, comme : maux de tête, étourdissements, maux d'yeux et d'oreilles, chute des cheveux, affaiblissement de mémoire, mal pour avaler, jambes fatiguées, pieds froids, battements de cœur, sont promptement guéris par mes cinq poudres, pour solutions de 1000 grammes.

S. Fischer, méd.,

(H-5204-J) à Grub, canton d'Appenzell, Rh.-ext.

Joli choix de dessins de style

POUR

DÉCOUPAGES A LA SCIE

Sculpture, Brûlure

et Peinture du Bois,

sur papier, ou imprimés directement sur le bois.

Prix-courant avec 1200 illustrations, aussi sur outils et matériel. 30 cent. en timbres-poste.

MEY & WIDMAYER, à Munich,

(H-5325-J) Amalienstrasse 7.

Pièges à cafards

(BLATTES)

Appareil non surpassé, qui extermine toute la couvée, jeunes et vieux. Dépense unique, pas de répétition comme pour la poudre insecticide. Succès garanti. — Prix: 2 fr. 85, contre remboursement. (H-4713-J)

Th. SAUTER,
fabricant de machines pour hôtels,
ERMATINGEN (Thurgovie).

Goître

Gonflement du cou



accompagnés d'étouffements, enflures des glandes, sont guéris par l'anti-goîtreux universel du Dr Smid. Prix 2 fr. 50 cent. — Dépôt général: P. Hartmann, pharmacien, à Steckborn. — Dépôts dans la plupart des pharmacies. (H-3235-J)

Flückiger & C^{ie}

MELCHNAU (Canton de Berne)

Fabrication et meilleure source de

DEVANTS DE PORTES & TAPIS

en Coco, (H-5205-J)

Sparte, Roseau de mer et Paille

Toute Dame économe

voudra bien demander les échantillons de mes marques spéciales en tissus de coton. Véritables prix de fabrique pour des marchandises de toute première qualité, gagnant énormément au lavage. Toile pour chemises, depuis 30 centimes le mètre, jusqu'aux numéros les plus fins. Expédition par demi-pièce de 35 mètres environ. On change tout envoi qui ne conviendrait pas. Echantillons franco. (H-4712-J)

Jacques BECKER,

dépôt de fabrique, Ennenda, Glaris.

RÉSINOLINE LA CLAIRE

nouvelle huile sans odeur



pour enduire et conserver les parquets de bois dur et les planchers de sapin, les escaliers en bois, etc. S'emploie surtout pour les planchers des locaux où l'on circule beaucoup, tels que: cafés-restaurants, brasseries, magasins, bureaux, ateliers, salles d'école, corridors, etc. (H-5004-J)

Empêche la formation de la poussière pendant le balayage.

Un franc le litre.

Emploi facile. — Hygiénique.

Bon marché. — Succès garanti.

DÉPÔTS dans toute la Suisse.

Usine de La Claire

LE LOCE (Suisse).

ÉDOUARD GRANDJEAN

ferblantier

à CERNIER (Val-de-Ruz)



Fabrication
DE
Couleuses

en tous genres
et toutes
dimensions,
avec
fond cuivre,
ainsi que
réchauds en
tôle
pour couleuses.

Spécialité de travaux en bâtiments, fournitures de fourneaux, tuyaux, ferblanterie, plomberie et zinguerie. (H-8210-J)

Les prix et mesures sont envoyés franco.

MIGRAINES - NÉVRALGIES

Les nombreuses personnes qui souffrent de ces affections trouveront un **spécifique certain**, presque instantané, dans la

— CÉRÉBRINE —

(Coca-théine analgésique Pausodun)

Cette liqueur, d'un goût agréable, d'une innocuité complète, est plus active, plus sûre et moins onéreuse que l'Antipyrine, que l'Exalgine et que tous les analgésiques connus.

Une cuillerée à soupe, pure ou légèrement étendue d'eau, prise à toute période de l'accès, le fait disparaître complètement en moins de 10 à 15 minutes.

La **Cérébrine** réussit merveilleusement contre les **coliques menstruelles**.

Elle agit également bien contre la **courbature** due au **refroidissement**, à la **fatigue** ou au **surmenage**.

Employée au début de la **grippe** ou de l'**influenza**, elle en atténue singulièrement les effets par la **réaction générale immédiate qu'elle provoque**.

Prix du flacon, à Paris: 5 fr.; du demi-flacon: 3 fr.; du flacon de poche dans un étui: 3 fr. 50

Envoi franco de la notice

FABRICATION ET VENTE EN GROS:

EUG. FOURNIER, pharmacien de première classe, ex-interne des hôpitaux

114, rue de Provence, « Pharmacie du Printemps », PARIS

Genève: pharmacies DUPERTUIS, quai des Eaux-Vives; GÆGG, Corratierie 18

et dans toutes les pharmacies

Parmi les nombreuses observations qui nous sont communiquées avec l'autorisation expresse de les publier, nous pouvons citer celle d'une surveillante dans un des services de médecine des hôpitaux de Paris. Cette dame était atteinte tous les mois d'une migraine intense, qui l'obligeait à interrompre son service et à garder le lit 24 ou 36 heures.

A la première dose, elle se trouva immédiatement soulagée et put continuer son service. A chaque nouvel accès, la Cérébrine produisit exactement les mêmes effets, et les intervalles des crises devinrent de plus en plus éloignés.

Une personne qui se trouvait en visite dans la famille du chef de ce service, ayant entendu raconter le fait et affirmer que l'emploi du remède était absolument inoffensif, voulut l'expérimenter sur elle-même. Cette dame, fille et sœur de médecins, avait essayé, sans aucun résultat appréciable, toutes les médications contre de très violentes migraines accompagnées de vomissements dont elle souffrait depuis longtemps.

Une seule dose de Cérébrine prise pendant un de ses accès l'avait guérie presque instantanément.

Une de ses domestiques qui éprouvait périodiquement les mêmes indispositions, avait été également débarrassée par une seule dose. Les mêmes effets se reproduisirent à chaque nouvelle crise, mais les accès devinrent de plus en plus rares.

(H-3713-J)

MURE

Pharmacien de 1^{re} Classe, à PONT-SAINT-ESPRIT (Gard)

Dans toutes les principales Pharmacies de France et de l'Étranger.

SIROP DE HENRY MURE

AU BROMURE DE POTASSIUM

(Exempt d'Iodure et de Chlorure)

Épilepsie, Hystérie, Diabète sucré, Vertiges, Convulsions, Spasmes nerveux, Danse de Saint-Guy, Maux de Tête, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée, Maladies du Cerveau et de la Moelle épinière.

Les Maladies nerveuses, le Diabète sucré et les Affections convulsives sont radicalement guéris par le **SIROP de HENRY MURE au Bromure de Potassium** (exempt d'Iodure et de Chlorure).

Prix du Flacon : 5 francs.

Pâte & Sirop d'Escargots de MURE

La PÂTE et le SIROP d'ESCARGOTS de MURE sont les plus puissants médicaments contre les Irritations de Poitrine, Rhumes, Catarrhes aigus ou chroniques, Asthme, Coqueluche, etc., etc.

Prix de la PÂTE : 1 fr. la Boîte. — Prix du SIROP : 2 fr. la Bouteille.

LE THÉ DIURÉTIQUE DE FRANCE

est la seule boisson diurétique qui sollicite efficacement la sécrétion urinaire, apaise les douleurs de Reins et de la Vessie, entraîne le sable, le mucus et les concrétions, et rend aux urines leur limpidité normale. — Néphrites. Gravelle, Catarrhe vésical, Affections de la Prostatae et de l'Urèthre.

PRIX DE LA BOÎTE 1 2 FRANCS.

Vente en Gros :

S'adresser à M. Henry Mure, Pharmacien-Chimiste à Pont-Saint-Esprit (Gard)

DÉPOT chez M. Nicolet, pharmacie du Vallon, et H. Helg, pharmacien à Saint-Imier; Chapuis, pharmacien à Porrentruy; Auguste Amann, droguiste à Lausanne; Uhlmann-Eyraud, droguiste, et Burkel & C^{ie}, droguistes à Genève. (H-3884-J)

REFUSER LES CONTREFAÇONS. — EXIGER LE NOM : MURE.

Société Mutuelle Suisse

POUR L'ASSURANCE DU MOBILIER CONTRE L'INCENDIE, A BERNE

Fondée en 1826 par la Société suisse d'Utilité publique

Fonds de réserve : Fr. 3,442,568. — Capital d'assurance : Fr. 1,492,000,000.

Cette Société, en activité depuis 67 ans et très répandue dans toute la Suisse, assure contre l'incendie, la foudre, les explosions de gaz et de chaudières à vapeur.

Le mobilier des maisons, le bétail, les instruments aratoires, les provisions de foin et de céréales, des marchandises de toute nature, des machines et ustensiles de fabrique, d'ateliers, etc., en général tous les biens meubles.

Dans le cas d'incendie, la Société indemnise aussi le dommage causé par l'eau ou la presse des circonstances.

Comme la Société est fondée sur la mutualité, ses primes sont les plus basses possibles.

Agents de districts dans le canton de Neuchâtel :

A Neuchâtel : M. Rod. Schinz, rue du Seyon.

A Fleurier (Val-de-Travers) : M. W. Sutter.

A la Chaux-de-Fonds : M. Albert Ducommun, rue de la Promenade 3.

Au Locle : M. Lucien Sandoz, rue du Marais.

— Sous-agences dans les Communes. —

(H-3568-J)

Lessive Phénix

SEUL produit de ce genre diplômé à l'Exposition nationale de Zurich

Médaille à l'Exposition de Bordeaux en 1882

Les avantages de la Lessive Phénix peuvent se résumer comme suit: **Conservation du linge, perfection du blanchissage, économie, rapidité.**

La Lessive Phénix, qu'il ne faut pas confondre avec les autres produits similaires, **ne possédant pas les mêmes propriétés**, remplace très avantageusement le savon, la soude, la potasse, les cendres, etc., et procure une triple économie de frais, de travail et de temps, évaluée officiellement à plus de 30 %.

Elle supprime complètement l'emploi de la brosse, rend le linge d'une blancheur éclatante et ne contient absolument rien qui soit susceptible de le détériorer.

Exiger sur tous les paquets la marque de fabrique le « **Phénix** » et la raison sociale des seuls fabricants en Suisse :

REDARD FRÈRES,

à MORGES (Vaud).

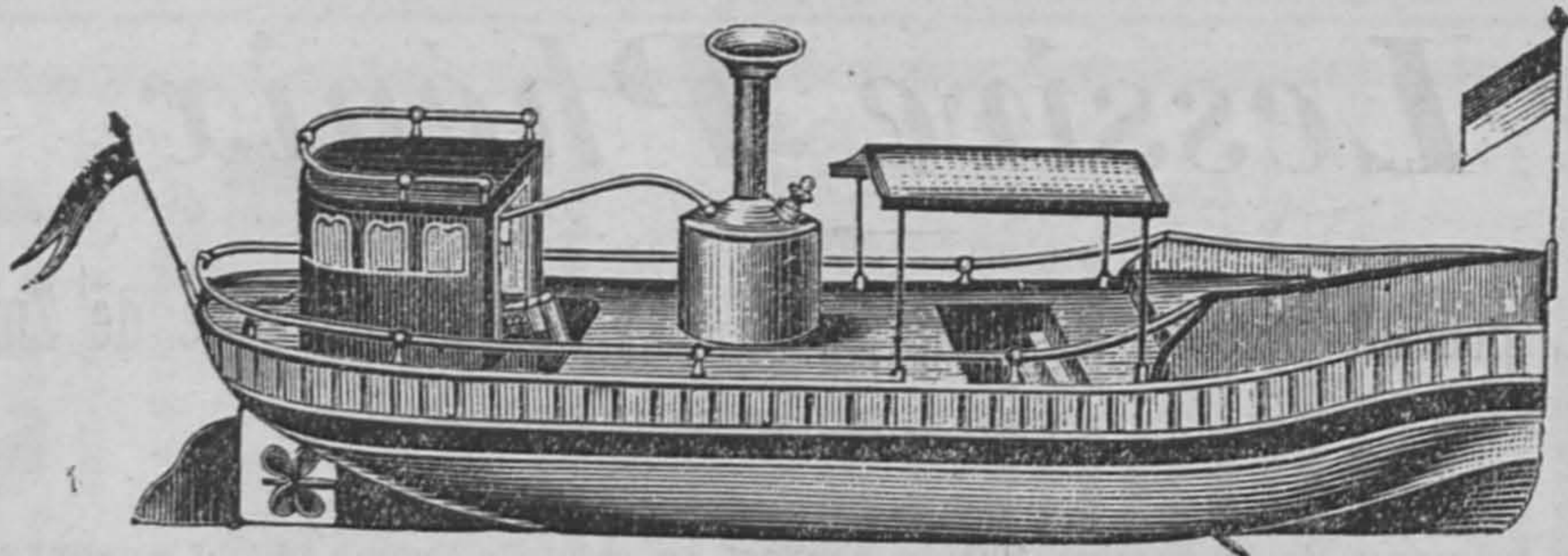
(H-3898-J)

GUÉRISONS

Les soussignés confirment qu'ils ont été guéris des maladies suivantes par les médecins de la Polyclinique privée à Glaris, par traitement par correspondance.

- Durété d'oreille, mal aux oreilles dès la naissance, L. Cygansky, cordonnier, Metz.
- Incontinence de l'urine, fils de J.-G. Eberhard, serrurier, Malstadt près Metz.
- Dartres de la barbe, Jac. Buck, menuisier, Zuffenhausen (Wurtemberg).
- Phtisie, toux, expectoration, Mme Krieg, Dambach près Niederbronn (Alsace).
- Dartres, psoriasis, Fr. Meyer, Altrüdingen près Wassertrüdingen (Bavière).
- Taches de rousseur, F. Max Graf, Putzkau près Bischofswerda (Saxe).
- Ulcères aux pieds, flux salin, inflammation, enflement, Anna Hunger, Brösen (Saxe).
- Goitre, gonflement du cou, Mme Seiler-Notter, Mägenweil près Baden.
- Catarrhe vésical, dysurie, François Morat, Crissier (Vaud).
- Ver solitaire avec tête, E. Dinkelman, Höchstetten près Hellsau (Erne).
- Rhumatisme, enflement, Elisab. Uhle, Wallstr. 172, Torgau (Saxe).
- Poils au visage, Mlle Maurer, rue d'Italie 44, Vevey.
- Hémorroïdes, catarrhe des intestins, selle sa. guinolente, Mme E. P., Küsnacht.
- Catarrhe d'estomac, Joh. Lips, fondeur, Nieder-Urdorf (Zurich).
- Catarrhe des intestins, diarrhée, Mme Ess-Frick, Reny près Langnau (Zurich).
- Pâles couleurs, anémie, Agnès Baumgartner, Mörschwyl (St-Gall).
- Asthme, difficulté de respirer, Jos. Jehle, Kl. Hünigen près Bâle.
- Faiblesse des nerfs, rhumatisme, Mlle Kaiser, Weier Leuzingen près Buren sur Aar.
- Eruptions au visage, crampes, Rosa Odermatt, Matli, Engelburg (St-Gall).
- Faiblesse des yeux, chute des cheveux, Albert Bosson, forgeron, Montreux.
- Tumeur glanduleuse, Greg. Keller, Wytikon près Pfäffikon (Schwytz).
- Hernie scrotale, W. Richter, Hohen-Vicheln près Kleinen (Mecklenburg).
- Ivrognerie sans rechute, Mme Furrer, Wasen (Berne).
- Chute de cheveux, forte, B. Berchtold, tonnelier, Stadtbach 56, Berne.
- Maladie du cœur, H. Schneider, Königsbach près Neustadt s. Hardt.
- Goutte sciatique, Jacob Stott, Rieden près Wallisellen.
- Gale, J. Zahnd, Bärenwardsweidli près Schwarzenburg (Berne).
- Maladie des reins, Albert Schmied, Büelisacher près Muri.
- Phtisie, Martin Beller, Binzwangen, Riedlingen (Wurtemberg).
- Maladie de la moëlle épinière, mal à la tête, Vve Tachet, à Mont sur Rolle.
- Epilepsie sans rechute, Marie Zurfluh, alt Waibels, Erstfeld.
- Rougeur du nez, dartres, Louis Köhler, boulanger, Neuveville (Berne).
- Varices, rhumatisme, Joséphine Erb, Hüttenweilen près Frauenfeld. (H-3235-J)
- Hernie scurrale depuis 15 ans, Conr. Meyer, Blomberg, Lippe-Detmold.
- Manque de barbe, M. Sieler, chez M. P. Bub, confiseur à Ansbach (Bavière).

4000 guérisons prouvent le succès et la réalité. Brochure gratuite, port 10 ct. — S'adresser à la Polyclinique privée, à Glaris



AUX MERVEILLES DE LA SCIENCE

Fabrique de jouets mécaniques

GRANDS ASSORTIMENTS D'ARTICLES NOUVEAUX

Locomotives, bateaux, moteurs à vapeur, électriques et automatiques. Animaux et jouets divers, à mouvements d'horlogerie ou à air comprimé, tableaux mécaniques variés. — Appareils électriques. Piles en tous genres, bobines d'induction, magnésium, tubes de Geisler, moteurs de tous modèles, accumulateurs, dynamos, lampes électriques, etc., etc. — Instruments de musique, manopans et aristons, orgues mignons, 3000 airs variés. — Expédition pour tous pays. — Réparations soignées.

(H-3954-J)

JULES GALÉ, mécanicien, 8, rue du Commerce, GENÈVE.

+  **Poudre dépurative du sang**  **+**

du Dr-méd. J.-U. Hohl

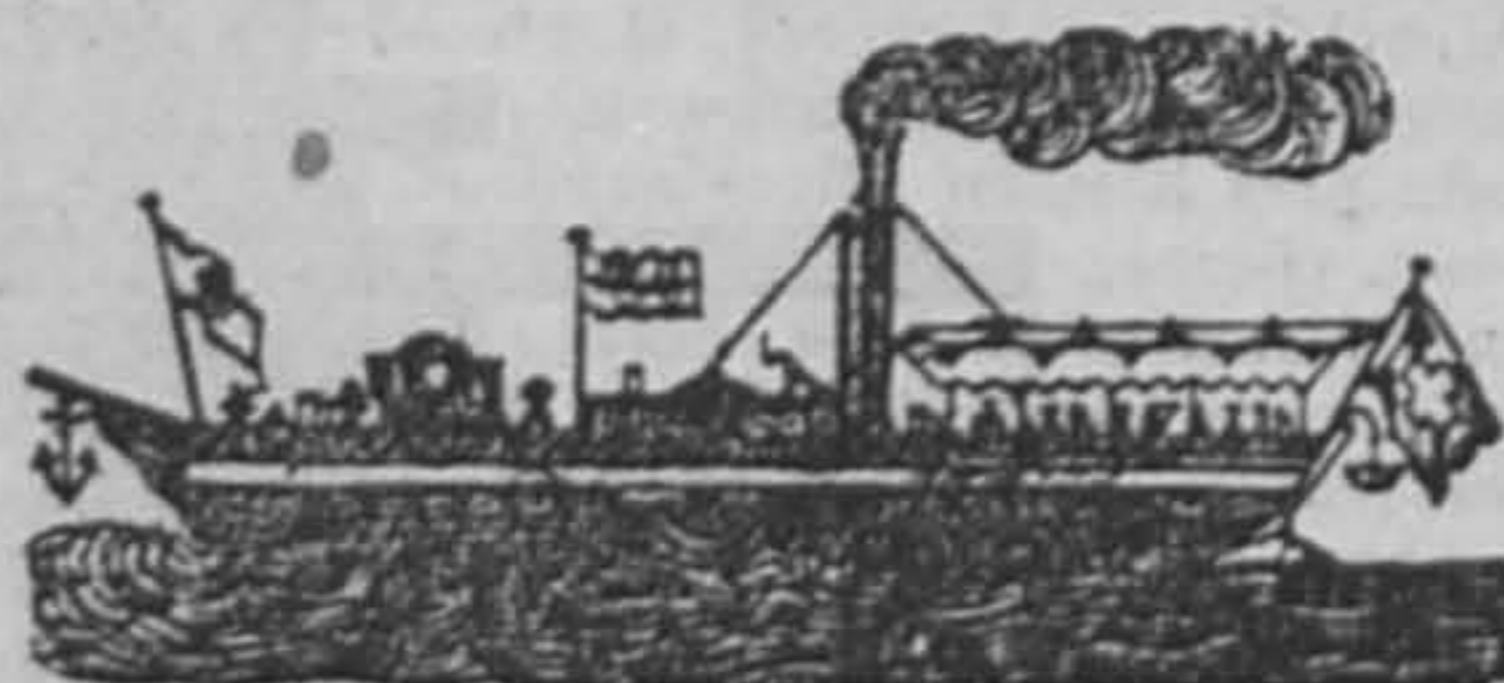
d'une efficacité sûre, et éprouvée par une pratique de 40 ans

est le meilleur remède pour des cures dépuratives, facile à prendre et inoffensif. Dans des cas de maladies de la peau, dartres, éruptions, rougeur du visage, ulcères aux pieds, affections cancéreuses, scrofules, tuméfaction des glandes, formation défectueuse et impuretés du sang, congestion, maladies sexuelles, manque d'appétit, maux d'estomac, constipation, etc., on obtient des résultats surprenants.

Certificat: Je soussigné certifie très volontiers que mon garçon Rodolphe, qui a souffert longtemps d'éruptions de la peau et d'yeux malades, a été complètement guéri par les poudres dépuratives du Dr J.-U. Hohl, à Bâle. Je peux donc recommander cet excellent remède à tous ceux qui sont atteints de ces maladies. Aug. Basler, employé de chemin de fer, Bâle. — Prix, 1 fr. 55. — Afin d'éviter des contrefaçons, il faut bien prendre note de l'adresse exacte Dr J.-U. Hohl's Sohn, Basel. Dépôt général: P. Hartmann, pharmacien à Steckborn. Dépôts dans la plupart des pharmacies. (H-3235-J)

POUR L'AMÉRIQUE

Voyage maritime
le meilleur
et le plus rapide



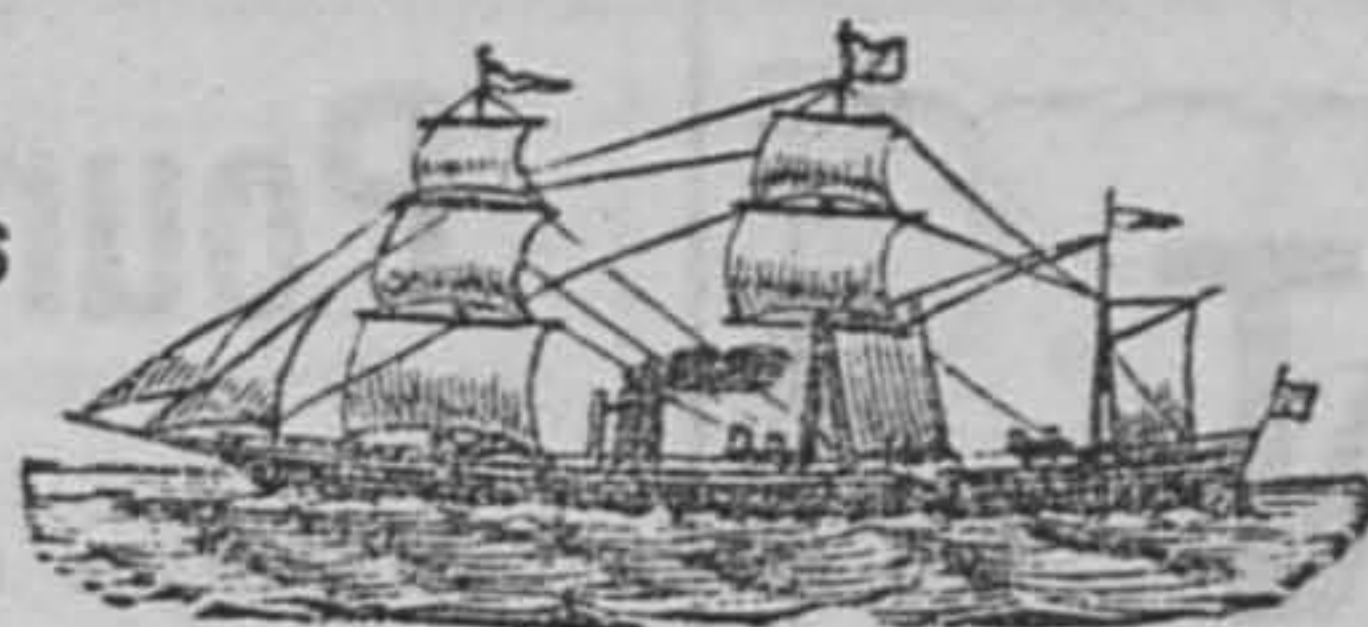
Seulement 8 jours
du Havre
à New-York

Expédition de Bâle par le Havre pour New-York, par paquebots français rapides. Nous expédions en outre par toutes les autres lignes maritimes depuis tous les ports d'Europe, à destination de l'Amérique du Nord, de l'Amérique du Sud et d'Australie.

ROMMEL & Cie, Bâle,

et leurs agents: MM. A.-V. Muller, Neuchâtel; Edmond Matile, Chaux-de-Fonds; E.-C. Bueche, Bellelay; Simon Gogniat, Porrentruy. (H-3229-J)

Une fois par semaine, expédition de sociétés nombreuses aux conditions les plus favorables



POUR
L'AMÉRIQUE

BALE

ZWILCHENBART

NEW-YORK

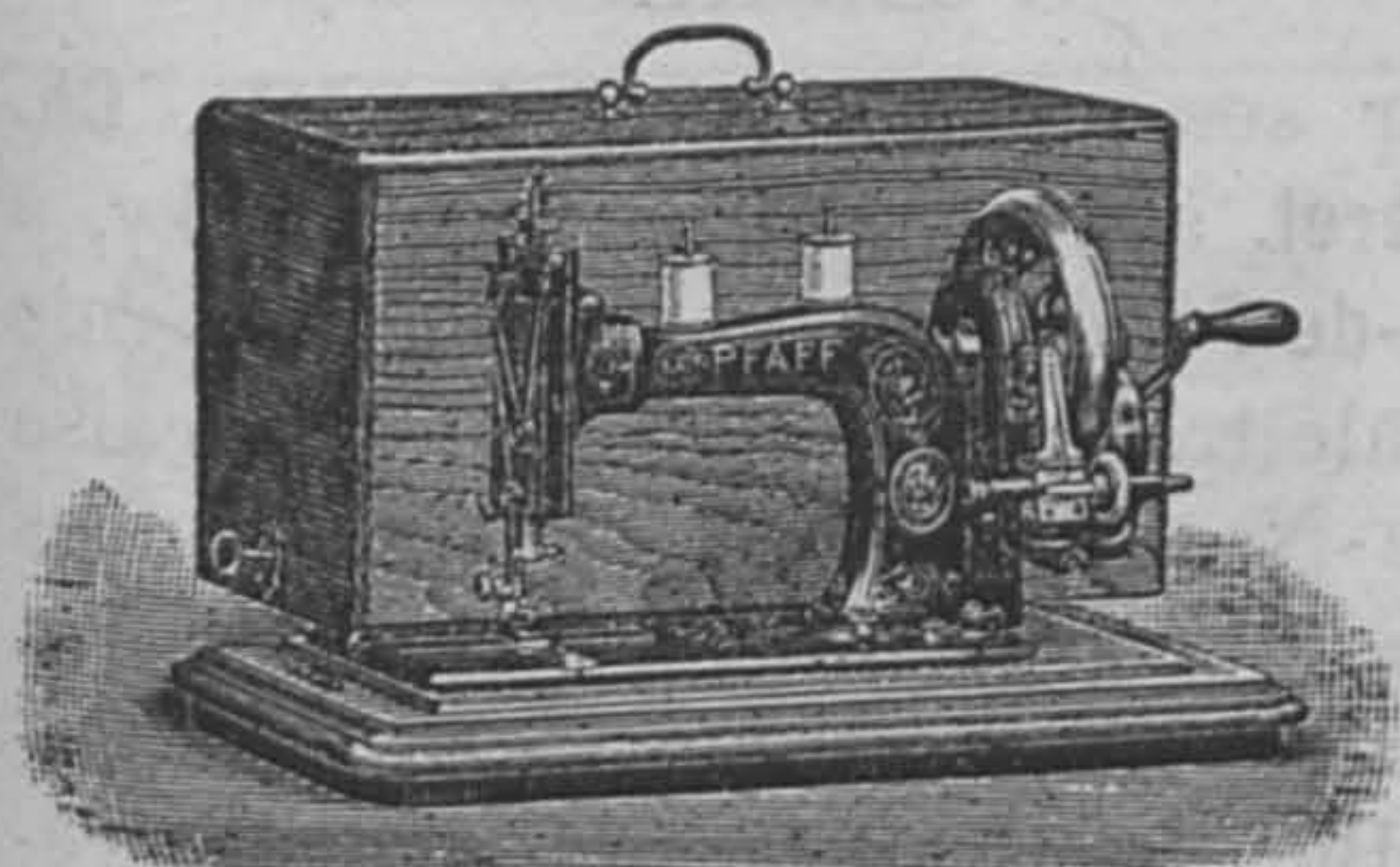
9, Centralbahnplatz, 9

61, Greenwichstreet, 61

Les paiements à destination de l'Amérique sont exécutés promptement et à très bon marché. Caution de fr. 180,000 déposée à la Caisse d'Etat fédérale.

REPRÉSENTANTS: Emile HALLER fils, buffet de la gare, Neuchâtel.
Jean AMBUHL, cafetier, La Chaux-de-Fonds.

(H-4114-J)



PF AFF

(H 3225 J)

MACHINES A COUDRE

ont été reconnues comme étant les meilleures machines à coudre pour familles et artisans, et leur supériorité, sous tous les rapports, est absolument garantie. La fabrique, ne construisant que des machines à coudre, est à même, par son installation grandiose, de produire ce qu'il y a de plus parfait et de mieux conçu.

Pour prix-courants et de plus amples renseignements, s'adresser aux Dépôts existant dans presque toutes les villes ou à la fabrique G.-M. PFAFF, manufacture de machines à coudre, Kaiserslautern (Palatinat).

— MAISON FONDÉE EN 1862 —

— NOMBRE DES OUVRIERS: 700 —

+ Poudre ferrugineuse +

du Dr - méd. J.-U. Hohl

d'une efficacité sûre et éprouvée par une pratique de 40 ans

contre la chlorose, manque de sang, irrégularités des menstrues, fleurs blanches, maladies du bas-ventre, maladies des femmes, affections et faiblesses nerveuses, insomnies, douleurs de tête, troubles de la digestion, suites de grandes fatigues et d'excès, états de faiblesses, etc., même dans les cas invétérés.

CERTIFICAT: Ayant souffert pendant des années de la chlorose et d'irrégularités des menstrues, j'ai pris, sur le conseil d'une amie, les poudres ferrugineuses du Dr J.-U. Hohl, à Bâle, et je puis certifier en toute vérité que j'ai été complètement guérie par ce remède. M^{me} Sattler-Schmid, Bâle. Prix: 1 fr. 55. Afin d'éviter des imitations il faut bien prendre note de l'adresse exacte — Dr J.-U. Hohl's Sohn, Basel. — Dépôt général: P. Hartmaun, pharmacien, à Steckborn. Dépôts dans la plupart des pharmacies. (H. 3235 J.)

1866

PRÉPARATIONS AU MALT

1866

Nombre de médailles

Nombre de médailles

du Dr G. WANDER, à Berne

1. *Extrait de Malt chimiquement pur*. Fabriqué avec de l'orge, spécialement préparé, très digestif et d'un goût très agréable, contre la toux, les affections du larynx, de la poitrine et du foie. — 2. *Extrait de Malt à la Pepsine diastasée*. L'effet résolvant de la pepsine sur les fibres de la viande et celui de la diastase sur la fécule font de cette préparation un excellent digestif. — 3. *Extrait de Malt ferrugineux*. Excellent médicament contre la chlorose, l'anémie et la débilité. — 4. *Extrait de Malt au Iodure de fer*. Meilleur succédané de l'huile de foie de morue, médicament précieux contre les scrofules. — 5. *Extrait de Malt à la Quinine*. Est employé avec succès contre les affections nerveuses simples ou rhumatismales, les maux de tête, d'oreilles, de dents et d'estomac, et après les maladies affaiblissantes. — 6. *Extrait de Malt au Phosphate de chaux*. Est employé avec grand succès contre la phthisie, les affections rachitiques et scrofuleuses, etc. — 7. *Extrait de Malt à la Santoline*. Très estimé à cause de son efficacité certaine pour les enfants de tout âge. — 8. *Extrait de Malt à l'Huile de foie de morue*. Pour les enfants scrofuleux dont la constitution réclame un régime fortifiant de longue durée. — 9. *Extrait de Malt contre la Coqueluche*. Nouveau remède éprouvé par de nombreux essais; presque toujours efficace. — *Sucre et bonbons de Malt du Dr Wander*. Sont généralement réputés et encore sans rivaux. (H-3148-J)

Prière de faire attention à la marque de fabrique. — Dépôt dans toutes les pharmacies de la Suisse.

VIN de VIAL



**Tonique
Analeptique
Reconstituant**

PRESCRIT
par tout le Corps mé-
dical employé dans
les Hôpitaux contre
Anémie, Phtisie,
Rachitisme, Débilité,
Croissances difficiles.

**Au Quina
Suc de Viande
Phosphate de Chaux**

RÉUNIES
sous la forme la
plus assimilable, ces
trois substances con-
nues et éprouvées font
du VIN de VIAL le
pl^s complet d^s toniqu^{es}

A la dose d'un verre à liqueur avant
chaque repas, le Vin de Vial complète la
nutrition insuffisante des malades, des
convalescents, des vieillards, des femmes
et des enfants débiles.

Par l'emploi régulier du Vin de Vial,
amaigrissement, langueur, inappétence dis-
paraissent promptement pour faire place à
un sentiment inaccoutumé de bien-être et
de force. (H-3295-J)

J. VIAL, pharmacien

Ex-Préparateur à l'École de Médecine et de Pharmacie.

Rue Victor Hugo, 14 — LYON

ET TOUTES LES BONNES PHARMACIES

Remise d'usage aux ecclésiastiques
et maisons religieuses.

Pour l'Amérique

Passages en toutes classes, pour tous
pays d'outre-mer, à de bonnes conditions,
depuis la Suisse, sont toujours soignés
consciencieusement par l'agence générale

J. Leuenberger & Cie

à Bienne

et par ses agents autorisés, MM. Ch.
Jeanneret, à Neuchâtel, et Jean Stucky, à
Chaux-de-Fonds. Agence de la Compagnie
générale transatlantique, ligne française
Hâvre-New-York, et d'autres bonnes
compagnies.

Changes et paiements pour l'Améri-
que. Bureaux à Bâle et Berne. Représen-
tant à New-York: M. J. Leuenberger
jeune. (H-3871-J)

Depuis le 11 novembre 1893, le

MAGASIN DE COUTELLERIE

Balances, bascules, poids et mesures

J. BETSCHEN

coutelier, étalonneur-juré

CHAUX-DE-FONDS

sera transféré

Rue St-Pierre, 14

(en face de la brasserie Hauert)

Toujours grand et beau choix de

Services de table et de cuisine

Couteaux de poche

CISEAUX et RASOIRS GARANTIS

Services en métal anglais plaqué

Nichel garanti solide (H-4241-J)

ATELIER DE RÉPARATIONS

On aiguisse tous les jours

Aux personnes souffrant de crampes d'estomac, de digestions pénibles (signes distinctifs: fatigue, pesanteur, sommeil après le diner et bâillements), de constipation fréquente, de maux de tête ou d'hémorroïdes, nous conseillons de se guérir avec la

POUDRE STOMACHIQUE aux ancrés croisées

Ecrire à la Pharmacie MULLER, Genève, qui expédie contre remboursement. (H-3333-J)

Prix du flacon: 3 francs.



(H-4287-J)



INGRÉDIENTS
DE

P. HARTMANN

pharmacien

à Steckborn (Thurgovie)

pour préparer soi-même un

EXCELLENT CIDRE DE MÉNAGE

parfaitement sain et savoureux.

Prix: 3 fr. 85 la dose (sans sucre pour 150 litres avec mode d'emploi). (H-3230-J)

PRENDRE GARDE AUX CONTREFAÇONS
Certificats gratuits et franco à disposition.

Les remèdes anti-dartreux du D^r Smid



consistant en pommade n° I et II et en pilules dépuratives, ont prouvé qu'ils sont aussi efficaces qu'inoffensifs dans toutes les maladies de la peau, éruptions cutanées, etc. La pommade n° I guérit les dartres humides, eczemas, démangeaisons, éruptions au visage, boutons, ulcères aux pieds, flux salin, ulcérations, plaies, impuretés de la peau, etc., et la pommade n° II les dartres sèches, dar-

tres écailleuses, psoriasis, teigne, etc. L'emploi simultané de la pommade et des pilules dépuratives fait disparaître les éruptions et purifie le sang. Un paquet contenant un pot de pommade et une boîte de pilules dépuratives coûte 3 fr. 75.
Dépôt général: P. Hartmann, pharmacien, Steckborn. Dépôts dans la plupart des pharmacies. (H-3235-J)

O. PRÊTRE

à Neuchâtel

Matériaux de construction

Bois de chauffage

ET (H-4242-J)

Combustibles en tous genres

Fabrication de Milaine

1^{re} qualité

Draps de Berne d^s toutes les couleurs

Vente directe aux particuliers

Demandez les échantillons à (H-4015-J)

Walther GYGAX

fab^t de milaine

à BLEIENBACH (Berne)

CHOCOLAT KOHLER

MÉDAILLES D'OR & D'ARGENT

Produits de 1^{re} qualité

(H-3231-J)

CACAO SOLUBLE EXTRA FIN



NICE 1890

MÉDAILLE D'OR

LONDRES 1893

CROIX D'HONNEUR & MÉDAILLE D'OR

BERLIN 1892

MÉD. D'ARGENT

Kraft-Essenz

DE

WINKLER & Cie, RUSSIKON (Zurich)

Incontestablement employée avec le meilleur succès en cas de **mauvaise digestion, estomac gâté ou refroidi, manque d'appétit, battements de cœur, maux de tête, toux et diarrhée**. Excellent remède pour purifier et fortifier le sang, très recommandable pour dames et jeunes filles, surtout à l'approche des délivrances, évite les naissances prématurées, etc. Employé **goutte à goutte**, produit des effets d'une rapidité surprenante pour **arrêter les vomissements** et la **diarrhée** chez les petits enfants. Comme **grog**, boisson très agréable à prendre et rafraîchissante. De plus amples renseignements sont donnés sur le prospectus, avec certificats, accompagnant **chaque** flacon. — Demander toujours expressément :

Kraft-Essenz de Winkler & Cie

en flacons à 1 fr. 50 et 2 fr. 50.

Dépôts dans toutes les grandes localités de la Suisse; où ces remèdes ne sont pas en vente, nous expédions, sur demande, franco dans toute la Suisse contre envoi du montant en timbres-poste ou contre remboursement.

Essence ferrugineuse

DE

WINKLER & Cie, RUSSIKON (Zurich)

Les dames et jeunes filles affectées d'**anémie** ou de **chlorose** qui désirent **promptement et sûrement** recouvrer la santé, emploieront avec le **meilleur succès l'Essence ferrugineuse de Winkler**, qui est très agréable à prendre, n'embarrasse pas l'estomac et n'attaque pas les dents; **stimule l'appétit, aide à la digestion** et forme un **sang sain et vigoureux**. Très recommandable aux deux sexes pour reprendre des forces après l'**influenza** ou autres maladies affaiblissantes. Est beaucoup ordonnée par les médecins.

Toujours demander expressément :

Essence ferrugineuse de Winkler & Cie

en flacons à 2 fr.

(H-3224-J)



COMMERCE

DE



Timbres pour Collections

C. MARLIÈRE

Croix-d'Or, 31 - GENÈVE - 31, Croix-d'Or

La maison achète à de très hauts prix tous les timbres suisses de 1843 à 1854 (de préférence sur lettre), ainsi que les timbres anciens et collections entières. Envoi de feuilles de timbres à choix.

PRIX MODÉRÉS (H 4286 J)

Médailles: Vienne 1881

Chaux-de-Fonds 1879 et 1881 — Paris 1892

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE

Maison fondée en 1869

Henri REBMANN

Rue du Parc 10

— LA CHAUX-DE-FONDS —

Spécialité de grands portraits d'après n'importe quelle photographie. (H-4243-J)

TÉLÉPHONE

Le Dépilatoire

du Dr Smid



enlève rapidement et sans blesser la peau, **les poils au visage** et à d'autres places. Ce remède est très facile à employer, et au contraire d'autres dépilatoires, il ne contient aucune substance âcre irritant la peau. Prix y compris une boîte de poudre cosmétique, 3 fr. 50 cent. — Dépôt général: P. Hartmann, pharmacien, Steckborn. Dépôts dans la plupart des pharmacies. (H-3235-J)

Au lieu de 4 fr. 70, seulement 2 fr. franco

tout le matériel pour écrire, dit

Une Papeterie à 2 Fr.

Contenu	Prix de magasin
Dans une boîte élégante et solide . . .	Fr. 0 40
100 feuilles beau papier de poste . . .	» 2 —
100 enveloppes f. en deux grandeurs . . .	» 1 —
12 bonnes plumes acier	» 0 30
1 porte-plumes	» 0 10
1 crayon supertin	» 0 20
1 flacon encre chancellerie extra-noire . . .	» 0 30
1 gomme fine	» 0 10
1 bâton cire à cacheter	» 0 20
3 feuilles papier buvard	» 0 10

Prix de magasin Fr. 4 70

Le tout dans une belle boîte dorée, avec compartiments, au lieu de 4 fr. 70, seulement 2 fr. — 5 papeteries, 8 fr.; 10 papeteries, 15 fr. — Ne demander que des papeteries à 2 fr.

Contre envoi préalable du montant franco, sinon contre remboursement. (H-4407-J)

Article lucratif pour revendeurs.

En 4 ans, il en a été vendu 35,000 pièces, et depuis elles ont été encore considérablement améliorées.

A. NIEDERHAUSER,
Imprimerie et papeterie,
Granges (Soleure).

L'huile pour les oreilles

du Dr Smid



est d'une efficacité sans égale dans toutes les affections des oreilles, surdité, bourdonnements et bruissements dans les oreilles, catarrhe et inflammation des oreilles, fluxion des oreilles, démangeaisons, picotements et crampes. Prix y compris 1 boîte

de ouate préparée, 4 fr. — Dépôt général: P. Hartmann, pharmacien, Steckborn. — Dépôts dans la plupart des pharmacies. (H-3235-J)

DESTRUCTION DES TAUPES

Moyen infallible et très pratique



de les détruire toutes et partout en quelques heures, quelque nombreuses qu'elles soient.

Envoi gratis et franco du prospectus conditionnel sur toute demande affranchie.

LAPORTE, (H-3404-J)

agriculteur à St-Angel, par Montluçon (Allier)

Chevalier du Mérite agricole.

CHEZ

MM. HENCHOZ FRÈRES

336, Rue du Pont, LOCLE

VENTE AU DÉTAIL.

MONTRES or, argent, métal.

BIJOUTERIE or 18 k., et argent contrôlée.

ORFÈVRES arg., nouveauté,

ÉCRINS riches et ordinaires depuis 5 fr. (H-3296-J)

ALLIANCES.

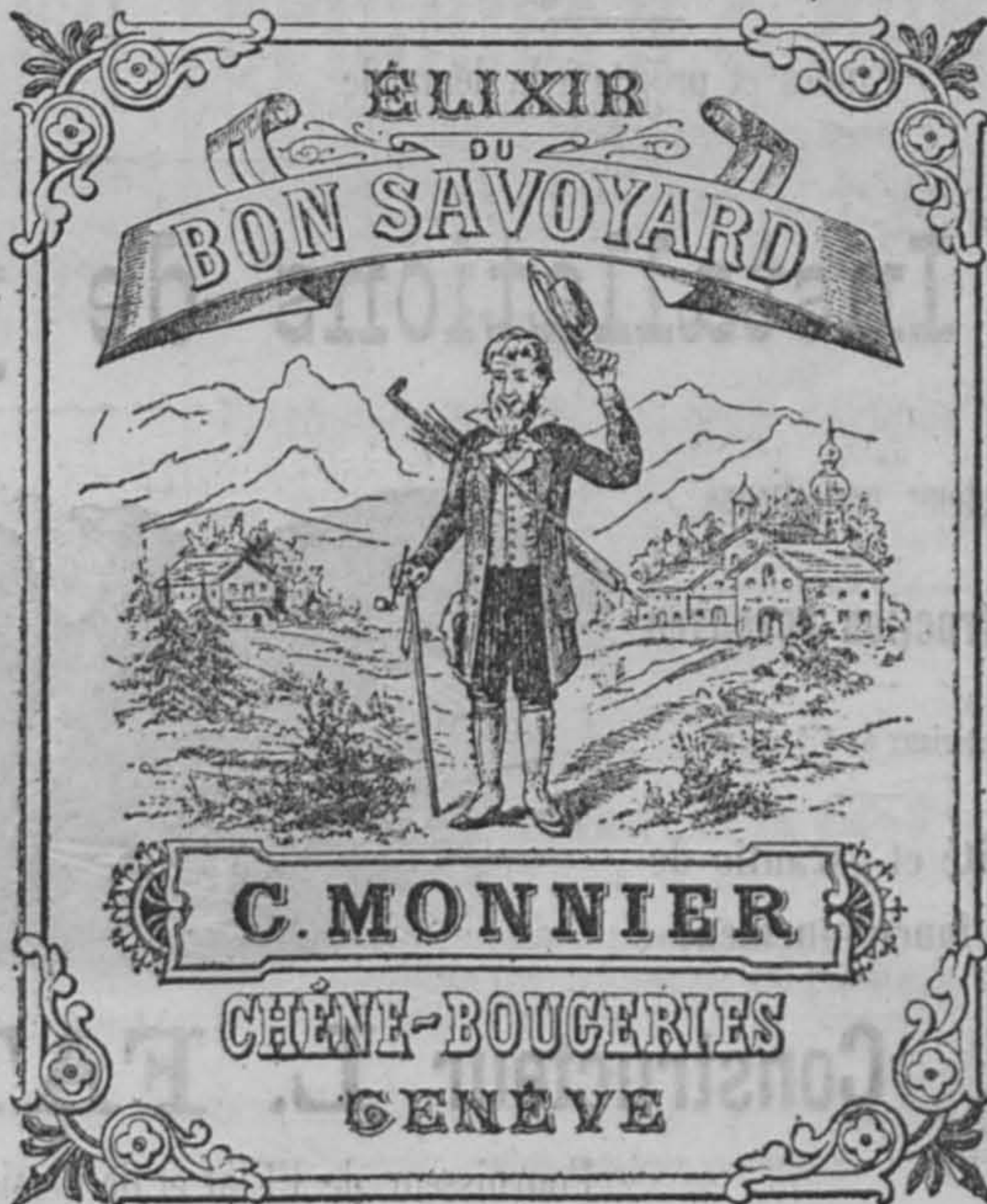
ENVOI AU DEHORS

Sérieuses Garanties

Prix bien inférieurs à ceux des magasins

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

HYGIÉNIQUE — DIGESTIF



MARQUE DÉPOSÉE

(H-4714-J)

W. GLASER, succ.

Constructions en fer & Serrurerie

LOUIS FATIO

LAUSANNE 14, Rue St-Roch, 16 LAUSANNE

OUVRAGES D'ART

Ponts et passerelles

CHARPENTES MÉTALLIQUES

Poutraisons

ET

ASSEMBLAGES EN GROS FER

Jardins d'hiver. Escaliers

Boulons de Charpentes. Tôlerie

Etudes et projets à la demande

SERRURERIE DU BATIMENT

Travaux en fer forgé

FERRURES ORDINAIRES & DE LUXE

Devantures de magasins. Vitrages

Persiennes en fer et en bois (nouveau système)

Vérandas. Marquises. Serres

Coffres-forts. Fourneaux de cuisine

Grilles en tous genres. Clôtures

Installations de paratonnerres

Système perfectionné

Construction éprouvée

Matériaux de 1^{er} choix

Solidité et garantie de
bon fonctionnement



Ornementation à volonté

A la demande
VÉRIFICATIONS & RÉPARATIONS

Références et
listes d'installations
à disposition

Constructeur L. FATIO, spécialiste

Fournisseur de l'Etat et de plusieurs administrations

(H-4711-J)

LA
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
 ET DU
VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

paraissant à Neuchâtel, est le journal quotidien le plus répandu au chef-lieu, dans tout le Vignoble, au Val-de-Ruz et au Val-de-Travers. Son tirage élevé assure aux **annonces** une publicité étendue et efficace. La dernière page est réservée aux **nouvelles du jour**, variées et d'information rapide; enfin les feuilletons, choisis avec soin, sont fort appréciés.

Prix d'abonnement :

	1 an	6 mois	3 mois
La Feuille prise au bureau	6 —	3 20	1 80
» par la porteuse	8 —	4 20	2 30
» rendue franco	9 —	4 70	2 60

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

A L'IMPRIMERIE

H. WOLFRATH & C^{ie}

Editeurs de la Feuille d'avis

3, RUE DU TEMPLE-NEUF, NEUCHÂTEL

❖ PRIX MODÉRÉS ❖

AUG. COURVOISIER

NEUCHÂTEL

Porcelaine, Faïence, Grès, Poteries communes, Cristaux et Verrerie, Bouteilles noires, Métal anglais, Salières, Garde-nappes, Robinets, Plateaux, Couellerie.

Procédés et craie pour billards.

SPECIALITÉS : Services de table.

Articles d'éclairage.

Salon et magasin spécial de coiffure pour Dames

M^{ME} HEDIGER

Place du Port, Neuchâtel

Spécialité et grand choix dans les articles suivants : parfumerie et savonnerie fine; peignes en écaille, ivoire, buffle, etc. Brosses à cheveux, à dents, à ongles, à peignes à habits.

Glaces de toilette. — Eponges fines et ordinaires et gants anglais pour toilette. — Parures en tous genres. — Vente de lampes et fers à friser.

PRIX MODÉRÉS

Tous les ouvrages en cheveux sont exécutés avec le plus grand soin.

Ancienne Maison Borel-Wittnauer

ERNEST MORTHIER

Successeur

Rue de l'Hôpital 15, Neuchâtel

ÉPICERIE FINE — DENRÉES COLONIALES

CONSERVES

FRUITS DU MIDI — VINS FINS — LIQUEURS
 BISCUITS ANGLAIS — BISCOMES AUX AMANDES

VERRES A VITRES — BOUTEILLES

ARMES A FEU ET ARTICLES DE CHASSE

Dépôt du *Carbolineum Avenarius*, produit préservant le bois contre la décomposition et la moisissure.

SPICHIGER & BURGER

Rue de l'Hôpital et rue du Seyon, 5

NEUCHÂTEL

DRAPERIE & NOUVEAUTÉS

Vêtements sur mesure pour hommes & enfants

TAPIS EN TOUS GENRES

Commerce de Graines en tous genres et Oignons à fleurs

MAISON PRIMÉE PAR DES PREMIERS PRIX A PLUSIEURS EXPOSITIONS CANTONALES ET FÉDÉRALES

Ferdinand HOCH, Neuchâtel

8, PLACE DU MARCHÉ, 8

Graines potagères, fourragères, forestières. Semences diverses pour la grande culture et graines de fleurs. Spécialités de graminées pour prairies et gazons. Oignons à fleurs de Hollande. Plants d'asperges. Raphia pour attacher les plantes et la vigne. Diverses graines pour nourrir les oiseaux.

GROS ET DÉTAIL

MAISON FONDÉE EN 1870

GROS ET DÉTAIL

N.B. — Les graines sont toutes récoltées par des cultivateurs de premier ordre, et leur germination est éprouvée, de sorte que les meilleurs résultats peuvent être garantis.

Les catalogues sont envoyés franco et gratis sur demande

GRAND BAZAR PARISIEN

Rue de la Treille

Nouveautés de la saison

Chapellerie & Modes. — Bonneterie, Ganterie, Maroquinerie. — Articles de voyage. — Verrerie & Cristaux. — Faïence & Porcelaine. — Spécialité de Chaussures en tous genres.

JEUX & JOUETS

HALLE AUX CHAUSSURES

2 Rue du Bassin 2

NEUCHATEL

C. BERNARD.

TUILERIE & BRIQUETERIE

NEUCHATEL

MÉDAILLE D'ARGENT CONCOURS AGRICOLE CHAUX-DE-FONDS 1879
DIPLOME EXPOSITION NATIONALE ZURICH 1883



PRIX - COURANT A DISPOSITION

S'adresser à la **SOCIÉTÉ TECHNIQUE A NEUCHATEL**

LUNETTERIE

JUMELLES, LONGUES-VUES, PÈSE-LIQUIDES
MICROSCOPES, LOUPES, &c.

BAROMÈTRES & THERMOMÈTRES

Appareils photographiques et Accessoires.

Réparations en tous genres

TH.-M. LUTHER

3, Place Purry, 3

NEUCHATEL (Suisse)

✦ Ameublements ✦ Literie ✦

C. STRÆLE, Tapissier

Rue de l'Orangerie 4

NEUCHATEL

Meubles en tous genres. Ameublements complets. Réparation de meubles. Literie. Stores. Etoffe pour meubles. Rideaux et tentures. Fournitures de rideaux. Passementerie.

ADOLPHE RYCHNER

ENTREPRENEUR

Faubourg de l'Hôpital 19a et 19b — **NEUCHÂTEL** — Dépôt : Gare de La Chaux-de-Fonds

— Usine mécanique à la gare —

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE TRAVAUX EN ASPHALTE

COULÉ ET COMPRIMÉ

TOITURES EN CIMENT LIGNEUX — CIMENTS & BÉTONS

VENTE ET APPLICATION

Spécialité de dallages et carrelages en tous genres, cuisines, caves, corridors, péristyles, chaussées, terrasses, brasseries, écuries, remises, trottoirs, chapes de voûtes et fondations, plaques d'isolation.

Tuyaux en ciment portatifs et moulés dans la fouille, tuyaux en grès et drainages. Conduites d'eau, égouts, fontaines, réservoirs et citernes, jets d'eau.

Bassins, mangeoires, couvertes de murs et d'espaliers, balustres, catelles de faïence, fromagères, cloisons et autres travaux en ciment moulé.

Pressoirs, cuves à vins. Bordures de jardin, cheminées hors du toit, escaliers, encadrements de fenêtres et portes. Planchers en béton entre rails ou poutrelles. Hourdis. Vente des ciments de Saint-Sulpice, Noiraigue et Grenoble. Gyps et chaux blutée. Sable et gravier de jardin. Carbolineum. Briques en ciment et en escarbilles. Parquets en tous genres, parquets sur bitume, garantis même dans les endroits les plus humides. Papiers peints.

Télégrammes : **RYCHNER**, entrepreneur, Neuchâtel. — Téléphone.

Appareils de chauffage

A. LÆRSCH

A

NEUCHÂTEL

Rue de l'Hôpital et rue du Seyon 12.

Articles d'éclairage



Bicyclettes

Monuments funéraires

ALBERT CUSTOR

Sculpteur-Marbrier

Successeur de J.-Antoine Custor, père.

MAISON FONDÉE EN 1851

MALADIÈRE 8 b, en face de l'Eglise catholique.

Dessins, devis
et renseignements à disposition.

ENTREPRISES
DE TOUS LES TRAVAUX DE SCULPTURE
ET MARBRERIE POUR BATIMENTS.

VINS EN GROS

PH.-V. COLIN



NEUCHÂTEL

Spécialité de vins de Neuchâtel
rouges et blancs, en fûts et en bou-
teilles.

Vins de table rouges et blancs, Ma-
laga, Madère, Marsala, Oporto, etc.

Muscat de Tunisie, Cognac vieux
de Tunisie.

Vermouth de Turin, 1^{re} qualité.

BORDEAUX

BOURGOGNE

COMESTIBLES

CHARLES SEINET

Neuchâtel — Chaux-de-Fonds

Expéditions soignées
par poste et par chemin de fer.

Volaille de Bresse, premier choix.

Gibier de toutes sortes.

Poissons du lac et Marée.

Conserves alimentaires, de viandes, poissons
et légumes.

Pour dîners de Nouvel-an, repas de nocce et
grands dîners, passer les commandes quelques
jours d'avance.

Grand assortiment de vins et liqueurs.

Vermouth de Turin, véritable, le litre	1.35
Rhum Tafia, la bout.	1.75
Cognac vieux, »	2.— et 2.50
Eau de cerises d'Evian, »	2.50 » 3.25
Malaga brun Misa, »	1.40
Malaga doré Misa, »	1.40
Marsala Florio, »	2.—
Madère de l'île, »	2.50

Verre perdu



PERRET-PÉTER

9, Epancheurs, 9

NEUCHÂTEL

Régulateurs et réveils
en tous genres.

Montres de poche or, argent,
et nickel.

CHAINES DE MONTRES, &C.
SÉRIEUSES GARANTIES
— PRIX TRÈS BAS —

Achetez

VOS

Services de table, Couteaux de poche,
Ciseaux, Rasoirs, etc.,

A LA

Coutellerie Jacot

H. LUTHI, successeur

Neuchâtel — Rue du Temple-Neuf 15
et vous serez bien servis.

MARCHANDISES GARANTIES

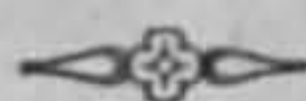


ÉPICERIE FINE

CONSERVES ALIMENTAIRES

VINS FINS

SPÉCIALITÉ DE BISCUITS ANGLAIS



ALFRED ZIMMERMANN

NEUCHÂTEL



DROGUERIE INDUSTRIELLE

COULEURS - VERNIS - PINCEAUX

TÉLÉPHONE



Ganterie soignée,
Bas, Laines & Lainages,
Châles russes, Gilets de chasse,
Spécialité de Corsets.

PRIX MODÉRÉS



TÉLÉPHONE

Costumes d'enfants, Berrets,
Sous-vêtements en tous genres,
Cravates, Tabliers, Mercerie

MARCHANDISES DE 1^{er} CHOIX

SAVOIE-PETITPIERRE

NEUCHÂTEL

FABRIQUE de TÉLÉGRAPHES

ET

APPAREILS ÉLECTRIQUES

Fondée par M. Hipp en 1860



PEYER, FAVARGER & C^{ie}

SUCCESEURS

NEUCHÂTEL, SUISSE

MÉDAILLE D'OR

à l'Exposition universelle de Paris 1889

Installations complètes de
sonneries électriques pour appartements.
Appareils de sûreté contre l'effraction.
Appareils téléphoniques.
Horloges électriques.
Paratonnerres. Batteries électriques, etc.

MAGASIN D'ARMES

Fabrication d'armes de précision et de luxe.
Carabines Martini pour nouvelles cartouches
d'ordonnance, Cal. 7,5. Transformations. Vente
du nouveau fusil, modèle 1889, et revolvers d'or-
donnance. Grand choix de fusils de chasse de
tous les systèmes et calibres. Articles de chasse.
Carabines Flobert. Revolvers. Pistolets. Canes
à feu. Munitions pour toutes armes et calibres.
Réparations et nettoyages. Prix très avantageux.
Patenté pour la réparation des armes militaires.

J. WOLLSCHLEGEL, armurier,

Rue de la Treille 2, Neuchâtel.

ANTIQUITÉS

On demande à acheter chez Ferd. BECK,
Bazar de Jérusalem, Neuchâtel, des vieilles
monnaies, médailles et gravures neuchâte-
loises et autres; des antiquités lacustres des
âges de la pierre, du bronze et du fer;
porcelaine, argenterie et toutes autres anti-
quités.

Scott's EMULSION



A L'HUILE
DE FOIE DE MORUE PURE
ET
AUX HYPOPHOSPHITES.

Aussi agréable au goût que le lait.

Le goût de l'huile est si bien déguisé que l'estomac le plus délicat le supporte sans la moindre répugnance.

REMARQUABLE COMME
RECONSTITUANT.

Toute personne en faisant usage est rapidement fortifiée.

L'EMULSION SCOTT

est reconnue par de nombreux docteurs, en Grande Bretagne et à l'Etranger, comme la plus fine et la meilleure préparation de ce genre pour le soulagement et dans la plupart des cas pour la guérison de la

Consommation, des Scrofules, de la débilité générale, l'Epuisement des Enfants et de la Toux chronique.

SCOTT & BOWNE, Ltd., 47 Farringdon Street E.C., LONDON.

Vendue dans toutes les pharmacies.

(H. 3236. J.)

Dépôt en Suisse: **MM. BURKEL & C^{IE}, GENÈVE.**

LIBRAIRIE DELACHAUX ET NIESTLÉ

NEUCHÂTEL

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE DU FOYER

Collection de bons ouvrages pour adultes et jeunes gens

Prix : 1 fr. 50 le volume

- Alpes et Jura* (Sur la Montagne), par Fritz Berthoud.
- Amour mortel*. Nouvelle, par Albert Vuille, pasteur.
- Autour du foyer* (Sur la Montagne), par Fritz Berthoud.
- Avant la gloire* ou J.-J. Rousseau et Voltaire enfants. Nouvelle et saynète par Berthe Vadier.
- Aventures de ma vie*, par G.-J. Braun.
- Brise de mai*, ou les trappeurs de l'Hudson, par V. Lamy.
- Calme après l'orage*, le. Nouvelle par R.-L. Grey.
- Capitaine de l'écume*, le, traduit de H. Ballantyne.
- Carnet d'un touriste*, par Azeline.
- Cas de conscience*, un, par Hesba Stretton.
- Charles-Georges Gordon*, avec un portrait, par Mlle M. Tabarié.
- Chillon*, ou les protestants du 16^e siècle. Nouvelle historique par Jane-Louisa Williams, 2 v.
- Comtesse Kate*, la, par l'auteur de l'Héritier de Redclyffe.
- Contez-nous ça!* par Ennis Graham. Traduit de l'anglais.
- Coups d'épingle*, par Mme Beecher Stowe.
- Courses lointaines* (Sur la Montagne), par Fritz Berthoud.
- Deux femmes célèbres*, par V. Lamy, précédé d'une lettre de E. de Presensé.
- Deux héroïnes de la foi: Blanche Gamaud, Jeanne Terrasson*, par Th. Claparède et Ed. Goty.
- Deux méprises*, par Mme Bonzon de Gardonne.
- Deux sœurs*, les, par Miss Prosser.
- De Genève à Suez*, par G. Revilliod.
- Echos du passé*, par Ed. Huguenin.
- Elise ou sans boussole*. Imité de l'allemand.
- En Orient*. Drames et paysages, par Mme Lydie Paschkoff.
- Femmes de la chrétienté*, les, par l'auteur des Chroniques de la famille Schœnberg-Cotta, traduit par Mme de Witt-Guizot.
- Ferme de Hillside*, la, par Miss Buckland.
- Fleurs des Pampas*, par Beck-Bernard.
- Fleurette*. Nouvelle par Mme M. C.
- Forêt vierge*, la, et le Sahara, par E. Desor, avec planches et carte.
- Franz et Rosa*. Episode de l'invasion française en 1798, par G. Guillaume.
- Gardien*, le, par Antony Trollope. Traduit de l'anglais.
- Grèce et Turquie*. Notes de voyage par A. Gilliéron, avec illustrations.
- Gouttes de pluie*, par Gévelin de Vich.
- Hélène* ou Comtesse et Paysan, 1541-1544, par G. Guillaume.
- Histoires et légendes pour la jeunesse*, par Mme William Monod.
- Hygiène du Petit-Poucet*, l', par le Docteur Galopin.
- Idée de Jeannette*, l'. Nouvelle par Mlle Lydia Branchu.
- Jean-Christophe Blumhardt*. par F. Grin.
- Jeanne Douglas*, par l'auteur de John Halifax.
- Jenny de Rothenbühl*, par Paul Flavien.
- Jet Conyngham*, par M. Edwardes. Traduit de l'anglais par Amy Davy.
- Joies et souffrances d'un maître d'école*, 2 vol. par Jérémias Gotthelf.
- Jolie Ida*, la, par Mme W. de Coninck, illustré.
- Jouets et leçons* (Muse des enfants), par Augusta Coupey.
- Journée d'Emilie*, la, par Mlle Louise Fleur.
- Lac de la fiancée*, le, par L. Gérard.
- Lieutenant de Valery*, le. Episode des guerres de l'indépendance du pays de Vaud, par J. Grandjean.
- Lilla*, par F.-R. Havergal.
- Mademoiselle Mori*. Esquisses de la vie romaine, 2 vol.
- Maison d'Erasmus*, la, par A. Bachelin.
- Marcelle* ou les préludes de la Révolution française. Traduit par Mme Arrousse Bastide.
- Marguerite Sandol*, par J. de Sinn.
- Marielle*, par Augusta Coupey.
- Mas d'Azil*, le. Nouvelle historique traduite de Ebrard, par Chaptal.
- Mine*, la, ou ténèbres et lumière, par Elise Antran.
- Mistress Margery*, traduit par Mlle M. Tabarié.
- Mon aimée*, par E. Wetherell, 2 vol.
- Nouvelles et fantaisies*, par Albert Vuille, pasteur.
- Nouvelles villageoises de la Forêt-Noire*, par Auerbach.
- Œil pour œil*, par Anthony Trollope.
- Par monts et vaux*. Souvenirs d'un alpiniste, par Azeline.
- Parias de France*, les, par E. Antran.
- Passereaux de Maman Corneille*, les, traduit de l'anglais par Mlle M. Tabarié.
- Pays de l'or*, le, par J. Grandjean.
- Peu s'en fallut*, par Mme Jenkin.
- Portraits historiques*, par H. Draussin.
- Prédicateurs pionniers de l'Ouest américain*, les, par M. Lelièvre, pasteur.
- Proscrit*, le, par A.-F. d'Aulnoy.
- Reine et Berthe*, par Léonie Chavannes.
- Ruines d'Eulenburg*, les, par Mme de Coninck.
- Ruth*, une histoire de la Nouvelle-Angleterre, par E. Prentiss.
- Sarah Wemyss*, par A. Bachelin.
- Secret de Sylvio*, le, par Mme Abrie-Encontre.
- Silence Jardine*, par l'auteur de John Halifax, 2 vol.
- Sœurs*, les, par G. Ebers, traduit de l'allemand.
- Souvenirs de jeunesse d'un vieillard*, par Wilhelm von Kugelgen.
- Souvenirs d'un garde national pendant le siège de Paris et la Commune*, par G. Guillaume, 2 vol.
Ire partie : la Capitulation.
IIme partie : l'Insurrection.
- Thécla* ou le sac de Stanz, par G. Guillaume.
- Triomphe (le) de Marie*.
- Trois ou quatre camarades*, par Mlle Tabarié.
- Une Fortune*. Nouvelle par Mlle Lydia Branchu.
- Veillées du chalet*, les, traduit par G. Revilliod.
- Veillées du dimanche*, par Germain.
- Vrai gentleman*, un, traduit de l'anglais par J.-G.
- Xénia*, par J. de Sinn.

EN VENTE

CHEZ

DELACHAUX & NIESTLÉ

4, rue de l'Hôpital, 4

NEUCHATEL

et chez tous les libraires

On trouve à la même
 librairie : Tous les livres
 et fournitures en usage
 dans les écoles de la
 ville et de la campa-
 gne. — Tous les ar-
 ticles de papeterie
 fine et ordinaire,
 buvards, porte-
 feuilles, carnets
 de poche, en-
 veloppes de
 lettres. —
 Albums de
 dessin et
 de tim-
 bres,
 etc.,
 etc.

LIBRAIRIE GÉNÉRALE

DELACHAUX & NIESTLÉ

4, rue de l'Hôpital, 4

NEUCHATEL

A la même librairie :
 Nouveautés littéraires et
 abonnements aux publi-
 cations périodiques. Li-
 vres d'étrennes de tous
 prix. Albums et al-
 phabets illustrés, li-
 vres de gravures.
 Albums photo-
 graphiques et
 autres. Presse-
 lettres, porte-
 monnaie. —
 Boîtes de
 couleurs,
 Calen-
 driers,
 etc.,
 etc.

1	1
2	2 2 4
3	2 3 6 9
4	2 3 4 8 12 16
5	2 3 4 5 10 15 20 25
6	2 3 4 5 6 12 18 24 30 36
7	2 3 4 5 6 7 14 21 28 35 42 49
8	2 3 4 5 6 7 8 16 24 32 40 48 56 64
9	2 3 4 5 6 7 8 9 18 27 36 45 54 63 72 81
10	2 3 4 5 6 7 8 9 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100
11	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 22 33 44 55 66 77 88 99 110 121
12	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 24 36 48 60 72 84 96 108 120 132 144
13	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 26 39 52 65 78 91 104 117 130 143 156 169
14	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 28 42 56 70 84 98 112 126 140 154 168 182 196
15	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 30 45 60 75 90 105 120 135 150 165 180 195 210 225
16	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 32 48 64 80 96 112 128 144 160 176 192 208 224 240 256
17	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 34 51 68 85 102 119 136 153 170 187 204 221 238 255 272 289
18	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 36 54 72 90 108 126 144 162 180 198 216 234 252 270 288 306 324
19	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 38 57 76 95 114 133 152 171 190 209 228 247 266 285 304 323 342 361
20	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 40 60 80 100 120 140 160 180 200 220 240 260 280 300 320 340 360 380 400